Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13312 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 17 NOVEMBRE 1987

Péché de terrorisme en Irlande

Ce n'est certes pas la première fois que l'Eglise catholique dénonce les activités de l'IRA, mais les évêques irlandais n'avaient jamais condamné l'organisation clandestine en termes aussi forts. Le texte lu, dimanche, dans toutes les églises de l'île, au Nord comme au Sud, ne laisse aucune place à certaines des retenues ou hésitations souvent relevées avec amertume par les protestants dans le passé. Invoquer un choix nécessaire entre le bien et le mal, stigmatiser le péché, voilà qui, dans la très pieuse Irlande, équivaut presque à une menace d'excommunication.

Après l'attentat d'Enniskillen, qui a fait onze morts et une soixantaine de blessés, le 8 novembre, cette lettre épiscopale est venue en quelque sorte mettre un point d'orgue à une série de réactions sans précédent, aussi bien en Ulster qu'en République, au sein de la communauté catholique et nationaliste. Durant toute la semaine, cinquante mille Dublinois ont signé un livre de condoléances adressé aux familles des victimes – protestantes – d'Enniskillen. La radio, la télévision et les transports publics ont interrompu leur service pour marquer, dimanche, une minute de silence. A Dublin, mais aussi à Belfast, des catholiques et des protestants se sont réunis pour prier ensemble dans un rare élan œcuménique.

Le gouvernement de Dublin, en dépit de ses réserves, vient de confirmer qu'il s'apprêtait à mettre un terme au long processus de ratification de la convention européenne sur le terrorisme, acceptant donc l'extradition quasi systématique entre l'Eire et le Royaume-Uni de toute personne soupçonnée de crimes de cette nature.

L'attentat d'Enniskillen coûte cher à l'IRA. Il aura eu manifestement, en quelques jours, des conséquences tout à fait contraires à la terrible logique que le mouvement républicain voudrait imposer. Si l'objectif de l'IRA était de provoquer des représailles de la part des organisations paramilitaires protestantes et de susciter ainsi un nouveau cycle de violences, l'échec est pour le moment évident. Pas d'incident sérieux à signaler durant le week-end. Le deuxième anniversaire de la signature de l'accord anglo-irlandais, tant décrié, aussi, par les partis unionistes, n'a donné lieu de leur part à aucune manifestation de rue d'ampleur comparable à celles des années précédentes.

Alors que les promoteurs de cet accord, toujours sans grand contenu, ne savaient plus quoi inventer pour en rappeler l'existence, soudain l'entente entre Londres et Dublin reprend de l'importance. Les deux gouvernements ont voulu le souligner à l'occasion de la rencontre, lundi 16 novembre à Dublin, du ministre des affaires étrangères de la République, M. Brian Lenihan, et du secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, M. Tom King.

Les extrémistes des deux bords, les partisans de l'IRA ou les groupes « loyalistes » protestants, ont subi un sérieux revers avec ces rapprochements, qu'il s'agisse de celui réaffirmé entre Londres et Dublin ou de celui qui vient de se produire entre les deux communautés. Un acquis fragile, certes, mais, après tant d'années de déchirements, la moindre lueur d'espoir d'apaisement vaut d'être mise en valeur.

(Lire nos informations page 3.)



M 0147 - 1117 0 - 4,50 F
3790147004500 11170

Concertation économique à Bruxelles et à Paris

L'espoir d'un accord sur le budget américain provoque une détente des marchés financiers

Les marchés boursiers et monétaires jouaient la détente le lundi 16 novembre. Après les déclarations du président Reagan annonçant un accord imminent sur le déficit budgétaire américain, Tokyo poursuivait son mouvement de hausse, et la Bourse de Paris enregistrait, dans la matinée, une progression de 4,2 %. Le dollar s'échangeait à 1,7140 DM, 137,10 yens, 5,7850 francs.

Après avoir donné la fâcheuse impression de subir la crise boursière et monétaire, les gouvernements des pays industriels vont tenter de prouver aux marchés qu'ils sont prêts à reprendre le contrôle de la situation. Les déclarations du président Reagan, le samedi 14 novembre, ont donné le signal du dégel. Dépassant les simples propos lénifiants sur la possibilité d'un accord entre la Maison Blanche et le Congrès sur une réduction du déficit budgétaire, M. Reagan a pour la première fois chiffré l'effort envisagé : 30 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire 1988, 50 milliards pour le suivant.

Les hasards du calendrier faisant, pour une fois, bien les choses, les Américains et leurs partenaires pourront faire le point sur les conséquences de la crise comme sur celles d'un progrès dans la rigueur aux Etats-Unis, lors d'une réunion de l'OCDE les 16 et 17 novembre, alors que les ministres des finances des Douze, à Bruxelles, pourront de leur côté discuter d'une éventuelle stratégie européenne de la croissance.

Trois niveaux de discussion qui s'ouvrent sur de solides interrogations. Le scénario envisagé dès le début de la tourmente, que l'histoire fixera au « lundi noir » de Wall Street, le 19 octobre, reste valable. A la « cigale » américaine d'apporter la preuve de ses bonnes intentions en limitant ses ardeurs dépensières, aux « fourmis » japonaise et allemande de desserrer les cordons pour permettre à l'économie mondiale d'éviter une croissance trop faible, voire une récession si le laisser-faire général persistait sur fond de chute du dollar. Il est toujours prévu qu'une réunion du groupe des sept principaux pays industriels fixe de nouvelles règles du jeu pour les parités monétaires comme pour les politiques économiques.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 40, et page 45, l'article de BRUNO DETHOMAS « Quand les Japonais se paient les Etats-Unis ».)

Panorama des sondages

Le « Barre » en hausse, le « Mitterrand » stable

M. Mitterrand devait répondre, le lundi 16 novembre, de 18 heures à 19 h 30, aux questions de Philippe Alexandre à RTL. Cette intervention pourrait modifier les résultats des prochains sondages dont la dernière vague montre une hausse de la cote de M. Barre et une stabilité de celle du chef de l'Etat.

par André Laurens

La crise des marchés financiers – qui n'épargne pas la France, – la multiplication des vrais, ou faux, scandales – qui n'épargne ni la gauche ni la droite, – ont-elles sur l'opinion des effets immédiats, profonds, à la mesure du retentissement que leur donne la presse, dont c'est le rôle ? Ce n'est pas évident, du moins pas encore, soit que les délais d'assimilation et de réaction demandent plus de temps qu'on ne l'imagine, soit que l'opinion, sans illusions ou par indifférence, ne se mobilise pas.

Un exemple : la société de sondage BVA constate, dans une enquête effectuée du 15 au 20 octobre auprès de 935 personnes pour le compte de *Paris-Match* et d'Europe 1, que les malheurs de la Bourse n'intéressent que... les actionnaires : 56 % des personnes interrogées – la droite n'étant guère plus attentive que la gauche – n'y prêtent aucune attention, et seulement 15 % s'y intéressent vraiment, proportion à rapprocher des 14 % de personnes interrogées qui déclarent avoir acheté des actions des sociétés privatisées.

Les avis sont, au demeurant, très partagés sur les privatisations, qui sont approuvées par une courte majorité relative (37 % à 39 %, suivant les groupes cités), avec une réaction remarquable en ce qui concerne TF 1, dont le passage au privé est désapprouvé par 56 %.

(Lire la suite page 9.)

Le dénouement tragique d'un enlèvement crapuleux

En Argentine, les séquelles d'une dictature...

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le dénouement tragique d'un enlèvement crapuleux, parmi d'autres, a révélé au grand jour le travail de termites exécuté par d'anciens agents de la dictature et la nécessité pour M. Alfonsin de terminer le grand nettoyage engagé par son gouvernement.

Il y a quelques jours, après deux ans d'une enquête à rebondissements, le « cas Sivak », cet homme d'affaires enlevé deux fois en six ans et jamais retrouvé, a enfin été éclairci. Mais la vérité a créé stupeur et indignation : l'homme qui a avoué avoir tué Osvaldo Sivak après avoir touché une rançon de plus de 1 million de dollars est un policier. Ses complices sont aussi des policiers.

Un scandale de plus dans cette affaire, qui en avait déjà provoqué plusieurs. L'année dernière, la famille de l'industriel disparu avait demandé l'aide du gouvernement. Or les enquêteurs, des agents du ministère de la défense, recommandés par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Antonio Troccoli, étaient en fait des escrocs.

Ils ont réussi à soutirer 275 000 dollars aux Sivak sous le fallacieux prétexte qu'il leur fallait « acheter » certains renseignements. Pis encore. Le ministère de l'intérieur avait lui-même contribué, en payant 25 000 dollars, « *dons d'amis politiques* » et non pas fonds de l'Etat, avait précisé M. Troccoli, lors d'une interpellation au Congrès.

L'affaire avait provoqué la démission du ministre de la défense d'alors, M. German Lopez, et si M. Troccoli – qui a quitté le gouvernement après la défaite électorale de septembre dernier – s'était alors accroché à son siège, il risque aujourd'hui d'être accusé de « *dissimulation d'informations* ».

L'affaire Sivak pourrait, de plus, n'être que la pointe d'un iceberg aux dimensions encore incertaines, mais qui donne le frisson aux Argentins. L'assassin avoué ne s'est pas contenté de dévoiler l'endroit où était enterré Sivak. Il a aussi permis de retrouver presque au même endroit le corps d'un autre homme d'affaires enlevé en 1978, Benjamin Neuman.

La pratique des enlèvements crapuleux par des groupes paramilitaires ou parapoliciers – chargés par ailleurs de la répression politique – était tellement répandue en Argentine pendant les années 70 que les fouilles entreprises par la police pourraient conduire à la découverte de nouveaux cadavres.

Le cas Sivak est, à bien des égards, exemplaire. Cet homme était riche, il était juif comme la plupart des autres victimes, et de gauche. Une proie de choix. Lors de son premier enlèvement en 1979 sous la dictature, deux des ravisseurs avaient été appréhendés au moment du paiement de la rançon. C'étaient des policiers. L'enquête avait alors bizarrement tourné court.

Osvaldo Sivak avait alors engagé comme garde du corps personnel l'un des policiers qui avaient brillamment permis l'arrestation des deux ravisseurs. Mais après quatre mois de mauvais services, il l'avait renvoyé. C'est ce même homme, l'ex-inspecteur de la police fédérale Roberto Buletti, qui organise en 1985 le second enlèvement. Parmi ses complices, on a déjà retrouvé un membre de la bande qui avait participé au premier enlèvement.

Mais, cette fois, la rançon payée – plus de 1 million de dollars, – Sivak ne réapparaît pas. Et pour cause. Il ne connaissait que trop bien le chef de ses ravisseurs.

Sa femme Marta profite tout naturellement de ses contacts au gouvernement radical, où elle travaille, pour demander de l'aide au président Alfonsin lui-même.

CATHERINE DERIVERY.

(Lire la suite page 5.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. , Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr , Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA , Danemark, 10 kr. , Espagne, 155 pes. , G.-B., 60 p. , Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. , USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Les présidentiables à l'épreuve de la crise

L'homme d'Etat doit s'imposer autrement qu'en s'inclinant devant les tabous et les idées dominantes

Par ANDRÉ GRJEBINE (*)

LA crise boursière porte un sérieux coup à l'espoir des présidentiables d'échapper à un débat de fond sur la crise économique. Il ne suffira pas de déclarer qu'il s'agit d'*« un événement accidentel et conjoncturel »* comme vient de le faire le premier ministre pour asseoir une crédibilité qui sera sans doute l'un des principaux critères de choix des électeurs.

Jamais sous la Vᵉ République une élection présidentielle ne s'est autant apparentée à un jeu : M. Mitterrand sera-t-il candidat ? Si oui, que fera M. Rocard ? Et si non, quelle sera la stratégie du PS ? Qui l'emportera à droite au premier tour ? Comment se fera le report des voix de M. Le Pen ? etc., etc.

Jamais les enjeux véritables n'ont été à ce point ignorés. Tous les sondages montrent que les Français placent le chômage et la crise économique loin en tête de leurs préoccupations. Le chômage apparaît néanmoins comme le grand absent du débat. C'est que les échecs successifs de la droite, de la gauche et de nouveau de la droite sont trop présents dans les esprits pour que les candidats puissent se contenter de promesses inconsidérées, fondées sur des références idéologiques dont chacun a pu vérifier la vanité. Il est donc tentant d'éluder la question. Mais, même si les électeurs n'attendent pas de remèdes miracles, comment douter qu'ils porteront au pouvoir celui qui leur paraîtra le plus à même de comprendre et de combattre la crise économique ?

Aussi longtemps que le chômage sera perçu par l'opinion publique comme une fatalité, les candidats de droite bénéficieront d'un avantage déterminant. Comme l'écrivait en 1978 M. Jacques Chirac, dans un ouvrage bien oublié : *« Le libéralisme économique rend aux dirigeants l'immense service de prendre en charge les responsabilités générales de l'évolution... Il correspond merveilleusement aux dispositions d'esprit des dirigeants conservateurs, puisqu'ils resteront dirigeants sans avoir trop à diriger, mieux : avec mission expresse de très peu diriger, afin de laisser faire les mécanismes naturels (1) »*.

Pour ne rien faire face au chômage, M. Barre est incontestablement le meilleur candidat. Certes, au cours des cinq années où il a gouverné la France, le chômage et l'inflation ont considérablement augmenté. Mais il s'est toujours identifié à la politique d'austérité à laquelle les autres candidats ne se sont ralliés qu'en cours de route. La gauche a réhabilité M. Barre en adoptant cette politique en mars 1983. La popularité de ce dernier date précisément de cette époque. M. Chirac a conforté la crédibilité de M. Barre en se convertissant bien tardivement au libéralisme. M. Delors représente ainsi la version socialiste du barrisme, et M. Balladur sa version chiraquienne.

M. Chirac a trop souvent changé de discours pour que, quel qu'il soit, celui-ci puisse être crédible. Il ne peut compter que sur son énergie débordante, sa maîtrise des campagnes électorales, la puissance de son parti et son contrôle de l'Etat pour être élu, étant entendu que les électeurs ne sauront jamais ce qu'il fera une fois à l'Elysée.

Dans ce contexte, les candidats de gauche partent avec un double handicap : 1) ils ne peuvent se prévaloir des « mécanismes naturels » pour justifier la montée du chômage : la gauche ne peut s'y résigner sans se trahir ; 2) l'antériorité de M. Barre dans la politique d'austérité est incontestable. Pour faire du barrisme, ne vaut-il pas mieux avoir recours à l'original ?

M. Mitterrand peut faire valoir sa capacité de gérer les situations les plus difficiles, d'abord face aux communistes, depuis 1986 dans la cohabitation. Mais la stature qu'il a acquise dans l'opinion publique sera-t-elle suffisante pour faire oublier l'échec de son septennat en matière de chômage, échec qui lui sera d'autant moins pardonné qu'il avait suscité de plus grands espoirs en 1981 ?

Imagination bridée

La situation de M. Rocard est plus difficile encore. Il est devenu populaire en s'opposant au discours idéologique dominant au sein du PS avant 1981. La transformation politique, médiatique et idéologique du pays l'a progressivement amené à renoncer au rôle de franc-tireur, qui a si longtemps été le sien. Mal à l'aise au gouvernement comme dans la cohabitat[illegible] avantage posé en [illegible] présentant d'u[illegible] ernative. Persuadé que le sy[illegible] médiatique actuel interdit [illegible] langage adapté à la complexité des problèmes, il a réservé son « parler vrai » à la définition d'une méthode de l'action politique plus que d'un projet. Apparemment obnubilé par le raz de marée de l'orthodoxie économique qui condamnerait tous ceux qui ne font pas leurs les tabous économiques en vogue, il s'est interdit de formuler des propositions susceptibles de rompre le conformisme ambiant. Or le réalisme économique s'est aujourd'hui largement répandu et, moins que les propositions utopiques devenues heureusement assez rares, c'est la résignation face à la crise qui fait problème. En bridant son imagination, M. Rocard ne passe pas pour plus sérieux mais pour moins nécessaire à la vie politique française. Il est ressenti comme trop original pour faire une politique conformiste pour laquelle les candidats abondent. Il ne l'est plus assez pour paraître incontournable. Il s'imposera comme l'homme du projet audacieux que l'on est en droit d'attendre de lui, ou il se banalisera, et son audience se réduira au fil du temps.

Est-ce à dire que, en matière de crédibilité économique, les jeux sont faits en faveur de la droite ?

Contrairement à une idée reçue, le chômage ne sévit pas également dans tous les pays occidentaux. Pour ne prendre que deux exemples que tout oppose par ailleurs : en Suède, le taux de chômage n'est que de 1,8 % de la population active, et aux Etats-Unis, non seulement ce taux est moitié moins grand que ce qu'il est chez nous, mais surtout 8 % des chômeurs américains le sont depuis un an ou plus contre 48 % en France.

Encore faudrait-il que, après l'époque des « il n'y a qu'à » puis celle de la résignation, vienne enfin le temps des réformes lucides. Il est vrai que le dogmatisme et les tabous dominent le débat économique. Mais, de de Gaulle à Gorbatchev, l'homme d'Etat est précisément celui qui refuse de s'incliner devant les idées dominantes pour s'imposer en imposant son message même et surtout s'il choque initialement l'opinion publique.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Jacques Chirac, *la Lueur de l'espérance, réflexion du soir pour le matin*, La Table Ronde, 1978 (cité par F.O. Giesbert, *Jacques Chirac*, Ed. du Seuil, 1987).

Agonie d'une télévision

Par CLAUDE SANTELLI (*)

LE 30 septembre 1986, la loi Léotard était promulguée, aboutissant, après des débats passionnés et des compromis hasardeux, à un texte où les hommes de bonne volonté que nous sommes, artisans de la télévision, tentions de lire un avenir.

De grands vides ; des incertitudes ; une application indiscutablement « myope » du libéralisme industriel à la plus grande entreprise de spectacles du pays. Mais — pourquoi pas ? — une mutation sans doute nécessaire : le désengagement confirmé de l'Etat ; le dualisme installé du public et du privé ; et la formule magique du « mieux-disant culturel », que nous avions raison de prendre en dérision.

Plus d'un an a passé. C'est peu dire que le nouveau navire vogue de travers. Il fait eau de toutes parts.

Il suffit de constater le désenchantement des téléspectateurs, la grogne des producteurs, l'angoisse et le découragement des auteurs et des réalisateurs pour mesurer l'ampleur de l'échec.

Jusqu'aux nouveaux diffuseurs privés qui eux-mêmes, oubliant leurs engagements formels, accusent les pouvoirs, se mettent à crier au voleur et à la trahison, s'invectivent les uns les autres afin de justifier leur incapacité à appliquer des contrats — que nul ne les obligeait d'accepter, — et à respecter des promesses expresses qui, on le sait clairement aujourd'hui, risquent de ne pas être tenues. D'autant que la CNCL ne semble pas disposer d'un véritable pouvoir de régulation et surtout de sanction.

C'est là une des insuffisances, hélas évidentes, de la loi Léotard.

Le « mieux-disant culturel » n'est devenu qu'un « mieux-nuisant culturel » qui ne profite qu'aux exportateurs de produits audiovisuels américains ou japonais de bas de gamme. Si du moins l'on avait voulu redonner au service public son âme, sa vraie vocation en en faisant un véritable outil de référence et d'ambition culturelles, en ne lui disputant pas avec mesquinerie ses ressources financières...

***

« A genoux devant le client » ! La terrible formule de Léon Bloy persiflant les commerçants de son époque peut aujourd'hui s'appliquer aux nouveaux diffuseurs privés qui, jour après jour, se dessaisissent de leurs pouvoirs de programmateurs au profit des agences de publicité dont, à l'évidence, ce n'est pas le métier.

Les téléspectateurs d'aujourd'hui sont à « prendre » comme des rats dans la trappe. Comme des mouches sur le papier glu.

A prendre le soir et à décompter au matin, cadavres dérisoires, pauvres dépouilles attachées au char du dieu publicité. Ce dieu publicité dont, paradoxalement et au même moment, des études réalisées outre-Atlantique démontrent la dispendieuse inefficacité : sur cinq cent soixante messages atteignant le téléspectateur américain, neuf seulement sont perçus par celui-ci, dont trois le restent et de manière négative. Taux d'efficacité : 2 %.

Menacés par la coupure publicitaire qui cisaille leurs œuvres, répugnant à devenir hommes-sandwichs ou simples exécutants-robots, à qui seront imposés d'avance minutage et coups de théâtre destinés à amener la publicité, les auteurs et les réalisateurs vont déserter le petit écran.

Des « conseils » impératifs leurs sont adressés par les nouveaux directeurs de fiction, ainsi que des scénarios-types propres à séduire l'imagination limitée des annonceurs (nécessité d'un héros, voire d'une héroïne, mécanisme rapide de l'action, thèmes « fédérateurs »... je n'invente rien).

Ainsi une littérature audiovisuelle agréée est-elle sur le point de naître, tel un art officiel de triste mémoire... C'est ainsi qu'un grand peuple prend le risque de perdre la tête : c'est bien de cela qu'il s'agit : de la mort progressive du programme, c'est-à-dire de notre imagination. C'est l'esprit d'une nation, sa mémoire et son espérance que l'on va tuer en chassant les artistes, les raconteurs d'histoires. C'est la conscience, c'est l'harmonie de notre société tout entière, c'est l'image de notre pays dans le monde. Ce serait bien la première fois dans l'histoire de la France.

Qu'on ne nous dise pas que tout cela est inéluctable et que notre combat est retardataire. Aux Etats-Unis s'amorce le reflux de la télévision du « tout publicitaire ». La Grande-Bretagne a su mettre les annonceurs à leur vraie place, sachant même utiliser les bénéfices de la publicité pour faire Channel Four...

« Pourquoi, disait récemment Pierre Desgraupes, *une télévision privée serait-elle incapable de composer un programme avec décence, avec élégance, avec honneur ? »*

(*) Réalisateur.

Au Courrier du Monde

SEUIL

Propos sur la mort

J'ai lu l'émouvant article d'Anne Chemin dans *le Monde* du 4 novembre sur « le service des mourants » de l'unité de soins palliatifs récemment ouverte à Paris.

Comment ne pas songer au vœu de La Fontaine pour celui qui n'a plus rien à attendre : *« Je voudrais qu'à cet âge on sortît de la vie ainsi que d'un banquet. »* Mais ce n'est là qu'une vue de l'esprit, certains y verront sans doute un faux bon problème.

Il y a mille façons d'entrer dans la mort, comme nous le rappelle le célèbre monument de Bartholomé au Père-Lachaise. Non, l'homme ne meurt pas seul ! Il aborde le seuil fatal selon sa sensibilité, son éducation, il est escorté de ses croyances, religieuses ou non. La souffrance répugne, sans doute, mais celle-ci n'appartient-elle pas encore au domaine de la vie, et puis, pourquoi partir sans espoir ?

L'angoisse de Pascal ne nous surprend pas. Par contre, la sérénité d'un Socrate nous en impose ! A ses derniers instants, Léon-Paul Fargue bougonnait contre la couleur de ses draps azurés : *« Beaucoup trop de bleu... Inadmissible ! »*

ROBERT GOIN.
(Saint-Doulchard, Cher.)

ÉCRITURES

L'argent n'est pas sale

Dans l'article intitulé « Le chaos et le bémol », vous écrivez que dans l'ancienne tradition chrétienne *« l'argent est sale »*. Voilà une vision simplificatrice et caricaturale du message biblique. Qu'en est-il en fait ? Paul, dans son épître à Timothée, écrit que *« l'amour de l'argent est la source de tous les maux »* (Tim. 1, chapitre 10, verset 6). Il n'a jamais été question de refuser à l'argent sa fonction légitime qui est celle, d'abord, d'un moyen d'échange et ensuite la récompense d'un service rendu.

Ce qui reste inacceptable dans la tradition judéo-chrétienne, c'est l'*adoration* de l'argent, le culte du *veau d'or* (Exode ch. 32), car *« nul ne peut avoir deux maîtres, Dieu et l'argent »* (Matt. chap. 6, verset 24). L'argent n'est donc ni sale ni propre, mais, dans la tradition judéo-chrétienne, il ne doit pas devenir une *idole*.

Ce qui est donc condamné, c'est le *culte* de l'argent et la recherche de l'enrichissement sans contrepartie en service rendu. On peut donc espérer qu'à l'occasion de la crise boursière, l'Occident s'interrogera sur la glorification du fric à laquelle il s'est jusqu'ici abandonné de façon insensée.

P.S. — Il faudrait compléter ces remarques par l'obligation du partage. Je renvoie à ce qui est dit dans le Magnificat (Luc 1, 53).

GILBERT TOURRET.
(Lyon.)

PRÉCÉDENTS

Les aléas de la Bourse

Il n'est sans doute pas inutile, pour l'éducation des nouveaux petits porteurs, de leur rappeler quelle a été l'évolution de la Bourse dans le passé.

De 1950 à 1962, l'indice général des valeurs à revenu variable a été multiplié par 8, pendant que l'indice général des prix de détail était multiplié par 1,9 environ. La valeur réelle des actions a donc été multipliée par 4,2.

La période suivante a été beaucoup moins faste : de 1962 à 1982, l'indice des valeurs a été multiplié par 1,12, tandis que les prix étaient multipliés par 4,4. Il en résulte que la valeur réelle des actions a été multipliée par 0,25, c'est-à-dire a baissé de 75 %. En d'autres termes, les actions ont perdu les 3/4 de leur pouvoir d'achat. Cette baisse s'est produite, pour l'essentiel, entre 1962 et 1977.

Ainsi, en 1982, le pouvoir d'achat des actions était, à peu de chose près, revenu à son niveau de 1950.

Les résultats ci-dessus s'appliquent à un porteur dont le portefeuille aurait la même composition que celui qui sert au calcul de l'indice général. Tous ceux qui ont un portefeuille moins équilibré ont pu perdre ou gagner beaucoup plus ou beaucoup moins.

L'histoire ne se répète pas forcément. Il faut tout de même savoir qu'il y a déjà eu de longues périodes de hausses, mais aussi de baisses.

JOSEPH KLATZMANN,
professeur à l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

RÉPLIQUE

Privatisation et confidentialité

Dans le débat à l'Assemblée nationale sur les privatisations (*Le Monde* du 29 octobre), M. Tranchant a insinué que j'avais disposé d'informations confidentielles sur le prix final que paierait l'Etat au moment des nationalisations de 1982, que j'en avais fait profiter certaines personnes, sous entendu socialistes, et que seuls ces services frauduleux expliquaient mon entrée au conseil de Paribas.

Les péripéties qui ont abouti aux conditions d'indemnisation lors des nationalisations de 1982, de la consultation du Conseil d'Etat à l'arrêt du Conseil constitutionnel, et à travers au moins deux projets de loi, font assez apparaître que même le gouvernement ne pouvait connaître le prix final quand les cotations ont été suspendues. Encore moins un simple citoyen qui avait d'ailleurs proposé d'autres formules et qui a tenté de faire valoir que les termes employés par la haute juridiction n'exigeaient pas des compensations si généreuses.

A d'autres, qui ont connu ma carrière et mon œuvre, de juger des titres que je pouvais avoir à participer au conseil d'une entreprise financière.

PIERRE URI.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

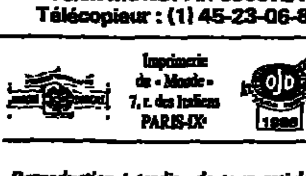
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

Etranger

Après l'attentat d'Enniskillen, en Ulster

L'Eglise catholique irlandaise condamne sévèrement l'IRA

BELFAST
de notre envoyé spécial

La modeste église de briques noircies par la suie, près de Dunville Park dans le ghetto catholique de Falls, est pleine à craquer pour la grand-messe du dimanche. En chaire, le curé commence à lire la déclaration des évêques irlandais condamnant l'IRA pour l'attentat d'Enniskillen qui a fait onze morts le dimanche précédent. Un mouvement se fait dans l'assistance. Plusieurs jeunes gens quittent ostensiblement leur place et prennent la porte...

« Ce ne sont pas des paroissiens habituels même s'ils sont du quartier », commente un fidèle qui les connaît apparemment très bien. *« Ils sont venus uniquement pour faire cette sortie. C'est leur affaire »*, conclut-il, plutôt désapprobateur. Qui sont-ils ? Seul un étranger peut poser une question aussi naïve qui n'appelle pas de réponse.

La déclaration des évêques a été lue dimanche 15 novembre dans toutes les églises d'Irlande au Nord comme au Sud. Elle est la plus ferme condamnation du mouvement clandestin jamais prononcée en chaire. Elle affirme notamment : *« Il n'y a pas de place pour l'ambiguïté. Devant la campagne actuelle de violence républicaine, le choix de tous les catholiques est clair. C'est un choix entre le bien et le mal. »* Les évêques ajoutent que *« c'est un péché d'appartenir à une organisation qui prône la violence ou de la soutenir »*. L'IRA n'est pas expressément nommée mais l'adjectif « républicaine » ne permet aucun doute.

Un calme étonnant

De l'autre côté de la rivière Lagan, en quartier protestant, le pasteur Ian Paisley prêche, lui aussi, devant un auditoire nettement plus clairsemé. Il est vrai que son église, située sur Ravenhill Road, est beaucoup plus spacieuse. M. Paisley, député au Parlement de Londres, et l'un des principaux dirigeants protestants, tonne contre la hiérarchie catholique. Il n'accepte pas les condoléances présentées aux victimes du massacre d'Enniskillen par le cardinal O'Fiaich. Celles-ci constituent selon lui un *« sacrilège »* venant de la part d'*« idolâtres »*. Il martèle son propos : *« C'est l'IRA catholique et romaine qui nous attaque. »*

Le week-end a pourtant été étonnamment calme en Irlande du Nord.

Les onze morts du dimanche 8 novembre à Enniskillen ont peut-être contribué paradoxalement à éviter toute violence à l'occasion du deuxième anniversaire de l'accord anglo-irlandais, honni par les protestants. L'attentat a éclipsé, en effet, presque totalement cette échéance que redoutaient les forces de sécurité de la province.

Il y a exactement deux ans, le 15 novembre 1985, Londres et Dublin fixaient par écrit quelques principes destinés à rendre possible une collaboration concrète de leurs polices respectivement face au terrorisme et à laisser la porte ouverte dans un lointain avenir à une Irlance réunifiée et pacifiée. Londres acceptait de donner un droit de regard à la République d'Irlande dans les affaires intérieures de l'Ulster pourtant partie intégrante du Royaume-Uni. Les protestants, pasteur Paisley en tête, criaient à la trahison.

Quelque deux cent cinquante mille protestants avaient participé, le 23 novembre 1985, aux manifestations contre l'accord anglo-irlandais. Ils étaient aussi nombreux un an plus tard et les affrontements qui accompagnèrent ce rassemblement firent deux morts et une trentaine de blessés à Belfast.

Rien de tel ne s'est produit cette fois-ci. Environ cinq mille personnes seulement se sont déplacées samedi à Hillsborough, près de Belfast, lieu de la signature de l'accord, pour exprimer tout le mal qu'elles pensaient de celui-ci. D'autres manifestations samedi à Londonderry et à Dungannon ont été encore moins suivies. Il n'y a eu aucun heurt.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

Noureev à Moscou

Rudolf Noureev est arrivé, le samedi 14 novembre à Moscou, après vingt-six ans d'absence de son pays natal. Il a affirmé qu'il aimerait revenir en URSS avec le ballet de l'Opéra de Paris, et qu'il ne regrettait pas sa défection en Occident en 1961.

L'ancien danseur étoile du Kirov de Leningrad, a coupé court, après quelques minutes, à une conférence de presse improvisée dans l'aérogare de Moscou-Cheremetievo. Tendu par l'émotion et sur le qui-vive face à une foule compacte de correspondants occidentaux, il a éclipsé les questions « politiques » et rappelé le but de son voyage : rendre visite à sa mère âgée et malade. Il devait se rendre dès samedi soir auprès d'elle, à Oufa, à quelque 1 200 kilomètres à l'est de Moscou, avant de regagner Paris lundi. — *(AFP.)*

● **Visite surprise du premier ministre tchécoslovaque.** — Le premier ministre tchécoslovaque, M. Strougal, est arrivé, le 15 novembre, à Moscou. La visite de M. Strougal intervient après le départ inattendu de Moscou du chef de l'Etat et du Parti tchécoslovaque, M. Gustav Husak, avant la fin des célébrations du 70e anniversaire de la révolution bolchévique. M. Husak était le seul dirigeant des pays de l'Est à ne pas avoir assisté, le 7 novembre, à la parade sur la place Rouge. — *(AFP.)*

● **Décès du chef du PC lituanien.** — Le chef du Parti communiste de Lituanie, M. Piatras Grichkiavitchous, est mort samedi 14 novembre à l'âge de soixante-trois ans, a annoncé dimanche l'agence Tass. M. Grichkiavitchous, député du Soviet suprême de Lituanie, avait été nommé premier secrétaire du parti en janvier 1974. — *(AFP.)*

ITALIE : après le retrait des libéraux de la coalition

M. Giovanni Goria devrait être chargé de former un nouveau gouvernement

ROME
de notre correspondant

Le chef de l'Etat italien, M. Francesco Cossiga, a entamé, dimanche 15 novembre, les premières consultations politiques, après avoir accepté la veille avec *« la réserve »* d'usage la démission de M. Giovanni Goria, (démocrate-chrétien) et de son gouvernement de coalition formé de démocrates-chrétiens, de socialistes, de républicains, de sociaux-démocrates et de libéraux. Dès mardi, il devrait désigner le nouveau « formateur ». En raison de la situation, M. Cossiga a annulé la visite officielle qu'il devait effectuer en Grande-Bretagne à partir du 17 novembre. L'hypothèse actuellement la plus probable est celle d'un nouveau mandat confié à M. Giovanni Goria, qui tenterait ainsi de constituer un second cabinet, un « Goria bis », qui, selon la plupart des observateurs, pourrait ressembler à s'y méprendre au précédent.

Si des coups de théâtre de dernière minute, comme à l'accoutumée, ne sont pas à exclure, les forces politiques de la défunte majorité veulent néanmoins à tout prix éviter une paralysie de l'activité parlementaire en un moment où les chambres doivent approuver la loi de finances et adopter sous cent vingt jours une nouvelle législation sur la responsabilité civile des juges afin de se garantir contre les conséquences les plus absurdes du vide juridique créé par la victoire des « oui » au référendum des 8 et 9 novembre.

« Faire vite ». Le quotidien du Parti socialiste, *l'Avanti*, souhaite avec un titre en première page *« une crise éclair »*. Les démocrates-chrétiens, par la voix de leur secrétaire général, M. Ciriaco De Mita, affirment que *« le simple fait de penser à une crise longue serait un acte insensé »*. Les républicains soulignent, pour leur part, que *« la crise doit être résolue dans les plus brefs délais »*. Une apparente unanimité.

Pour la quarante-sixième fois depuis la naissance de la République, en juin 1946, l'Italie est dirigée par un cabinet chargé d'expédier les affaires courantes. La crise a éclaté brusquement, à peine cent neuf jours après la difficile formation du gouvernement de M. Giovanni Goria, constitué après les élections législatives anticipées de juin 1987 sur un laborieux et fragile compromis entre les démocrates-chrétiens et les socialistes, les deux principales forces de la coalition.

Difficultés pour se démarquer

Cette crise paraît en outre d'autant plus absurde qu'elle a été provoquée par le retrait du petit Parti libéral (2,1 % des voix), dont le secrétaire général, M. Renato Altissimo, refusait d'entériner des modifications au projet de budget 1988, et en particulier l'annulation des dégrèvements fiscaux pour les entreprises et des allégements d'impôts pour les personnes physiques promis avant la débâcle financière internationale de ces dernières semaines (*le Monde* du 13 novembre).

L'intransigeance de M. Altissimo s'explique en grande partie par sa volonté de redonner une identité à une petite force centriste, traditionnellement porte-parole des classes moyennes, qui a toujours plus de difficultés à se démarquer, d'une part, des socialistes (avec lesquels ils ont mené la bataille contre la « justice injuste »), et, de l'autre, des Républicains de M. Giorgio La Malfa, qui, en refusant lors des derniers référendums la facile démagogie contre les juges et le nucléaire, ont renforcé leur crédibilité vis-à-vis d'un électorat « laïc » de l'Italie industrielle.

Du strict point de vue de l'arithmétique parlementaire, M. Goria aurait pu continuer à aller de l'avant malgré le retrait du PLI, en remplaçant l'unique ministre de ce parti, M. Valerio Zanone, titulaire du portefeuille de la défense. Sa décision de jeter l'éponge s'explique en partie par cette *« règle du jeu non écrite »* aujourd'hui dénoncée par de nombreux éditorialistes, qui oblige un chef de gouvernement à prendre acte de ces majorités, qui se font et se défont dans les coulisses et les directions des partis, et non devant le Parlement comme le prévoit la Constitution.

Mais cette réalité n'est pas le seul facteur expliquant la chute de M. Goria. Celui-ci a représenté, depuis la création de son cabinet le 28 juillet dernier, le plus petit commun dénominateur entre des partis rivaux — en premier lieu la DC et le PSI (Parti socialiste italien), condamné à s'allier faute d'une autre majorité parlementaire politiquement possible. Son gouvernement était le résultat d'un timide accord de programme entre les cinq partis qui le soutenaient. — *(Intérim.)*

TURQUIE

Les communistes sont accusés d'activités terroristes

ANKARA
de notre correspondant

Les dirigeants communistes turcs en exil, attendus à Ankara le lundi 16 novembre, *« seront, conformément aux lois en vigueur, placés en garde à vue et déférés pour instruction devant la Cour de sûreté de l'Etat »*.

Le violent communiqué publié le 14 novembre par le service de presse du premier ministre, M. Turgut Ozal, accuse les deux organisations illégales — le Parti communiste et le Parti des travailleurs — d'avoir participé à des actions terroristes, ce qu'elles ont toujours démenti. Il qualifie le retour des dirigeants de *« manœuvre »* fomentée par les *« milieux désireux d'éloigner la Turquie de l'Europe »*, pour discréditer par avance le caractère démocratique des élections législatives du 29 novembre, les premières depuis le coup d'Etat de 1980.

Le coup de force des responsables communistes en période électorale a conduit M. Ozal à durcir le ton. Le premier ministre, qui a demandé l'adhésion de la Turquie à la CEE, est conscient de la nécessité de mettre la législation turque en harmonie avec celles en vigueur dans la Communauté. C'est ainsi qu'il n'a pas exclu la possibilité, après les élections, d'une réforme des articles du code pénal interdisant la création d'un parti communiste.

Toutefois, un de ses conseillers a souligné que *« l'apprentissage de la tolérance »* est encore à faire en Turquie, où l'on n'a pas oublié le traumatisme des années 70, pour que puissent coexister, sans retour à la violence, des forces aussi exclusives que les communistes et les fondamentalistes. Le progrès de la démocratie exigerait, en effet, que soient levés en même temps les interdits qui frappent les deux courants.

MICHEL FARRÈRE.

YOUGOSLAVIE : hausse des prix, gel des salaires

Le gouvernement a fait adopter son plan de lutte contre l'inflation

BELGRADE
de notre correspondant

Après trois jours d'âpres polémiques et de séances ininterrompues, l'Assemblée nationale fédérale a adopté, dans la nuit du 14 au 15 novembre, un plan *« anti-inflationniste »* et de *« stabilisation économique »*. Dernière chance de M. Mikulic, dont on envisageait déjà la retraite, et de la Yougoslavie de sortir de la crise dans laquelle elle se débat depuis sept ans.

Ce plan est entré en vigueur immédiatement. Il aura pour conséquence de nouvelles et profondes perturbations dans un système déjà désorganisé et dans lequel les Yougoslaves eux-mêmes ne s'y retrouvent plus. Des cent vingt-six articles, modifiés à maintes reprises dans les commissions parlementaires, prévoient, entre autres, un gel total des prix et un gel partiel des salaires. Le gel des prix a été précédé d'un décret portant sur une forte hausse, dès dimanche 15 novembre, des prix de nombreux produits, y compris ceux de première nécessité (pain, sucre, huile, lait, etc.), de 30 % à 69 %, et dans des pourcentages proches des prix de l'électricité, de l'essence, des services postaux et des transports.

Selon le gouvernement, seules ces mesures peuvent juguler une inflation galopante, dont le taux approche 170 % et qui risque d'atteindre, au début de l'année prochaine, 220 %. Quant aux salaires, le plan prévoit leur libéralisation relative dans certains secteurs, mais aussi leur blocage, voire leur réduction dans certains cas. On peut s'attendre désormais à de larges interventions de l'Etat dans l'économie, ce qui est en contradiction avec les principes de l'autogestion et les demandes réitérées d'adapter l'économie au principe de l'offre et de la demande pour permettre à la Yougoslavie de s'insérer davantage dans la division internationale du travail.

Le plan du gouvernement Mikulic avait obtenu, au préalable, le soutien des directions collégiales de l'Etat et du parti, mais il s'est heurté à de nombreuses objections des républiques et régions autonomes, et notamment à une opposition catégorique de la Slovénie et de la Croatie. Il fut cependant adopté au Parlement grâce à une procédure tout à fait inhabituelle, c'est-à-dire par le vote individuel des délégués, qui se sont prononcés en majorité en sa faveur, renonçant ainsi à la règle du fameux consensus en vigueur depuis des années. Pourquoi, dans ce cas, cette règle sacro-sainte n'a-t-elle pas été respectée ?

Les exigences du FMI

La raison n'est pas très claire, mais il semble que, devant la gravité de la situation, le gouvernement a voulu précipiter les choses et mettre un terme aux innombrables marchandages entre les unités fédérales pour satisfaire le plus tôt possible l'une des principales exigences du FMI. Celui-ci l'aurait informé qu'en décembre prochain il pourrait examiner la reprogrammation de la dette extérieure yougoslave de quelque 18 milliards de dollars, à condition d'obtenir un projet précis et complet de redressement économique et financier. On dit même qu'un représentant de l'institution internationale attendait ce document dans un hôtel de Belgrade, laissant entendre que, s'il ne lui parvenait pas dans les plus brefs délais, l'examen du dossier yougoslave serait reporté de plusieurs mois.

La mise en œuvre du plan ne sera pas simple. Car, si le gouvernement fédéral est habilité à décréter certaines mesures, il n'a pas le droit d'en contrôler l'application, qui est de la seule compétence des autorités des différentes Républiques. Celles-ci, le plus souvent, ne les appliquent que si elles sont conformes à leurs propres intérêts. Ce dualisme est d'ailleurs à l'origine de la faillite de plusieurs réformes précédentes.

La publication du projet n'en a pas moins provoqué un véritable choc dans la population, qui sait déjà qu'il sera complété par d'autres « réformes » (hausse des loyers, des services communaux, des impôts, etc.) qui porteront, à n'en pas douter, une grave atteinte au niveau de vie des citoyens.

PAUL YANKOVITCH.

POLOGNE

La réunion constitutive d'un nouveau parti a été interrompue par la police

Varsovie *(AFP)*. — Plusieurs opposants polonais ont annoncé dimanche 15 novembre, à Varsovie, la création d'un nouveau parti politique, le Parti socialiste polonais (PPS), à l'issue d'une réunion à laquelle ont pris part quarante-deux délégués, et qui a été interrompue par plusieurs dizaines de policiers en civil.

Dans un communiqué signé du Groupe constitutif PPS, la direction du nouveau parti se propose de lutter pour le pluralisme syndical, politique et associatif, pour la « renaissance » du syndicat dissous Solidarité, ainsi que pour l'instauration en Pologne d'une véritable démocratie fondée sur *« l'autogestion, les idéaux de liberté et le respect des droits de l'homme et du citoyen »*.

Toujours selon le communiqué, la réunion constitutive du PPS a été interrompue, après deux heures de débats, par une intervention de plusieurs dizaines de policiers en civil, qui ont procédé à des contrôles d'identité. Trois personnes au moins ont été interpellées et emmenées dans un commissariat de Varsovie.

Projets de hausse de prix

Le nouveau parti politique a peu de chance, soulignent les observateurs, d'être légalisé par le régime du général Jaruzelski. Aucun parti d'opposition n'est autorisé en Pologne. Outre le Parti ouvrier unifié polonais (POUP), les seules formations politiques autorisées en Pologne sont le Parti démocrate et le Parti paysan, qui sont, en fait, des émanations du POUP.

D'autre part, avant même l'annonce, samedi, d'une augmentation moyenne de 40 %, début 1988, des tarifs de tous les produits de consommation — et de 110 % pour les denrées alimentaires, — les habitants de Varsovie ont littéralement investi les divers points de vente de la capitale polonaise. Face à cette situation, certains vendeurs ont été contraints de rationner les achats de plusieurs produits de base, notamment le sucre.

Ces augmentations, rappelle-t-on, ne devraient intervenir — du moins dans les proportions annoncées — que si la population se prononce, lors du référendum du 29 novembre prochain, pour une application « radicale » des projets de réformes économiques et politiques élaborés par les autorités. Mais personne à Varsovie ne paraît se faire beaucoup d'illusions : quoi qu'il arrive, le pays n'échappera pas à des augmentations généralisées.



Proche-Orient

Après les Emirats arabes unis, l'Irak et le Maroc

Le Koweït, le Yémen du Nord et Bahrein renouent avec Le Caire

Le Koweït, Bahrein et le Yémen du Nord ont rétabli, dimanche 15 novembre, leurs relations diplomatiques avec l'Egypte. Après les Emirats arabes unis, l'Irak et le Maroc, cinq pays arabes ont donc renoué avec Le Caire depuis la fin du sommet d'Amman. Ces rétablissements des relations diplomatiques en série ont été critiqués par les médias syriens qui ont mis en garde *« contre les dangers de ces coups portés à la cause arabe »*. L'Iran a, de son côté, dénoncé la reprise des relations diplomatiques avec l'Egypte, qui *« a des liens étroits avec l'usurpateur sioniste dans les domaines militaire, politique et économique »*.

L'Iran aura finalement été le meilleur allié de l'Egypte. C'est en effet grâce à l'escalade de la menace iranienne contre les Etats arabes du Golfe que ces derniers ont finalement décidé de renouer leurs relations diplomatiques avec l'Egypte. Le Caire, qui soutenait militairement l'Irak depuis 1981 (1,5 milliard de dollars d'armes et de munitions), paraissait en effet la seule puissance capable de fournir un soutien efficace et durable aux pays du Golfe. Ces derniers craignent en effet un désengagement des flottes occidentales présentes dans le Golfe, et citent comme précédent le retrait des forces américaines et françaises du Liban en 1984.

Ce soutien constant de l'Egypte à l'Irak, malgré la rupture des relations diplomatiques en 1977 à la suite du voyage du président Sadate à Jérusalem, a donc été déterminant, et les résolutions du sommet d'Amman n'ont été qu'un prétexte à la reprise. Les Etats du Golfe cherchaient en effet à rétablir les relations avec Le Caire dès l'année dernière. Mais la crainte de représailles iraniennes et de la colère syrienne ne leur permettait pas de surmonter leur indécision. Les attaques iraniennes contre le Koweït et le semblant de brouille entre Damas et Téhéran ont encouragé ceux qui cherchaient à revenir entre les bras du « grand frère » égyptien.

Ces réconciliations en série ne constituent pas une surprise puisqu'elles ont été préparées longtemps à l'avance. Cela fait plusieurs mois, par exemple, que le Koweït examine avec Le Caire les *« moyens de promouvoir la coopération en matière de défense »*. Une délégation militaire égyptienne s'est d'ailleurs rendue au Koweït dès dimanche 15 novembre, au lendemain de la reprise des relations. Elle a été immédiatement reçue par le ministre koweïtien de la défense, cheikh Salem al Sabbah. Au stade actuel, cette coopération pourrait surtout porter sur l'envoi d'experts égyptiens en matière d'aviation, de défense antiaérienne et de marine. Rappelons que des responsables égyptiens ont implicitement confirmé que des experts militaires du Caire se trouvaient depuis plusieurs mois dans les pays du Golfe.

Sur le plan logistique, cette coopération pourrait concerner l'apport de nouveaux capitaux à l'industrie d'armement égyptienne grâce aux pétrodollars des Etats du Golfe. On parle déjà dans la capitale égyptienne de plusieurs milliards de dollars, qui permettraient notamment la réalisation des projets égyptiens pour le montage sur place des Mirage-2000 et du char d'assaut américain Abrams. L'envoi de « volontaires » égyptiens, à l'instar de la dizaine de milliers se battant déjà aux côtés des troupes irakiennes, n'est pas encore à l'ordre du jour. Il sera toujours temps pour le Koweït de former une sorte de « légion étrangère » en puisant parmi les centaines de milliers de travailleurs égyptiens qui s'y trouvent déjà.

En attendant Ryad...

Toutefois, l'existence de liens entre Téhéran et les maximalistes musulmans égyptiens contraint le gouvernement égyptien à la discrétion comme à la prudence. Les médias du Caire se sont contentés de donner sans tambours ni trompettes les communiqués annonçant la reprise des relations. Cette réserve se retrouve dans la réaction du président Moubarak, qui a estimé que *« la raison et la logique avaient finalement prévalu dans le monde arabe, même si certains pays* [Syrie] *continuent de soutenir un pays non arabe* [Iran] *contre un pays arabe* [Irak] ».

Les autorités égyptiennes, qui sont en train de juger une trentaine d'islamistes accusés d'attentats contre deux anciens ministres de l'intérieur et un journaliste *(voir par ailleurs)*, veulent en effet éviter une reprise de la violence maximaliste musulmane dans la vallée du Nil. Le groupe Al Djihad (guerre sainte), responsable de l'assassinat du président Sadate en 1981, avait été accusé d'avoir des liens étroits avec Téhéran.

Mais la prudence égyptienne est aussi dictée par le fait qu'une pièce maîtresse manque encore à son jeu : l'Arabie saoudite. Ryad, malgré les assurances qu'il avait données depuis des mois au Caire, n'a toujours pas renoué. La réserve du Caire est enfin due au fait que cette série de rétablissements des relations diplomatiques ne lave pas l'affront d'avoir été exclu en 1979 de la Ligue arabe, à la suite de la signature des accords de Camp David avec Israël.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

ÉGYPTE

La peine capitale est requise contre quinze islamistes

LE CAIRE
de notre correspondant

Le procureur général égyptien, M. Mohamed El Gundi, a requis, le dimanche 15 novembre, la peine capitale contre quinze extrémistes musulmans accusés d'avoir perpétré des attentats contre deux anciens ministres de l'intérieur et un journaliste.

Ces accusés font partie d'un groupe de trente-trois extrémistes musulmans déférés, dimanche, devant la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat pour attentat contre les anciens ministres de l'intérieur : M. Hassan Abou Bacha (5 mai), M. Nabaoui Ismaïl (13 août) et de M. Makram Mohamed Ahmed (3 juin), rédacteur en chef de l'hebdomadaire officieux *Al Moussawar*, considéré comme un proche du président Moubarak.

Selon l'acte d'accusation publié dimanche, les inculpés, qui ont créé une organisation clandestine paramilitaire intitulée Al Nagoun Min Al Nar (les Rescapés de l'enfer), ont jeté l'anathème sur la société et projeté le meurtre de plusieurs personnalités publiques et responsables de l'Etat.

Le parquet accuse enfin ces islamistes d'être les responsables du meurtre d'un policier tué le 15 août lors de la prise d'assaut d'un de leurs repères dans un village au nord du Caire. Quatre membres des services d'ordre avaient été blessés lors de cette même opération. Deux des principaux accusés sont encore en fuite. – *(Intérim.)*

Des combattants palestiniens à bord d'un navire intercepté par la marine israélienne

Tel-Aviv *(AFP.)* – Un bateau de 250 tonnes, battant pavillon hondurien, a été intercepté samedi dernier par une unité de la marine israélienne, et ses membres ont été arrêtés et conduits au port de Haïfa, a annoncé, lundi 16 novembre, un porte-parole militaire israélien.

Selon le porte-parole, il avait à son bord des combattants palestiniens du Fatah, la principale composante de l'OLP, et était en route vers le Nord-Yémen.

Le conflit du Golfe

Raids aériens et attaque de trois pétroliers

Raids aériens contre bombardements d'artillerie : Iraniens et Irakiens ont poursuivi, le dimanche 15 novembre, leurs attaques contre des objectifs économiques, alors que Téhéran continuait ses opérations de mobilisation. Dimanche soir encore, Bagdad a annoncé avoir touché deux pétroliers au large des côtes iraniennes, après avoir revendiqué une dizaine d'attaques de navires affrétés par l'Iran au cours de la semaine dernière.

Dans le même temps, l'aviation irakienne a multiplié, ces derniers jours, ses raids contre des installations pétrolières dans le sud-ouest de l'Iran, entraînant de nouvelles menaces de représailles de la part des Iraniens, qui ont appelé la population civile à évacuer les abords des zones militaires et économiques en Irak. Dès samedi, Téhéran annonçait que son artillerie pilonnait des objectifs économiques et industriels irakiens s'échelonnant le long du front. Des sources maritimes ont en outre fait état de l'attaque, lundi, d'un superpétrolier chargé de brut saoudien par des vedettes iraniennes. Il s'agit du *Esso Freeport*, appartenant à la société américaine Exxon et battant pavillon des Bahamas.

Deux autres pétroliers ont été attaqués lundi par des vedettes iraniennes. Il s'agit d'un navire grec, le *« Felicon L »* et d'un navire battant pavillon libérien, le *« Lucy »*. Ces deux pétroliers ont été touchés alors qu'ils se trouvaient à proximité immédiate du détroit d'Ormuz.

Parallèlement, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a estimé qu'une *« opération militaire vigoureuse et générale »* serait la meilleure riposte de la République islamique aux *« complots »* dirigés contre elle. Parmi les *« complots visant à empêcher la victoire de l'Iran »*, M. Moussavi a cité *« la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU* [demandant l'arrêt des hostilités] *et les pressions visant à forcer Téhéran à accepter cette résolution, la présence militaire des Etats-Unis et des forces de l'OTAN dans le Golfe, le massacre des pèlerins iraniens à La Mecque, le 31 juillet dernier, la réunion du sommet arabe d'Amman pour soutenir Washington et Bagdad et entraver la progression victorieuse de la révolution islamique, ainsi que les préparatifs pour une paix générale des Arabes avec Israël. »*

Cette énumération des différents *« complots »* ourdis contre Téhéran intervient au lendemain d'un appel à la mobilisation lancé par les autorités iraniennes.

Par ailleurs, un nouveau convoi – le dix-huitième depuis juillet dernier –, de pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis et escortés par la marine de guerre américaine a entrepris, dimanche, la traversée du Golfe à partir de Koweït. – *(AFP, Reuter.)*

● **Retour du *Clemenceau* dans le Golfe.** – Le porte-avions français *Clemenceau* a quitté, le jeudi 12 novembre, le port de Djibouti en direction du Golfe. Pour sa deuxième escale, le *Clemenceau* avait mouillé, le 25 octobre dernier, à Djibouti. Ce sera sa troisième patrouille en mer d'Arabie depuis son départ de Toulon en juillet. – *(AFP.)*

LIBAN : les attentats de Beyrouth-Ouest

Un défi à la présence syrienne ?

L'armée syrienne a renforcé dimanche 15 novembre la sécurité à Beyrouth-Ouest et s'est jointe à la police libanaise pour traquer les commanditaires des deux attentats meurtriers commis les jours précédents, à Beyrouth, avec des bombes transportées dans les deux cas par des femmes.

Le brigadier Ali Hammoud, chef du détachement syrien au Liban, a déclaré que des mesures étaient prises pour tenter d'empêcher le renouvellement des explosions comme celles qui se sont produites à l'aéroport international de Beyrouth et à l'hôpital de l'université américaine. Un membre des services de sécurité a confié que ces deux attentats en quatre jours avaient plus terni l'image de la force syrienne de maintien de la paix qu'aucun des dix-huit attentats commis depuis le début de l'année au Liban.

A l'hôpital, l'explosion, samedi, de 800 grammes d'explosifs dissimulés dans une boîte de chocolats a fait sept morts, dont la jeune femme blonde qui transportait la charge, et trente et un blessés. De même, la jeune femme – également blonde – qui avait transporté mercredi une valise piégée au terminal de l'aéroport a trouvé la mort avec quatre autres personnes lors de l'explosion, qui a aussi fait soixante-treize blessés.

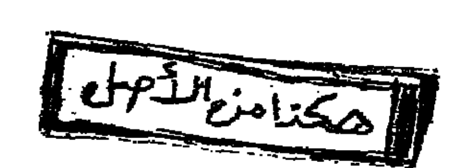
« Une enquête est en cours pour identifier ceux qui envoient les femmes poser les bombes », a déclaré Ali Hammoud, sans dire s'il considérait ces attentats comme un défi délibéré à la présence syrienne au Liban.

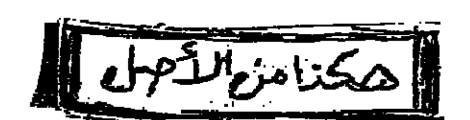
Dimanche, à la grille de l'hôpital de l'université américaine, des soldats syriens contrôlaient les papiers d'identité et fouillaient les visiteurs avant de les laisser entrer. L'introduction de nourriture, de cadeaux ou de paquets étaient interdite. Les enquêteurs tentent d'établir si les deux femmes étaient des kamikazes, si elles avaient agi sous l'emprise de la drogue ou si elles ignoraient qu'elles transportaient des explosifs.

Les dirigeants musulmans ont, pour leur part, accusé les miliciens chrétiens des Forces libanaises d'avoir organisé ces attaques pour créer le chaos et saper le rôle de l'armée syrienne à Beyrouth-Ouest.

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a fait savoir samedi qu'il refusait d'aider le Fath-Conseil révolutionnaire (groupe Abou Nidal) à transférer dans un lieu sûr les huit Belges et Français qu'il détient depuis la semaine dernière.

Le groupe palestinien avait fait parvenir un communiqué à une agence de presse internationale à Beyrouth dans lequel il affirmait que *« notre mouvement faisant tout son possible pour assurer la sécurité des prisonniers, nous souhaiterions savoir si le CICR peut nous aider à les conduire en un lieu sûr »*. – *(Reuter.)*





Diplomatie

Le financement des « casques bleus » de l'ONU

Les pays scandinaves s'inquiètent du gonflement de leurs créances

COPENHAGUE
de notre correspondante

Lors de leur dernière réunion de routine, qu'ils ont tenue cette semaine à Copenhague, les ministres de la défense du Danemark, de Suède, de Norvège et de Finlande ont, une fois de plus, étudié les problèmes touchant à la présence de leurs « casques bleus » au Proche-Orient, et plus spécialement la question des fonds qu'ils ont avancés jusqu'ici à ces unités de l'ONU, laquelle ne les a toujours pas remboursés depuis plusieurs années.

Cette dette de l'organisation internationale dépasse aujourd'hui 1 milliard de couronnes danoises – 930 millions de francs, – près de la moitié de cette somme (490 millions de couronnes) revenant au Danemark. La Suède, exaspérée par cette situation, a décidé, au printemps passé, de retirer ses unités de Chypre, et elles ont commencé à plier bagage dans la zone de l'île où elles sont stationnées.

Le gouvernement danois n'a pas l'intention de suivre cet exemple et a saisi cette occasion pour le réaffirmer. Fait assez exceptionnel, il est entièrement d'accord à ce sujet avec une opposition de gauche qui a pourtant l'habitude de s'élever régulièrement contre ses initiatives dès qu'il s'agit de dossiers militaires. Il est vrai qu'on parle ici d'opérations de pacification, auxquelles les sociaux-démocrates danois tiennent beaucoup.

Leur porte-parole pour la politique étrangère, M. Lasse Butz a déclaré qu'il lui paraissait essentiel d'essayer de convaincre tous les membres de l'ONU de payer leur dû.

C. O.

L'inauguration de l'année des échanges culturels France-Danemark

La reine Margrethe II en visite à Paris

La reine Margrethe II de Danemark a entamé, lundi 16 novembre, une visite de trois jours à Paris pour inaugurer l'année des échanges culturels France-Danemark.

La souveraine danoise, accompagnée du prince consort, Henrik, d'origine française, doit assister à l'ouverture de trois expositions dans la capitale. La première, à la Maison du Danemark, est consacrée à ses propres créations de costumes pour l'émission dramatique de la télévision danoise tirée du conte de H. C. Andersen, *la Bergère et le Ramoneur*. Les deux autres, au Musée des arts décoratifs, concernent, l'une, l'œuvre du célèbre architecte danois Arne Jacobsen, l'autre, *la Table d'un roi*, qui est une reconstitution de la table dressée (avec l'orfèvrerie française) à l'occasion de l'anniversaire du roi Christian VII, le 29 janvier 1770.

La reine devait assister, lundi soir, à une représentation de *la Sylphide*, par le Ballet royal de Copenhague, au Théâtre des Champs-Elysées.

Le mardi 17 novembre, une soirée-gala au château de Versailles, organisée par le Danois Birger Christensen, l'un des fourreurs les plus prestigieux du monde, et réservée aux arts et créations du Danemark, se déroulera en présence du chef de l'Etat danois et du ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen.

Enfin, la reine Margrethe visitera durant son séjour l'Arche du Danois Von Spreckelsen, à la Défense, et les tapisseries de Bayeux. – (*AFP*.)

A Bruxelles

M. Kadar s'est entretenu avec MM. Delors et De Clercq

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

MM. Delors et De Clercq, le président de la Commission européenne et le commissaire chargé des relations extérieures, ont rencontré, dimanche soir 15 novembre à Bruxelles, M. Kadar, le chef du PC hongrois, qui était accompagné de MM. Varkoni, le ministre des affaires étrangères, et Barka, responsable de l'économie internationale au secrétariat du comité central. Cet entretien « officieux » a duré une heure trente. C'était la première fois qu'un président de la Commission rencontrait ès qualités le plus haut dirigeant d'un pays de l'Est.

Les deux parties ont abordé les problèmes que pose encore la conclusion d'un accord de coopération entre la Hongrie et la Communauté. M. Kadar, après avoir exposé les difficultés économiques de son pays, a fait valoir qu'une élimination complète à terme des restrictions quantitatives à l'importation encore appliquées par les Douze ne serait pas de nature à mettre en danger l'économie de la Communauté.

Les Hongrois considèrent que, en raison de leur réforme économique, sensiblement plus avancée que dans n'importe quel autre pays de l'Europe de l'Est, ils doivent désormais être traités de la même manière que les pays à économie de marché.

Les ministres des affaires étrangères des Douze devraient délibérer de ce dossier lors de leur prochaine réunion, le lundi 23 novembre, à Bruxelles. Ph. L.

Amériques

HONDURAS

Le gouvernement réduit la présence des « contras » sur son territoire

Le cardinal nicaraguayen, Mgr Obando y Bravo, a rencontré samedi 14 novembre à Miami les leaders antisandinistes, après les propositions de cessez-le-feu faites vendredi par le président Daniel Ortega (*le Monde* daté 15-16 novembre). La Contra a, pour sa part, commencé à quitter le territoire hondurien dans le cadre du plan de paix.

SAN-JOSÉ
de notre correspondant
en Amérique centrale

La maison entourée de murs imposants qui servait de quartier général aux rebelles antisandinistes à Tegucigalpa, la capitale du Honduras, est à louer depuis plusieurs jours. Les « contras » sont partis – presque clandestinement – à la demande du gouvernement hondurien qui, après avoir longtemps renâclé, a décidé de donner des gages de bonne volonté, dans le cadre du plan de paix signé le 7 août à Guatemala.

« *Notre siège sera désormais à Washington*, affirme un porte-parole de la Contra, *nous voulons aider le Honduras à respecter ses engagements et enlever aux sandinistes tout prétexte pour ne pas respecter les leurs.* »

La présence de la Contra au Honduras, qui utilise ce pays comme sanctuaire depuis plus de six ans dans sa lutte contre le régime sandiniste, était jusqu'à présent un des principaux obstacles à l'application du plan de paix pour l'Amérique centrale. Managua estime, en effet, que le Honduras doit fermer les camps des rebelles et interdire l'utilisation de son territoire pour toute activité hostile contre son voisin.

Le Honduras, son ministre des affaires extérieures, M. Lopez Contreras, l'a rappelé, jeudi 12 novembre, devant l'Organisation des Etats américains (OEA) à Washington, exige du Nicaragua plusieurs mesures pour permettre la réintégration des « contras » dans leur pays d'origine. Notamment l'ouverture d'un dialogue direct entre le gouvernement sandiniste et les rebelles, une amnistie sans conditions, et le retrait des troupes nicaraguayennes à la frontière.

Les paysans évacués près de la frontière

De la part du Honduras qui niait jusqu'ici contre toute évidence la présence massive des rebelles sur son territoire, c'est un pas important, même si les « contras » disposent encore sur place de nombreuses installations. Ainsi la Radio 15 septembre a-t-elle toujours ses studios à Tegucigalpa (l'autre station de la Contra, Radio-Libération, émet, elle, depuis la région de Miami en Floride). Surtout, ils ont accès à quelques bases militaires en collaboration étroite avec l'armée américaine, massivement présente au Honduras. La base d'El Aguacate, située dans une région éloignée, reste un des principaux points de départ des vols de ravitaillement destinés aux quelque six mille rebelles qui combattent à l'intérieur du Nicaragua. C'est là que se trouvent également la trentaine de militaires sandinistes faits prisonniers par la Contra.

La présence des « contras » au Honduras, imposée par les Etats-Unis, pose depuis longtemps de sérieux problèmes à ce pays, le plus pauvre d'Amérique latine. Les paysans honduriens ont dû évacuer des régions entières près de la frontière où les rebelles antisandinistes font la loi.

La générosité de Washington n'a pas permis de compenser les inconvénients posés par la présence d'une véritable armée étrangère déstabilisatrice dans un pays qui, contrairement à ses voisins, a échappé pour l'instant à la guerre civile.

Une partie de la classe politique hondurienne au pouvoir et certains officiers estiment aujourd'hui que le plan de paix est une occasion unique pour se débarrasser des « contras ». « *Le plan de Guatemala*, nous a déclaré M. Leo Valladares, un des conseillers du ministre hondurien des affaires extérieures, *va nous permettre de faire partir les « contras » sans avoir a payer le prix d'un affrontement avec les Etats-Unis. C'est pourquoi nous allons laisser la Commission internationale de vérification découvrir les camps existant sur notre territoire s'il en reste encore dans les prochaines semaines* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

ARGENTINE

Les séquelles d'une dictature...

(Suite de la première page.)

C'est le président lui-même qui la dirige vers son ministre de l'intérieur, M. Antonio Troccoli, qui lui recommandera – sans le savoir, affirme-t-il – trois anciens membres des services de sécurité de la dictature travaillant au ministère de la défense depuis la restauration démocratique, fin 1983, mais n'ayant pas abandonné pour autant les « habitudes » prises dix ans plus tôt.

En effet, en 1973, Jose Lopez-Rega, éminence grise et gourou du vieux Peron, tout juste rentré de dix-huit ans d'exil, crée la Triple A, un escadron de la mort chargé de réprimer les jeunes révoltés du Parti péroniste, ceux que l'on ne désignera plus désormais que sous le nom générique de « *subversifs* ».

La Triple A est, en fait, un groupe terroriste d'extrême droite chargé des assassinats et intimidations politiques et qui, en échange, bénéficie de l'impunité pour commettre, à son compte, enlèvements crapuleux, vols, trafic de drogue.

Elle recrute dans ce que l'on nomme à Buenos-Aires la *mano de obra desocupada*, la main-d'œuvre sans emploi, marginaux et délinquants que la dictature utilisait ponctuellement pour ses opérations les plus sordides. Ceux qui ont fait leurs preuves dans cet exercice trouveront ensuite à se placer dans l'armée ou l'administration, comme l'ont fait les assassins de Sivak et Neuman, ainsi que les escrocs du ministère de la défense.

Dès le début de son mandat, M. Alfonsin a été conscient de la nécessité de nettoyer et de réorganiser les institutions : armée, police et services secrets. Ainsi, c'est en grande partie en raison de l'impuissance de ses services de renseignement à lui fournir des preuves concrètes sur les responsables de la vague de terrorisme qui a secoué le pays il y a deux ans que le chef de l'Etat avait été contraint de proclamer l'état de siège en octobre 1985.

Cet épisode avait provoqué la démission du chef des services de renseignement de l'Etat, le SIDE (Secretaria de Inteligencia del Estado), et la mise en œuvre d'une restructuration de ces services.

Conséquence directe, environ deux mille agents ont démissionné. Les quelques milliers qui sont restés malgré tout ont accumulé des rancunes contre la nouvelle administration, qui a réduit si drastiquement leur champ d'action et leurs revenus. Ils sont donc souvent disposés à miner de l'intérieur un régime qui les a jetés dans la disgrâce.

M. Alfonsin a bien essayé d'intervenir, sans toutefois réussir à résoudre le problème. Dans un premier temps, il a cru pouvoir garder les mêmes fonctionnaires en les plaçant sous l'autorité d'amis politiques sûrs. Sans succès, car ses hommes de confiance n'étaient pas compétents. Il a ensuite voulu purger les services de leurs éléments les plus hostiles. Echec encore, car il n'a pu trouver d'agents à la fois fidèles et compétents pour les remplacer.

La méconnaissance du « terrain » est telle qu'un haut fonctionnaire du gouvernement avait choisi, pour diriger cette restructuration, un ancien membre des services secrets de la dictature, devenu une sorte de « *parrain* » lié à la fois à la mafia, à la Loge P2, à la secte Moon, au trafic de drogue et d'armes ainsi justement qu'aux enlèvements crapuleux : Raul Guglielminetti, actuellement devant la justice à Buenos-Aires. Cette barbouze a même été garde du corps de Raoul Alfonsin pendant les premiers mois de sa présidence, bénéficiant ainsi d'un sauf-conduit grâce auquel il aurait pu, selon la presse locale, continuer sans risques ses actions délictueuses.

Certains pays étrangers ont été sollicités pour aider à la réorganisation du SIDE. Mais il paraît impossible de trouver le « professeur » idéal, à la fois compétent et politiquement admissible. La France était sur les rangs avant l'affaire du *Rainbow Warrior*...

Plus que jamais confronté à l'armée, aux syndicats, aux partis d'opposition et à une majorité de l'électorat, M. Alfonsin n'avait pas besoin de ce nouveau scandale. Une partie de l'opinion, loin de le louer pour les résultats obtenus par les enquêteurs, a au contraire tendance à l'en tenir pour responsable, en oubliant qu'il en est, politiquement, la principale victime.

CATHERINE DERIVERY.

Asie

BANGLADESH : la poursuite de la grève et des manifestations

Guerre d'usure entre le gouvernement et l'opposition

DACCA
de notre envoyé spécial

La capitale demeure « tenue en joue » et c'est pour cela que, depuis deux jours, elle ne bouge pas, ou peu. Mais la guerre d'usure entre un gouvernement décidé à employer tous les moyens et l'opposition, qui se persuade de sa « *chance historique* » de mettre un terme à cinq ans de pouvoir quasi militaire, perdure. Jusqu'à quand ? Le départ du président Ershad reste le leitmotiv et probablement le seul ciment entre des opposants qui réclament un retour à la démocratie. Commencé le 10 novembre, le mouvement du *hartal* (cessation de toute activité), qui paralyse Dacca, ainsi que les principales villes du pays, est entré, le lundi 16 novembre, dans son septième jour et rien n'indique, dans chaque camp, une moindre détermination.

Après les événements sanglants de la semaine dernière (cinq morts officiellement, dix-huit selon l'opposition, et plusieurs centaines de blessés), le week-end s'est cependant passé plus calmement, la police et les forces paramilitaires n'ouvrant le feu qu'en de rares occasions, pour disperser des manifestants, et sans faire de nouvelles victimes. En donnant aux forces de l'ordre la consigne de tirer à vue sur les auteurs de violences, le général Ershad a incontestablement réussi à freiner l'escalade des affrontements de rues, et à désarçonner, pour un temps, l'opposition.

Omniprésentes pendant les heures de *hartal* (de 6 heures du matin à 2 heures de l'après-midi), les forces de l'ordre patrouillent dans tous les quartiers et interviennent avec une très grande rapidité dès que des manifestants font mine d'ériger une barricade, mettent le feu à un véhicule, ou font exploser çà et là des bombes artisanales ou de gros pétards. Des camions remplis de soldats, mitrailleuse pointée vers les maisons, sont postés dans tous les quartiers chauds et leur vue suffit, en général, à décourager toute velléité de rassemblement.

Parfois, lorsque des groupes de jeunes mettent le feu à des pneus ou à des cyclo-pousse dont les conducteurs sont « coupables » de vouloir continuer à gagner leur maigre salaire, les policiers, armés de fusils, de longs bâtons et de boucliers, interpellent quelques trublions et les « tabassent » pour l'exemple. Jusqu'à présent, les représentants de l'ordre ont, dans l'ensemble, gardé leur sang-froid.

Les communications interrompues

Ce mouvement de protestation, qui a été reconduit lundi et mardi, paraît cependant faiblir, au moins dans la capitale. Dans la vieille ville, située sur les bords du petit Gange (Buriganga, le fleuve sur les berges duquel Dacca s'étend un peu plus chaque année), plusieurs échoppes étaient ouvertes ces deux derniers jours et plusieurs milliers des quelque cent mille rickhshaws que compte la capitale, maraudaient. Sur le port, les vieux ferrys qui, dans ce pays, coulent avec une régularité statistique, et... tous leurs passagers, restaient cependant à quai. Ailleurs, à Chittagong et Khulna notamment, le *hartal* a apparemment été observé sans défaillance et de nombreux incidents violents ont été signalés.

Les communications terrestres entre Dacca et le reste du pays sont virtuellement coupées, la quasi-totalité des bus et des trains ne circulent pas, et les liaisons maritimes, vitales dans ce pays-delta, sont pour la plupart interrompues.

Dès la fin du hartal, la vie reprend cependant. Jusqu'à quand ? Le docteur Hossain Kamal, principal animateur de la ligue Awami (son chef de file, Mme Hasina Wajed, est toujours assignée à résidence), et ancien ministre des affaires étrangères de Mujibur Rahman (le premier chef de l'Etat, assassiné en 1975, du Bangladesh), affirme que tout « *retour en arrière* » est désormais interdit pour l'opposition. Cette stratégie jusqu'au-boutiste ne prend évidemment pas en compte ce qui reste *a priori* l'hypothèse la plus plausible en cas de départ forcé du chef de l'Etat : l'avènement d'un nouvel « homme fort » et l'instauration, pour un temps indéterminé, de la loi martiale. Cependant, face à une opposition qui semble vouloir risquer une sorte de quitte ou double, le général Ershad attend que le mouvement s'essouffle.

LAURENT ZECCHINI.

CORRESPONDANCE

MALAISIE

Les arrestations

A la suite de l'article sur les arrestations en Malaisie (*le Monde* du 7 novembre), l'ambassadeur de Malaisie à Paris, Datuk Ismail Ambia, nous écrit :

« *Les dernières détentions de ressortissants malaisiens — appartenant aux partis gouvernementaux, à l'opposition ainsi qu'à d'autres groupes — en vertu de l'acte sur la sécurité intérieure, adopté par le Parlement en 1960, sont des mesures prises normalement en vue de faire face à une menace qui pourrait porter atteinte à la sécurité du pays.*

» *La détention de Malaisiens menaçant la sécurité s'est produite à plusieurs reprises dans le passé. Son objectif est de réhabiliter les personnes détenues et ainsi couper toute menace entravant la sécurité avant la montée de la violence, et cela selon une maxime qui a déjà fait ses preuves : « Mieux vaut prévenir que guérir.* »

● **CHINE : la situation au Tibet.** — La Chine traitera avec fermeté toutes les tendances séparatistes qui pourraient encore se produire au Tibet mais il n'est pas question de revenir sur le principe de la liberté religieuse, a affirmé, dimanche 15 novembre, le chef du parti communiste chinois Zhao Ziyang, cité par l'agence officielle Chine nouvelle. La Chine s'opposera cependant fermement aux activités religieuses illégales, « *mais cela ne signifie en aucun cas un changement dans (sa) politique à l'égard des religions et des minorités nationales* », a ajouté M. Zhao Ziyang, lors d'une entrevue avec des personnalités non membres du PCC. (*AFP.*)

● **Cinq exécutions.** — Cinq personnes ont été condamnées à mort et immédiatement exécutées récemment à Canton pour avoir pris d'assaut un autobus et dévalisé ses passagers parmi lesquels se trouvaient des habitants de Taiwan, a annoncé un journal reçu dimanche 15 novembre à Pékin. Les cinq suppliciés et trois autres personnes, condamnées à mort avec sursis ou à la prison à vie, avaient pris d'assaut le véhicule le 21 octobre et, sous la menace de poignards, en avaient dévalisé les passagers. — (*AFP.*)

● **Qu'est devenu le dissident Wei Jingsheng ?** — Le ministère de la justice chinois a démenti les informations dont a fait état Amnesty International sur le décès en prison du dissident Wei Jingsheng, un des héros du « *mur de la démocratie* », arrêté en 1979 et condamné à quinze années de prison pour « *crimes contre-révolution- naires* » et pour avoir transmis des « *secrets militaires* » à des étrangers. « *Il est vivant, mais nous ne savons pas très bien quel est son état de santé* », a déclaré un porte-parole du ministère. Selon Amnesty, M. Wei souffrait de troubles rénaux et cardiaques consécutifs à la dureté de sa détention, et il aurait perdu ses dents et aurait dû subir à plusieurs reprises un traitement psychiatrique à l'hôpital Fuxing, à Pékin. — (*UPI.*)

● **L'archevêque de Manille reçu par M. Zhao Ziyang.** — Le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, a été reçu, mercredi 11 novembre, à Pékin, par M. Zhao Ziyang, secrétaire général du PCC et premier ministre. Il s'agit de la première rencontre entre officiels chinois et représentants de l'Eglise catholique depuis la rupture en 1957 entre le Vatican et Pékin, qui ne reconnaît pas l'autorité du pape sur l'« Eglise patriotique ». Selon Mgr Sin, qui effectue une visite d'une dizaine de jours en Chine, Pékin aurait indiqué son désir de mettre fin à trente années d'hostilité. — (*UPI.*)

THAILANDE : le trafic de l'opium

La protection des officiels américains dans le Nord est renforcée

Depuis quelques jours, l'accès au consulat américain de Chiang-Mai, principale ville du nord de la Thaïlande, est sévèrement gardé par la police. Les agents consulaires, ainsi que ceux de la Drug Enforcement Agency (DEA, Bureau de lutte contre les drogues), font l'objet d'une protection spéciale. De plus, le département d'Etat américain a fait évacuer, le samedi 14 novembre, sur Bangkok les familles de tous les officiels américains installés dans le nord du pays.

La police thaïlandaise et les Américains prennent, en effet, très au sérieux les informations reçues il y a quelques jours — dont le quotidien de langue thaï *Matichon* s'est fait l'écho dimanche — selon lesquelles Khun Sa, l'un des grands maîtres du trafic de drogue du Triangle d'or, avait décidé de se venger de la saisie par la police, il y a trois semaines, de près de 700 kilos d'héroïne.

Khun Sa, connu également sous le nom de Shan Si Fu, est à la tête d'une puissante armée privée, l'armée Shan unie (ASU), forte d'environ deux mille hommes et disposant d'un armement moderne. L'ASU, sous couvert d'un prétendu combat pour l'indépendance du peuple shan, opère surtout en Birmanie, où elle contrôle champs d'opium et raffineries clandestines tout en assurant la protection des caravanes de mules qui assurent le transport de la récolte. Une bonne partie de la production du Triangle d'or s'écoule par la Thaïlande. Khun Sa est, paraît-il, convaincu que ce sont des agents américains de la DEA qui sont à l'origine de la dernière saisie.

Selon *Matichon*, Khun Sa aurait envoyé, il y a deux semaines, une dizaine de ses tueurs à Chiang-Mai. Leur mission : faire payer aux Américains cette « ingérence » dans ce qu'il considère comme son domaine réservé. Khun Sa, qui dispose dans la région de complicités à la mesure des fonds énormes que lui procure un trafic qui porte chaque année sur plusieurs centaines de tonnes d'opium, avait, en 1980, fait exécuter en plein centre de Chiang-Mai l'épouse d'un agent de la DEA, M. Michael Powers. Quelques semaines auparavant, les Etats-Unis avaient, en vain, offert une prime de 25 000 dollars pour sa capture.

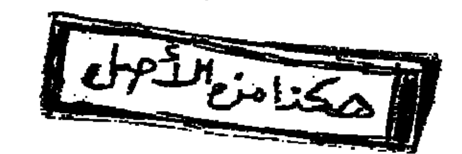
JACQUES BEKAERT.

PHILIPPINES

L'armée aurait capturé le principal chef militaire communiste

L'armée a annoncé la capture, dans l'île de Luçon, d'un dirigeant du Parti communiste, Juanito Rivera, considéré comme le vice-président du PCP et comme le chef des maquisards de la Nouvelle armée du peuple (NAP). Agé de cinquante-trois ans, il a été arrêté, dimanche 15 novembre, alors qu'il se trouvait dans la maison de sa mère dans le village de Santa-Rita (près de la ville de Capas, à environ 90 kilomètres au nord de Manille), où il était en convalescence d'une broncho-pneumonie, a-t-on précisé de même source. Sa femme, Soledad, quarante-cinq ans, et son fils Eliseo, vingt et un ans, ont été arrêtés en même temps que lui, a-t-on ajouté. La présidente Aquino avait affirmé, samedi à Manille, que son gouvernement avait repris l'initiative dans la lutte contre la rébellion communiste et lancé une mise en garde à la population contre l'extension des « *activités terroristes* » dans le pays.

D'autre part, un général de brigade du corps des fusiliers marins, M. Arturo Asuncion, adjoint au commandant de la région méridionale de Mindanao, est mort dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 novembre, en compagnie de sept autres militaires, dans un accident d'hélicoptère survenu au-dessus de l'île de Basilan. Quatorze personnes au total, dont un membre de la Chambre des représentants, M. Moises Tapia, ont trouvé la mort en avion ou en hélicoptère au cours du dernier week-end, qui a été marqué par de fortes tempêtes dans plusieurs parties de l'archipel. — (*AFP.*)



A travers le monde

Brésil

Le mandat du président Sarney serait limité à quatre ans

La commission de synthèse de l'Assemblée nationale constituante brésilienne a fixé à quatre ans la durée du mandat présidentiel. Cette décision, adoptée par 48 voix contre 45, doit encore être approuvée lors d'une réunion plénière de l'Assemblée. Elle impliquerait la tenue d'une élection présidentielle dès l'année prochaine, le nouveau président prenant ses fonctions en mars 1989. D'ores et déjà, cette mesure apparaît comme un sérieux revers pour M. José Sarney, qui a accédé à la présidence en 1985, à la mort du président Tancredo Neves, trente-huit jours après l'élection de ce dernier par un collège de grands électeurs.

D'après le calendrier fixé par le président défunt, une élection présidentielle directe devait avoir lieu en 1988. M. Sarney s'était, lors de son intronisation, déclaré favorable au calendrier souhaité par M. Tancredo Neves. Il avait cependant changé d'avis par la suite et menait une importante campagne pour que son mandat soit fixé à cinq ans. Il profitait alors d'une forte popularité, qui culminait à plus de 80 % d'opinions favorables, lors du lancement du « plan Cruzado », le blocage des prix imposé par son gouvernement, le 28 février 1986. Les hausses intervenues l'année dernière — une semaine après les élections législatives et celles des gouverneurs, largement remportées par son parti, le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) — avaient provoqué la chute de la popularité du président, qui s'accrochait, malgré tout, à son souhait de rester au pouvoir jusqu'en 1990. La confirmation de la limitation de son mandat, qui doit être votée à la fin de l'année, marquerait le début de la campagne présidentielle. — *(AFP, Reuter.)*

Cameroun

Le chancelier ouest-allemand effectue sa première tournée en Afrique

Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, a commencé, dimanche 15 novembre, au Cameroun, une tournée qui devait le mener également au Mozambique et au Kenya. Cette tournée vise à mettre en lumière le rôle joué par la RFA dans l'aide au continent africain, où l'Allemagne impériale fut longtemps présente (le Tanganyika — ancienne Tanzanie occidentale, — le Sud-Ouest africain, une partie de l'actuel Togo et le Cameroun furent, à des époques diverses, sous contrôle allemand). Chaleureusement accueilli dimanche, à Yaoundé, après une escale à Douala, le chancelier Kohl, dont c'est la première visite en Afrique, devait avoir une série d'entretiens avec le président Paul Biya.

L'Allemagne fédérale a également annoncé, samedi, qu'elle allait fournir une aide d'environ 178 millions de francs au Ghana, pour financer divers projets de développement et favoriser le rééquilibre de sa balance des paiements. — *(AFP, Reuter.)*

Centrafrique

Le pourvoi en cassation de l'ex-empereur Bokassa a été rejeté

La Cour suprême de la République centrafricaine a rejeté, samedi 14 novembre, le pourvoi en cassation de Jean-Bedel Bokassa contre l'arrêt de la cour criminelle de Bangui qui l'avait condamné à mort. Seule la grâce du chef de l'Etat, le général André Kolingba, peut désormais laisser la vie sauve à l'ex-empereur centrafricain.

Jean-Bedel Bokassa (soixante-six ans) avait été condamné à la peine capitale le 12 juin, à l'issue d'un procès de près de sept mois au cours duquel il avait été reconnu coupable de complicité d'assassinats, de séquestration de personnes, notamment d'enfants, et de détournements de fonds publics.

Tous les arguments avancés par les avocats du condamné, à savoir l'*« irresponsabilité »* pénale de l'ancien chef d'Etat, la *« faiblesse des chefs d'accusation »* et le *« peu de fiabilité des témoignages »*, ont été rejetés par la Cour. Celle-ci, qui a rappelé tous les points inscrits à l'ordonnance de renvoi, notamment les quatorze chefs d'accusation, s'est référée à de nombreux textes de droit français relatifs à la responsabilité du président de la République.

De nombreux observateurs ont souligné l'aversion du président en exercice pour toute forme de violence, et estiment qu'il pourrait accorder sa grâce à Bokassa. Dans ce cas, ce dernier pourrait finir ses jours en détention dans le nord du pays. — *(Reuter, AP.)*

Ethiopie

Nouvel appel à l'aide contre la famine

Le Secours catholique, *« face à la sécheresse et à la situation catastrophique qui se confirme en Ethiopie »*, lance un appel *« d'une extrême urgence »*. Selon l'organisation humanitaire catholique française, qui rapporte les renseignements fournis par Caritas Ethiopie, son homologue en Ethiopie, 2,8 millions de personnes sont menacées de famine dans le nord du pays. De son côté, la commission d'aide mise en place par les autorités d'Addis-Abeba évaluait récemment à 5,2 millions le nombre de personnes menacées par la famine en 1988.

Le Secours catholique, qui a déjà participé en 1987 à un programme de réhabilitation et de développement pour 6 millions de francs, affirme, dans un communiqué publié dimanche à Paris, que *« les réserves alimentaires risquent d'être épuisées fin novembre »*. L'organisation indique que l'aide alimentaire ne peut être acheminée que grâce à un soutien logistique des plus importants, sous la forme d'un pont aérien organisé par Caritas Ethiopie dans la région la plus touchée par la famine.

Niger

Le colonel Ali Seibou est confirmé à la tête de l'Etat

Le colonel Ali Seibou (quarante-sept ans), président par intérim du Niger depuis la mort, le 10 novembre, du président Seyni Kountché, a été nommé, samedi 14 novembre, président du conseil militaire suprême et chef de l'Etat nigérien, a annoncé le gouvernement. M. Ali Seibou a été désigné à l'unanimité et par acclamation par les sept membres du conseil militaire suprême. Il devient le troisième chef d'Etat nigérien depuis l'indépendance, en 1960.

Le colonel Ali Seibou, comme son prédécesseur, appartient à l'ethnie djerma-songhaï, qui rassemble le quart de la population de ce pays de six millions d'habitants et domine la vie politique du pays depuis l'indépendance. La transition ne devrait pas impliquer de changements majeurs dans la politique nigérienne. La radio nationale a précisé dimanche que, lors de sa première réunion avec les membres du gouvernement, le nouveau chef de l'Etat avait déclaré qu'il poursuivrait l'action du président défunt *« dans la voie tracée par lui »*. — *(AP, AFP.)*

Sri-Lanka

Un parlementaire assassiné

Abdul Majee, parlementaire appartenant au Parti sri-lankais de la liberté (opposition), a été tué par des séparatistes tamouls, a annoncé, le samedi 14 novembre, la police. D'autre part, un homme arrêté dans le cadre de l'enquête sur l'attentat qui avait fait, le 9 novembre, trente-deux morts et plus de cent blessés dans le port de Colombo, s'est donné la mort en avalant une capsule de cyanure. Dimanche, les autorités indiennes ont annoncé qu'elles ne pouvaient satisfaire aux exigences de la guérilla tamoule qui réclame, en échange de la libération de dix-huit soldats indiens, la libre circulation pour ses véhicules dans le nord de Sri-Lanka. Dans cette région, ainsi que dans l'Est, l'armée indienne a poursuivi, ce week-end, ses opérations de « nettoyage » contre les séparatistes. — *(AFP, Reuter.)*

● **TUNISIE : M. Bourguiba « libre de voyager ».** — L'ancien président destitué le 7 novembre est libre de quitter le pays s'il le désire, a indiqué le nouveau premier ministre, M. Hedi Baccouche, dans une interview publiée, dimanche 15 novembre, par le journal *Al Rai al Aam*. Selon M. Baccouche, M. Bourguiba s'est installé, comme il en avait exprimé le souhait, dans sa ville de Mornag, et il est *« libre de voyager s'il le veut ». « Il est maintenant avec ceux qu'il souhaitait près de lui et avec ceux dont il a besoin, (...) et il dispose d'un équipement médical spécial. »* — *(Reuter.)*

● **Mise au point.** — M. Abdelkader Mehiri, ancien secrétaire d'Etat tunisien à l'éducation nationale, nous demande de préciser qu'il n'a pas refusé d'approuver la destitution de M. Bourguiba dans la nuit du 6 au 7 novembre (*le Monde* du 11 novembre) pour la bonne raison qu'il n'en a pas été informé, et qu'il l'a apprise, comme tout le monde, par la radio.

Afrique

L'engagement de Pretoria aux côtés de l'UNITA

Le président Botha a récemment accompli une « tournée des popotes » dans le sud de l'Angola

Plus de trois mille soldats sud-africains combattent dans le sud de l'Angola aux côtés des rebelles de l'UNITA, a affirmé dimanche 15 novembre le président angolais, M. Jose Eduardo Dos Santos. Cité par l'agence nationale Angop, M. Dos Santos a ajouté que les Sud-Africains disposaient de soixante-dix véhicules blindés auxquels s'ajouteraient, en cas de besoin, une concentration, en Namibie voisine, de plus de trente mille soldats, quatre cent trente-cinq chars de combat, quatre-vingts avions et quatre cents pièces d'artillerie. Le chef de l'Etat angolais s'exprimait au cours de la réunion à Luanda des six pays de la « ligne de front ». A Pretoria, après avoir revendiqué, pour la première fois, la participation de leurs troupes aux combats dans le Sud angolais, les autorités sud-africaines ont annoncé dimanche que le président Pieter Botha s'était rendu *« tout récemment »* dans ce pays pour soutenir le moral de ses troupes...

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Pieter Botha, plusieurs ministres et des parlementaires de divers courants se sont rendus, à des dates non précisées, dans le sud de l'Angola, alors que se déroulait l'intervention de l'armée sud-africaine. Le général Magnus Malan, ministre de la défense, qui a rapporté ces visites, n'a fourni aucun détail sur leur déroulement. Il s'est contenté de dire que le chef de l'Etat s'était adressé, *« vers minuit »*, aux soldats, en signe de *« sympathie »*, juste avant la bataille. On ignore quelle a été la durée exacte de cette « tournée des popotes ».

Selon le général Malan, les combats se poursuivent toujours quelque part dans le Sud-Est angolais : *« Si l'Afrique du Sud n'avait pas le courage de résister à l'assaut des forces des ténèbres*, a-t-il poursuivi, *les vies que nous protégeons n'auraient pas d'avenir dans ce pays. »* Il a justifié l'opération par la menace que fait peser l'*« expansionnisme soviéto-cubain »* sur toute la région, et fait valoir que, sans l'intervention des troupes de Pretoria, les forces de M. Jonas Savimbi auraient été vaincues.

Or, avait expliqué la semaine dernière le général Malan, le chef des rebelles de l'UNITA défend *« le même système de valeurs que l'Afrique du Sud. S'il échouait, la porte serait ouverte à l'appauvrissement et à l'esclavagisme résultant de la pénétration soviétique »*.

« Soutien actif » à M. Savimbi

En moins de quinze jours, l'incursion sud-africaine sur le sol angolais a coûté la vie à dix-neuf recrues, ce qui porte à trente-trois le nombre de soldats tués sur ce territoire depuis le début septembre. Le nombre des blessés n'a pas été communiqué, ni celui des victimes au sein du 32e bataillon, une unité composée en majeure partie d'Angolais ayant appartenu au FNLA de Holden Roberto et basée, depuis 1975, dans le Sud angolais sous le commandement de Pretoria.

Cette escalade militaire, et c'est là un fait nouveau, n'est plus présentée comme une opération de poursuite à chaud contre les guérilleros de la SWAPO ou comme une action préventive destinée à empêcher les infiltrations de ces derniers en Namibie. Le gouvernement sud-africain décrit cet engagement, à 250 kilomètres au nord de la frontière namibienne — vraisemblablement dans la région de Cuito-Cuanavale, — comme une opération de défense des valeurs occidentales face à l'hydre communiste un *« combat pour la liberté »*.

Ce développement relègue *de facto* aux oubliettes les tentatives de paix concrétisées par l'accord de Lusaka entre l'Afrique du Sud et l'Angola, le 16 février 1984, un pacte qui devait permettre de normaliser la situation à la frontière angolo-namibienne et qui s'était traduit, le 17 avril 1985, par le retrait total des troupes sud-africaines du sud de l'Angola. Depuis, Pretoria n'admettait qu'avec réticence certaines pénétrations sur le territoire de Luanda en les inscrivant dans le cadre de sa lutte contre la SWAPO.

Désormais, il s'agit d'un soutien actif à M. Jonas Savimbi, même si celui-ci le dément. Un pas supplémentaire a donc été franchi. Certes, les troupes sud-africaines ne sont pas aux portes de Luanda, comme en 1975, mais c'est la première fois qu'elles affrontent les forces du MPLA et leurs alliés soviéto-cubains profondément à l'intérieur des terres angolaises. Pour Pretoria, c'est clair, la province de Cuando-Cubango doit rester sous contrôle de l'UNITA, sous peine de menacer la sécurité en Namibie et, par voie de conséquence, en Afrique du Sud. Le président Botha a même évoqué les risques pesant sur le Botswana.

Petit à petit, les limites de ce qui est considéré comme la « zone-tampon vitale » sont reculées un peu plus vers le nord. Cuito-Cuanavale, base militaire importante du régime de Luanda, est présentée comme une menace directe par le pouvoir sud-africain. La concentration, dans cette ville, de troupes et de matériel livrés par les Soviétiques constitue, aux yeux de Pretoria, une source potentielle de déstabilisation régionale, un risque qu'il faut circonscrire...

MICHEL BOLE-RICHARD.

Politique

La précampagne dans les partis

Un rassemblement est possible autour de M. Mitterrand

assure M. Pierre Bérégovoy au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Pierre Bérégovoy, député socialiste de la Nièvre, ancien ministre de l'économie et des finances, invité le dimanche 15 novembre du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a réagi aux déclarations faites au cours de l'émission « Questions à domicile » par M. Jacques Delors, son prédécesseur au ministère des finances, qui n'excluait pas de devenir le premier ministre de M. Mitterrand, de M. Barre ou de M. Rocard. M. Bérégovoy a déclaré : « *Une alliance gauche-droite ne me paraît pas possible. Décrispation de la vie politique, oui ! Rassemblement, oui ! Mais autour du Parti socialiste ! (...).*

» *Je crois nécessaire un large rassemblement des Français au-delà de 50 % pour conduire une politique de rigueur économique et de justice sociale car le bilan du gouvernement est à cet égard, à mon avis, désastreux.*

» *Le candidat du Parti socialiste, et je ne vous cache pas que je souhaite que ce soit François Mitterrand, part aujourd'hui avec un potentiel de voix se situant entre 35 % et 40 %, selon les sondages, lequel permet en effet ce large rassemblement.*

» *Je n'exclus personne : les communistes, qu'ils votent pour Juquin ou pour Lajoinie, les socialistes et ceux que j'appellerai les déçus du libéralisme (...). Je ne compte parmi ces déçus ni M. Chirac ni M. Barre.*

» *M. Delors, en tout cas, n'est pas mon poisson pilote. Je comprends les raisons qui motivent l'idée d'un rassemblement, mais je crois vraiment que cela ne peut pas se faire autour de M. Raymond Barre. Les socialistes considèrent que la politique sociale conduite maintenant depuis dix-huit mois est fondamentalement injuste. M. Barre est d'accord avec cette politique, je ne suis pas d'accord avec lui (...). C'est l'erreur de jugement de mon ami Jacques Delors (...). J'ajouterai que sous la Ve République on n'est pas candidat au poste de premier ministre. La nomination du premier ministre est une prérogative du président de la République. Je crois que Jacques Delors corrigera très vite son jugement. Tout comme moi, il est partisan de la victoire d'un socialiste et du rassemblement autour des socialistes du maximum de forces. Je lui fais confiance.* »

» *Si demain M. Barre était élu président de la République, s'il décidait de dissoudre l'Assemblée nationale et si une majorité de gauche et de centre gauche était envoyée par les électeurs à l'Assemblée nationale, à ce moment-là il serait naturel qu'un premier ministre de gauche dirige la coalition gouvernementale. C'est la seule hypothèse dans laquelle un premier ministre socialiste pourrait diriger un gouvernement socialiste avec un président qui ne le serait pas.* »

(Lire page 48 l'article d'ANNE CHAUSSEBOURG.)

La colère des giscardiens du PR

M. Gérard Longuet en difficulté

Plus de deux semaines après la décision de M. François Léotard de priver M. Michel d'Ornano de ses responsabilités à la tête de la commission électorale du Parti républicain, les giscardiens de ce parti ne semblent pas du tout disposés à abdiquer.

M. Gérard Longuet a pu le vérifier à ses dépens, le dimanche 15 novembre, à l'occasion de la réunion du conseil national du mouvement des jeunes giscardiens (MJG), à laquelle il avait été convié de longue date. Le numéro trois du PR a été sévèrement interpellé à la tribune par M. Richard Marchand, le secrétaire général du MJG, qui, qualifiant « *d'ingrate et d'incompréhensible* » la décision de M. Léotard, n'a pas hésité à faire voter à l'unanimité par les jeunes giscardiens une motion de soutien à M. d'Ornano.

« *Je n'accepte pas la portée de ce vote* », a tout aussitôt contesté M. Longuet, goûtant fort peu « *ce geste inamical* ». Au cours d'un échange plutôt tendu, M. Longuet a reproché à M. Marchand cette initiative publique, lui faisant valoir que, membre de droit du bureau politique du PR, « *c'est dans ce cadre qu'il lui appartient de s'exprimer, pas en dehors* ». « *Le débat*, a-t-il souligné, *doit avoir lieu à l'intérieur de la famille et selon ses règles.* »

Invité à s'expliquer, M. Longuet a longuement justifié la décision de M. Léotard : « *Personne d'autre que le secrétaire général*, a-t-il plaidé, *ne pourrait prendre la responsabilité d'interroger ses partenaires de l'UDF et ses alliés du RPR pour en rendre compte ensuite devant le Parti républicain.* » Le ministre a, par ailleurs, démenti l'information portant sur la création éventuelle d'une structure de jeunes au sein du PR, mais il a conclu par cette mise en garde : « *Nous n'allons pas chercher à l'extérieur, chez un sauveur suprême, un arbitrage ou des solutions ; le PR est parfaitement majeur et capable de régler ses problèmes.* »

La veille sur FR 3, le ministre giscardien, Hervé de Charette y était allé lui aussi de son avertissement, en affirmant : « *L'idée qu'il faille jeter M. Valéry Giscard d'Estaing aux orties est une idée malheureuse. Les valeurs d'une France libérale centriste et européenne, c'est ce qu'évoquait déjà M. Giscard d'Estaing en 1974 et c'est plus que jamais actuel.* » M. de Charette n'a pas exclu l'hypothèse d'organiser un courant giscardien au sein du PR. « *Nous réclamons en effet*, a-t-il dit, *que tous ceux qui se trouvent au sein du Parti républicain, des générations différentes, des hommes politiques de sensibilités parfois différentes mais qui ont en commun un patrimoine et un rôle à jouer dans la vie politique, soient respectés.* » Cette décision, a-t-il conclu, « *dépendra des événements qui vont suivre* ».

Deux rendez-vous sont prévus cette semaine : la réunion du bureau politique du PR, mardi, et le dîner, mercredi, des sénateurs du groupe des Républicains indépendants autour de M. Giscard d'Estaing.

D. C.

PC : les rénovateurs de Haute-Vienne continuent de résister aux envoyés spéciaux de la direction

M. André Lajoinie, qui était dimanche 15 novembre, l'invité du « Forum RMC-FR 3 », a dénoncé « *la campagne orchestrée* », selon lui, en faveur de la candidature de M. Pierre Juquin « *par les forces du consensus* ». Ce dernier a, de son côté, déclaré « *comprendre l'inquiétude du PCF* ».

LIMOGES
de nos envoyés spéciaux

M. Pierre Blotin, envoyé spécial du bureau politique dont il est membre, chargé de normaliser la récalcitrante fédération communiste de Haute-Vienne, rencontre quelques difficultés dans son entreprise. L'objectif consiste essentiellement à organiser une conférence fédérale présentable et un tant soit peu crédible en vue du vingt-sixième congrès du parti. Après la démission des organes de direction locaux dans leur quasi-totalité (*le Monde* du 6 et du 7 novembre) il ne reste plus en fonctions que 15 des 56 membres du comité fédéral.

M. Blotin est secondé dans ses tâches administratives quotidiennes par cinq ou six collaborateurs du comité central qui ont été dépêchés de Paris. Afin de mieux encadrer quelques difficiles conférences de sections, la direction nationale a expédié sur place un « *commando de Kolwezi* », selon un dirigeant démissionnaire, soit six membres du comité central : Mmes Josiane Voyant et Catherine Margaté, MM. Jean Barrière, Roger Leclerc, Pierre Pranchère et Alain Zoubhebi.

M. Blotin n'a pas été à la fête, le samedi 14 novembre, pour la conférence de section de Saint-Junien, commune de 12 000 habitants dirigée depuis 1920 par des communistes. Deuxième ville du département, Saint-Junien a accordé environ 40 % de ses voix au PCF aux élections législatives de 1986. La conférence de section a duré près de une heure et demie. Le secrétaire de section a dénoncé, dans son rapport introductif, une rumeur de coulisse, véhiculée par un dirigeant orthodoxe de Limoges, contestant le rôle de M. Marcel Rigout dans la Résistance. Ce genre d'argument est plutôt à manier avec prudence au PCF. Il a eu le don d'énerver, semble-t-il, bon nombre de militants.

Dans une résolution demandant boycottage de la conférence fédérale, adoptée par 56 voix pour, 16 contre, un refus de vote et quelques abstentions, les participants se déclarent « *choqués par les méthodes scandaleuses utilisées par certains pour déstabiliser la direction fédérale qui jouissait de la confiance et de l'appui du plus grand nombre, et condamnent fermement les attaques personnelles dont Marcel Rigout était victime jusque dans la presse du parti* ».

Le texte précise que cette section « *n'enverra pas de délégué à la conférence fédérale des 21 et 22 novembre et demande la convocation d'une autre conférence fédérale, dont le but ne sera pas d'enterrer les problèmes qui viennent d'éclater, mais de les examiner avec courage et responsabilité* ».

Au cours de cette conférence, apparemment très tendue, M. Roland Mazoin, le maire de la ville et conseiller général, a mis ses mandats électifs dans la balance. M. André Demery, conseiller général et ancien troisième ligne du XV de Saint-Junien, à l'époque où cette équipe de rugby brillait de mille feux, a reproché à M. Blotin d'être un arbitre qui sermone les lignes avant et siffle les coups francs toujours du même côté. L'arbitre a subi un revers à Saint-Junien.

« L'Humanité » passait par là

Il en a été de même à la section de Pierre-Buffière, dont M. Marcel Rigout est membre, le vendredi 13 novembre. L'ancien ministre, démissionnaire de la direction fédérale, avait décidé, sur le conseil de ses amis, de ne pas participer à la conférence, afin d'éviter que celle-ci ne tourne à l'affrontement personnel. M. Pierre Pranchère, dirigeant corrézien, n'a pas obtenu de la conférence de section qu'elle revienne sur sa décision, prise le 6 novembre, de ne pas participer à la conférence fédérale.

La section de Belac, qui a vu débarquer dans sa conférence « *un démarcheur de* l'Humanité *qui passait par là par hasard* », a adopté le projet de résolution de la direction pour le congrès par 2 voix contre 10 abstentions. Cette section qui a droit à 10 délégués à la conférence fédérale n'en nommera donc que 2.

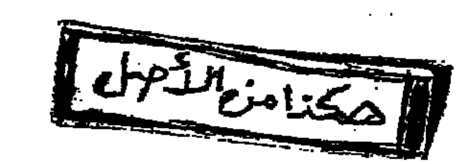
Au Palais-sur-Vienne, section de Mme Constans, ancien député et adjoint au maire de Limoges, le comité a adopté par douze voix contre une, le mercredi 11 novembre, un texte qui reporte sa propre conférence à une date non précisée et demande à la direction fédérale d'en faire autant. La section des cheminots, plutôt acquise aux « orthodoxes », a commencé sa conférence, vendredi, avec 18 participants et l'a achevé avec 9 seulement. Cette section qui regroupe sept cellules, ne compte plus que 90 adhérents contre 150 en 1977.

Dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, la section a rejeté le projet de résolution considéré comme « *inamendable* » et ne disant « *rien du problème qui se pose actuellement, le problème de la démocratie dans le parti* ». La conférence de section a désigné 7 délégués à la conférence fédérale, qui ont immédiatement décidé, à l'unanimité, de la boycotter pour protester contre « *la haute surveillance politique* » dont font l'objet, selon eux, les communistes de Haute-Vienne.

A Limoges, les amis de M. Blotin semblent avoir été battus dans les sections nord-est et nord-ouest. Dans la section centre, les contestataires, qui sont majoritaires, enverront 6 délégués et les « orthodoxes » 4 à la conférence fédérale. Situation inverse à la section ouest qui a pourtant rejeté le projet de résolution non amendé, mais expédie une délégation de 8 « orthodoxes » et 1 contestataire.

Au vu de ces quelques conférences de sections, la partie semble compromise pour M. Blotin et la direction nationale.

OLIVIER BIFFAUD
et GEORGES CHATAIN.



Politique

Le panorama des sondages

Le « Barre » en hausse, le « Mitterrand » stable

(Suite de la première page.)

D'une manière générale, l'engouement pour ces opérations symboliques du libéralisme est bien retombé, tant au sein de la droite que de la gauche. La majorité des personnes interrogées pense qu'il serait opportun de faire une pause et qu'il serait inopportun de repartir en sens inverse vers des renationalisations si la gauche revenait au pouvoir.

On mesure sur un point précis l'effet d'une campagne d'opinion : si 53 % des personnes interrogées estiment que les privatisations ont profité aux entreprises concernées, 40 % admettent aussi qu'elles ont servi les intérêts du RPR, comme l'ont affirmé les socialistes en se fondant sur le choix des gestionnaires dominants par le gouvernement.

Comment, dans une conjoncture cahotante et plutôt déprimante, se comporte l'image des principaux responsables politiques, à six mois d'une échéance qui n'en retiendra qu'un parmi ceux qui s'y préparent ? Les indications chiffrées qui permettent de suivre les grandes tendances de l'opinion sont fournies par des enquêtes effectuées dans la seconde moitié d'octobre, notamment celles de BVA, IPSOS et Louis-Harris, respectivement publiées dans *Paris-Match*, *VSD* et *l'Express*, en ce qui concerne les intentions de vote.

François Mitterrand, dont on ne sait toujours pas s'il sera candidat, se maintient à un bon niveau d'adhésion. Selon l'enquête SOFRES-*Figaro-Magazine*, 50 % des personnes interrogées lui font confiance ; 53 %, suivant l'échelle de BVA-Paris-Match ; 56 %, d'après le taux de satisfaction du sondage IFOP-*Journal du dimanche*. BVA note que 53 % des personnes interrogées souhaitent que le président sortant se représente : c'est la première fois que cette société enregistre qu'une majorité absolue exprime ce vœu. Il y a une différence entre se représenter et être réélu : une précédente enquête de la SOFRES pour *le Point* avait fait ressortir que si 35 % des sondés souhaitaient que l'actuel président fût reconduit, 37 % ne voulaient pas lui voir confier un second mandat.

Fût-ce à son corps défendant, M. Mitterrand reste le meilleur candidat potentiel de la gauche. Les enquêtes sur les intentions de vote le confirment. Pour les trois sociétés qui les font et les publient régulièrement, le score du président sortant se caractérise toujours, fin octobre-début novembre, par une grande stabilité et parfois une légère progression. M. Mitterrand est crédité de 37 % à 40 % des suffrages exprimés au premier tour. Au second, il est toujours placé en tête avec 52 % à 53 % s'il affronte M. Barre, et 53 % à 58 % s'il est opposé à M. Chirac.

Si François Mitterrand ne se représente pas, Michel Rocard reste le candidat le plus fréquemment cité pour représenter la gauche. Par 18 % des personnes interrogées, selon BVA. Comment interpréter ce chiffre, sinon en convenant que le député des Yvelines est reconnu comme le premier remplaçant, parce qu'il s'est présenté comme tel, mais qu'il souffre de la présence du titulaire ? On le voit bien en se reportant à la répartition des vœux de l'électorat de gauche : 61 % au profit de M. Mitterrand, 14 % en faveur de M. Rocard, autant que M. Lajoinie, le candidat communiste. C'est l'image d'une situation fausse et bloquée.

Selon la dernière cote de confiance de BVA, « l'autre » concurrent de la gauche socialiste est en progression de sept points avec un score de 48 % ; l'enquête de la SOFRES pour *le Figaro Magazine* situe son niveau de popularité au niveau de 49 %, qui n'a pas varié de manière significative. Et selon le baromètre présidentiel SOFRES – « le Nouvel-Observateur », il ferait un bon président pour 48 % des personnes interrogées, ce qui le place en troisième position derrière M. Mitterrand (59 %) et M. Barre (58 %), et devant M. Chirac (42 %).

Dans les intentions de vote, Michel Rocard recueille entre 28 % et 31 % au premier tour, tantôt en légère hausse, tantôt en légère baisse. Au second tour, ses courbes d'évolution marquent une tendance à la hausse. Il obtient, selon les divers sondages, de 46 % à 48 % des suffrages contre M. Barre, qui le précède toujours, et de 49 % à 55 % contre M. Chirac, qu'il bat nettement selon BVA. Parmi les autres candidats de gauche, celui du Parti communiste, André Lajoinie, figure au premier tour avec une stabilité de résultats, entre 5 % et 6 %, que vient troubler l'entrée en lice, quantifiée par IPSOS, de Pierre Juquin (4 %). Dès lors, le représentant officiel du PC retombe à ce niveau, mais ce n'est, bien sûr, qu'une première mesure de cette concurrence.

Entre Raymond Barre et Jacques Chirac, il y a, certes, du suspense mais point d'ambiguïté puisqu'il est entendu, en l'état actuel des choses, qu'ils s'affronteront au premier tour. On vient de voir que le député du Rhône était perçu, au même niveau que M. Mitterrand, comme un bon président potentiel. La dernière enquête SOFRES-*Figaro Magazine* nous dit que 49 % des personnes interrogées (+ 3) souhaitent lui voir jouer un rôle important dans l'avenir (41 % pour Jacques Chirac). BVA le classe comme le meilleur candidat de la droite : il recueille l'aval de 44 % des électeurs de ce camp, contre 34 % seulement en faveur de M. Chirac.

Voyons maintenant les intentions de vote qui départagent les deux champions de la droite. Raymond Barre obtient entre 20 % et 24 % au premier tour, en hausse, selon BVA et IPSOS, en baisse selon Louis-Harris. Jacques Chirac est entre 17 % et 21 %, ce qui traduit une tendance à la baisse, sauf pour BVA, qui enregistre un résultat identique à celui du mois précédent.

Au second tour, Raymond Barre est crédité de 47 % à 48 % des voix face à François Mitterrand, avec une tendance à la stabilité en octobre ; avec un score évalué entre 52 % et 54 %, il devance toujours Michel Rocard, suivant une tendance enregistrée depuis le printemps.

Jacques Chirac conserverait, lui aussi, une certaine stabilité face à François Mitterrand, avec des résultats variant entre 41 % et 46 %, mais il fléchirait devant Michel Rocard avec une fourchette de 45 % à 51 % ; dans les dernières enquêtes faites, seule celle de Louis-Harris le donne vainqueur dans ce cas de figure.

BVA et *Paris-Match* se sont penchés sur ce phénomène qui fait que la droite, potentiellement dominante au premier tour, ne l'emporte pas au second. L'étude des reports de voix montre que plus de 20 % des électeurs chiraquiens refusent de voter au second tour pour Raymond Barre et préfèrent se partager entre l'abstention et le candidat socialiste. Réciproquement, 40 % des électeurs barristes s'abstiennent plutôt que de se reporter sur Jacques Chirac.

A cette première source de déperdition s'en ajoute une autre : celle des suffrages de Jean-Marie Le Pen dont la moitié refusent de soutenir Raymond Barre ou Jacques Chirac. C'est, typiquement, le genre d'attitude que la campagne peut faire évoluer, sauf si elle fixe ces blocages, comme ce fut le cas en 1981.

Plusieurs enquêtes, notamment celle de la SOFRES dans *le Monde* du 3 novembre, ont illustré le trouble qui a saisi l'électorat de M. Le Pen après les interventions contestées de celui-ci et des députés du Front national. Les dernières enquêtes sur les intentions de vote ne traduisent pas, à l'exception de celle de BVA, un reflux durable. Jean-Marie Le Pen obtient entre 7 % et 11 % des voix. La motivation purement contestataire d'une fraction de cet électorat résiste à toute autre considération. Quand on n'a que « non » à crier, on ne s'embarrasse pas des moyens.

ANDRÉ LAURENS.

● **M. Mitterrand et la dissolution de l'Assemblée, selon la SOFRES.** – Si M. François Mitterrand est réélu président de la République en 1988, une majorité de Français pensent qu'*« il prononcera la dissolution de l'Assemblée nationale pour renforcer le Parti socialiste et nommer un premier ministre socialiste »*. Selon un sondage réalisé par la SOFRES dans le cadre de l'émission « Questions à domicile » sur TF 1, dont Jacques Delors était l'invité, le jeudi 12 novembre (1), 62 % des personnes interrogées (dont 68 % de sympathisants socialistes) penchent en ce sens, tandis que 17 % estiment qu'il conservera l'actuelle chambre des députés et *« essaiera de constituer une nouvelle majorité en son sein avec un premier ministre du centre »*. Dans tous les cas, 49 % des sondés (dont 76 % de militants partisans du PS) souhaitent que M. Mitterrand prononce la dissolution, tandis que 36 % (dont 65 % de sympathisants de l'UDF et 66 % du RPR) s'y déclarent opposés.

(1) Sondage effectué du 8 au 12 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

● **Rectificatif.** – Dans nos éditions datées du 13 novembre, nous avons écrit par erreur que Georges Clemenceau avait été battu, à l'élection présidentielle de 1920, *« par un peuple qui lui a préféré Paul Deschanel »*. Il s'agissait en fait d'*« un collège électoral »*.

Le « prix Politico » attribué à M. Jacques Delors

Le prix Politico, décerné par un jury de journalistes à l'homme politique *« le plus politicien de l'année »*, a été attribué, le dimanche 15 novembre, à M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes. Ce prix est doté d'un siège orientable.

Le jury a manifestement fait preuve de charité chrétienne envers un homme qui *« a souffert sous Pompidou, a été crucifié sous Mitterrand, consent à ressusciter sous Raymond Barre et pardonne à tous ceux qui le soumettraient aux supplices de Matignon »*. Il a exprimé la même clémence envers M. Laurent Fabius, *« qui n'est pas premier ministre quand les « affaires » commencent et ne l'est plus quand elles éclatent »*. M. Fabius a donc bénéficié d'un *« non-lieu »*.

Un *« noyau d'or »* a été attribué à M. Balladur et un *« joyau dur »* à M. Chalandon. Une *« vraie-fausse mention »* a été délivrée *« à un ministre dont l'identité est protégée par le secret-défense »*. Le jury, en sa mansuétude, précise enfin qu'il s'est refusé à attribuer à M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, le prix Politico qui n'est doté *« d'aucun avantage fiscal »*.

Le sénateur Daniel Millaud demande la création d'une commission d'enquête sur l'émeute de Papeete

Le sénateur centriste de la Polynésie française, M. Daniel Millaud, qui ne cache pas sa sympathie pour M. Raymond Barre, ne décolère pas depuis l'émeute du 23 octobre à Papeete : *« Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, aurait dû démissionner tout de suite car l'Etat et le gouvernement n'ont pas fait leur travail en Polynésie française*, déclarait-il vendredi 13 novembre à la presse. *Ce sont eux qui portent les plus grandes responsabilités dans les violences qui se sont produites, même si ces responsabilités se situent bien en amont des incidents. Cela fait des années que je signale qu'il n'y a pas, chez nous, assez de magistrats, pas assez d'agents de la police nationale, trop de gaspillages des fonds publics, comme ce fut le cas avec l'argent répandu après le cyclone de 1983 par l'Agence territoriale pour la reconstruction qui a finalement reconstruit et réparé beaucoup plus de maisons qu'il n'y en avait eu de détruites... »*

Pour M. Millaud, *« ou il y a eu incompétence ou cette émeute a été délibérément provoquée »*. Et le sénateur de la Polynésie penche pour la seconde explication : *« J'ai la conviction qu'il s'agit d'un coup monté. On aurait voulu démontrer que ce territoire est en voie de déstabilisation pour justifier une reprise en main et provoquer ensuite un changement de statut dans un sens plus favorable à l'Etat qu'on ne s'y serait pas pris autrement. J'ai déjà vu ça en 1958 quand on a fait croire, en Nouvelle-Calédonie, que le président de l'Union calédonienne, Maurice Lenormand, avait voulu incendier l'assemblée territoriale et quand mon prédécesseur, Pouvanaa Oopa, avait été accusé, en Polynésie, de fabriquer des cocktails Molotov. Comme la grève des dockers et les autres syndicats créent des problèmes au Centre d'expérimentation du Pacifique, j'ai la conviction que les militaires ont fantasmé et que c'est à la demande du ministère de la défense que l'on a laissé les pillards brûler et casser Papeete, sous l'autorité de M. Pons et avec l'accord de M. Gaston Flosse qui mène actuellement campagne pour essayer de reprendre en main la situation politique avant l'élection présidentielle. Sinon, comment se fait-il que le soir des événements l'on ait adjoint au haut commissaire, M. Pierre Angeli, la présence d'un général et que certains militaires aient ensuite parlé, d'une « opération techniquement réussie ? »*

M. Millaud, qui a déjà exprimé ce point de vue au ministre des DOM-TOM et qui réclame la constitution d'une commission d'enquête parlementaire, doit être reçu prochainement à l'Elysée par M. François Mitterrand.

A. R.

Référendum municipal à Mons-en-Barœul

Quelque six mille Français et immigrés de la commune de Mons-en-Barœul (Nord) se sont rendus aux urnes, le dimanche 15 novembre, pour se prononcer par référendum sur le futur réseau de télédistribution par câble. Au terme de ce scrutin, il ressort que 71,09 % des électeurs souhaitent que le coût de la réalisation de ce réseau soit supporté par la municipalité, tandis que 28,90 % ont choisi d'alléger la pression fiscale locale en confiant l'installation du câble à une société privée.

Depuis la conquête de la mairie, en 1977, par la liste d'union de la gauche conduite par M. Marc Wolf (PS), c'est la troisième fois que les citoyens de cette municipalité de la banlieue lilloise sont consultés par référendum sur leurs choix en matière de fiscalité et d'équipements locaux.

Selon M. Wolf, les résultats du scrutin de dimanche *« témoignent de la maturité de la population de la ville »*. Les résultats de ce référendum sont les suivants : inscr., 12 073 ; vot., 6 527 ; suffr. expr., 6 251. Quatre mille quatre cent quarante-quatre électeurs ont choisi le recours aux fonds publics, tandis que mille huit cent sept ont opté pour l'appel à une société privée.

J.-R. L.



Politique

La discussion budgétaire au Parlement

L'influence des élus est pratiquement nulle

Un mois de débats pour quoi faire ? Le budget de l'État pour 1988, que viennent d'adopter les députés (*le Monde* daté 15-16 novembre) et que commencent à examiner les sénateurs le lundi 16 novembre, ressemble comme un frère jumeau à celui qu'avait mis au point le conseil des ministres : les recettes n'ont augmenté que de 0,046 % et les dépenses de 0,036 %... L'influence des parlementaires est pratiquement nulle sur la manière dont le gouvernement entend récolter l'argent des contribuables et sur la façon dont il compte l'utiliser.

Un autre chiffre permet de le mesurer. Pour manifester leur mauvaise humeur devant la faiblesse des crédits pour l'enseignement agricole privé et l'aide aux éleveurs victimes des quotas laitiers, la majorité – du moins une partie d'entre elle – avait réduit de 125 millions de francs le budget du ministère de l'agriculture. Bien entendu, grâce à une deuxième délibération, ces sommes ont été rétablies. Or elles sont à peine inférieures à la moitié de celles que, selon la tradition, le ministre du budget a accordées à la « réserve parlementaire », cet argent de poche dont le gouvernement veut bien laisser la libre disposition aux députés, du moins au président de la commission des finances et au rapporteur général.

Cette année, la construction d'un budget apparemment rigoureux, agréable aux contribuables à qui sont promises des baisses d'impôt et aux électeurs à qui sont accordés plusieurs satisfactions, avait été trop délicate pour que le gouvernement laisse la moindre marge de manœuvre au Parlement. D'autant que, à la veille de l'élection présidentielle, le bénéfice des bonnes nouvelles ne pouvait qu'être laissé au premier ministre.

Un mois pour rien ? Non. D'abord parce qu'il est utile et même indispensable que toute modification de la législation fiscale que contient traditionnellement toute loi de finances soit examinée de près par les parlementaires. Ainsi, cette année, il est heureux que la complexé réglementation de la fiscalité des groupes préparée par la Rue de Rivoli n'ait pas été approuvée les yeux fermés. Le méticuleux travail auquel s'est livré la commission des finances a mis au jour de nombreuses imprécisions, de nombreux manques, qui ont été corrigés.

La fonction de contrôle

La discussion budgétaire ne sert pas seulement à voter les crédits. Elle permet aussi une fois par an aux différents ministres de présenter leur politique aux parlementaires et à ceux-ci de l'analyser et d'en faire la critique. Pour les députés et les sénateurs, c'est bien souvent la seule occasion de jouer leur rôle de contrôle de certains départements ministériels. Cette année, cet aspect du débat a été décevant à l'Assemblée nationale. Enfermés dans la fiction qui veut que l'action de l'actuelle majorité continuera après l'échéance présidentielle, la plupart des membres du gouvernement se sont interdit de dresser le bilan de leur passage de deux ans au pouvoir. Prisonniers de la même logique, les députés RPR se sont satisfaits d'un étalage de louanges peu convaincantes, parce que systématiques. Ceux de l'UDF, écartelés entre la solidarité majoritaire et l'attraction que M. Barre exerce sur eux, ne peuvent contester qu'en silence. Quant au PS, en donnant la parole presque systématiquement à ses anciens ministres, il a transformé la discussion en analyse comparée de l'action d'hier et de celle d'aujourd'hui. Les perspectives d'avenir ont donc été absentes du débat.

Cette atonie des échanges tient au sentiment partagé par tous les députés que le budget discuté ne sera pas appliqué. Mais il en allait de même à l'automne 1985. Or la discussion avait été plus intéressante. A l'époque, une équipe se préparait à succéder aux socialistes : on pouvait s'opposer à un bilan. Aujourd'hui, l'incertitude sur l'avenir règne. De plus, la crise boursière et monétaire a rappelé que le budget de l'Etat n'est pas le principal acteur de la vie économique. Elle a convaincu les députés que la réussite ou l'échec de la majorité ne serait pas mesurée à l'aune budgétaire.

THIERRY BRÉHIER.

La distribution des « primes »

Ah ! les bonheurs de la deuxième délibération. Grâce à elle et dans la discrétion d'une fin de séance, quand la fatigue de la nuit atténue les réactions, le gouvernement peut facilement convaincre sa majorité de revenir sur une saute d'humeur, surtout quand un vote bloqué l'oblige, dans un même mouvement, à renoncer à ce qu'elle avait d'abord imposé aux ministres et à approuver la totalité du budget !

Les désobéissances ont été rares cette année, mais M. Alain Juppé a tenu malgré tout à débarrasser « sa » loi de finances des moindres scories votées dans un premier temps contre son avis. Ainsi a été rétablie à la fin de la discussion budgétaire, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 novembre, la partie des crédits des ministères de l'éducation nationale et de la culture précédemment repoussée en raison d'un oubli dans le maniement des clés de vote électronique. Ainsi a été supprimée l'obligation imposée au gouvernement de fournir au Parlement des renseignements sur les dotations provenant des privatisations versées aux industries d'armement, sur le détail des fonds de concours dont bénéficie le ministère des finances, sur la distinction des rémunérations payées par le ministère de l'éducation nationale selon les ordres d'enseignement ou sont employés leurs destinataires.

Multiples sollicitations

Ainsi ont été rétablis les crédits pour le recensement agricole et les offices de produits, diminués lors du vote du budget de l'agriculture par la majorité, qui avait voulu manifester sa mauvaise humeur contre la faiblesse des dotations à l'enseignement privé et à la restructuration des producteurs de lait. La majorité n'a obtenu que peu de satisfactions sur ces deux points. Dans la « réserve parlementaire », il n'y a rien pour la première demande, et simplement dix millions de francs pour la seconde.

Car la deuxième délibération sert aussi à distribuer quelques menues sommes selon les souhaits, non des ministres, mais du président et rapporteur général de la commission des finances, qui sont ainsi l'objet de multiples sollicitations.

Cette année, les deux hommes ont eu à répartir 287 millions de francs. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, M. Michel d'Ornano, élu du Calvados, a accordé 6 millions à l'Institut des sciences de la matière et du rayonnement installé à Caen, et 6,5 millions aux haras. Quant, à M. Robert-André Vivien (Val-de-Marne), il a obtenu quelques millions pour l'entretien de l'A 86 dans sa traversée du Val de Marne. Les routes et la sécurité routière ont, il est vrai, été particulièrement gâtées puisqu'elles ont obtenu en tout 54 millions.

La justice n'a pas non plus été oubliée, puisque 10 millions ont été ajoutés pour la rénovation des prisons et 21 pour les indemnités de fonction des magistrats de l'ordre judiciaire afin d'accélérer leur mise à niveau avec celle des membres des tribunaux administratifs. Ceux-ci profiteront des 5,5 millions prévus pour l'amélioration de leurs locaux. M. Charles Pasqua obtient aussi 6 millions de plus pour les services d'incendie et 3 pour commencer la mise en place d'une unité de sécurité civile spécialisée dans les risques chimiques et nucléaires dont il souhaite la création depuis l'été 1981.

M. Michel Barnier (RPR, Savoie) n'a pas non plus à se plaindre de cette « réserve » : il obtient 10 millions pour améliorer les hôpitaux de sa Savoie avant les Jeux olympiques. Comme l'avait promis M. Jacques Chirac, l'Institut Pasteur pourra financer dix postes de chercheurs supplémentaires pour la lutte contre le SIDA. Les centres d'aide par le travail pour les handicapés recevront, eux, 15 millions de plus.

Un geste pour les anciens combattants

Les subventions aux associations, réduites à la portion congrue dans le projet de bud budget, ont été regonflées de quelques millions : 3 pour l'action culturelle, 5 pour l'aide à la musique, 2 pour les œuvres sociales des enfants de Français de l'étranger, 4 pour l'équipement des grandes associations de tourisme social, 15 pour les clubs sportifs. Même le Conseil national de prévention de la délinquance, pourtant créé par la gauche, n'a pas été oublié : il reçoit 2 millions.

Chacun aura sa « prime » : les ports auront 16 millions, l'aide aux navires de pêche 4 millions, l'entretien des monuments historiques 4 millions, les agences d'urbanisme 3 millions, le fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire 8,2 millions, les musées classés 4,1 millions, les centres anti-cancéreux 4,5 millions, les IUT 2 millions... Les crédits pour l'enseignement supérieur privé sont accrus de 15 millions.

Enfin, puisqu'il n'y a pas de bon budget sans geste pour les anciens combattants, 5 millions seront consacrés à l'amélioration de leur retraite mutualiste.

Th. B.



La multiplication des mariages entre Français et immigrés

Couples métissés

Malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent, les couples franco-immigrés se multiplient. C'est un phénomène qui va bien au-delà des « mariages de complaisance », permettant à des étrangers d'acquérir la nationalité française et que le gouvernement voudrait combattre par une réforme de la législation.

Tous les samedis, à l'heure du déjeuner, ils se retrouvent dans ce modeste local du dix-huitième arrondissement de Paris, prêté par une association. Du nouveau ? Le Sénégalais n'a pas obtenu ses papiers. Le Comorien non plus. L'Egyptien pas davantage... Rien de nouveau, mais un ami de plus : ce jeune Mauricien moustachu qui s'est retrouvé, lui aussi, au royaume du Père Ubu.

« J'avais un récépissé provisoire de séjour. Après mon mariage avec une Française, ils m'ont dit : « Vous devez attendre un an pour pouvoir » travailler et devenir français. » » Au bout d'un an, je suis retourné à la préfecture. Ils m'ont dit : « Vous ne pouvez pas travailler, » vous ne pouvez pas devenir fran- » çais, puisque vos papiers ne sont » plus en règle. »

Le Malien : *« Moi, je suis marié depuis dix-sept mois. J'ai une promesse d'embauche mais on ne peut pas m'engager sans carte de résident. A la préfecture, ils me disent : « Retournez d'abord dans votre » pays et demandez un visa de long » séjour. » Mais, là-bas, on ne délivre pas de visa de long séjour ».*

Sophie J., l'une des fondatrices de ce Regroupement des conjoints français-étrangers (1), tire nerveusement sur sa cigarette : *« C'est absurde : la France lèse ses propres nationaux. Nous, Françaises, épouses d'étrangers, nous sommes plus mal traitées que des non-Français. Un travailleur étranger, lui, a le droit de faire venir son conjoint en France au titre du regroupement familial... »*

Tous ces couples subissent les foudres de la loi du 9 septembre 1986, destinée entre autres à lutter contre les fraudes. Car il ne suffit plus d'épouser un citoyen français pour obtenir immédiatement une autorisation de travail, une garantie de non-expulsion et, au bout d'un an, la carte de résident privilégié. La nouvelle loi vise de plein fouet les conjoints étrangers qui n'avaient pas de carte de séjour avant leur mariage ou qui ont laissé passer le délai fatidique de trois mois au-delà duquel un visiteur étranger ne peut plus résider en France sous le couvert de son seul passeport.

S'ils ont échappé à la reconduite à la frontière, ces jeunes mariés se retrouvent, au bout d'un an, dans une curieuse situation : on ne peut plus les expulser, on ne peut plus leur opposer la situation de l'emploi lors d'une demande d'autorisation de travail, mais on ne leur délivre pas de titre de séjour. Ils n'ont donc ni papiers, ni travail, ni sécurité sociale. Ils commencent bien leur vie conjugale !

Heureusement, la grande majorité des couples mixtes échappent à ce calvaire. Pour se marier, un étranger en situation régulière ne rencontre en principe aucune difficulté. Et – selon la loi actuelle, que le gouvernement voudrait modifier – il peut devenir français par simple déclaration s'il a vécu six mois en France sous le même toit que son conjoint.

Donc, en principe, aucune tracasserie administrative. Mais que de problèmes par ailleurs ! Les couples mixtes restent un défi à la société, dans un pays où, il n'y a pas si longtemps, un mariage entre catholique et protestant apparaissait encore comme un acte contre nature.

Ceux qui échappent aux ordinateurs

Les mariages mixtes évoluent, depuis le début du siècle, en fonction des guerres et des vagues d'immigration. Entre 1915 et 1919, de nombreuses Françaises avaient épousé des étrangers – surtout des Belges, – puisque les hommes étaient manquants (au front, prisonniers ou tués). Situation inverse dans les années 30 : des Français épousent des étrangères, puisqu'ils sont en surnombre par rapport aux femmes de deux ou trois ans plus jeunes. On assiste alors à des mariages franco-italiens, puis franco-polonais, suivis de mariages franco-espagnols à partir de la victoire du franquisme et de l'exil des opposants. En 1946, trois mille Françaises épouseront des soldats américains. Aujourd'hui, les mariages franco-portugais arrivent en tête, suivis des mariages franco-algériens.

Globalement, ces unions mixtes sont en progression constante : on est passé de 17 815 en 1970 à 21 417 en 1985. Progression d'autant plus sensible que le nombre total des mariages en France diminue de plus en plus. Les mariages mixtes représentent désormais près de 8 % du total *(voir le schéma)*.

Mais ces chiffres ne donnent pas l'exacte mesure des « couples interculturels ». Pour trois raisons au moins.

D'abord, les mariages célébrés à l'étranger ne sont pas comptabilisés en France. D'autre part, nombre de couples échappent aux ordinateurs de l'INSEE pour la bonne raison qu'ils ne sont pas mariés. Enfin, beaucoup de conjoints, recensés – à juste titre – comme français, sont des immigrés de la première ou de la deuxième génération. Ce qui fausse les chiffres dans les deux sens.

La chose la plus frappante, par exemple, et l'augmentation des mariages entre des Maghrébines et des Français, alors que l'islam interdit aux musulmanes de s'unir à des hommes d'une autre religion. Mais parmi ces hommes, combient y a-t-il de Français maghrébins ? Les statistiques ne le disent pas. On sait seulement qu'un certain nombre de « beurettes » font leur première expérience sexuelle avec un jeune Français « de souche », prenant le risque d'être sévèrement sanctionnées par leurs frères ou leurs parents.

Deux prénoms au choix

Claude Lévi-Strauss soulignait la parenté entre l'inceste et le mariage mixte. Dans le premier cas, l'union est rejetée pour trop grande proximité ; dans l'autre, pour distance et différence excessives. Mais c'est une question de degré et de milieu social. Une polytechnicienne se mariera sans problème avec un camarade de promotion sud-américain, alors qu'un OS fera peut-être scandale en épousant une Malienne ou une Marocaine...

Les conjoints sont parfois condamnés par leurs deux entourages. On les accuse en quelque sorte d'être passés dans l'autre camp. Avec tout ce que l'inconscient peut charrier de clichés : tel Français se sentira atteint dans sa virilité si une de ses voisines choisit un Noir, à qui on attribue des avantages sexuels supérieurs.

Au lieu de décourager les conjoints, ces difficultés ont tendance à les rapprocher l'un de l'autre. Et à rendre leurs couples plus forts, remarque le sociologue Augustin Barbara, qui a consacré à ce sujet une thèse de doctorat et un livre (2). *« Dans le couple mixte,* dit-il, *les partenaires savent dès le départ qu'ils sont différents l'un de l'autre. Ils ne tombent pas dans le piège de la fusion. Conscients très tôt des conflits possibles, ils ont sur les autres couples un temps d'avance qui est une chance. »*

Mais au fil des mois ou des années les difficultés resurgissent. *« Dans un couple, si la différence attire, c'est la similitude qui retient »*, affirme Martine Muller (3). Elle sait de quoi elle parle, ayant eu une fille « enlevée » par son ex-compagnon tunisien. Des centaines de femmes vivent aujourd'hui un drame semblable, qui est la pire publicité qu'on puisse faire aux mariages mixtes.

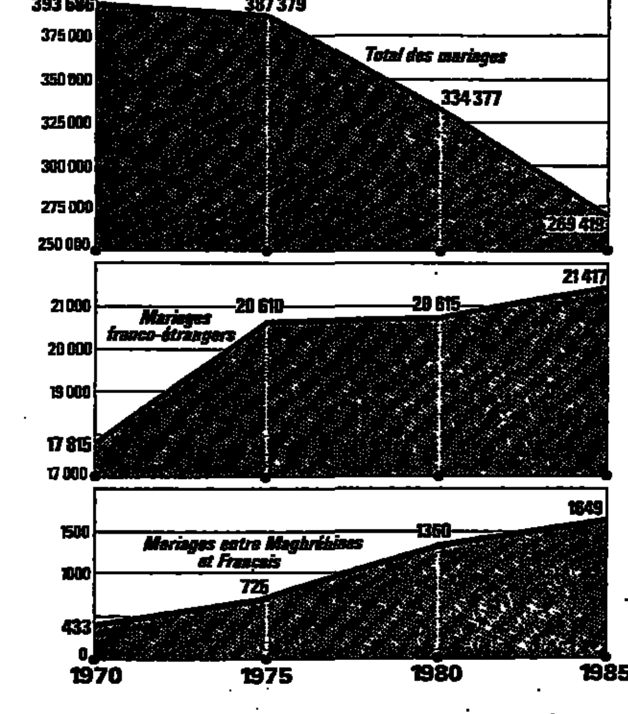
L'arrivée d'un enfant dans un couple « interculturel » ressuscite en effet le passé et fait surgir de nouvelles questions. Quelle langue lui parler ? Quelle religion lui donner ? Et, d'abord, quel prénom ? Les conjoints franco-maghrébins en adoptent parfois d'assez neutres – Myriam est très prisé pour les filles – mais le plus souvent deux prénoms, l'un français, l'autre arabe, laissant en quelque sorte l'enfant choisir lui-même, plus tard.

Dans une société où le divorce se banalise, il n'est pas étonnant que beaucoup de couples mixtes se défassent. Les mots qui s'échangent alors entre les conjoints peuvent faire très mal, car tout ce qui était enfoui, murmuré par l'entourage, peut resurgir. C'est la revanche des familles respectives, le retour à la norme, la rentrée dans le rang. Avec toutes les conséquences qu'on imagine sur les enfants, tiraillés entre deux fidélités, ballottés entre deux cultures...

Bien sûr, les couples réussis sont légion. Une Française, Thérèse Abdelaziz, mariée depuis près de trente ans à un Algérien, vient de prendre la plume pour en témoigner (4). Mais il ne faudrait pas, une fois de plus, se polariser sur les Maghrébins, en oubliant les innombrables mariages franco-italiens, franco-espagnols ou franco-polonais qui ont tant contribué à dessiner le visage de la France au cours des dernières décennies.

Aujourd'hui, c'est dans les écoles du « Chinatown » parisien que se profilent bien des familles de demain. Une France aux yeux un peu bridés prend naissance, en raison même de la réussite sociale des immigrés asiatiques. *« Sans intermariages, il n'y a pas d'intégration »*, soulignait Fernand Braudel. On pourrait ajouter que sans un minimum d'intégration il y a peu de couples mixtes réussis.

ROBERT SOLÉ.



(1) 28, rue de Laghouat, 75018 Paris. Tél. : 42-59-26-89.

(2) *Mariages sans frontières*, Le Centurion, 1985.

(3) *Couscous, pommes frites*, éditions Ramsay, 1987.

(4) *Je, femme d'immigré*, Le Cerf, 125 pages, 65 F.

REPÈRES

Education

Deux manifestations d'étudiants et lycéens

Réuni à Paris le 14 novembre, et bénéficiant du soutien actif de l'UNEF-Solidarité étudiante (animée par des étudiants communistes), un « comité de liaison interfacs » a décidé d'organiser une manifestation nationale étudiante, le 26 novembre, dans la capitale. Objectif : dénoncer la faiblesse du budget 1988 de l'enseignement supérieur et la situation *« catastrophique »* des universités.

D'autre part, une coordination lycéenne d'Ile-de-France réunie également pendant le week-end, a appelé à une manifestation, mercredi 18 novembre, à Paris. Soutenue par la FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne, proche de l'UNEF-ID et de SOS-Racisme), cette initiative vise à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de surcharge d'effectifs dans les classes et à réclamer une rallonge budgétaire.

Médecine

Un lot d'Adiaril retiré du marché

Cent mille sachets d'Adiaril, un médicament diététique utilisé depuis 1983 dans le traitement de la déshydratation aiguë du nourrisson, vont être retirés du marché dès cette semaine à la demande des laboratoires Diepal-Jacquemaire, propriétaires du produit. Cette procédure de rappel fait suite à la contamination accidentelle du lot 20 B du médicament par de la vitamine C et du fructose. On indiquait le lundi 16 novembre au ministère de la santé que cette contamination n'expose pas à des risques toxicologiques importants.

Pollution

Sept inculpations après la contamination radioactive de Goiania

Sept personnes ont été inculpées à la suite de la contamination radioactive de plus de deux cents personnes par une source de césium-137 faisant partie d'un appareil de radiothérapie abandonné dans la province de Goias (Brésil). Cinq d'entre elles, inculpées pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner – quatre victimes sont décédées fin octobre des suites de l'accident, – risquent de quatre à treize ans de prison.

Il s'agit de M. Amaurilo Monteiro de Oliveira, ex-propriétaire de l'institut dans lequel était installé l'appareil, de trois médecins de l'institut et d'un physicien, responsable des installations nucléaires. Le directeur des installations nucléaires de la Commission nationale d'énergie nucléaire (CNEN), M. Julio Rosental, ainsi que le coordonnateur du contrôle sanitaire de l'Etat de Goias, risquent, quant à eux, des peines d'un an à trois ans de réclusion.

Le vilain Rhin bleu

Près d'une tonne de colorants chimiques pour textiles – du Cibacron turquoise en solution aqueuse – s'est déversée accidentellement dans le Rhin dans la nuit du 13 au 14 novembre, en provenance d'une des usines Ciba-Geigy de Bâle, en Suisse. Les responsables du groupe chimique suisse, qui avaient alerté l'Office de protection des eaux, affirment que le produit déversé peut teinter l'eau du Rhin en bleu mais ne présente pas de risque pour l'environnement. – *(AFP)*.

Religions

Mgr Lustiger va célébrer une messe selon le rite de saint Pie V

Pour la première fois en tant qu'archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger va célébrer une messe, le dimanche 22 novembre, selon l'ancien rite préconciliaire de l'Église catholique, appelé rite de saint Pie V. Visitant chaque dimanche une paroisse différente de son diocèse, l'archevêque de Paris doit en effet se rendre à l'église Saint-Eugène-Sainte-Cécile, dans le 9e arrondissement à Paris, et se conformer aux usages de cette paroisse.

Une messe y est en effet célébrée selon l'ancien rite, à des conditions bien précises, chaque dimanche, en vertu d'une autorisation donnée par Rome en octobre 1984 notamment la fidélité au Concile du prêtre célébrant.

Terre Adélie

La piste des antipodes

Une piste aérienne va être construite en terre Adélie.

A l'occasion du quarantième anniversaire des Expéditions polaires françaises, M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a annoncé, le 14 novembre, que le gouvernement venait de décider la construction d'une piste aérienne à la base Dumont-d'Urville, en terre Adélie. La réalisation de la piste, longue de 1 100 mètres, prendra cinq ans, et son coût est estimé à 100 millions de francs. Ce prix inclut un surcoût de 4 % dû aux mesures nécessaires à la protection de l'environnement. La desserte aérienne de la base allongera à cinq mois au moins les campagnes d'été, réduites actuellement à deux mois et demi au maximum par les difficultés de la desserte maritime.

Les prolongements de l'affaire Luchaire

Des documents suédois impliquent la Société nationale des poudres dans une vente d'explosifs à l'Iran en 1985

Sur la foi de documents administratifs provenant de Suède, qui mettent en cause un homme d'affaire de ce pays, M. Karl Erik Schmitz, *le Matin* du lundi 16 novembre implique la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), entreprise française, dans un commerce illicite de matières explosives avec l'Iran. Cette affaire, dont la presse a évoqué les grandes lignes, pour avoir suscité une enquête interne à la délégation générale de l'armement (*Le Monde* du 7 novembre), aurait eu lieu fin 1984 et début 1985.

Le Matin publie une série de documents aux termes desquels la société suédoise Scandinavian Commodity, dirigée par M. Schmitz, a été soupçonnée d'avoir pu livrer à l'Iran 800 tonnes de poudre à canon en provenance de la SNPE par l'intermédiaire de la société suédoise d'armement Bofors. Pour cette commande obtenue par l'homme d'affaires suédois, Bofors était officiellement le *« partenaire contractuel »* de la SNPE, mais le client était l'Iran.

Un porte-parole de la SNPE, que préside M. Guy-Jean Bernardy, ancien contrôleur général des armées et ancien membre de cabinets ministériels à la défense, notamment du temps de MM. Michel Debré et Yvon Bourges, a reconnu l'existence d'une telle livraison à Scandinavian Commodity. Il a cependant ajouté que la SNPE, à l'époque, estimait que ses fournitures étaient destinées à l'Amérique du Sud. Les doutes ont commencé à naître vers la fin de 1985, lors d'une enquête interne de la délégation générale pour l'armement, diligentée par M. Paul Quilès, alors ministre de la défense. D'autre part, l'administration suédoise a cherché à élucider les activités de M. Schmitz.

Selon *le Matin*, il est exclu que le chef du bureau des exportations du département poudres et explosifs de la SNPE, Mme Annick Durepaire, ait agi sans l'accord du directeur de son département, M. Guy Chevallier, animateur de l'Association européenne des producteurs d'explosifs militaires. La SNPE est une société contrôlée par l'Etat, qui a le monopole de ces fabrications en France et qui, à ce titre, fournit ses explosifs à Luchaire.

A la SNPE, on précise que cette transaction avait reçu l'aval de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMC) et que l'ensemble du dossier a été communiqué, en toute bonne foi, aux enquêteurs du ministère français de la défense lorsqu'il s'est agi d'y voir clair dans l'affaire.

Les nouvelles précisions apportées par *le Matin*, provenant principalement des autorités suédoises chargées d'enquêter sur les activités commerciales de Bofors avec l'Iran, concernent une affaire qui est indépendante de celle de Luchaire. Toutefois, la SNPE est obligatoirement l'un des fournisseurs sous-traitants du producteur d'obus. Mais ce lien commercial n'implique pas, pour autant, que la société nationale ait connu le vrai destinataire de Luchaire lorsque l'entreprise privée négociait avec Téhéran.

JACQUES ISNARD.

FAITS DIVERS

Au château de Thoiry (Yvelines)

Des cambrioleurs armés s'emparent d'objets de grande valeur

Trois ou quatre malfaiteurs armés, après s'être introduits par effraction dans la salle des archives du château de Thoiry (Yvelines), appartenant à la famille de La Panouse, y ont dérobé plusieurs objets anciens d'une grande valeur, notamment un service de six fusils offert par le roi d'Angleterre à Louis XVI. Les cambrioleurs, qui avaient pénétré dans le château vers 4 heures du matin dimanche 15 novembre, ont été surpris par des amis du vicomte Paul de La Panouse, qui passaient la nuit dans la demeure, et, pour protéger leur fuite, l'un des cambrioleurs a tiré un coup de feu en l'air.

M. Paul de La Panouse, propriétaire du château et responsable du vaste parc animalier qui l'entoure, a, en accord avec la gendarmerie, décidé d'offrir une récompense de 100 000 F à toute personne susceptible de fournir des renseignements afin de retrouver les objets volés, estimés à 1 million de francs, et les malfaiteurs. Dans le département des Yvelines, depuis six mois, vingt-cinq châteaux ont été ainsi cambriolés, probablement par une bande organisée agissant sur commande.

● **Mystérieuse disparition d'un jeune couple en Seine-Maritime.** – Soixante-douze heures après la découverte d'une automobile abandonnée dans un bois de la banlieue de Rouen, les gendarmes de Seine-Maritime n'avaient toujours pas retrouvé, dimanche soir 15 novembre, un jeune couple disparu dans la nuit de jeudi à vendredi. La vitre avant gauche de la voiture, une Peugeot 205 blanche, était brisée et des traces de sang ont été relevées sur la banquette avant.

M. Pascal Fortier, vingt-cinq ans, employé d'une compagnie d'assurances, demeurant à Montmain (Seine-Maritime) et Mlle Catherine Clarigot, vingt-deux ans, employée au centre hospitalier de Rouen, domiciliée à Saint-Aubin-Epinay (Seine-Maritime), avaient été vus pour la dernière fois jeudi vers 20 h 45, à Montmain, à bord de la voiture du jeune homme.

Un DC-9 se retourne aux Etats-Unis : 26 morts

Vingt-six personnes ont été tuées et cinquante-six autres blessées dans l'accident survenu, le 15 novembre à Denver (Etats-Unis), à un biréacteur DC-9 de la compagnie Continental Airlines.

L'appareil, qui effectuait la liaison Denver (Colorado)-Boise (Idaho), décollait dans une tempête de neige. Il s'est élevé avant de retomber sur la piste, où il s'est retourné. Au terme d'une glissade de 500 mètres, l'avion s'est brisé en trois morceaux, d'où les sauveteurs ont retiré des survivants durant cinq heures.

Les causes de la catastrophe restent inconnues, les conditions météorologiques ne suffisant pas à expliquer la chute de l'avion. En effet, d'autres appareils avaient pu décoller peu avant l'accident, malgré une visibilité réduite à 200 mètres.

Le dernier accident d'avion survenu aux Etats-Unis avait eu lieu, le 16 août, à Detroit. Un DC-9 de la compagnie Northwest s'était écrasé au décollage, tuant cent cinquante-six personnes, dont deux au sol. – *(AFP, AP, UPI.)*

Pour coups et blessures

Inculpation d'un vigile de la RATP

M. Daniel Daleb, cinquante ans, vigile à la RATP dont le chien, un berger allemand, avait attaqué un usager vendredi matin 13 novembre, a été inculpé, samedi, à Paris, de coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité totale de plus de huit jours.

L'incident s'est produit vendredi vers 1 h 30, à la station Châtelet. Le vigile a déclaré qu'il avait été giflé par l'usager, M. Antonio Vidal, trente-deux ans, cuisinier, de nationalité espagnole, ce qui aurait provoqué une vive réaction du berger allemand.

M. Vidal conteste cette version. Il aurait tout simplement refusé de présenter ses papiers à M. Daleb qui aurait alors donné à son chien l'ordre d'attaquer.

Placé sous contrôle judiciaire, M. Daleb n'a plus l'autorisation de travailler avec un chien et doit verser 50 000 F de caution.



Bulletin réponse à découper et à envoyer **avant le 30 novembre 1987** (dernier délai à minuit, le cachet de la poste faisant foi) à :

GRAND CONCOURS LE MONDE DU VIN
BP 4
LES LILAS 93260

GRAND CONCOURS
RTL LE MONDE DU VIN

POUR VOUS AIDER : L'INDICE RTL

A partir de demain mardi 17 novembre 1987 (daté 18 novembre) *le Monde* rappellera les indices.

Pour chacune des questions, cochez la ou les bonnes réponses ou inscrire la réponse dans le cadre réservé à cet effet

QUESTION 1 :
- de l'eau de mer ☐
- le vin d'origine, parfaitement conservé à l'abri de l'air ☐
- le vin d'origine, altéré par le contact de l'eau de mer ☐

QUESTION 2 :
Treize cépages sont autorisés pour le châteauneuf-du-pape. Lequel, dans la liste qui suit, est un intrus : ● grenache ● syrah ● mourvèdre ● picpoul ● terret noir ● counoise ● muscardin ● vaccarèse ● picardan ● cinsaut ● carignan ● clairette ● roussanne ● bourboulenc ?

QUESTION 3 :
● monté ☐ ● baissé ☐ ● n'ont pas varié ☐

QUESTION 4 :
3309, S04, 41B... Que désignent en viticulture ces codes bizarres ?

QUESTION 5 :
● le cabernet franc ☐ ● le cabernet sauvignon ☐
● l'auvernat ☐ ● le gamay ☐

QUESTION 6 :
- à l'incompatibilité d'humeur entre les propriétaires d'alors ? ☐
- à une variante dans la vinification ? ☐
- à l'usage de l'anhydride sulfureux ? ☐
- à l'utilisation du cépage sauvignon ? ☐

QUESTION 7 :
● de Pauillac ☐ ● de Pomerol ☐ ● de Beaune ☐
● de Saint-Emilion ☐ ● de Bourgueil ☐

QUESTION 8 :
- découper le gâteau traditionnel – au marc de raisin – servi lors de la Fête de la fin des vendanges ☐
- recentrer le marc dans le pressoir pour obtenir un meilleur pressurage ☐
- recouvrir le pressoir d'une bâche à la fin des vinifications pour le protéger de la poussière ☐

QUESTION 9 :
- Oui ☐
- Non ☐

QUESTION 10 :
- du filet qui protégeait, au Moyen Age, les raisins des nuées d'étourneaux ? ☐
- d'une maladie bactérienne de la vigne . ☐
- d'un vin parfumé et épicé ☐
- d'un ancien instrument viticole en forme de clou de girofle ☐

QUESTION 11 :
- une maladie de la vigne due surtout à une carence en fer ☐
- une maladie du vin assimilable à la « tourne » ☐
- une réaction chimique qui peut se produire lorsque l'on coupe un vin ☐
- une caractéristique olfactive des vins provenant de régions proches de la mer ☐
- une évolution anormale parfois observée sur les vins transportés par bateau ☐

QUESTION 12 :
Quel est l'auteur de la première classification des grands crus de Bordeaux ?

QUESTION 13 :
- d'un étalon sensoriel exprimé en secondes, correspondant à la durée de persistance en bouche après avoir avalé le vin ☐
- d'une expression bourguignonne désignant le vin restant dans une barrique après la mise en bouteilles ☐
- d'un terme languedocien pour désigner les derniers rangs de vigne, souvent plus courts que les autres ☐

QUESTION 14 :
● 6 g ☐ ● 17 g ☐ ● 22 g ☐ ● 28 g ☐

QUESTION 15 :
● Bourgogne ☐ ● Mâcon-Villages ☐ ● Muscadet ☐ ● Sancerre ☐

QUESTION 16 :
Le mois de septembre des *Très Riches Heures du Duc de Berry* montre une scène de vendange. De quelle appellation contrôlée s'agit-il ?

QUESTION 17 :
- RM
- CM
- NM
- MA

QUESTION 18 :
● l'allumette hollandaise ☐ ● l'allumette suédoise ☐
● la bougie des Chartrons ☐ ● la mèche espagnole ☐

QUESTION 19 :
● chassagne-montrachet ? oui ☐ non ☐
● puligny-montrachet ? oui ☐ non ☐
● meursault ? oui ☐ non ☐

QUESTION 20 :
● volnay ☐ ● pommard ☐ ● musigny ☐
● chambertin . ☐ ● romanée-conti ☐

QUESTION 21 :
- sélection parmi les meilleurs cuvées de vins blancs ☐
- vin issu d'une vigne plantée sur un sol très calcaire ☐
- issu uniquement de raisins blancs . ☐

QUESTION 22 :
- il provient obligatoirement de la commune portant ce nom ou des cantons limitrophes ☐
- c'est le seul vin d'Alsace qui peut provenir d'un assemblage de cépages ☐
- c'est le seul vin français pouvant être récolté pour partie sur le sol de l'Allemagne fédérale ☐

QUESTION 23 :
Trois cépages doivent entrer dans la composition du noble joué. Lesquels ?

QUESTION 24 :
● colombani ☐ ● côt ☐ ● creignou ☐ ● folle blanche ☐
● macabeu ☐ ● melon ☐ ● picpoul ☐ ● terret ☐

QUESTION 25 :
- de la région de Châteauneuf-du-Pape. ☐
- d'un monastère de Savoie ☐
- de la région bordelaise ☐
- de l'abbaye de Bourgueil ☐

QUESTION 26 :
- des fiefs vendéens ☐
- de la région bordelaise ☐
- de l'abbaye de Bourgueil ☐
- de la région de Châteauneuf-du-Pape ☐

QUESTION 27 :
Quelle est la plus petite appellation française d'origine contrôlée ?

QUESTION 28 :
- a huis renversé et pot coupé. ☐
- à huis et pot renversés ☐
- à huis et pot coupés ☐
- à huis coupé et pot renversé ☐

QUESTION 29 :
En 1857, Engels, apprenant que la femme de Karl Marx est malade, lui envoie de Londres pour aider à son rétablissement une caisse de vin du Médoc. De quel cru s'agit-il ?

QUESTION 30 :
Dans un de ses célèbres romans policiers, Patricia Highsmith fait commettre un crime à Tom Ripley. La scène se passe dans la cave de Belle Ombre. Une bouteille de vin joue un rôle déterminant. De quelle appellation d'origine contrôlée s'agit-il ?

QUESTION 31 :
● légale ☐ ● seulement tolérée : ☐ ● interdite ☐ ● conseillée ☐

QUESTION 32 :
● à Londres ☐ ● à Paris ☐ ● à Bordeaux ☐
● à New-York ☐ ● à Los Angeles ☐ ● à Tokyo ☐

QUESTION 33 :
En 1846 paraît à Londres un ouvrage intitulé *Bordeaux, its Wines and the Claret Country*. Sous quel titre paraîtra cet ouvrage, légèrement modifié, à Bordeaux en 1850 ?

QUESTION 34 :
● sauvignon ? ☐ ● melon ? ☐ ● pineau d'Aunis ? ☐
● chenin ? ☐ ● pinot meunier ? ☐

QUESTION 35 :
Les vins d'appellation Bourgueil ne peuvent provenir que d'un nombre limité de communes. Combien ?

QUESTION 36 :
● Château Grillet ☐ ● Château Chalon ☐ ● Coulée de Serrant ☐
● Condrieu ☐ ● Chât. d'Yquem ☐ ● Côte-Rôtie ☐ ● Noble-Joué ☐

QUESTION 37 :
● Oui ☐ ● Non ☐

QUESTION 38 :
Qui a signé en personne le 21 juin 1973 l'arrêté du ministre de l'Agriculture et du Développement rural élevant au titre de premier cru classé le Château Mouton-Rotschild ?

QUESTION 39 :
- uniquement sur la commune de ce nom ☐
- aussi sur des parcelles de Ladoix-Serigny ☐
- aussi sur des parcelles de Ladoix-Serigny et de Pernand-Vergelesses ☐

QUESTION 40 :
Pour l'appellation d'origine contrôlée *Saint-Emilion grand cru* les mentions *grand cru classé* et *premier grand cru classé* sont réservées aux exploitations viticoles ayant fait l'objet d'un classement officiel. Quelle est la fréquence de révision de ce classement ?

QUESTION 41 :
Un décret publié en septembre dernier définit les conditions de production d'une nouvelle appellation d'origine contrôlée. Laquelle ?

QUESTION 42 :
● Le cépage ☐ ● Le degré alcoolique ☐
● Le millésime ☐ ● Les sucres résiduels ☐

QUESTION 43 :
● Pineau d'Aunis ☐ ● Sauvignon ☐ ● Pinot beurot ☐ ● Chenin ☐

QUESTION 44 :
Au XVII[e] siècle une rumeur largement répandue disait que le vin d'Orléans était interdit à la table royale. Un médecin du roi, dans un traité de médecine et d'histoire médiévale paru en 1606, a largement nourri cette rumeur. Quel était son nom ?

QUESTION 45 :
Le malbec est un des principaux cépages du Bordelais. Quel nom lui donne-t-on généralement dans la région de Cahors ?

QUESTION 46 :
● 1988 ☐ ● 2000 ☐ ● 2005 ☐

QUESTION 47 :
● en Champagne ☐ ● en Saône-et-Loire ☐ ● dans la Sarthe ☐
● dans la Nappa Valley ☐ ● en Ardèche ☐ ● sur flancs du Vésuve ☐

QUESTION 48 :
« Vigneron et marchand de vin à la Courtille. Sa maison était le réceptacle des mendiants. Un esprit de vertige a fait courir en foule le peuple, les bourgeois et le grand chez lui, au point que ce particulier a gagné autant à se montrer que ceux qui ont des animaux rares gagnent à les montrer à la foire. » De qui s'agissait-il ?

QUESTION SUBSIDIAIRE *Mentionnez le nom de l'auteur de chacun des textes numérotés*

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.

Collez ici les 24 vignettes de participation au concours et n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

VIGNETTE N°1	VIGNETTE N°2	VIGNETTE N°3	VIGNETTE N°4	VIGNETTE N°5	VIGNETTE N°6
VIGNETTE N°7	VIGNETTE N°8	VIGNETTE N°9	VIGNETTE N°10	VIGNETTE N°11	VIGNETTE N°12
VIGNETTE N°13	VIGNETTE N°14	VIGNETTE N°15	VIGNETTE N°16	VIGNETTE N°17	VIGNETTE N°18
VIGNETTE N°19	VIGNETTE N°20	VIGNETTE N°21	VIGNETTE N°22	VIGNETTE N°23	VIGNETTE N°24

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

LOCALITE

TELEPHONE

ÉDUCATION

Les cinquante ans d'un syndicat

La voix différente du SGEN-CFDT

Certaines « anomalies » ont la vie dure. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) est de celles-là : car en cinquante ans d'existence, il n'a cessé de trancher dans le paysage corporatif de l'enseignement.

D'une part, il appartient à une confédération ouvrière — la CFTC, puis la CFDT — alors que les autres syndicats d'enseignants ont choisi la voie de l'autonomie, en créant, après la guerre, la FEN. D'autre part, il ressemble davantage à un laboratoire d'idées ou à un mouvement pédagogique qu'à un syndicat arc-bouté sur la défense de situations acquises.

C'est l'histoire complexe du SGEN et de son influence sur le syndicalisme et sur l'évolution de l'école qui a été retracée, le 14 novembre, au cours d'un colloque organisé pour le cinquantième anniversaire de sa fondation.

L'histoire du SGEN pourrait s'intituler : « De la démocratie chrétienne au socialisme... en passant par le ganchisme ». Car ce syndicat, qui fut fondé en 1937 par des enseignants chrétiens de l'école publique *« en quête d'une option laïque »*, comme l'a rappelé l'historien Jean-Paul Martin, a connu plusieurs mutations au cours de son demi-siècle d'existence.

A sa création, le syndicat, affilié à la CFTC mais s'affirmant *« statutairement laïque*, réunit des instituteurs et des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure convaincus de la possible alliance entre la laïcité républicaine et la foi catholique, et rêvant de réconcilier la classe ouvrière avec le christianisme. Parmi ces militants fondateurs, se détache la figure de Paul Vignaux, ancien élève de la rue d'Ulm, spécialiste des religions médiévales à l'Ecole pratique des hautes études et secrétaire général du SGEN de 1948 à 1970, mort en août dernier.

Un hommage particulier a été rendu samedi, en présence de M. Edmond Maire, à ce catholique laïque dont l'évolution vers le socialisme, les liens avec les syndicats ouvriers de la CFTC et les prises de position courageuses pendant la guerre d'Algérie et contre la loi Debré ont fortement contribué à la déconfessionnalisation de la CFTC et à sa transformation en CFDT en 1964.

L'opposition de Paul Vignaux aux événements de mai 1968, à la « politisation » du syndicat qui s'ensuit et à la nouvelle orientation autogestionnaire de la CFDT précipitera son départ et la seconde grande mutation du SGEN.

Le syndicat reste très minoritaire parmi les enseignants, mais renouvelle presque totalement ses troupes et se renforce considérablement. Il accueille des milliers d'enseignants attirés par sa critique de la hiérarchie, de l'autorité et du centralisme, par les nouvelles formes d'action et de revendication, notamment des militants d'extrême gauche en rupture avec la FEN, dont l'organisation par tendances les paralyse. Les conflits internes entre la gauche et l'extrême gauche, une pratique de la démocratie qui ne va pas sans désordre, n'empêchent pas le SGEN de continuer à élaborer des propositions qui n'ont cessé d'influencer les débats éducatifs et même d'inspirer des choix gouvernementaux.

Raison trop tôt

Syndicat « général », le SGEN rassemble, depuis son origine, tous les personnels de l'éducation, enseignants ou non, de l'universitaire au garçon de laboratoire et de l'institutrice à la secrétaire d'administration. Cette originalité lui permet de passer outre les tensions entre les différents corps, et a facilité l'élaboration de projets audacieux ouverts sur l'extérieur et parfois critiques à l'égard des enseignants. A consulter le catalogue des idées du SGEN depuis un quart de siècle, on constate qu'il a souvent eu raison trop tôt : plusieurs de ses revendications, jugées utopiques à l'origine, ont fini par être reprises par les gouvernements, mais souvent dans des conditions que rejette le syndicat.

Dès les années 50, le SGEN considère l'école comme un outil de lutte contre les inégalités sociales. L'unification des filières de l'enseignement secondaire est son cheval de bataille, à contre-courant de la majorité du corps enseignant. Le principe du « tronc commun » du collège avec les réformes Fouchet puis Haby se réalise pourtant, mais sans les précautions (rénovation des contenus et des pratiques pédagogiques) que le SGEN jugeait indispensables.

De même, l'ouverture des établissements aux parents d'élèves, l'élaboration de projets par les équipes pédagogiques et le travail en équipes sont, depuis longtemps, défendus par le syndicat. Celui-ci a aussi défendu l'idée d'une lutte contre l'échec scolaire par des mesures de *« discrimination positive »*. Traduction concrète : les zones d'éducation prioritaire (ZEP), regroupant des établissements scolaires situés dans des quartiers difficiles et recevant des moyens supplémentaires.

La création des ZEP a été l'une des premières décisions de M. Alain Savary en 1981. Le SGEN, alors très écouté au ministère de l'éducation nationale, où plusieurs de ses anciens militants occupent des postes de responsabilité, perd à cette époque son image d'indépendance.

Il ne s'est aujourd'hui toujours pas remis de cette « complicité » avec un ministre socialiste et souffre d'une inquiétante hémorragie (trente-six mille adhérents en 1986 contre soixante-cinq mille en 1977). Le paradoxe veut que ce malaise, avisé par des querelles internes, persiste au moment où la FEN, forteresse adverse, elle aussi touchée par la désyndicalisation, semble trouver une nouvelle jeunesse en reprenant à son compte des idées chères au SGEN, comme le corps unique des enseignants de la maternelle à l'université et l'égalisation de leur formation, la décentralisaton, l'adaptation des cursus et des méthodes au rythme des enfants.

Le SGEN se veut plus ouvert à la transformation des contenus d'enseignement et aux usagers de l'école, plus attentif aux exclus du système éducatif. Mais réussira-t-il la nouvelle mue qui s'avère nécessaire s'il veut continuer de faire entendre sa différence ?

PHILIPPE BERNARD.

SCIENCES

Mort de l'archéologue Yigal Shiloh

L'archéologue israélien Yigal Shiloh est mort le 14 novembre à Jérusalem : il était âgé de cinquante ans. Professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, Yigal Shiloh dirigeait depuis 1978 des fouilles qui avaient permis de retrouver une partie des villes antiques de Jérusalem, celle des Cananéens (fin du troisième millénaire avant Jésus-Christ), celle du roi David (vers 1 000 avant notre ère) et celle des rois suivants. Il avait, en particulier, précisé les trois systèmes (canaux et tunnels) qui alimentaient Jérusalem en eau. Yigal Shiloh avait aussi participé aux fouilles de Massada (la forteresse contruite par Hérode au-dessus de la mer Morte et détruite par les Romains en l'an 70 de notre ère) et à celles de Meggido, une place forte cananéenne.

CAMPUS

Pour renseigner les étrangers

LE Réseau d'information et de solidarité avec les étrangers vivant en France, qui regroupe plusieurs mouvements et associations, vient de publier une plaquette pour faciliter aux étudiants l'obtention ou le renouvellement de leur titre de séjour.

Ce document arrive à point nommé, alors que l'inquiétude règne parmi les étudiants étrangers qui doivent faire des queues interminables devant le seul centre de la capitale, 219, rue d'Aubervilliers, dans le dix-neuvième arrondissement, qui délivre ce titre. La confusion est due à l'exiguïté des locaux, mais aussi à la complexité des textes et, parfois, par manque d'informations, à la négligence de ces étudiants qui se précipitent tous, le même jour au même endroit, pour effectuer les démarches administratives exigées.

La plaquette précise les conditions d'inscription, de ressources et de couverture sociale nécessaires pour obtenir ce fameux titre de séjour.

Une publication utile, car aux exigences prévues par les textes relatifs à la situation des étudians étrangers, certaines préfectures ajoutent parfois des demandes (garanties de rapatriement, visa de long séjour par exemple) dont le fondement juridique, selon le Réseau, n'est pas clairement établi.

(Cette plaquette peut être obtenue au Conseil des associations d'immigrés en France, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris, tél. : 43-72-75-85.)

J. P.

Prix littéraire étudiant

Une étudiante de l'université des sciences sociales de Toulouse, *Anouk Déqué*, est à l'origine d'une initiative originale : avec l'appui de son université et de nombreux « parrains » de la région (municipalité, conseil régional, presse régionale...), elle a créé le premier prix littéraire étudiant. Un jury exclusivement composé d'étudiants de Toulouse-I couronnera au mois de janvier prochain un roman et un essai français contemporains présélectionnés par les libraires toulousains.

★ Renseignements : Anouk Déqué, tél. : 61-20-76-70 ou Toulouse I, Françoise Montet, tél. : 61-23-11-46 poste 494.

Congrès de sédimentologie

L'Association des sédimentologistes français organise le premier congrès français de sédimentologie, à l'Ecole des mines de Paris, 60, boulevard Saint-Michel, Paris-6e, les 19 et 20 novembre. Un livre sur cette discipline — qui étudie les sédiments recouvrant le fond des mers et la surface des continents et permet ainsi de reconstituer l'histoire de la Terre et son *évolution* biologique — vient de paraître.

★ AFS, Ecole des mines, CGGM, Sédimentologie, 35, rue Saint-Honoré, 77305 Fontainebleau Cedex.

Sédimentologie, par Hervé Chamley, collection « Géosciences », Dunod, 175 pages, 130 F.

Gala à Ecully

Fanfare avec piston, défilé de mode, piano-bar et bal animeront le traditionnel gala de l'Ecole centrale de Lyon, le samedi 21 novembre, à Ecully. De 21 heures à l'aube.

★ Ecole centrale de Lyon, Association des élèves, 36, avenue Guy-de-Collongue, BP 163, 69131 Ecully Cedex.

Société

JUSTICE

Selon les syndicats du personnel pénitentiaire

« La pénurie des effectifs des gardiens est la source de tous les maux aux Baumettes »

Après avoir organisé durant trois jours un blocus des écrous, les surveillants de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, ont décidé, à l'appel de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP, majoritaire) et de la CGT, de continuer leur « mouvement de mécontentement » lancé le 10 novembre, sous la forme d'une présence symbolique devant la porte d'entrée principale de l'établissement. Cette mesure sera maintenue jusqu'à l'arrivée, prévue pour le mercredi 18 novembre, d'un fonctionnaire de la direction de l'administration pénitentiaire chargé d'étudier les conditions de vie et de travail du personnel et de réactualiser l'organigramme de la prison. L'UFAP et la CGT réclament l'affectation d'une cinquantaine d'agents supplémentaires.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Ni l'intervention des forces de l'ordre, le jeudi 12 novembre, ni les menaces de sanctions disciplinaires n'ont entamé la détermination des gardiens des Baumettes. Bien que l'administration pénitentiaire ait subordonné l'envoi d'un médiateur à la cessation de *« toute manifestation sur la voie publique »*, ils continuent leur faction devant la maison d'arrêt en attendant *« des résultats »*. Leur présence dans un camping-car rangé près de la porte crasseuse de l'établissement est cependant discrète, sans banderole et sans écriteau. *« Nous n'avons pas confiance dans l'administration centrale »*, déclarent les dirigeants syndicaux de l'UFAP et de la CGT. Les déclarations faites jeudi par M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, en réponse à une question au gouvernement du président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin (*le Monde* du 14 novembre), ne les ont pas davantage convaincus. Les effectifs actuels du personnel pénitentiaire des Baumettes sont de quatre cent deux surveillants pour plus de deux mille détenus, soit, compte tenu des impératifs de fonctionnement de l'établissement, un surveillant pour cent cinquante détenus.

« Même si la population pénale a diminué depuis les mutineries de juillet et d'août derniers (1), explique M. Jacques Struzinski, secrétaire général de l'UFAP, *notre charge de travail est toujours aussi lourde et pénible »*. Pendant leur vacation de six heures, les surveillants n'ont, en effet, aucun répit : appels des détenus, déplacements divers dans la prison, tours de promenade, distribution du courrier, parloirs, activités culturelles et sportives, douches, fouilles de cellules, sondage des barreaux, repas, etc. *« Tout cela*, précise un autre responsable de l'UFAP, M. Didier Ribes, *dans une atmospère de tension due aux bruits des travaux et aux appels incessants des hauts-parleurs, sans oublier les altercations avec les détenus parce que nous n'avons pas le temps de nous occuper de leurs litiges. »*

Augmentation des agressions

Les surveillants – dont le salaire de départ est de 6 300 francs, prime de risque comprise – se plaignent, d'autre part, de ne plus pouvoir prendre leurs repos normaux. *« Le plus souvent*, affirment-ils, *on tourne avec le seul repos de garde de douze heures après un service de nuit. Et lorsque nous assurons le service de nuit qui succède toujours à un service du matin, notre amplitude de travail est alors de dix-huit heures sur vingt-quatre. On en sort complètement déglingué. »*

Les dégâts causés par les émeutes de l'été ont été immédiatement réparés et les systèmes de sécurité ont été renforcés. Les conditions de détention ont, elles aussi, été améliorées avec un doublement des activités et des commandes de cantine. *« Mais*, font remarquer les surveillants, *nos rapports avec les détenus sont très limités. On pourrait jouer un rôle d'assistance sociale qui, faute de temps, nous est interdit. Au contraire, les agressions sur le personnel ont considérablement augmenté. »*

Le ras-le-bol des surveillants de prison marseillais s'est encore accru, enfin, avec le rapport du procureur général, M. Jean Brun, sur les mutineries, très critique au sujet de leur compétence professionnelle (*le Monde* daté 11-12 octobre). *« On nous a salis*, s'indignent-ils, *alors que la pénurie d'effectifs est à la source de tous les maux dont souffrent les Baumettes. L'administration doit, désormais, prendre ses responsabilités. »*

GUY PORTE.

(1) Cinq cents détenus ont été transférés dans d'autres maisons d'arrêt, mais certains prévenus sont déjà revenus dans la prison afin d'être jugés à Marseille. Les Baumettes offrent environ mille deux cents places.

La Cour de cassation et l'affaire Michel Droit

Mme Simone Veil : « La critique c'est la démocratie »

Interrogée, dimanche 15 novembre, à l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1 à propos de l'affaire Michel Droit et de ses prolongements, Mme Simone Veil a d'abord déclaré : *« J'ai dû mal à croire – et je pense que je suis comme tous les Français – que Michel Droit soit un criminel. »* Elle a ajouté à propos de la décision de la Cour de cassation dans cette affaire et des réactions qu'elle a suscitées : *« Il y a, d'un côté, le procureur général et, de l'autre, le premier président. Ce sont deux hauts magistrats pour lesquels on peut avoir beaucoup de respect (...). Ils font leur travail en conscience. Peut-être que la Cour de cassation a réagi – à mon goût – avec un peu trop d'éclat, en ce sens qu'une déclaration du premier président aurait été très très bien. Cour de cassation ou pas, toutes les autorités de l'Etat sont faites pour éventuellement être critiquées. C'est la démocratie. Il faut l'accepter, surtout dès lors que la justice est rendue sur la place publique. »*

Le congrès du Syndicat des avocats de France

Défense des droits de l'homme et rendez-vous européen

Réunis en congrès du 12 au 14 octobre à Colmar (Haut-Rhin), le Syndicat des avocats de France avait choisi pour thème : « La défense au rendez-vous européen ». Très inquiets de la concurrence prévisible de leurs confrères de la Communauté au moment de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen en 1992, les avocats du SAF voudraient s'engager dans ce combat sans pour autant perdre leur âme.

COLMAR
de notre envoyée spéciale

Les quatre cents avocats anglo-saxons installés en France depuis une dizaine d'années dégagent un chiffre d'affaires brut équivalant à celui des sept mille avocats du barreau de Paris. En face, huit cabinets français (trois cents personnes) sont de taille européenne. Dix autres, par des *« contrats de correspondance organique »*, ont une dimension internationale. Trente-quatre avocats français sur dix-sept mille ont un cabinet dans un pays étranger.

De toute évidence sur la défensive, les avocats français, quoi qu'ils pensent des vertus de l'Europe et des bienfaits de l'Acte unique européen de 1992, ne peuvent qu'être inquiets. 1992 risque bien d'attirer en France *« une profusion d'avocats migrants »*, selon le mot de Me Alain Moutot, de la section parisienne du Syndicat des avocats de France.

Traditionnellement engagé à gauche, défenseur des droits de l'homme, ce syndicat, qui revendique un millier de membres actifs et 20 % des voix aux élections professionnelles, est aujourd'hui embarrassé. *« Il y a une dichotomie entre l'image publique du syndicat et les préoccupations du SAF profond qui réfléchit à la nécessaire organisation de la profession depuis longtemps »*, estime Me Sylviane Mercier, avocat à Pontoise, qui devrait dans une quinzaine de jours succéder à Me Gérard Boulanger, du barreau de Bordeaux, au poste de président du SAF.

En d'autres termes, comment, lorsqu'on se mobilise avant tout autour d'idéaux de gauche, apprendre à défendre son statut et sa place sans tomber dans le corporatisme voire la xénophobie. Pour ce jeune syndicat créé il y a quatorze ans, il s'agit d'une question essentielle. Il ne faut pas manquer le tournant européen, mais il ne faut pas pour autant y perdre son âme.

« Jusqu'à présent nous avons un peu trop fonctionné sur un réflexe gauchiste primaire, poursuit Me Mercier. *Face à la concurrence européenne, on avait tendance à penser que, si les gros cabinets se faisaient moins d'argent, ce n'était pas notre affaire. Ce n'est pas si simple : la profession d'avocat est un tout. Pour défendre les libertés il faut que la profession ait un poids. »* Parfois critiqué pour sa gestion trop exclusivement « droits de l'homme » du syndicat, le président sortant Me Gérard Boulanger est aujourd'hui bien conscient de cette nécessaire réorientation, lui qui conluait ainsi son rapport moral : *« Avocats, nous exerçons non un sacerdoce, mais un métier dont nous entendons vivre, car il n'est pas d'indépendance besogneuse. »*

AGATHE LOGEART.

● **Les mineurs et la détention provisoire.** – L'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille s'est prononcée au cours de son assemblée générale annuelle, dimanche 15 novembre, à Paris, pour la suppression de la détention provisoire des enfants de moins de seize ans sauf s'il y a eu crime et, dans tous les cas, pour les enfants de moins de treize ans. L'association s'étonne dans un communiqué que *« le projet de réforme de l'instruction n'aborde pas la question des mineurs (...). Il n'est contesté par personne que l'emprisonnement, fût-il de dix jours, est particulièrement dangereux pour des enfants. Or, certaines dispositions actuelles des textes offrant moins de garanties aux mineurs qu'aux majeurs (ordonnance de placement en maison d'arrêt) ». L'association est présidée par Mme Madeleine Sabatini, présidente du tribunal pour enfants de Paris, et regroupe des magistrats, en majorité des juges d'enfants, de toutes tendances politiques ou syndicales.*

MUSIQUES

Le vingtième anniversaire de l'Orchestre de Paris

La mémoire et la présence

L'Orchestre de Paris a célébré ses vingt ans avec les films et la présence de ceux qui, déjà, étaient là en 1967. Et un concert, bien entendu.

Dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, les faisceaux des projecteurs s'entrecroisent à la poursuite de quelque aéronef de la dernière guerre ; le hall de Pleyel est envahi par les plantes vertes ; le plafond chavire sous les notes de la *Phantastische-Symphonie* qui défilent à une vitesse accélérée ; dans la salle se succèdent les portraits gigantesques des chefs grimaçant dans les replis d'un rideau bleu, et la tour Eiffel proclame l'événement de ce samedi qui justifie le show dû à quelque émule de Bernard Tapie : le vingtième anniversaire de l'Orchestre de Paris.

Le 14 novembre 1967, au Théâtre des Champs-Elysées, le Tout-Paris musical était déjà là : il n'a pas trop changé, à peine veilli, et l'on retrouve avec plaisir maints visages de bons compagnons à la retraite, ou disparus dans les placards de la vie.

L'émotion de la soirée, c'est, en hommage aux fondateurs, le film réalisé avec les archives, quelque peu defraîchies, de l'INA ; Charles Munch y apparaît en compagnie de Marcel Landowski, il parle, il dirige avec fougue la répétition de la *Symphonie fantastique*, et sa présence énorme, sa richesse humaine, crève l'écran.

Mille souvenirs de cette épopée d'un an avec l'Orchestre de Paris, jusqu'à l'apothéose de Carnegie Hall et la mort presque immédiate pendant cette tournée américaine, nous remontent au cœur ; aucun scénariste n'aurait imaginé « mise en scène » aussi poignante pour le lancement de notre « orchestre de prestige », comme on disait alors.

Herbert von Karajan est là aussi sur ces images, dans toute la force de son génie intact, que Landowski sut convaincre de recueillir l'héritage de Munch, conduisant et jouant le *Concerto pour trois pianos* de Mozart.

Fondu-enchaîné de la mémoire à la présence réelle (malgré la mauvaise humeur d'un rideau récalcitrant) : sur le plateau bordé par un jardin fleuri s'avancent les deux successeurs de Munch et de Karajan, Georg Solti et Daniel Barenboïm, fraternellement unis dans... le *Concerto pour deux pianos* du même Mozart, Solti, comme Karajan, dirigeant depuis son clavier.

Le symbole en vérité est plus fort que la substance musicale dans cette joute vibrante, mais quelque peu rugueuse, de deux grands interprètes qui n'ont pas eu le temps d'appareiller leur jeu pour faire jaillir la grâce et l'esprit pétillant de ce divertissement quasi « familial ».

Les deux chefs vont ensuite résumer en quelques images les quinze dernières années de cette histoire. Solti (titulaire de 1972 à 1975) peint à fresque une grandiose *Ouverture Léonore III* de Beethoven, et l'orchestre sonne comme l'airain sous cette puissante direction, heurtée, abstraite, indomptable, auscultant sans relâche le retentissement de la musique dans les profondeurs de l'être.

Barenboïm, relisant, après Munch et Karajan, la *Symphonie fantastique*, projette les images fantasmagoriques d'un film, surexpose les gros plans, accélère le bal en travellings vertigineux, raffine les sonorités jusqu'à la quintessence, sabre la mesure à grands coups de baguette ou s'arrête de battre tout à coup, comme pour souligner les démesures romantiques de Berlioz. Mais un sang neuf circule à travers les veines de cet orchestre, qui resplendit dans toute la gloire de ses vingt ans.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Georges Solti et Daniel Barenboïm prêtaient gracieusement leur concours à cette soirée donnée au profit du Fonds d'entraide des musiciens de l'Orchestre de Paris.

ROCK

Depeche Mode à Bercy

Un transport machinal

Depeche Mode est un phénomène qui déclenche l'enthousiasme et fabrique des tubes. Il faut se faire une raison.

Ecrivant il y a un an dans ces colonnes le peu de respect dans lequel nous tenions Depeche Mode, nous avions déclenché, comme jamais, un déluge de lettres indignées. Le groupe avait rempli Bercy deux soirs de suite, cette année ce sera trois — un concert ayant été ajouté le 18 novembre. Il faut se faire une raison : ces quatre garçons sont dans le vent.

Certains sont même allés jusqu'à les comparer à des Beatles de l'ère technologique. Personne n'est parfait. Mais les chiffres sont éloquents : outre les 45 tours qui sont débités à la pelle, *Black Generation*, le sixième album, s'est vendu à plus de six millions d'exemplaires dans le monde. En France, le nouveau, *Music for Masses*, a été certifié disque d'or (cent mille) la semaine de sa sortie.

Qu'y a-t-il chez Depeche Mode ? Des synthétiseurs, du savoir-faire, un certain goût de l'enrobage et des synthétiseurs (bâillement). Le ramage se rapporte au plumage : flatteur et vivant aux dépens de ceux qui l'écoutent. C'est vrai qu'on se laisse prendre par l'efficacité des mélodies qui passent en radio, par le ciselé de la production et les rythmes obsédants. Les vidéo-clips sont bien faits, les pochettes de disques sont belles. Seulement, le tout-électronique ne réussit pas le passage à la scène — où, justement, il ne se passe rien.

A Milan, où ils se sont produits il y a deux semaines devant près de dix mille personnes, le spectacle était dans la salle, l'action entre les morceaux. Hurlements, délires, briquets allumés sans discontinuer, le public (16-20 ans dans sa majorité) était en transe. En fait, il n'est rien demandé à Depeche Mode sinon de répéter des morceaux connus par cœur pour les reprendre en chœur. Ça tombe bien, parce que les musiciens n'apportent rien : le chanteur, qui pourtant se donne de la peine sur le devant de la scène, comme les trois autres, alignés en hauteur derrière leurs synthétiseurs, sont inexistants dans leur décor sophistiqué.

Transformés en hymnes par le public, les tubes se succèdent — *Just Can't Get Enough, People Are People, Master and Servant, Question of Lust, Question of Time, Strange Love, Never Let Me Down Again...*, — la musique au stroboscope tourne à vide, systématique. Le transport est machinal, mais si l'on en croit le propos illustré par le titre de l'album (Musique pour les masses), le but est atteint. Le public exulte, Depeche Mode a de la chance.

ALAIN WAIS.

★ Les 16, 17 et 18 novembre, Bercy, 20 heures.

★ Disques chez Mute, distr. Virgin.

La semaine du mélomane

Pour passer mélomane en chef, notre ami doit subir un oral de contrôle : réciter les principaux concerts à venir sans les confondre avec ceux de la semaine précédente qui leur ressemblent furieusement :

— *Lundi*, soirée consacrée à la musique de chambre d'Albert Roussel (mélodies, sonate pour piano et violon, quatuor, sérénade, etc.) par un ensemble de solistes à 20 heures, à la Comédie des Champs-Elysées (tél. : 45-04-12-15).

— Les Mardis de la Musique de chambre de Radio France proposent trois concerts au grand auditorium (entrée libre) : à 18 h 30 quatuors de Ives, Schafer et Schiffrin ; à 20 h 30, œuvres de Stravinski, Boulez, Zimmermann, Qigang Chen et Varèse, et, à 22 h 30, sonates pour piano et violon de Beethoven, Schumann, Schnittke et le « poème » de Chausson.

— Mercredi et jeudi, l'Orchestre de Paris, dirigé par Evgueni Svetlanov, interprétera l'ouverture de *Russlan et Ludmilla*, de Glinka, le *Concerto nº 2* de Rachmaninov (soliste : André Watts) et la *Symphonie nº 2* de Borodine, salle Pleyel à 20 h 30 (tél. : 45-63-07-96).

— Jeudi, le Groupe vocal de France interprétera alternativement des œuvres de Roland de Lassus et des pages contemporaines de Ton de Leeuw, Michel Fischer et Claude Lefèvre à 20 h 30 à l'Auditorium des Halles (45-63-88-73).

— Vendredi, l'Ensemble orchestral de Paris interprétera la symphonie nº 44 *Funèbre* de Haydn, le *Concerto pour piano nº 1* de Beethoven (soliste Michel Dalberto) et la symphonie nº 4 *Tragique* de Schubert, sous la direction de Friedmann Layer, salle Pleyel, à 20 h 30 (tél. : 45-63-88-73).

S'il réussit le mélomane ira samedi à Chantilly entendre Jean-Philippe Collard jouer Ravel et Liszt dans la salle du Jeu de paume et, après, il pourra souper à la capitainerie du château avec son examinatrice (tél. : 44-58-25-10).

G. C.

DANSE

« La Sylphide », au Théâtre des Champs-Elysées

A l'école de Bournonville

La Syphide, *par le Ballet royal du Danemark offre l'occasion de retrouver l'esprit et le style de la belle danse classique française développée et enrichie par Auguste Vestris au début du dix-neuvième siècle.*

La Sylphide d'Auguste Bournonville, donnée par le Ballet royal du Danemark au Festival international de danse de Paris, n'est vraiment pas une découverte. Ce qui est nouveau, en revanche, est l'intérêt suscité aujourd'hui par la technique de Bournonville acquise en France auprès d'Auguste Vestris, rapportée au Danemark où elle resta le seul enseignement d'école jusqu'en 1930, époque où Harald Lander allait réagir contre une tradition figée.

Ouvert depuis au répertoire contemporain, le Ballet royal reste très attaché à cet héritage français qui le distingue des autres écoles académiques (russe, italienne...). Et même si la jeune génération renâcle un peu pour suivre cet entraînement à la fois complexe et désuet, le directeur artistique, Franck Andersen, jeune troll aux cheveux rouges, le défend vigoureusement. Cette technique, dit-il, axée sur la coordination des mouvements, la sensation du centre du corps et l'hypermobilité dans l'espace a formé la personnalité de Peter Martin, Helgi Tommasson, Ib Andersen et autres danseurs danois interprètes favoris de Balanchine.

Ainsi grâce à Bournonville s'est perpétuée la belle danse masculine telle qu'on la concevait au début du dix-neuvième siècle avant que le romantisme ne consacre la ballerine et ne transforme le danseur en simple porteur. On doit à Auguste Vestris des combinaisons de pas qu'il utilisait pour son entraînement et qu'il imagina d'introduire dans les figures stérotypées (menuet, gavotte...) héritées du ballet de cour, élargissant ainsi le vocabulaire chorégraphique.

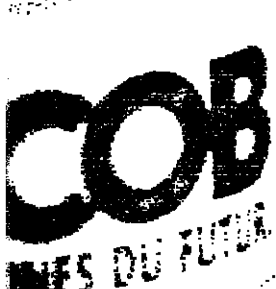
Pendant six ans (1820-1826), Bournonville suit cet enseignement avant d'être nommé danseur à l'Opéra de Paris. Lorsqu'il rentre à Copenhague en 1836 il rapporte dans ses bagages le premier ballet romantique, *la Sylphide* de Philippe Taglioni, qu'il reprend à son compte et qu'il interprétera avec Lucile Grahn.

Sa version, beaucoup moins sophistiquée que la reconstitution de Pierre Lacotte d'après l'original, ne se perd pas dans les états d'âme. Elle oppose le réel et le surnaturel, les vigoureuses passes de la gigue écossaise et les pas fragiles, un peu étriqués, de la Sylphide. Ce n'est pas sur elle mais sur son amoureux, James, qu'est mis l'éclairage. Variations brillantes, pliés et grands jetés, chatoiement du jeu de pieds... tout nous renvoie à un style aimable, virile, élégant.

Deux interprètes de classe en font la démonstration : Ib Andersen, actuellement soliste chez Balanchine, un grand de la veine des Baryschnikov et Arne Villumsen, beau brun romantique, qui a renoncé à la carrière américaine parce qu'il aime trop Copenhague et la bière.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Au même programme une création mondiale d'Ib Andersen *Un, deux, trois*.





Culture

THÉATRE

« Le Marchand de Venise » mis en scène par Luca Ronconi

Un homme traqué

A l'Odéon on retrouve Luca Ronconi, la somptuosité de ses images fragmentaires. C'est le Marchand de Venise, de Shakespeare, histoire cruelle d'un homme traqué.

En 1973, Luca Ronconi occupait l'Odéon, et y construisait, pour son spectacle *XX*, une maison-piège, un labyrinthe dans lequel les spectateurs, déboussolés, frôlaient des événements dont ils ne percevaient que des reflets déformés. Luca Ronconi, revenu à l'Odéon pour le Festival d'automne et avec la Comédie-Française, y présente *le Marchand de Venise*. Sur la scène, cette fois. Et c'est sur la scène que se reconstitue le piège, le labyrinthe où la raison se perd, où réalité et rêve se frôlent, interfèrent, pour donner une vision trouble, c'est-à-dire double comme dans un double miroir où les images pas tout à fait semblables seraient vues simultanément.

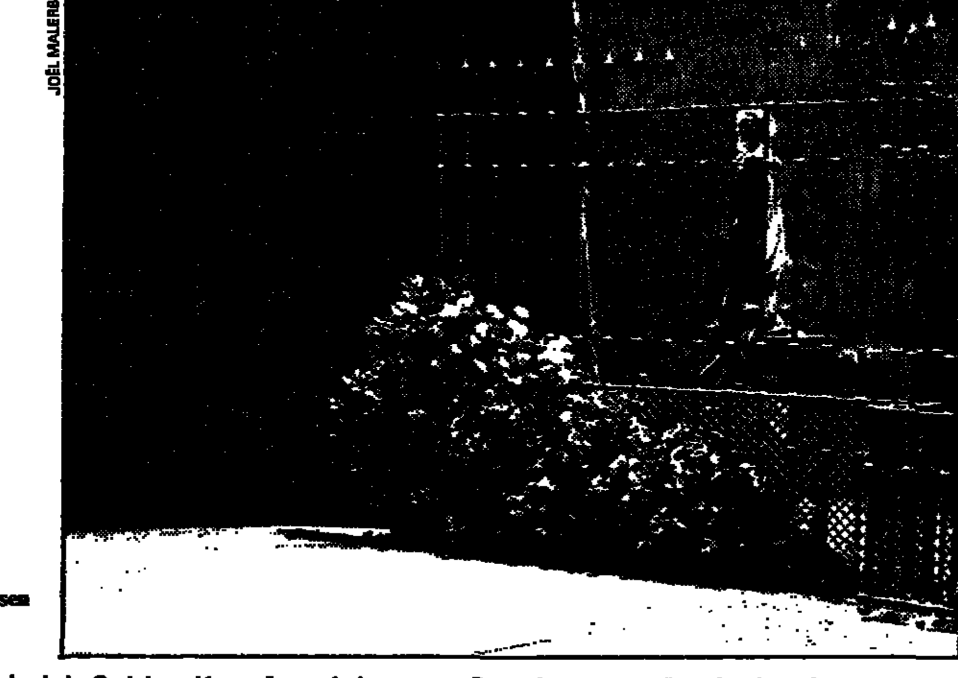
Le décor est de Margherita Palli. De faux rideaux aux plis très lourds, dont le rouge est assombri par les siècles, et qui glissent latéralement, encombrent l'espace, puis s'écartent, encerclent un gouffre noir, une grotte, et puis encore dévoilent des fragments de tableaux, allégories ou scènes de genre. Superbe. Tout y est, les lézardes sur les murs gris, les couleurs soyeuses, la lumière sur les velours, l'ombre sur les drapés des robes, les cols blancs des hommes sur le noir intense de leurs costumes, les attitudes juste un peu exacerbées, les accessoires quotidiens – fours des verriers, métiers à tapisseries – et les instruments symboliques, les balances des marchands et celles des juges, les coffres qui enferment les ducats d'or, ou le portait de la femme à conquérir.

Imaginez la composition immense d'un maître, qui aurait été dispersée, que l'on retrouverait par morceaux, que l'on recréerait au fur et à mesure. Et au fur et à mesure dans un climat de magie sulfureuse, se raconte, avec des ellipses, des hésitations, des contradictions, des reprises, la double intrigue du *Marchand de Venise*.

Miroir cruel

A Belmont vit Portia (Christine Fersen. Selon le vœu de son père) elle épousera celui qui saura trouver dans lequel des trois coffres est caché son portrait. A Venise vit Shylock (Jean-Luc-Boutté) dont la fille (Pauline Macia) est enlevée par un godelureau (Baptiste Roussillon), qui d'ailleurs n'oublie pas d'enlever en même temps une petite fortune. D'autre part, le jeune marchand Antonio (Yves Lambrecht) prête de l'argent à son ami Bassanio (Richard Fontana), qui est amoureux de Portia, et il doit en emprunter à Shylock qu'il devra rembourser, sous peine de devoir lui donner une livre de sa chair...

Une plaisanterie, pense-t-il, une manière de blouser ce chien de Shylock, ce juif qu'on ne supporte que parce qu'il est riche et qu'on n'appelle jamais que « chien » ou « juif ». Mais Shylock ne supporte pas la trahison de sa fille, partie avec l'un de ceux qui l'humilient quotidiennement. D'un coup, il n'accepte plus. Il demande justice tout en sachant très bien qu'elle ne lui sera jamais appliquée. Alors, il va pousser jusqu'à l'absurde la froide logique de cette justice et, puisqu'il a prise sur Antonio, il va exiger la livre de chair. On lui a volé son bien et ce n'est pas rien, c'est son enfant.



Christine Fersen dans le rôle de Portia.

Comme *le Juif de Malte* ou *Nathan le sage*, *le Marchand de Venise* fait partie des pièces parfois considérées comme antisémites. Il est possible de les monter de cette manière, comme n'importe quelle pièce d'ailleurs. C'est affaire de mentalité. Naturellement, ce n'est pas le cas ici. D'abord, il y a le choix de Jean-Luc Boutté, Shylock peu habituel, jeune, très beau, pâle, crispé sur une souffrance si terrible qu'il ne peut pas l'exprimer directement. Il ne peut ni crier, ni pleurer, ni supplier. Il est détruit. Calmement, à ceux qui le méprisent, l'insultent, il dit à peu près : « *Je suis juif et je souffre quant on me fait mal, je ris quand on me chatouille, je me venge quand on me cause du tort.* » Tendu, la voix sourde, Jean-Luc Boutté est impressionnant de dignité et de force. Il n'y a plus un bruit de fauteuil, plus un soupir dans la salle. Comme s'il faisait découvrir la vérité de cette évidence.

Jean-Luc Boutté ne se bat pas pour vaincre mais pour rétablir un équilibre que la justice vénitienne lui refuse. Il tend à ses juges un miroir cruel : « *Vous employez des esclaves à des tâches indignes, et quand on vous le reproche vous dites « ils m'appartiennent ». A moi, cette livre de chair m'appartient. Je ne connais pas de miséricorde* »... Il n'est pas un héros, on n'a pas envie de s'identifier à lui, et pas davantage aux autres personnages du spectacle. Luca Ronconi ne s'intéresse ni aux héros ni à la judéité d'un homme pas plus cruel que Macbeth, Richard III ou Lear. Il suit la dérive de cette victime flouée, traquée, à qui la vengeance échappe. Il met en marche le mécanisme de sa folie – c'est comme un refroidissement progressif et mortel de l'âme.

Dans la Venise picturale, belle et morte, dans les couloirs oniriques de Belmont, il n'y a pas d'amour, seulement des échanges d'argent, de promesses, de vies. Ronconi parle d'analogie entre l'or et le sexe. Mais pour « sexe », il faut entendre possession, non pas plaisir. Les personnages donnent une impression de lassitude blasée, même les jeunes amoureux par qui tout arrive. Antonio aussi, qui, lui, paraît complètement creux, et c'est gênant.

Les relations entre Bassanio et Portia sont étrangement lointaines, Richard Fontana se laisse protéger par Antoni (Ronconi dit avoir laissé de côté le caractère homosexuel de leur amitié, de toute façon c'est visible). Il se laisse aussi mener par Christine Fersen. Elle est superbe, vibrante, subtile, forte. Un coup de flamme pour le joli garçon l'arrache à elle-même. Dès qu'elle le connaît, elle est forcément déçue. Brisée. Mais elle assume avec élégance. Elle, en tout cas, sait payer.

Dans le monde rapace et usé de cette comédie féroce, Christine Fersen et Jean-Luc Boutté sont les seuls capables d'éprouver passions et souffrances. Ils dominent une distribution très inégale. Se distingue également Bernard Ballet, valet farouchement raciste – il fait penser aux Dupont-la-Joie qui, à la sortie des procès attendent les condamnés pour leur cracher des insultes. Et François Chaumette, dans le rôle très bref du roi d'Aragon, Jean Baulieu, Nathalie Nerval, suivante de Portia...

Un spectacle de Luca Ronconi n'est jamais quelque chose qui s'avale en douceur. Il y a des longueurs, dans les entr'actes, les changements de décors. Il y a des comédiens insuffisants. Mais une magie particulière. Pas seulement la splendeur des costumes, des éclairages, des décors. Pas seulement les raffinements de l'intelligence. Pas seulement la mélancolique cruauté qui frôle le sadisme... Il y a encore autre chose. Une autre beauté, un message secret. Des images, des mots qu'on n'oublie pas.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h 30. A partir du 24 novembre, les représentations commenceront à 19 h 30 et 14 h 30 le dimanche.

★ Le texte, adapté par Jean-Michel Deprats et suivi d'un dossier est publié aux Editions Sand-Comédie Française, 149 p., 32 F.

CINÉMA

Reprise de « l'Amour à la ville »

La dernière expérience

Très étonnant ce film à sketches qui, en 1953, se présentait comme un magazine de faits divers destiné à imposer le « néo-réalisme » social.

Ce premier et unique magazine est devenu un témoignage sur les cinéastes accoucheurs de l'avenir. On n'y voit pas plus qu'il y a trente ans le premier sketch de Carlo Lizzani concernant la prostitution à Rome, la censure italienne l'avait interdit. Mais *Suicide manqué* de Michelangelo Antonioni, reportage sur les tentatives de suicide de jeunes femmes, filmées en studio devant une toile blanche, n'est pas un simple document, tout remarquable soit-il.

Antonioni c'était, avant cela, *Chronique d'un amour*. Avec cela, avec ces femmes de Rome inconnues, un style réintroduisant le passé dans le présent, traçant la distance de l'amour et des désillusions de la réalité, le cinéaste du mal de vivre s'annonce bel et bien. Comme s'annonce dans *le Bal du samedi soir*, document sur le paradis artificiel d'un dancing et les rêves dérisoires de sa clientèle, le Dino Risi satirique et grinçant des grandes comédies italiennes.

Le principe de l'entreprise était de ne pas utiliser d'acteurs professionnels et de ne pas construire une fiction. Sur ce point, Federico Fellini n'en a fait qu'à sa tête. *Agence matrimoniale* est l'histoire d'une fille pauvre et simplette cherchant un mari dans une agence sordide. Un journaliste enquêtant sur ces officines se présente à elle en prétendant venir de la part d'un ami très riche, atteint d'une grave maladie nerveuse. Elle l'épouserait bien, pour sortir de la misère, mais aussi parce qu'elle peut tout donner tant elle a besoin d'affection. Cela ne vous dit rien ? Un petit effort : Gelsomina et Sampano, Cabiria la petite prostituée romaine, Fellini, sur le chemin qui aboutira à *la Dolce Vita*.

D'Alberto Lattuada filmant pour *Les italiens se retournent* les réactions des passants masculins aux attraits physiques de jolies filles lâchées dans les rues, il nous reste le savoureux voyeurisme à la sauvette (caméra invisible) d'un monsieur qui n'a jamais caché ses obsessions. L'orthodoxie du néo-réalisme social se trouve dans *l'Histoire de Catherine*, de Cesare Zavattini et Francesco Maselli débutant. Une fille-mère venue de Sicile à Rome a perdu son travail et doit abandonner son bébé, car elle n'a pas de quoi payer la nourrice. Elle ira en prison. L'affaire, authentique, avait secoué l'opinion publique. Le sketch la redonne comme un constat sur la condition féminine, les problèmes de permis de séjour et de chômage, avec le concours de la vraie Caterina. Elle rejoue pour la caméra son calvaire. C'est bouleversant comme une enquête de télévision faisant éclater les injustices de la vie et opérant, du même coup, un sauvetage.

Mais l'expérience de ce néo-réalisme poussé à l'extrême n'était sans doute pas la voie à suivre et Francesco Maselli, une fois passé l'engouement des théories zavattiniennes, *le comprit : le film* voulait concrétiser une idée. Il nous séduit, à présent, par ses meilleures « signatures ».

JACQUES SICLIER.

« Bivouac », à la Bastille

Pierre Guyotat, les mots, pas la scène

Le nouveau texte de Pierre Guyotat recèle des trésors. Que l'on découvrira à la lecture mais que l'écoute annihile. Car Bivouac *n'est pas une pièce mais la poursuite d'une utopie littéraire.*

La confession, la prière, l'invocation de trois hommes immobiles dans le décor unique d'une sorte de cellule dont les murs seraient figurés par deux rais de lumière crue et le sol par un pavage de terre glaise et grise. Deux accessoires seulement : le bâton blanc d'un pèlerin qui aurait cessé de croire et un petit récipient rempli d'eau pour étancher la soif.

Bivouac – commande de Michel Guy pour le Festival d'automne – est un texte de cent neuf feuillets, présenté en versets et achevé le 12 août dernier. Il y a à la fois dans cette œuvre tout le théâtre – le rhapsode grec qui passait sa vie sur la route à raconter, de village en village, ses poèmes épiques, la tragédienne qui soulevait les gradins d'Epidaure, le conteur, ce vieillard dont le dix-neuvième siècle et la révolution industrielle ont eut la peau, jusqu'au comédien d'aujourd'hui qui, avec des mots, un phrasé qui n'appartiennent qu'à Guyotat, fait du mieux qu'il le peut son métier de comédien – et pas de théâtre du tout.

Pourtant Guyotat, une fois encore, s'est laissé contaminer par l'actualité, les obsessions de l'époque (l'écriture elle-même d'abord, vecteur d'échange, le temps aussi, et surtout l'existence et le rôle du « mamâtre », ce père introuvable, ce guide incertain, ce dieu improbable et indispensable). Si le déserteur de la sale guerre d'Algérie a renoncé aux références explicites à des situations historiques, il a conservé, enhuminé son goût pour la sociologie et, plus précisément, poursuivi sa quête utopique d'un socio-langage qui pourrait être universel si l'univers de Guyotat ne se bornait aux contours de la Méditerranée.

En écoutant les voix d'Adao, Wajdi et Grosmoussa – les trois personnages de *Bivouac* – on peut avoir l'impression d'être transporté de la Plaza Real de Barcelone, où voudraient se retrouver les camés, vers les remparts de Marrakech, aux côtés d'un vieillard habité des mots de sa légende, jusqu'aux contours du labyrinthe de Cnossos, dans la montagne crétoise, bien avant que les Arabes aient fondé Héraklion. Ces situations, purement imaginaires, le spectateur de *Bivouac* les aura inventées alors qu'il aura « décroché » de l'écoute de l'œuvre.

Comment écouter sans s'évader trois monologues d'une heure et quinze minutes dans une langue aussi compliquée, comme on le dirait des complications d'une maladie ? Pierre Guyotat, comme l'affirment ses exégètes et comme il en est certainement convaincu lui-même, est persuadé d'explorer une voie dessinée par James Joyce et empruntée par Céline. Plus près de nous, et sur les planches, on pense aussi aux aventures entreprises par Valère Novarina, Enzo Cornan ou encore Gildas Bourdet. Mais ceux-là avaient ou ont, à des degrés très différents le souci premier de leurs publics.

Qu'est-ce qui est, non pas dérangeant – une fois n'est pas coutume, – mais irrémédiablement gênant chez Guyotat ? Serait-ce, par un orgueil fou, la certitude de s'adresser, par-dessus nos têtes, à d'hypothétiques interlocuteurs d'ailleurs, ou de demain ? *Ce serait*, c'est d'autant plus dommage que *Bivouac*, même si je conteste formellement qu'il relève du théâtre – pour preuve, la mise en place décidée par l'auteur lui-même aidé d'Alain Ollivier, statique à donner le tournis, – se lit avec un plaisir certain. C'est donc plutôt d'une écriture Guyotat qu'il faut parler et pas d'une langue que personne, sûrement, n'emploiera, et que, surtout, très peu comprendront.

A lire *Bivouac*, on découvre donc des trésors de pure poésie : « *lunes hilardes* », « *chairs brusquées à leurs jeunes os aux aguets les flics en affût les femmes* », « *Adam chassé craché d'Eden pourléché par des fois d'Eve intacte* », le Dieu unique de la Création, la ville universelle, un bordel, des « *forêts-jungle* », des égouts, des milliers de lieux, d'êtres, d'odeurs, de sentiments, que l'écoute annihile.

Le talent, le dévouement de Christian Cloarec, Pascal Bongard et Mostefa Djadjam ne sont pas en cause. Ils ont appris, ils disent un texte qui ne doit ni être appris ni être dit avec une générosité, une conviction incroyables.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre de la Bastille, du mardi au samedi, 21 heures, matinée le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14.

Bernard Haller au Théâtre Edouard-VII

Boulevard de la comédie humaine

Epoque épique est le cinquième spectacle de Bernard Haller en dix-sept ans de one-man-show. Imaginons le mime Debureau, celui des Enfants du paradis, *déballant son sac à malices. Et parlant.*

Deuxième camelot du rire de la semaine, après Michel Boujenah, à présenter un nouveau spectacle, Bernard Haller ne fait pas d'entrée de jeu la même proposition que le clown-ange gardien de l'Olympia. Au public, il ne dit pas : « *Aimez-moi* » mais : « *Si vous m'aimez, vous vous aimez aussi* ». Car le comique en liberté, profondément sensible, de Bernard Haller n'est jamais loin de l'absurde, il a ses instants de tendresse, de fraternité, il est parfois cruel et terrifiant.

La belle virtuosité de Bernard Haller se cache derrière la comédie humaine. Il y a dans la peinture des caractères – en peu de mots, de phrases, de gestes – une étonnante épaisseur de vie. Haller va naturellement du mime à la comédie à une voix, du mimodrame à l'échappée poétique et à la folie galopante, accumule les gags, joue avec son corps, démonte son visage au quart de seconde, change de personnage par le biais d'un détail, se fait l'interprète d'une petite musique rare, précieuse, enfouie au fond de nous-même.

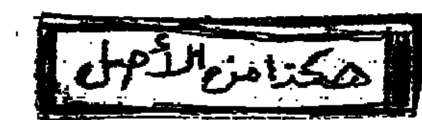
Bernard Haller fait irrésistiblement penser au mime Debureau, qui, installé au siècle dernier boulevard du Crime, travaillait sur le tissu de la vie et faisait rire le spectateur non sur la réalité pure mais sur une caricature. Simplement aujourd'hui, le mime Debureau-Haller parle, et de son sac à malices sort un monde absurde, angoissant.

A la différence de beaucoup de ses pairs, caricaturistes, Haller a le bonheur de pouvoir de temps en temps s'échapper dans l'univers des autres, par l'intermédiaire d'une pièce de théâtre, d'un film de télévision ou de cinéma. Son personnage sur scène est devenu ainsi moins « agité du bocal », plus posé, et son spectacle sans points sur les i, plus sophistiqué, plus elliptique, plus enlevé aussi.

Les vingt-trois sketches imaginés avec la complicité de Jean-Claude Carrière, parfois sous forme de conte moderne (l'écologiste et le bâtisseur), s'enchaînent à un rythme extrêmement rapide, coupé de moments oniriques, de situations incongrues, de cocasseries (la description d'une ménagerie au paradis) et de délires. Comme toujours, Bernard Haller se présente à visage découvert et joue avec des objets invisibles (un ordinateur, une télécommande). Son spectacle – le cinquième en dix-sept ans de one-man-show – est si bien agencé, si riche d'humanité, si fin et si drôle qu'on est vraiment surpris de le voir achevé si tôt, au bout de quatre-vingt-dix minutes.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Edouard-VII, 20 h 30.



Culture

EXPOSITIONS

Michelucci, Piano, Jahn

L'art d'épingler les architectes

Après Le Corbusier et Chicago, trois autres expositions sont l'occasion de découvrir non seulement des aspects nouveaux de l'architecture contemporaine mais les délices arides de la muséographie lorsqu'il s'agit d'architecture.

Exposer quoi que ce soit, objet, peinture, science, n'est pas une affaire simple. Pour répondre aux inquiétudes raisonnables des conservateurs, des muséologues, des spécialistes de la cimaise, de la vitrine, ou du fil de nylon, un premier Salon de la muséologie se tient à Paris du 13 au 16 novembre (1). Il apportera peut-être quelques réponses techniques et théoriques (aux seuls professionnels, hélas !) et sera sans doute l'occasion d'un hommage à Georges-Henri Rivière, l'un des pères de la muséologie, dont on oublie trop souvent le premier conseil, presque le premier précepte : le public ne retient pas plus de trois idées dans une exposition, disait-il en substance. Inutile de le noyer sous un flot d'informations dont il ne retiendra rien. Il faut au contraire aider à faire passer quelques messages simples et clairs.

Ce qui vaut pour des objets ou des œuvres transportables, vaut plus encore pour l'achitecture (2), domaine par définition inexposable selon les principes de la muséologie actuelle et qui ne peut être évoqué que par des biais déformants : dessins préparatoires, photographies, maquettes, fragments de décors, mobilier, etc. On le voit à l'évidence dans les deux grandes manifestations consacrées par le Centre Pompidou et par le Musée d'Orsay, le premier à Le Corbusier, le second à Chicago. Les trois idées fameuses à Rivière sont restées loin des préoccupations des commissaires, tout à leurs chères études, et seule la richesse, voire le débordement « nouveau riche », des documents font oublier ce que ces deux ensembles ont, avec plus ou moins de circonstances atténuantes, de pédant et d'abscons.

Trois autres expositions, car la saison est étonnamment riche, sont l'occasion de mesurer cette difficulté d'expression de l'architecture, tout en découvrant par quelles voies divergentes les maîtres-d'œuvre cheminent du concept au projet, du projet à sa réalisation.

L'une a trouvé abri, comme Le Corbusier, au Centre Pompidou. Il s'agit de l'Italien Giovanni Michelucci, chef de file de ce qu'on appelle l'école toscane, depuis sa création, en 1926 (3). Né en 1891, il a construit la gare de Florence (1933-1936), dont une maquette extravagante célèbre la modernité en terre rationaliste, avant de se tourner vers une architecture plastique, sculpturale, où tournoient les vocabulaires les plus composites, les plus opposés, proches à la fois d'une vision tellurique de la nature et du pittoresque gnan-gnan des maisons de campagne. On le vérifiera, par exemple, dans l'église Saint-Jean-Baptiste, si insolemment plantée sur l'autoroute du soleil, près de Florence.

Or, en se passionnant pour Michelucci, on aura à cœur de s'intéresser à la présentation très raffinée du Centre de création industrielle (CCI), à son effort exemplaire, sinon parfait, pour matérialiser le lien entre la réflexion de l'architecte sur les formes des bâtiments toscans, ou celles de la nature, et l'élaboration de bâtiments qui frisent les conventions du « mauvais goût ». Sans bavardages, cette exposition du CCI parvient à être remarquablement loquace.

Le tout et le détail

Après Michelucci, voici un autre Italien plus familier des Français. Il s'agit de l'un des deux auteurs du Centre Pompidou, Renzo Piano, auquel le Festival d'automne, pour son automne péninsulaire, a offert la chapelle de la Sorbonne (4). Le Festival d'automne, lui-même pionnier des expositions d'architecture et de la réflexion muséographique sur le sujet — on se souvient du « MA », aux Arts décoratifs, ou encore de « Présence de l'histoire » à la chapelle Salpêtrière — n'a manifestement pas disposé là des moyens financiers que l'exemplaire perfectionnisme de Piano appellerait. Malgré tout, les projections de diapositives sur de grands écrans, l'abondance des documents et de maquettes qui évoquent à parts égales le tout et le détail de la chose construite, permettent une approche très professionnelle d'un des plus forts représentants des courants technicistes contemporains.

On a eu l'occasion, il y a quelques mois, de découvrir sa dernière réalisation publique, la Fondation de Mesnil, à Houston (Texas). On découvre ici des projets en cours, pour la basilique de Vicence, pour le syncrotron de Genève ou, retour aux sources, pour l'IRCAM, obligé de s'agrandir sur cette bizarre place qui abrite la fontaine de Nicki de Saint-Phalle et de Tinguely. Le projet d'extension de l'IRCAM fera l'objet d'une présentation autonome à partir du 25 novembre, dans la galerie d'actualité du CCI. Un projet modeste, mais un projet test, à la jonction de la brique, matériau rare à Paris, et des technologies avancées mises en œuvre pour le Centre. Ce sera naturellement l'occasion d'un débat.

Troisième exposition : Helmut Jahn, au Paris Art Center (5). Flanquée d'un catalogue énorme et exhaustif, elle détaille les processus de création de l'architecte le plus célèbre du Chicago contemporain. L'un de ceux qui ont allié avec le plus de liberté les habitudes du style international et les tics du post-modernisme. Une avalanche de dessins préparatoires accompagne chaque projet. Mais, au contraire d'un Michelucci ancré dans la nature, ou d'un Piano attentif à la qualité plastique d'un détail, d'une articulation, Helmut Jahn paraît travailler *ex nihilo*, tailler ses gratte-ciel comme un orfèvre appliqué et névrotique. Il est plus sensible aux échos qu'aux accords, au travail instinctif de la mémoire davantage qu'au sentiment de la forme nécessaire.

C'est lui qui a inventé l'étonnant Illinois Center, moitié fromage, moitié chapeau, mais sans doute son œuvre la plus courageuse, la plus libérée des impératifs formels hérités des « écoles » de Chicago. Avant, il s'y sera plié avec une brillante intelligence, jouant dans les limites maîtrisées d'un vocabulaire de ruptures, de surprises. Après, sa réputation étant établie, il s'est peut-être un peu laissé aller, adoucissant les ruptures, préparant les surprises, laissant à de moins pressés que lui les soucis de la maîtrise du projet. Mais les Américains sont contents, et cela ne souffre pas discussion.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Salon de la muséologie, jusqu'au 16 novembre, 30, quai d'Austerlitz, de 10 heures à 19 heures. Rens. : 43-22-30-44.

(2) L'architecture va, elle aussi, avoir son Salon. Celui-ci, qui a l'ambition d'être international, aura lieu dans la grande halle de La Villette, du 21 au 26 juin 1988. Il s'adressera aux professionnels comme aux amateurs, il sera ouvert à toutes les disciplines et à tous les métiers faisant ou usant de l'architecture. Rens. auprès des organisateurs, Jacques Lichnerowicz et Jean-Jacques Bravo : 45-55-05-80.

(3) Centre d'information du CCI. Jusqu'au 4 janvier.

(4) Jusqu'au 17 décembre. Catalogue : 220 F.

(5) Paris Art Center, 38, rue Falguière, 75014 Paris. Jusqu'au janvier.

Gros plan sur Perspektief

L'association Perspektief, fondée en 1980 par Bas Vroege et des amis photographes, est établie à Rotterdam. Soutenue par l'Etat (750 000 F) et la ville (150 000 F), son action se situe sur deux plans : l'édition d'une revue et la réalisation d'expositions auxquelles la revue bilingue et trimensuelle sert de catalogue. Elle publie des numéros thématiques et des enquêtes consacrés aux développements de la photographie contemporaine. Sans vocation commerciale, son prix est de 45 F environ et vingt-neuf numéros sont déjà parus.

Quant à l'espace (90 mètres carrés), situé au cœur de la cité, outre la création de l'accueil, de colloques, il a pour mission de diffuser la photo hollandaise à l'étranger. Le budget global pour la photographie en Hollande (y compris les collections du Stedelijk Museum d'Amsterdam) est d'environ 3 millions de francs . Bas Vroege, vingt-neuf ans, conseiller ministériel pour l'image fixe, prépare à Rotterdam, du 20 août au 2 octobre 1988, une Biennale photographique internationale où seront confrontées les rétrospectives de dix pays européens. B. R.

★ Perspektief, Eendrachtsweg, 21, 3012 Rotterdam, Nederland, tél. : 010-14-51-12.



Les prix littéraires

GONCOURT : Tahar Ben Jelloun pour « la Nuit sacrée »

Le prix Goncourt 1987 a été attribué à Tahar Ben Jelloun avec 6 voix pour *la Nuit sacrée* (Seuil), au sixième tour de scrutin, contre 2 voix à Guy Hocquenghem pour *Eve* (Albin Michel), 1 à Angelo Rinaldi pour *les Roses de Pline* (Gallimard) et 1 à Ya Ding pour *le Sorgho rouge* (Stock).

Un sacrilège

Pour toucher un large public, un roman doit proposer des évidences à travers lesquelles le lecteur peut aisément se reconnaître; pour atteindre au statut d'œuvre d'art, un livre doit tisser un réseau d'ambiguïtés qui offrent une multitude de lectures possibles, un arc-en-ciel de significations. *La Nuit sacrée*, de Tahar Ben Jelloun, est un roman évident et ambigu.

Evidentes, l'élégance et la pureté de l'écriture, cette utilisation parfaitement maîtrisée et pondérée de la langue française qui écarte toutes les tentations de la facilité, tous les pièges d'un exotisme arabe de pacotille. Mais tout aussi évidents, la richesse des images, les jeux d'ombre et de lumière, l'âpreté de décors qui ne sont, semble-t-il, composés que de forces élémentaires : le soleil, l'eau, le vent, la pierre et son avatar pulvérisé : le sable. Evidente, enfin, la force dramatique d'une histoire qui commence là où se terminait le précédent roman de Tahar Ben Jelloun, *l'Enfant de sable*.

Trouble et déchirement

Par la volonté de son père, une fillette a été élevée et considérée par tous comme un garçon, c'est-à-dire, dans une famille marocaine traditionnelle, comme l'enfant privilégié de la maison. A la mort du père, le « fils » recouvre enfin le droit d'être ce qu'il est et découvre sa féminité, mais « il » doit également affronter le vengeance de ses sœurs décidées à châtier ce qu'elles considèrent comme davantage encore qu'une trahison : un véritable sacrilège. Ben Jelloun sait être lyrique lorsqu'il exalte la force et le courage de la femme qui se libère : sensible et subtil lorsqu'il évoque l'étrange histoire d'amour qui unit la jeune fille à un aveugle, terriblement violent lorsqu'il plonge ses lecteurs dans le climat de haine, de folie et de sang que provoque, dans l'entourage de l'héroïne, la simple affirmation de son désir d'être elle-même et de vivre libre.

Mais *la Nuit sacrée* est aussi un roman entièrement construit sur le trouble et sur l'ambiguïté. C'est vrai de son thème, bien sûr, mais la bisexualité que met en scène Ben Jelloun n'est peut-être, quant à elle, que le reflet d'une autre dualité : Marocain, attaché par toutes ses racines à un peuple et à une civilisation, l'auteur est aussi un écrivain qui a choisi pour s'exprimer la langue des anciens colonisateurs et qui, à son tour, utilise cette langue d'emprunt comme une arme pour la libération des siens. La forme romanesque elle-même se trouve transformée, pervertie par cette dialectique de l'appartenance et de l'exil : on y trouve du conte, des chapitres qui sont de véritables chants, des rythmes de phrases et des enchaînements d'images qui appartiennent davantage à l'écriture de la poésie qu'à la simple narration. Si *la Nuit sacrée*, comme les précédents romans de Tahar Ben Jeloun exerce un charme, au sens le plus fort du terme, il ne faut pas cacher que ce trouble est l'envers d'un déchirement.

Né à Fès en 1944, Tahar Ben Jelloun habite la France depuis 1971, mais il passe plusieurs mois de l'année à Tanger, où habite sa famille; et le thème des relations, à la fois antagonistes, douloureuses mais aussi enrichissantes, entre culture française et culture maghrébine est au centre d'une œuvre qui a pris les formes les plus diverses. Le roman : *Harrouda* (Denoël, 1973) ; *la Réclusion solitaire* (Denoël, 1973, réédité en « Points-romans ») ; *Moha le fou, Moha le sage* (Seuil, 1978, réédité en « Points-romans ») ; *la Prière de l'absent* (Seuil, 1981, réédité en « Points-romans ») ; *l'Enfant de sable* (Seuil, 1985). Les poèmes et les nouvelles : *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, (Maspero, 1976, réédité en « Points-romans ») ; *A l'insu du souvenir* (Maspero, 1980). Les essais et les récits : *la Mémoire future*, anthologie de la nouvelle poésie au Maroc. (Maspero, 1976) ; *la Plus Haute des solitudes* (Seuil, 1977, réédité en « Points-actuels ») ; *l'Ecrivain public* (Seuil, 1983) ; *Hospitalité française* (Seuil, 1984). Le théâtre : *la Fiancée de l'eau* (Actes Sud, 1984). Mais aussi le journalisme : Tahar Ben Jelloun donne des reportages, des chroniques et des articles critiques au *Monde*.

Plus qu'un seul roman, c'est sans doute la richesse, la haute tenue littéraire et la profondeur de toute une œuvre qu'a voulu récompenser le jury Goncourt.

PIERRE LEPAPE.

Eloge du métissage

On ne saurait trop vanter les mérites de l'immigration, surtout dans une époque où celle-ci est victime du dénigrement le plus aveugle. C'est le métissage des cultures qui produit la richesse, et non le repliement sur soi. Le « Polonais » Guillaume Apollinaire, l'« Irlandais » Samuel Beckett, le « Roumain » Cioran (et beaucoup d'autres) témoignent, par leurs écrits, des heureux mélanges qui s'accomplissent, en dépit des funestes jalousies nationales.

C'est la première fois que le Goncourt récompense un romancier du Maghreb. On a envie de remercier les jurés d'avoir ainsi nargué M. Le Pen. Mais on leur reprocherait volontiers d'avoir attendu si longtemps pour reconnaître l'apport de ces écrivains venus d'autres rivages. Paradoxalement, c'est un air de jeunesse que Tahar Ben Jelloun, donne à la langue française, en la nourrissant des vieilles traditions arabes. Avec lui, sous le signe de Borges, la langue de Racine et de Balzac se met au service du conte oriental. Elle dépeint d'autres mœurs, elle exprime d'autres pensées. Elle fait une cure qui la revigore. Elle tire les bénéfices de cette médecine qui s'appelle le métissage.

FRANÇOIS BOTT.

RENAUDOT : René-Jean Clot pour « l'Enfant halluciné »

Le prix Renaudot 1987 a été attribué à René-Jean Clot pour *l'Enfant halluciné* (Grasset) au deuxième tour de scrutin, par six voix, contre trois voix à Tahar Ben Jelloun.

Un visionnaire énigmatique

En couronnant *l'Enfant halluciné*, le dernier livre de René-Jean Clot, paru avant l'été chez Grasset, les jurés Renaudot récompensent moins un roman qu'une œuvre entière, singulière et secrète, méconnue. A soixante-quatorze ans, René-Jean Clot a derrière lui une vingtaine d'ouvrages, dont une douzaine de romans. En outre, il a voulu mener de pair une carrière de peintre et une carrière d'écrivain, « *bien que*, dit-il, *ce soit presque une malédiction d'être peintre et écrivain en même temps* ».

Débutant en littérature dans les années 30, il se vit attribuer, pour ses poèmes, le prix Mesures, par Paulhan, Michaux, Supervielle et Ungaretti. De quoi faire rêver un jeune homme... Puis, en 1938, il obtint le prix Paul-Guillaume, sorte de Goncourt de la peinture. *Le Noir de la vigne*, son premier roman, publié chez Gallimard, fut salué par la critique, notamment par un long article de Maurice Nadeau dans *Combat*. René-Jean Clot a continué de faire des romans, de peindre et d'écrire du théâtre jusqu'au milieu des années 60, sans jamais dépasser ce qu'on appelle le succès d'estime.

Puis il a, comme il dit, « *décidé de faire silence* ». Il a détruit beaucoup de tableaux et a cessé de publier jusqu'en 1984, où est sorti un nouveau roman, *Un amour interdit*, chez Grasset. Ont paru ensuite, coup sur coup, chez le même éditeur *Charhouz le voyant* (1985) — l'aventure d'un visionnaire, une sorte de « nuit » supplémentaire, onirique et cruelle, aux *Mille et une* fameuses — puis *l'Enfant halluciné* (1987), qui est couronné aujourd'hui.

Ce gros livre, touffu, auquel on peut reprocher de chercher trop constamment la belle phrase, l'effet de style, n'en est pas moins une sorte d'aboutissement de l'œuvre de René-Jean Clot, visionnaire énigmatique qui ne livrera jamais son secret. A travers le roman d'apprentissage de Jean Bressy, adolescent « retardé » ne survivant que par l'amour de sa mère et celui de la peinture, Clot donne toute la mesure de son lyrisme, de son ironie aussi, et de sa passion unique : le service de l'art.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Communication

La crise de la création à la télévision

Les artistes interprètes reportent leur grève

Les chaînes de télévision ont eu chaud. Elles ont évité de peu une grève illimitée des comédiens à partir du lundi 16 novembre (*le Monde* du 28 octobre).

Des négociations serrées ont été menées, « *durement et tous azimuts* », pendant trois semaines, avec un marathon final de sept heures, samedi 15 novembre, sur les deux revendications des syndicats d'artistes interprètes : une augmentation du volume de créations originales françaises (nombre de journées de travail, masse salariale, nombre d'heures de production) ; une augmentation du pourcentage du salaire initial versé pour les rediffusions.

Sur le premier point, TF 1, A2 et FR 3 ont accepté d'assurer 44 000 journées de travail par an (alors qu'elles étaient tombées à 32 000 en 1986) et de garantir pour 1988 un minimum de 510 heures de créations originales françaises (200 heures pour TF 1, 210 heures pour A 2 et 100 heures pour FR 3). Outre ces heures de fiction, les chaînes s'engagent aussi sur les variétés (TF 1, 15 heures; A 2, 15 heures et FR 3, 12 heures), l'art lyrique (5 heures pour chaque chaîne) et l'art chorégraphique (5 heures pour chaque chaîne).

Sur le second point, les trois chaînes ont proposé une « *rémunération modulée* » pour les émissions rediffusées, selon les tranches horaires. Cette nouvelle proposition (de 35 % à 10 % selon les heures de diffusion) représente une moyenne de 26,2 % du cachet original pour les rediffusions, alors que les comédiens touchaient 25 % jusqu'en juin dernier, quand les chaînes avaient annoncé, unilatéralement, leur intention de surseoir à tout paiement pendant trois ans.

Devant cette victoire à l'arraché, les artistes interprètes ont voté, à une très forte majorité (trois voix contre et onze abstentions), une nouvelle motion, lors de leur assemblée générale, dimanche 15 novembre, au Théâtre de la Michodière, décidant « *le report du mot d'ordre de grève prévu pour le 16 novembre* (...) *et le maintien de la préparation à la grève* ». D'autre part, ils ont mandaté leurs syndicats pour obtenir « *l'extension de la convention collective à tous les producteurs et diffuseurs, y compris dans le cadre de coproductions françaises, et l'application du nouveau système de rémunération en cas de rediffusion des émissions faisant partie du stock de l'INA* ».

La négociation sur la convention collective reprendra avec TF 1, A 2, FR 3, Canal Plus et la SEPT cette semaine, tandis qu'avec la 5 et M 6, qui ont souhaité la mener dans un cadre particulier, elle commencera le 19 novembre. A ce propos, les artistes interprètes, dans leur motion, « *affirment solennellement qu'il ne saurait exister deux conventions pour un même métier* ».

ALAIN WOODROW.

● **La SOFIRAD prend 60 % de Havas Media International.** — La SOFIRAD, holding d'Etat du secteur audiovisuel, va acheter 60 % du capital de Havas Media International (HMI), jusqu'alors contrôlée entièrement par Havas. HMI, proche de l'équilibre, malgré un net ralentissement de son activité en 1986, assure la régie publicitaire de médias audiovisuels émettant sur les DOM-TOM, l'Afrique ou le Moyen-Orient. Or la SOFIRAD a des intérêts dans plusieurs radios de ces régions, comme RMC Moyen-Orient, Africa n° 1, Radio Caraïbes international, Radio Méditerranée internationale.



Spectacles

théâtre

ARCANE (43-38-19-70) : le Vœu, 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90) : le Prince et le Marchand, 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12) : Match d'improvisation, 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Iphigénie, 19 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée, 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : Récitations : grands textes du répertoire : la Mère coupable. Auditorium, 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14) : Monsieur Masure, 21 h.

EDGAR (43-20-85-11) : les Péripatéticiens, 20 h 30 ; Nous on fait où on nous dit de faire, 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99) : la Cantatrice chauve, 19 h 30 ; La Leçon, 20 h 30. Lettre d'une inconnue, 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09) : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît, 20 h 15 ; Carmen Cru, 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) : Contes bariolés, suivi du Chant du cygne. ★ Théâtre noir ; Parlons-en comme d'un créateur à un autre : Théâtre noir, 21 h 30 ; Le Petit Prince : Théâtre rouge, 20 h ; Un riche, trois pauvres : Théâtre rouge, 21 h 15.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51) : la Visita (spectacle en italien), 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53) : En famille, on s'arrange toujours, 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) : Rencontres du Palais Royal : Ravel et les sortilèges de son temps, 20 h 30.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) : la Faim, 20 h 45.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) : L'Ecume des jours ★, salle I, 20 h 30. Huis clos ★, salle II, 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES (42-30-23-08), 20 h 30 : Capriccio Stravagante, dir. par J. Holloway, S. Sempé avec G. Laurens (mezzo-soprano). Œuvres de Lully.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (45-04-12-15), 20 h 30 : Ensemble Erwartung, dir. par B. Desgraupes, J.-F. Gardeil (baryton), Quatuor Albert Roussel, S. Gazeau (vl), D. Florens (fl.) et B. Eidi (piano). Œuvres de Roussel (les Musiciens amoureux). 160 F, 140 F.

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71), 19 h 30 : Norma. Tragédie lyrique en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani. Dir. mus. de M. Valdes, mise en scène de P.-L. Pizzi. De 40 F à 550 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. par S. Cardon, avec la participation de Victor Raccat (Synapse) et Caroline Sageman (piano). Œuvres de Roussel, Schumann et Beethoven. De 55 F à 145 F.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80), 20 h 30 : Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. par R. Bratoev, avec Neila Anfuso. Les airs préférés de Carlo Broschi Farinello. 150 F, 100 F.

Les ballets

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37) : Ballet royal du Danemark, 20 h. « La Sylphide », ballet romantique en deux actes d'A. Bournanville, mus. de H. Loevenskjold avec l'orchestre de l'Ile-de-France, dir. par P. Jorgensen. (42-66-59-79) (soirée de gala : lun.)

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (42-78-19-54) : Bale popular do Recife, 20 h 30 ; chants, danses et musiques du Brésil (soirées présentées par les JMF).

cinéma

Cinémathèques

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

For better, for worse, de Cecil Blount de Mille, 15 h ; l'Admirable Crichton, de Cecil Blount de Mille, 17 h ; De la veine à revendre, de Andrezej Munk, 19 h 30.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Les Chaussures vertes, de Caroline Chomienne, 14 h 30 ; On n'arrête pas le printemps, de René Gilson, 14 h 30 ; l'Homme, de Gilles Margaritis, 17 h 30 ; Monsieur la Souris, de Georges Lacombe, 17 h 30 ; Tous les garçons s'appellent Patrick, de Jean-Luc Godard, 20 h 30 ; la Fin des Pyrénées, de Jean-Pierre Lajournade, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

COMÉDIE ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

Lundi 16 novembre

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

FLAG (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

Les grandes reprises

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HANTISE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MAD MAX 2 (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PETER PAN (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA POISON (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE ROMAN DE MILDRED PIERCE (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven., dim. 19 h 45, sam. 20 h, lun., mar. 18 h.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 17 h, mar. 21 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 22 h, jeu. 14 h, sam. 22 h 45.

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) tlj à 12 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, sam. 17 h.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 20 h 10.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 18 h.

BEYOND THERAPY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) tlj à 18 h 30 et 22 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, dim. 22 h 15, mar. 18 h 15.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., ven., lun. 22 h 20.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) tlj séances à 20 h 05 film 5 mn après ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) mer., sam., dim. 13 h 25.

CASABLANCA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) tlj film à 12 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 30, dim. 21 h, lun. 14 h.

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h 30, dim. 12 h.

CHRONOS (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 20 h, 21 h.

LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam. à 12 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) tlj à 18 h 40 + sam. 0 h.

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 14 h, sam. 17 h 15, dim. 13 h 45.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h.

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 15 h 50.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 22 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30.

L'ENFER DES TROPIQUES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) tlj film à 12 h.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, dim. 13 h 45.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) tlj à 19 h 50.

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., ven., dim., mar. à 13 h 45.

LES GOONIES (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) mer. 10 h Pl. : 15 F.

LE GUÉPARD (It.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) mer., sam. 15 h 30, lun. 20 h 30.

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 13 h 45.

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) tlj à 13 h 25.

L'HOMME VOILÉ (Fr.-libanais) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) tlj à 12 h.

LES INCONNUS DANS LA MAISON (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) tlj à 14 h 05.

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 45.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) tlj à 15 h 45.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) tlj film à 13 h 35 et 20 h 10 + sam. 0 h.

LILY MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) tlj à 17 h 35.

LE LOCATAIRE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) tlj à 14 h (version anglaise).

LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) tlj à 22 h 15.

LOULOU (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 22 h, dim. 18 h.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) tlj à 18 h.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) tlj séances à 15 h 45 film 5 mn après.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) tlj à 13 h + sam. 0 h.

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 10 h (T.U. : 15 F.), dim. 15 h 30.

MISSION (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) tlj film à 17 h 45.

MITRAILLETTE KELLY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) tlj à 22 h 30.

MON CAS (Fr.-Por.) : Latina, 4e (42-78-47-86) tlj film à 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) tlj séances à 11 h 50 film 5 mn après.

LA MORT D'EMPÉDOCLE (Fr.-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) tlj à 21 h 30.

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) tlj film à 15 h 25.

LA MOUCHE (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) tlj film à 22 h 10.

NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 50, dim. 20 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 14 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu., ven. 22 h 30, sam. 19 h 15 et 0 h 30, lun., mar. 20 h 45.

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) tlj séances à 14 h 10 film 5 mn après.

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) tlj à 12 h.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., ven., sam., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LE RAYON VERT (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, sam., mar. 19 h.

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) tlj à 15 h et 21 h.

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 18 h.

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 15 h, 17 h, 22 h 30, ven. 22 h 30, dim. 15 h, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) tlj à 16 h 10.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 30, jeu. 14 h, lun. 22 h 20.

TEX AVERY ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Rialto Bananas, 19e (46-07-87-61) mer. 16 h, sam. 15 h, dim. 16 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) tlj séances à 22 h 30 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 45.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

TOP GUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun., mar. 16 h, jeu., ven. 17 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h 45.

V'LA LES SCHTROUMPFS (A.-Bel.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) mer. à 10 h T.U. 15 F.

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h, 22 h, dim. à 16 h, 20 h, 22 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 12 h, jeu., sam., lun. 20 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45.

PARIS EN VISITES

MARDI 17 NOVEMBRE

« Cinq siècles d'art espagnol », 10 heures, Petit Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« Femmes célèbres au cimetière Montmartre », 10 h 30, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Charles Garnier et l'Opéra », 11 h 30, hall du théâtre (Monuments historiques).

« Grandville dessinateur, 1803-1847 », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Zadkine, atelier et œuvres » 14 h30, 100 *bis*, rue d'Assas.

« De la place des Vosges aux hôtels de Rohan et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Cités d'artistes sur le versant nord de la butte Montmartre, 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Port Royal et le jansénisme », 14 h 30, 123, boulevard de Port-Royal (Approche de l'art).

« Le Cinéma la Pagode », 15 heures, 57 *bis*, rue de Babylone (Monuments historiques).

« L'arsenal de Sully », 14 h 30, angle de la rue de Sully, porte de l'arsenal, sur le terre-plein (Anne Ferrand).

« L'Observatoire », 14 h 30, 61, avenue de l'Observatoire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée. Histoire de l'islam », 15 heures, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h30 : « Degas et les portraits », par Anne Roquebert, musée d'Orsay (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « Les deuxième et troisième millénaires en Mésopotamie » (Arcus).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Le Croissant fertile, Mari, Ebla » (Odette Boucher).

Hôtel Trianon, 1 *bis*, rue de Vaugirard, 15 heures et 19 h 30 : « Le jeu des quatre éléments », par le professeur M. Louiss (Institut français d'astrologie).

Mairie, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « Choderlos de Laclos, une carrière militaire compromise par la publication des *Liaisons dangereuses* », par M. Georges Poisson (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 20 h 30 : « Se préparer au mariage pourquoi ? Comment ? » (Associations familiales catholiques).

Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), 20 heures : « Histoires des problèmes dynastiques franco-espagnols dans le contexte européen », par Mme M.-M. Martin (entrée libre).

LES FILMS NOUVEAUX

NADINE. Film américain de Robert Benton, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA PASSION BÉATRICE. (*) Film franco-italien de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PRICK UP YOUR EARS. (*) Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

UBU ET LA GRANDE GIDOUILLE. Film français de Jan Lenica : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 16 novembre

TF 1

20.30 Cinéma : Un justicier dans la ville ■ Film américain de Michael Winner (1974). Avec Charles Bronson, Hope Lange, Vincent Gardenia, Steven Keats. **22.15 Magazine : Chocs.** Présenté par Stéphane Paoli. **23.15 Journal et Bourse. 23.33 Permission de minuit.**

A 2

20.30 Série : Sentiments. David et David, de Giorgio Capitani. Avec Roberto Alpi, Carole André, Stéphane Audran.

▶ **22.05 Magazine : Des sourires et des hommes.** Au sommaire : Comment rompre avec élégance ; 36-15, tapez SEXE ; Les négligés de l'histoire ; Vamps aux enchères ; Vous prendrez bien deux doigts de culture ? Une tournée de pastiches ; Salomé 87. **23.10 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.30 Informations : 24 heures sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : Sept morts sur ordonnance ■■ Film français de Jacques Rouffio (1975). Avec Michel Piccoli, Gérard Depardieu, Jane Birkin, Marina Vlady, Charles Vanel. **22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques.** Le retour du religieux. **23.55 Musiques, musique.** Augustan Club Waltz de Scott Joplin, par les solistes de l'Orchestre de Paris.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Alamo Bay ■■ Film américain de Louis Malle (1985). Avec Amy Madigan, Ed Harris, Ho Nguyen, Donald Moffat, Truen V. Tran, Rudy Young. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Canal foot. 22.40 Boxe.** En direct de Saint-Ouen : Pierre Frank Winterstein (Fr.)-Sean Mannion (E.-U.). **23.40 Football américain. 0.40 Cinéma : Mitraillette-Kelly** ■ Film américain de Roger Corman (1958). Avec Charles Bronson, Susan Cabot, Morey Amsterdam, Jack Lambert (v.o.). **2.00 Série : M. Gun. 2.25 Documentaire : Floride, les eaux vagabondes.**

LA 5

20.30 Cinéma : la Valise ■ Film français de Georges Lautner (1973). Avec Mireille Darc, Michel Constantin, Jean-Pierre Marielle, Jean Lefebvre, Michel Galabru. **22.10 Série : Matlock.** L'infirmière. **23.05 Série : Nero Wolfe.** Echec au fou. **0.00 Série : Max la menace** (rediff.). **0.25 Série : Les chevaliers du ciel. 0.50 Feuilleton : Le temps des copains. 1.15 Les cinq dernières minutes.** Finir en beauté (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma à la carte : 1er choix : Une langouste au petit déjeuner ■ Film italien de Giorgio Capitani (1979). Avec Claude Brasseur, Claudine Auger, Enrico Montesano. **2e choix : la Tour des monstres** ■ Film américain de Larry Yust (1975). Avec Peter Brocco, Frances Fuller, William Hansen. **22.05 ou 22.10 Série : Brigade de nuit.** Attention à la peinture. **22.55 ou 23.00 Journal. 23.05 ou 23.10 Météo. 23.10 ou 23.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **23.55 ou 0.00 25 images seconde. 0.25 ou 0.30 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La France malade de la Sécurité sociale (première partie). **21.30 Dramatique : Cinq moralités légendaires,** de Jules Laforgue. 4. V. Hamlet. **22.40 La nuit sur un plateau.** Spécial Pierre-Jean Jouve. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la salle Berwald à Stockholm) : Trois nocturnes de Debussy (Nuages, Fêtes, Sirènes) par l'Orchestre symphonique et le chœur de la Radio suédoise et le Petit Chœur suédois, dir. Esa-Pekka Salonen ; après l'entracte : Anabase, de Blomdahl ; Feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du lied et de la ballade) ; à 22.40 : L'unique œuvre pour piano de Max von Schillings, dédiée à Wilhelm Kempff ; à 23.07, œuvres de Honegger, Haydn. **0.00 Musique de chambre.** Hommage au Quatuor Amadeus : œuvres de Mozart, Britten, Brahms.

Mardi 17 novembre

TF 1

19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Ciné-star : la Crime ■■ Film français de Philippe Labro (1983). Avec Claude Brasseur, Jean-Louis Trintignant, Gabrielle Lazure. **22.25 Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Spécial Bertolucci, avec Dominique Sanda. **23.25 Journal. 23.37 La Bourse. 23.40 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. Tous les couples sont permis. **20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : Hanna K** ■■ Film franco-italo-israélien de Costa Gavras (1983). Avec Jill Clayburgh, Jean Yanne, Gabriel Byrne, Mohamed Bakri. **22.20 Débat : Arabes et juifs en Israël.** Quand et comment une cohabitation entre Israéliens et Palestiniens pourra-t-elle durablement exister en Israël ? Avec quatre députés de la Knesset : deux Arabes et deux juifs ; et sous réserve, Mme Yaël Dayan, fille de Moshe Dayan. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

19.00 Le 19-20 de l'information. Présenté par Philippe Dessaint et Catherine Natausch. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** L'œil. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 INC.** ▶ **20.35 Cinéma : Tarzan, l'homme singe** ■■ Film américain de W.S. Van Dyke (1932). Avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan, Neil Hamilton. **22.20 Journal. 22.45 Magazine : Décibels.** Emission présentée par Jan-Lou Janeir. Avec Kortatu, Basque Itoiz, Jotakie, Johnny Staccato, Scamps, Nuclear Device, The Christians, Hurrah, Cruzados.

CANAL PLUS

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Ph. Gildas et les Nuls. **20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football.** En direct de Besançon : France-RDA espoirs (qualification pour les quarts de finale du championnat d'Europe espoirs). **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Star Trek III. A la recherche de Spock** □ Film américain de Leonard Nimoy (1984). Avec William Shatner, Leonard Nimoy, Kelly de Forest, James Doohan, Walter Koenig. **0.15 Cinéma : Krull** □ Film anglais de Peter Yates (1983). Avec Ken Marshall, Lysette Anthony, Freddie Jones, Francesca Annis, Alun Armstrong. **2.10 Magazine : Picnic TV.** Magazine de la vidéo internationale : spécial Californie.

LA 5

19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Les murs ont des oreilles** □ Film français de Jean Girault (1974). Avec Louis Velle, Martine Sarcey, Chantal Nobel. **22.10 Série : Spenser.** Dépendance. **23.00 Série : Baretta.** Double jeu. **23.50 Série : Max la menace** (rediff.). **0.15 Série : Les chevaliers du ciel. 0.45 Feuilleton : Le temps des copains. 1.10 Les cinq dernières minutes.** Des preuves à l'appui (rediff.).

M 6

19.05 Série : Cher oncle Bill. L'opération. **19.30 Série : Daktari.** Les baguettes magiques. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : le Gendarme de Saint-Tropez** □ Film français de Jean Girault (1964). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Geneviève Grad, Jean Lefèvre. **22.10 Série : Maîtres et valets.** Week-end à Sommerby (rediff.). **23.00 Journal. 23.10 Météo. 23.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.00 Magazine : Médiator.** Magazine musical. **0.30 Musique : Boulevard des clips.** Spécial chanson française. **1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La naissance de l'homme. **21.30 Hommage à André Roussin. 22.40 Nuits magnétiques.** La Camargue (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensembles. Fanfare for a New Theatre, de Stravinski ; Messagesquisses pour sept violoncelles, de Boulez ; Antiphonen pour alto et petit orchestre, de Zimmermann ; Toccata, extrait de l'Orfeo de Monteverdi ; Voyage d'un rêve, de Chen ; Ecuatorial, de Varèse, par l'Ensemble Musique vivante et le Chœur de Radio-France, dir. Diego Masson. **22.30 Récital.** Christian Bergquist, violon, et Roland Pontinen, piano, interprétant la Sonate pour violon et piano n° 3 en mi bémol majeur, op. 12, de Beethoven ; la Sonate pour violon et piano n° 1 en la mineur, op. 105, de Schumann ; la Sonate pour violon et piano de Schnittke ; le Poème pour violon et piano, de Chausson. **0.00 Club d'archives.** Trois petites liturgies de la présence de divine, de Messiaen ; Trio, de Francis Poulenc.

Audience TV du 15 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	80.2	7 sur 7 22.9	Stade 2 18.9	Strindberg 3.5	Le Roi David 2.5	Kojak 6.0	Oncle Bill 9.0
19 h 45	80.7	7 sur 7 22.4	Maguy 22.9	Strindberg 1.5	Ça cartoon 3.5	Kojak 4.5	Daktari 6.0
20 h 18	71.6	Journal 28.9	Journal 18.9	Benny Hill 11.4	Ça cartoon 4.5	Journal 2.5	Daktari 5.5
20 h 55	75.1	1 000 milliards 26.4	Vaines rech. 25.9	Embarqu. imm. 3.5	Rech. Goodbar 3.0	Att. dégâts 9.0	Gladiateur futur 8.5
22 h 08	68.2	1 000 milliards 31.3	Cß en coul. 4.0	Soir 3 3.0	Rech. Goodbar 2.5	Att. dégâts 13.9	Gladiateur futur 3.0
22 h 44	46.3	1 000 milliards 31.8	Cß en coul. 3.0	Cinéma minuit 3.5	Rech. Goodbar 2.5	Recherche dieux 3.0	Drôles de dames 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 novembre à 0 h TU et le mardi 17 novembre à 24 h TU.

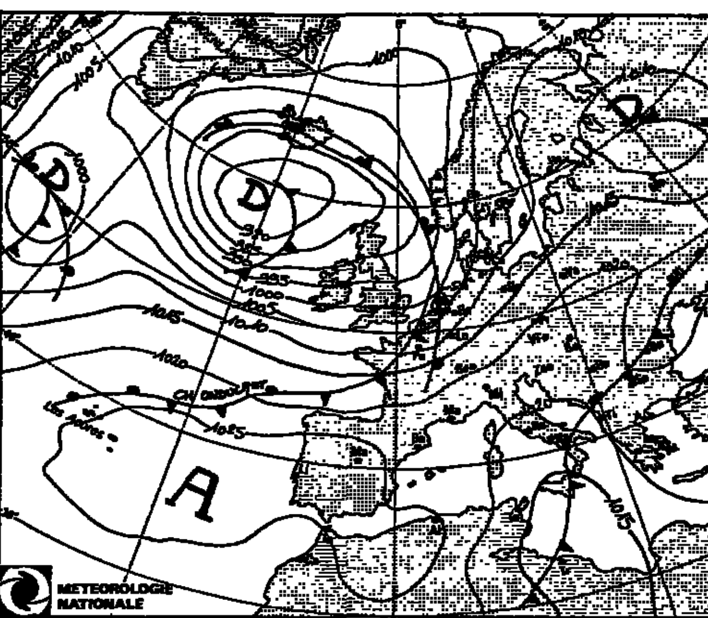
L'épisode de temps perturbé se termine enfin : en effet, un anticyclone va rapidement se reformer sur la France, rejetant les perturbations atlantique sur les îles Britanniques. En conséquence, notre pays va à nouveau bénéficier de quelques belles journées d'automne.

Mardi, ce sera le retour quasi général du beau temps. Le soleil brillera en toutes régions, après dissipation des brouillards matinaux. Il sera toutefois plus généreux au sud : les nuages seront en effet un peu plus nombreux le matin au nord de la Seine jusqu'à l'Alsace ainsi que sur le sud-ouest au sud de la Garonne, et l'après-midi près des côtes de la Manche et sur le Nord-Picardie.

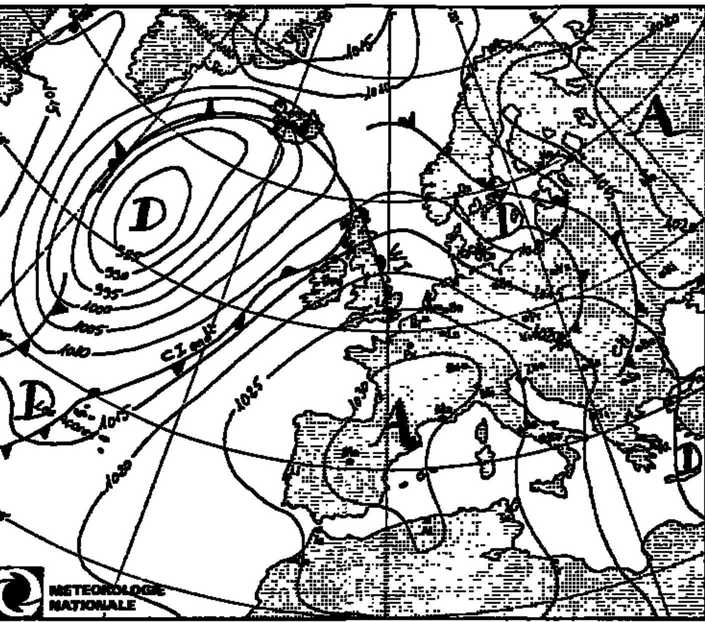
Les Alpes du Nord bénéficieront également plus tardivement du soleil, puisqu'il pourra y avoir encore quelques petites pluies en début de matinée.

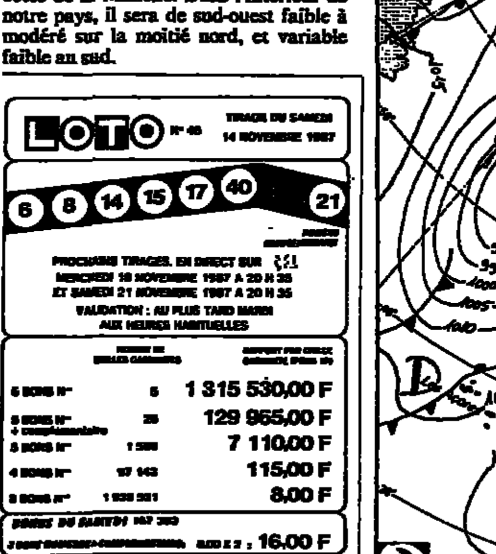
Les températures minimales seront en général comprises entre 4 et 6 degrés ; elles pourront descendre entre 2 et 4 degrés dans l'intérieur, et au contraire rester entre 7 et 9 degrés sur le pourtour méditerranéen et en Corse. Les maximales s'étageront entre 9 et 14 degrés du nord au sud, atteignant même 16 à 18 degrés dans le Midi. Le mistral soufflera modérément, tandis qu'il u aura un vent d'ouest-sud-ouest modéré sur les côtes de la Manche. Dans l'intérieur de notre pays, il sera de sud-ouest faible à modéré sur la moitié nord, et variable faible au sud.

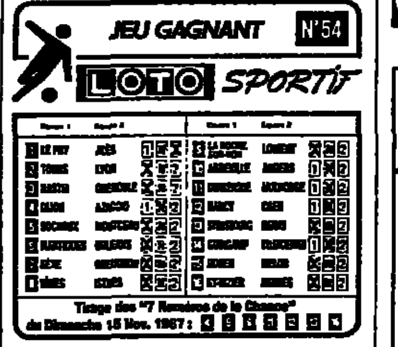
SITUATION LE 16 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

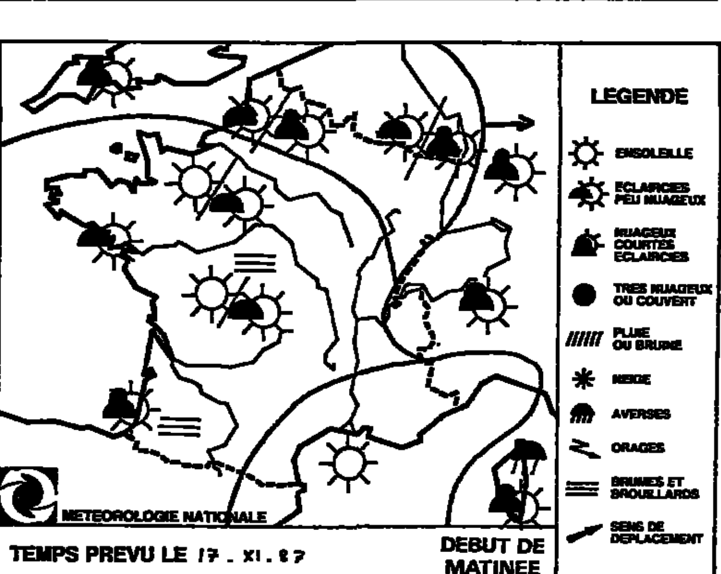


PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE A 0 HEURE TU











TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-11 à 6 heures TU et le 16-11-1987 à 6 heures TU — le 16-11-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	18	5	D
BIARRITZ	15	11	N
BORDEAUX	13	13	P
BOURGES	13	8	P
BREST	13	11	D
CAEN	14	12	D
CHERBOURG	13	12	A
CLERMONT-FERR.	10	8	C
DIJON	7	6	P
GRENOBLE St-M-H	10	5	P
LILLE	8	8	P
LIMOGES	7	7	P
LYON	9	7	P
MARSEILLE-MAR.	13	6	N
NANCY	7	5	P
NANTES	14	14	P
NICE	17	8	D
PARIS-MONTS.	13	9	D
PAU	15	7	D
PERPIGNAN	16	9	D
RENNES	14	11	D
ST-ÉTIENNE	10	8	P
STRASBOURG	10	6	P
TOURS	11	11	P
TOULOUSE	14	10	N
POINTE-A-P.	33	23	N

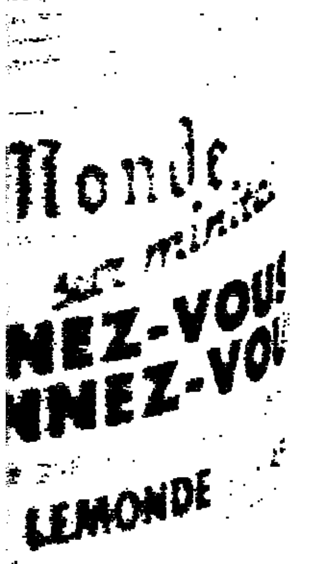
ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	16	9	D
AMSTERDAM	8	7	P
ATHÈNES	21	14	N
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	17	6	D
BELGRADE	8	5	P
BERLIN	8	2	C
BRUXELLES	9	7	P
LE CAIRE	27	25	D
COPENHAGUE	7	3	P
DAKAR	29	23	N
DELHI	29	14	D
DJERBA	18	14	N
GENÈVE	8	5	P
HONGKONG	25	22	C
ISTANBUL	17	12	D
JÉRUSALEM	22	10	D
LISBONNE	18	13	C
LONDRES	13	11	A
LOS ANGELES	22	10	D
LUXEMBOURG	6	3	P
MADRID	15	0	D
MARRAKECH	18	11	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	14	3	N
MONTRÉAL	3	– 4	N
MOSCOU	4	1	C
NAIROBI	25	16	P
NEW-YORK	17	6	D
OSLO	4	0	P
PALMA-DE-MAL.	17	5	D
PÉKIN	12	2	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	P
ROME	17	8	D
SINGAPOUR	33	24	A
STOCKHOLM	5	4	C
SYDNEY	26	20	C
TOKYO	12	10	N
TUNIS	19	13	N
VARSOVIE	7	0	N
VENISE	13	3	N
VIENNE	9	–1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)







Informations « services »

Elections prud'homales

Le vote par correspondance

Le 9 décembre prochain, auront lieu les élections pour désigner les conseillers prud'homaux. Dans cette perspective, le ministère des affaires sociales et de l'emploi a précisé, les conditions de vote par correspondance pour les électeurs qui seraient dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote.

Six catégories d'électeurs pourront participer ainsi au scrutin. Il y a ceux dont le lieu de travail est éloigné de plus de 5 kilomètres du bureau de vote ; dont l'horaire de travail ne correspond pas aux heures d'ouverture des bureaux de vote (travail de nuit) ; dont les activités professionnelles sont itinérantes (chantiers extérieurs, représentants). Il y a encore ceux qui sont en congé régulier (congés payés ou de maternité), qui sont malades ou accomplissent leur service national.

Dans chacun de ces cas, l'électeur doit, avant le 21 novembre, soit retirer un formulaire de vote par correspondance à la Préfecture, soit écrire au maire de la commune où il est inscrit en fournissant les renseignements nécessaires.

SNCF

L'enfant-locomotive

Pour attirer la clientèle familiale, qui ne représente que 6,9% des voyages ferroviaires, la SNCF lance une carte Kiwi dont le destinataire est l'enfant de moins de seize ans.

Premier avantage : contre le paiement d'un abonnement annuel de 350 F, le jeune voyageur et un maximum de quatre adultes accompagnateurs (même sans lien de parenté) paient leurs billets moitié prix pendant les périodes « blanches » et « bleues » (340 jours par an), en première classe comme en seconde classe.

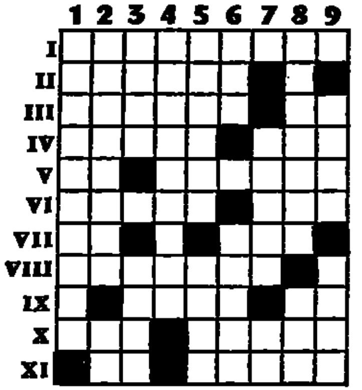
D'autre part, la carte Kiwi procure à son détenteur un certain nombre de gratuités et de réductions : l'animal familier voyage gratuitement; une couchette et une boisson sont gracieusement offertes; une réduction de 50 F est consentie sur la réservation d'un compartiment « famille », sur un forfait « jeune voyageur service », sur un voyage en première, sur un voyage en trains-autos accompagnées, sur l'achat d'une carte Kiwi ou d'une carte Jeune ou d'un Carré Jeune, si l'enfant a voyagé plus de 3000 kilomètres dans l'année.

D'autres réductions seront accordées : 30% sur la location de voitures « train + auto »; de 10 à 30% sur les chambres des hôtels Altea, Arcace, Best Wester, Neotel, Pullmann; 25% pour la visite de la tour Montparnasse et sur les billets d'entrée au musée Grévin, à Paris.

La carte Kiwi supplémentaire pour le frère ou la sœur n'accompagnant pas le titulaire coûte 50 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4615



HORIZONTALEMENT

I. Le temps des cerises. – II. Peut être mise à l'index quand on s'est mordu les doigts. – III. Qui n'est donc pas comme la rose. Au nord de Dijon. – IV. Mise en boîte. Au retour, a toujours perdu sa fleur. – V. Le premier mot de l'hymne à saint Jean-Baptiste. Qui va donc très bien. – VI. Unité monétaire dans la Sierra. Souvent mis dans un cornet. – VII. Qu'on n'a donc pas fait circuler. Sont devenus de plus en plus collants. – VIII. Shakespeare en fit une comédie. – IX. Une maison où ça sent le sapin. Ce que le mépris nous amène à faire. – X. Crie comme un porteur de bois. Tant qu'il dure, il ne faut pas perdre le fil. – XI. Point de départ. Ont besoin de lunettes quand ils sont petits.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilé à un administrateur des colonies. – 2. Un homme dont on ne peut pas dire qu'il ne fait pas de cadeaux. Participe. – 3. Peuvent faire l'objet d'échanges. C'est la misère quand il est petit. – 4. Ne sont pas de vrais besoins. 5. Peut être une solution de bonne femme. Un endroit où ça ne réchauffe guère. – 6. Cours près des côtes. Cri de celui qui a été transporté. – 7. Donnas un secours. Quartier de Paris. – 8. Des animaux très méchants. Pour la vouloir, il faut avoir les moyens. – 9. Au nord d'Alençon. La deuxième personne d'une religion.

Solution du problème n° 4614

Horizontalement

I. Publicité. Panne. – II. Avoisinantes. As. – III. Net. Eté. Radis. – IV. Ni. Orageuse. Ana. – V. Etude. Atre. An. – VI. Aède. Bluettes. – VII. Iule. Tarée. – VIII. Enrouée. Etoupe. – IX. Clé. Grue. Regret. – X. Eu. Air. Sa. Râ. Ré. – XI. Réussis. Is. Sion. – XII. Ecale. Tond. – XIII. Etai. Révéler. – XIV. Aigle. Ne. Luire. – XV. Urée. Pense. Eure.

Verticalement

1. Panneau. Cerveau. – 2. Uvéite. Elue. Tir. – 3. Bot. Udine. Usage. – 4. Li. Odeur. As. Ile. – 5. Isère. Logis. – 6. Cita. Beurrier. – 7. Inégal. Eu. Scène. – 8. Ta. Etuvées. Aven. – 9. Enture. Aile. – 10. Setter. Selle. – 11. Père. Tâter. Eu. – 12. Asa. Aérogastrie. – 13. Danseur. Io. Ru. – 14. Nain. Eperonner. – 15. Essais. Etend.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Des livres pour l'université Kaslik au Liban.** – M. André Tuilier, conservateur en chef honoraire de la bibliothèque de la Sorbonne, président de l'Association des amis de l'université Saint-Esprit de Kaslik (AUSEK), patronne une campagne en vue de recueillir des fonds pour offrir des livres à cette université francophone de trois mille étudiants, créée il y a vingt-cinq ans et qui, en raison de la chute de la monnaie libanaise, se trouve aujourd'hui en difficulté. A l'issue de la campagne chaque donateur sera personnellement informé des achats de livres effectués.

★ S'adresser à M. Tuilier, AUSEK, 60, rue de la République 92150 Suresnes.

● **Air France inaugure Paris-Philadelphie.** – Se rendant à la demande du ministre des transports, M. Jacques Douffiagues, qui souhaite que tous les droits de trafic français soient assurés aux Etats-Unis, Air France ouvre une liaison hebdomadaire entre Paris et Philadelphie à partir du 5 décembre. Cette liaison, qui comportera une escale à New-York, sera assurée par deux vols hebdomadaires à partir du 31 mars 1988 et par trois vols à partir du 7 juin. Philadelphie est la onzième escale d'Air France aux Etats-Unis.

● **Bottin administratif 1987.** – Le Bottin administratif, l'ouvrage le plus complet et le plus pratique sur l'administration française, répertoire dans ses mille quatre cents pages, vingt-cinq mille bureaux et services, donne des organigrammes détaillés de l'administration centrale des ministères et des grands corps de l'Etat et mentionne plus de cinquante-cinq mille fonctionnaires, personnalités élues et responsables avec leurs titres et leurs fonctions. L'édition 1987, qui vient de paraître, prend en compte la décentralisation et consacre quatre cents pages à l'administration territoriale : dans chaque région et dans chaque département sont développés, en plus des informations existantes, les services extérieurs de l'Etat, les établissements publics et parapublics et les organismes avec adresses et noms de leurs responsables.

★ En vente chez Didot Bottin, 28, rue du Docteur-Finlay, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 45-78-61-66. Prix TTC : 670 F.

● **Les initiatives du service français de l'ONUDI.** – Le service français de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) chargé de promouvoir les investissements dans des pays en développement organise trois types de manifestations :

– avec le gouvernement indonésien : un forum industriel qui se déroulera du 23 au 27 novembre à Djakarta.

– avec la Thaïlande : une réunion internationale de promotion des investissements dans le secteur agro-alimentaire.

★ Renseignements : service de l'ONUDI en France, 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 45-44-38-02.

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme Hubert Cain,
ses enfants,
Mme Brigitte Vergne-Cain,
Mme Marie-Hélène Cain
et ses enfants,
M. Olivier Cain,
M. et Mme Vincent Cain-Portier,
Mlle Florence Cain,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel CAIN,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 17 novembre, à 11 h 45, au cimetière de Montmartre, Paris-18e.

22, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Mme Jacqueline Camelot,
née Poulain,
son épouse,
Jean-Pierre et Brigitte Camelot,
Isabelle et Guillaume,
Pierre et Christine Guy-Vidal,
Céline et Sylvie,
Sylvie Camelot,
Daniel et Jacqueline Kuszak,
Yan et Delphine,
font part du décès de

Emile CAMELOT,
professeur de lettres,

survenu en son domicile le 12 novembre 1987.

Il y a été entouré de l'affection de tous les siens.

3, rue Blasco-Ibanez,
06100 Nice.

– Besançon. Belfort.

Mme Pierre Chevènement,
M. et Mme Jean-Pierre Chevènement,
M. et Mme Jacques Gay,
M. et Mme Marc Suratteau,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHEVÈNEMENT,

survenu à Besançon le 14 novembre 1987.

Les obsèques seront célébrées en l'église du Sacré-Cœur de Besançon, le mardi 17 novembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme André Despas,
ses enfants,
Mlle Anne Despas,
M. et Mme Alain Duhay,
ses petits-enfants,
Nicolas et Chloé Duhay,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nestor DESPAS,
née Marie-Emilie Gilotaux,

entrée dans la paix du Seigneur à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Haybes (Ardennes), le 3 novembre 1987.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Haybes le 5 novembre.

2, rue du Vésinet,
78290 Croissy-sur-Seine.

– M. Edouard Foucault,
M. le professeur Jean-Paul Foucault et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille
font part du décès de

Mme Edouard FOUCAULT,

survenu le 14 novembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Verrières-le-Buisson, le mardi 17 novembre, à 16 heures.

6, avenue Gabriel-Péri,
91370 Verrières-le-Buisson.
44, rue Desmoueux,
14000 Caen.

– Mme Christiane Griere,
son épouse,
Mme Laurence Monturier,
M. Didier Griere,
M. Denis Griere,
ses enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien GRIERE,
ingénieur agronome INA,
directeur de recherche
à l'Institut mondial du phosphate,

survenu le 7 novembre 1987, à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin.

– La direction de l'IN2P3,
Le directeur de l'IPN-Lyon,
Les directeurs des laboratoires de l'IN2P3
Et les personnels de ces laboratoires
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Mark GUSAKOW,
ancien directeur de l'IPN-Lyon.

Ses obsèques ont eu lieu le 13 novembre 1987, à Lyon.

– Le professeur et Mme Michel Lechat,
Le baron de Haulleville,
M. et Mme Paul Claudel,
ses enfants,
Marie, Laurent, Sylvie, Mélusine, Nil, Thalès, Léonor, Aurélie, Bayard et Ossian,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer que la

baronne de HAULLEVILLE,
née Jacqueline Greiner,

s'est endormie dans la Paix, le 12 novembre 1987.

42, Weidestraat,
B1650 Beersel (Belgique).

– Mme André Laudet,
son épouse,
M. Michel Laudet,
son fils,
Mlle Marie-Hélène Laudet,
sa petite-fille
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LAUDET,

survenu le 8 novembre 1987 à Paris dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière du Montparnasse ont eu lieu dans l'intimité.

13, rue Tisserand,
75015 Paris.

– Mme Jean Lhomme,
M. et Mme Bernard Lhomme,
Caroline et Olivier,
M. et Mme Patrick Olgiati
et leur fille Sylvie,
M. et Mme Etienne Leclere
et leur fille Marianne
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LHOMME,
professeur honoraire
de l'université Paris-I-Sorbonne,
directeur d'études à l'Ecole pratique
des hautes études,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée le samedi 5 décembre 1987, à 10 heures, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris-17e.

2, square de la Dordogne,
75017 Paris.

– Jacqueline Outin,
sa femme,
Dominique Outin,
sa fille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Régis OUTIN,

le 26 octobre 1987, à Santiago-du-Chili.

132, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Christophe Plantard,
son fils,
Sa famille,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Chantal PASCAR,

survenu le 11 novembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 16 novembre, dans l'intimité.

– Mme François Ricordeau,
son épouse,
M. et Mme Claude Cueff
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Rolland,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Gaston Ricordeau,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de

François RICORDEAU,
pharmacien,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,

survenu à Paris dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 9 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu à Conlie (Sarthe), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Masseran,
75007 Paris.

– M. Jean-Stephen Topuz,
Olivier, Benedite et Christophe,
Le professeur Emile James,
Mme Louis Topuz,
Les familles Capele d'Hautpoul, Topuz, Beauverger, Vitulo, Guizard et James,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique TOPUZ,
née James,

rappelée à Dieu, le 13 novembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 novembre, à 11 heures, en l'église de Saint-Amable, à Riom. Elle sera suivie de l'inhumation.

55, boulevard La Fayette,
63000 Clermont-Ferrand.
6, avenue de Ségur,
75007 Paris.

– Mme Marta Colvin-Volboudt
a la douleur de faire part du décès de son époux,

Pierre VOLBOUDT,

survenu le 9 novembre 1987, à Clamart.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Châtillon-sous-Bagneux.

3, villa des Rosiers,
92320 Châtillon-sous-Bagneux.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté Jeudi 12 et vendredi 13 novembre 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-907 du 10 novembre 1987 fixant les conditions d'application du chapitre premier de la loi n° 87-416 du 17 juin 1987 sur l'épargne.

● N° 87-909 du 10 novembre 1987 relatif au Théâtre national de la Colline.

● N° 87-910 du 9 novembre 1987 complétant le règlement général des industries extractives institué par le décret n° 80-331 du 7 mai 1980.

UN ARRÊTÉ

● Du 30 octobre 1987 fixant le nombre total de places offertes au titre de la session 1988 aux concours externes et internes d'accès au premier et au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel (femmes et hommes).

UNE CIRCULAIRE

● Du 9 novembre 1987 relative à l'application du décret n° 87-910 du 9 novembre 1987 complétant le règlement général des industries extractives.

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 novembre 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-911 du 13 novembre 1987 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 87-416 du 17 juin 1987 sur l'épargne relatif au rachat d'une entreprise par ses salariés.

● N° 87-912 du 13 novembre 1987 relatif à la commercialisation des vins à appellation d'origine.

● N° 87-916 du 9 novembre 1987 portant publication de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée à New-York le 10 décembre 1984 et entrée en vigueur le 26 juin 1987.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 15 novembre 1987

UN DÉCRET

● Du 13 novembre 1987 portant approbation des cahiers des missions et des charges de la société Radio-France et de l'Institut national de l'audiovisuel.

UNE CIRCULAIRE

● Du 4 novembre 1987 relative à la mise en œuvre des dispositions applicables au nom d'usage.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole de l'air en 1987.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 16 novembre 1977,

Alain BERARD

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a un an,

Georges BESSE

disparaissait tragiquement.

Les hommes et les femmes de Pechiney se souviennent.

Ils souhaitent que tous ceux qui l'ont connu, qui ont été marqués par sa personnalité et son œuvre, s'associent aujourd'hui, en pensée, à l'hommage qu'ils rendent à sa mémoire.

– Il y a un an,

M. Charles DOUBINSKI-DUCHENE

quittait les siens.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se réuniront le mercredi 18 novembre, à 11 h 30, au cimetière de Bagneux-Parisien (entrée principale).

De la part de
Mme Charles Doubinski-Duchene,
M. et Mme Marcel Doubinski-Duchene,
Et de toute la famille.

– Il y a deux ans disparaissait

Eliane GRUNWALD,
née Halliot.

Son mari qui l'a aimée se souvient.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue aimée et estimée.

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Edouard THIBAULT,

sa famille rappelle son souvenir à tous ceux qui l'ont connu, estimé, aimé.

Avis de messes

– La Fédération française des CECOS
invite tous ceux qui ont connu et aimé

André MATTEI,
professeur à la faculté de médecine
de Marseille,
directeur du CECOS
Provence-Côte-d'Azur,

décédé le 7 octobre 1987, à l'âge de quarante-neuf ans,

à se réunir à la chapelle de l'hôpital Necker, à Paris, le 18 novembre 1987, à 18 heures.

L'office sera célébré par le Père Patrick Verspiren S.J.

– La direction des sociétés Winterthur assurances et Winterthur vie informe qu'une messe sera célébrée le mardi 17 novembre 1987, à 9 heures, à la nouvelle église de la paroisse Saint-Honoré d'Eylau (chapelle Sainte-Thérèse), avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, à la mémoire de

Henry ROSTAING,
ancien directeur de 1956 à 1967,

décédé le 21 octobre 1987.

Messes anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 28 septembre 1937, disparaissait tragiquement à Haïphong (Tonkin)

Mme Armand GUILLOU,
née Yvonne Hanote.

Un service religieux sera célébré à son intention le samedi 21 novembre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles, chapelle du Saint-Sacrement, rue de la Paroisse, par le Révérend Père Bonnichon, S.J.

On associera à sa mémoire le souvenir de

son époux,
M. Armand GUILLOU,
mort pour la France à Haïphong,
le 30 novembre 1945,

ses parents, le
général de corps d'armée,
grand-croix de la Légion d'honneur et
Mme Charles HANOTE,

son gendre
M. René DEJEAMMES,
époux de Janine Guillou,
décédé le 10 août 1987,

son beau frère, le
général Paul ROBERT,

son neveu, le
lieutenant Charles ROBERT,
mort pour la France en Algérie,
le 10 septembre 1957,

son petit-neveu
Charles ROBERT.

Que tous ceux qui les ont connus et aimés veuillent bien s'associer par leur présence ou par la pensée à cette cérémonie du souvenir.

12, rue Gabriel,
78000 Versailles.
55, rue de Saint-Cloud,
92410 Ville-d'Avray.
9, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Communications diverses

– Loge l'Echelle de Jacob n° 27. Franc-maçonnerie féminine de tradition. Style anglais émulation. Mercredi 18 novembre, à 19 h 30 : Elévation au 3e grade sur invitation.

B.P. 646. 75161 Paris Cedex 04.

Note d'information sur demande.

(Publicité)

Secousses boursières, menaces de récession, désordre économique...
Quel avenir pour l'électroménager en France ?



Mouillard & Mouillard

Confiance !

Beaucoup de nos amis de la distribution et de la profession de l'électroménager dans son ensemble, se posent beaucoup de questions quand ils regardent l'actualité. Quand les médias parlent de krach boursier, voire de crise aussi grave que celle de 1929, on comprend que le moral soit entamé et que certains envisagent le futur avec angoisse et en tout cas avec quelques points d'interrogation...
Aujourd'hui, malgré ce désordre planétaire, je voudrais leur dire confiance ! Et même si cela peut paraître présomptueux, leur dire nous sommes là !

Et demain nous serons encore là à vos côtés !

Beaucoup nous ont demandé "A quoi ça sert d'être le premier groupe mondial d'électroménager ?". Notre réponse, tout le monde la connaît. Ce sont des investissements importants en France et en Europe, c'est le maintien de l'emploi à Revin, ce sont des économies d'échelle décisives, c'est la capacité de résister à la concurrence sauvage d'où qu'elle vienne, c'est une immense réserve de technologie qui permet de précéder la course à l'innovation, etc. Tout ceci est bien, tout ceci est vrai.

Mais aujourd'hui je voudrais ajouter, un leader ça sert aussi à redonner confiance. Quand tout bascule ou semble vaciller, le 1er groupe mondial d'électroménager ça sert à pouvoir dire "Vous n'êtes pas seuls, il restera toujours quelque chose de solide qui ne sombrera pas, qui continuera à apporter les services, les produits de qualité et la sécurité d'un grand groupe. Quelles que soient les circonstances, la vie continue".

L'actualité, hélas, nous donne l'occasion de le prouver. Notre centre de stockage de Marly brûlait dans la nuit du 25 octobre. Le lendemain, ce n'était que cendres. En trois jours nous avions recréé un autre centre de stockage, grâce à la coordination et la puissance de nos 150 usines dans le monde notre stock était reconstitué et nous étions en mesure de livrer les clients qui nous ont fait confiance avec le minimum de perturbation et de retard. Cet incendie qui aurait pu abattre le moral de plus d'un, a été un stimulant pour nous, tant la compréhension de nos clients et l'efficacité des hommes du Groupe Electrolux ont été grandes.

Je voudrais ici leur dire à tous un grand merci !

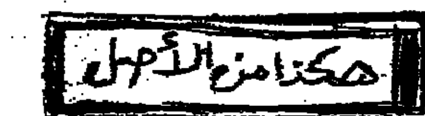
J'espère que j'ai réussi à travers ces quelques lignes à transmettre ma foi et celle de mon entreprise dans l'avenir et à redonner de l'optimisme à ceux qui prévoyaient pour l'électroménager des lendemains qui ne chantaient pas... Confiance !

Y. Peirotes
Directeur Général Electrolux*
PRODUITS BLANCS

*Electrolux : 1er groupe mondial d'électroménager (marques en France : Electrolux, Arthur Martin, Faure, Zanussi, Zoppas, Lincoln.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Monde

CADRES

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

VIA

GENERALE DE TRANSPORTS ET D'INDUSTRIE
16.000 personnes, leader européen recherche

Responsables de services marketing et commerciaux

Au sein de filiales à taille humaine, rattachés au Directeur de celles-ci et faisant partie du Comité de Direction, ils ont une activité complète : études des marchés, conception des services adaptés aux besoins, qualité des prestations, promotion des ventes, relations avec les collectivités locales. Ils animent une équipe et sont responsables du chiffre d'affaires.

Ces postes particulièrement vivants, impliquent qualités de terrain et de conception, conviendraient à des candidats ESC ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, dynamiques, créatifs et de bon contact. Réelles possibilités d'évolution dans un groupe leader.

Actuellement les postes à pourvoir se situent à :

- Caen — réf. 39 A 764 - 7 M
- Chartres — réf. 39 A 766 - 7 M
- Rouen — réf. 46 A 829 - 7 M
- Châteauroux — réf. 46 A 830 - 7 M

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

ESSEC, ESCP, ESCL

Des commerciaux de haut vol

5 ans d'expérience

Nous sommes un grand groupe français de conseil à implantation internationale.
Nos consultants sont des professionnels solides, hommes et femmes d'affaires dans leur domaine de compétences.

Vous avez fait vos preuves dans la vente et l'animation d'équipes. Nous vous proposons de valoriser cette expérience commerciale, de l'approfondir et d'en faire la synthèse, en exerçant une fonction centrée :
1 – sur la conception, la vente, la réalisation et le suivi d'actions de formation commerciale dans les entreprises.
2 – sur le développement de nos activités.

En plus de votre formation de grande école, dynamisme et réflexion, sens pédagogique et sens des affaires seront des atouts qui vous permettront de réussir dans notre métier et d'acquérir une expérience particulièrement enrichissante pour le développement de votre carrière.
Poste basé à Paris.

(Exceptionnellement, pour ce poste, les candidatures seront transmises directement au client).

Ecrire sous réf. 3.050
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Directeur financier

des responsabilités diversifiées de haut niveau

Un grand groupe agro-alimentaire en expansion (CA supérieur à 4,5 milliards) recherche un jeune Directeur Financier de grande envergure.

Ce poste implique :

- de collaborer étroitement avec le Directeur Général à l'élaboration des stratégies de développement du groupe,
- de concevoir et de mettre en œuvre les moyens de développement, tant sur le plan des montages juridiques et financiers que sur le plan des systèmes internes de gestion,
- d'animer ces systèmes de gestion, en étroite liaison avec les départements opérationnels et ses filiales,
- *de diriger les services généraux du groupe : comptabilité, finances,* contrôle de gestion, informatique, administration générale.

La réussite dans ce poste de haut niveau implique :

- une formation de premier plan : ENA, HEC, MBA...
- environ 10 ans d'expérience, avec idéalement 3 à 4 ans d'audit, 5 à 6 ans de finances au sein d'une grande entreprise ou d'un organisme financier,
- d'indéniables qualités de rigueur, d'imagination et de dialogue.

Poste : ville ouest France.

Ecrire sous réf. 46 A 825 - 7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Nobel Industrie Suède, CA : 12 Milliards de Francs, 16 000 personnes, est le 1er groupe chimique suédois.

Casco Nobel Suède est la branche peintures et adhésifs du groupe. CA : 3,5 milliards de francs, 3 400 personnes.

Casco Nobel France réalise un CA : 300 millions de francs et emploie 250 personnes sur 6 sites de production.

Casco Nobel France
crée un poste de

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

LE CONTEXTE : En achetant plusieurs sociétés le Président a acquis des parts de marché, mais a surtout renforcé les "Ressources Humaines" du groupe. Pour l'aider à animer les Ressources, gage du succès futur, il recherche son Directeur des Ressources Humaines.

MISSION : En liaison directe avec le Président : • Réaliser des audits sociaux (conventions, salaires, postes de travail, retraites,...). • Etablir une structure de salaires. • Mettre en place une politique d'intéressement. • Mettre en place une politique d'identification des talents et de promotions internes. • Aider les responsables opérationnels à apprécier les performances de leurs collaborateurs. • Gérer les opérations de maillage. • Etre l'interlocuteur régulier des organes sociaux du groupe (comités, délégués...).

POINTS FORTS RECHERCHES : • Pragmatique et opérationnel pouvant faire état de succès obtenus en milieu industriel. • Attiré par le modèle de direction à la scandinave : soft management, consensus. • Ambitieux et courageux pour progresser au même rythme soutenu que la société. • Gérer un effectif qui dès le début 1988 atteindra 700 personnes.

Si vous voulez rejoindre un groupe profitable et en pleine expansion adresser CV. photo et prétentions à MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 PARIS s/réf. 43.1106 M portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Casco Nobel France
Nobel Industries

LE B DE BDDP CHERCHE SON (JEUNE) DOUBLE !

Jean-Claude BOULET, fondateur et associé du Groupe de communication BDDP (600 collaborateurs, 1 800 MF de C.A. en 1987) vous propose de devenir à Paris son

attaché de direction générale

Venez l'aider à diriger, animer, diversifier ce Groupe en France comme dans le monde ; analyser en profondeur ses dossiers et en dégager la synthèse ; contribuer, par votre soutien, à la poursuite de la croissance rapide de BDDP.

A 30 ans environ, dynamique et enthousiaste, vous avez une excellente formation (ENA, X, ECP, HEC, IEP...) et déjà plusieurs "belles" années d'expérience professionnelle. Vous êtes au moins bilingue français-anglais.

Notre conseil, A. HIRIBARRONDO, vous remercie de lui adresser votre C.V. avec prétentions (réf. 5125 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

cofiroute

L'OCEANE
L'AQUITAINE

Nous sommes une société privée concessionnaire d'autoroutes, en forte croissance. Notre chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs progresse de 20% par an. Notre effectif dépasse 1 000 personnes. Nous poursuivons notre développement en mettant en service de nouvelles voies.

Dans le cadre de cette expansion, et pour toujours mieux assurer le service rendu aux usagers, nous renforçons notre Direction Technique et Exploitation et recherchons le futur :

CHEF DU DEPARTEMENT EXPLOITATION

Membre du Comité de Direction, il oriente, anime et coordonne les actions des Districts, afin d'offrir la meilleure qualité de service aux usagers en matière de viabilité, de sécurité et d'information.

Diplômé d'une Ecole Supérieure d'INGENIEUR ou de COMMERCE, vous avez environ 35 ans et au moins 7 ou 8 années d'expérience dans une entreprise ou une administration, à un poste de Chef de Projet ou équivalent, faisant appel à des qualités d'animateur, de coordinateur et de gestionnaire rigoureux et participatif.

Dynamique et entreprenant, vous avez fait les preuves de votre capacité à gérer efficacement des projets mettant en jeu des acteurs multiples. Vous souhaitez maintenant vous affirmer dans une fonction opérationnelle.

Poste basé à Paris mais comportant de nombreux et fréquents déplacements sur le terrain.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence 8450 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris
Actiman

MATHS OU STAT. BAC + 3 ou 4

Avec un Bac scientifique et 3 ou 4 ans de maths et/ou statistiques (ISUP...), vous êtes motivé(e) par les techniques actuarielles, que vous en ayez ou non une première expérience.
En faire votre métier et pour cela allier la pratique en entreprise à la poursuite de vos études : c'est le challenge que vous vous êtes fixé(e).
Notre service Actuariat vous propose une mission d'études, sur base de programmation micro et de statistique. Votre potentiel et le dynamisme de notre croissance (+40 % par an) feront votre avenir. Poste à Paris.
Adressez votre candidature avec prétentions sous référence ACT2-M à Marylène Moreau - Service Recrutement - Norwich Union Life
36 rue de Chateaudun
75441 PARIS Cedex 09

Norwich Union ASSURANCE VIE

Mille et une raisons de nous rejoindre

Organisation et Publicité

Consultant senior "ressources humaines"

Implantés dans plus de 110 pays, nous sommes le n° 1 mondial de l'Audit et du Conseil. *Gestion stratégique et opérationnelle, conception et mise en place de systèmes d'information* sont nos principaux domaines d'intervention. La contribution des ressources humaines aux performances des entreprises nous a amenés à étendre nos activités.

PEAT MARWICK STRATEGIES ET RESSOURCES HUMAINES conduit des missions de Conseil, en privilégiant les *approches pluridisciplinaires afin d'offrir des solutions complètes à nos clients :*

définition d'une politique sociale et mise en place des systèmes d'information correspondants, diagnostic de productivité des structures et mise en œuvre des recommandations, gestion prévisionnelle de l'emploi, contrôle de gestion sociale...

Le fort développement de cette activité nous amène à recruter un Consultant Senior : il dirige ses missions, participe à l'élaboration de nouvelles méthodologies et au développement du Cabinet.

A 35 ans au moins, diplômé d'Etudes Supérieures (ESC, INSEAD...) et professionnel de la fonction personnel, le candidat idéal possède une expérience de la mise en place de systèmes d'information en entreprise ou en cabinet. Il sait travailler dans un environnement pluridisciplinaire auquel il apporte sa connaissance des politiques de développement social et des stratégies de changement. *Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.*

Merci d'écrire à M. CORBIN qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.
PEAT MARWICK - Référence 970/04 - Tour Fiat
Cedex 16 - 92084 PARIS - LA DEFENSE.

KPMG Peat Marwick
Consultants

Organisation et Publicité

Responsable financier

4 à 5 ans d'expérience

UCPA

Le n° 1 du Tourisme Sportif d'aujourd'hui prépare son développement de demain

Notre association étoffe ses structures et recherche, pour mettre en œuvre sa politique financière, un cadre de fort potentiel qui partage notre dynamisme et notre motivation.

Rattaché au Secrétaire Général, sa première mission sera plus particulièrement *centrée sur la gestion financière, la trésorerie, les budgets, les plans d'investissements* et la supervision du service Informatique.

Ce poste évolutif doit lui permettre d'assurer dans un avenir proche l'ensemble de la direction financière. Il aura alors à superviser les services comptables (14 personnes).

La réussite à ce poste implique une formation supérieure HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, 4 à 5 ans d'expérience acquise au sein d'un service financier d'une grande entreprise ou d'un cabinet d'audit et de solides connaissances comptables.

Poste intéressant et réellement évolutif pour candidat familiarisé avec l'outil *informatique et disposant de qualités de rigueur et de contact.*

Poste à Paris

Ecrire sous réf. 46 A 807-7M
Discrétion absolue

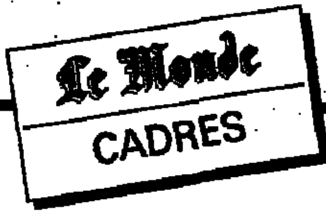
Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Vickers Roneo

NOUS ACCUEILLERONS A BRAS OUVERTS NOTRE DIRECTEUR DU MARKETING

Filiale du groupe britannique Vickers, nous sommes le numéro 2 du mobilier de bureau en France. Afin d'augmenter notre pénétration sur un marché en pleine mutation, nous recherchons notre directeur du marketing.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez environ 35 ans et une expérience significative du marketing des biens d'équipements et des services. Nous vous proposons un challenge passionnant : renforcer la culture marketing dans notre société et la préparer aux évolutions du marché de la confortique des années 90.

Gestionnaire de votre budget, vous serez responsable de toutes les fonctions marketing : propositions de nouveaux produits, lancement, suivi, politique de commercialisation... La politique de communication sera également de votre ressort.

Vous aurez également à développer la position française au sein du comité marketing international. Pour cela l'anglais est indispensable.

Si vous êtes motivé par ce challenge, écrivez à Jacques Haberkorn, Directeur commercial, Vickers Roneo France, BP. 27, 83 bd du Général-Leclerc 93260 Les Lilas.

RESPONSABLE GESTION COMMERCIALE ET EXPLOITATION

SUD OUEST

QUERCY METAL, CA 280 MF pour 170 personnes, outre son rôle de grossiste en quincaillerie, assiste à tous les niveaux (notamment Commercial et Gestion), les magasins franchisés portant l'enseigne CATENA.

Elle recherche son Responsable Gestion Commerciale et Exploitation.

Son rôle : diagnostic général des magasins CATENA en Gestion Commerciale et Financière, préconiser des solutions destinées à optimiser la rentabilité des magasins et en contrôler les applications.

De formation supérieure (Sup de Co,...), il aura une expérience réussie d'environ 4 ans dans le domaine de la Gestion.

Les conditions offertes, l'évolution possible du poste intéresseront un candidat autonome, rigoureux, diplômate et disponible.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 43/2341 A, à :

EGOR MIDI PYRENEES
Le Sully - 1, place Occitane - 31072 TOULOUSE CEDEX

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

IMPORTANTE BANQUE, PARIS

recherche son

DIRECTEUR DES RELATIONS CLIENTÈLE

Le Directeur de l'Exploitation d'une Banque Nationale à taille humaine, recherche un adjoint de haut niveau responsable de la Direction des relations Clientèle.

A ce titre, il sera particulièrement chargé :

- d'assurer, en liaison avec le réseau, la gestion de la grande clientèle privée ou d'entreprise,
- d'apporter le soutien technique nécessaire aux guichets et de coordonner leurs activités avec les Directions du Siège,
- de suivre l'action commerciale du réseau,
- de participer à la gestion des équipes d'Exploitants.

Ce poste constitue une évolution de carrière intéressante pour un cadre justifiant d'une formation supérieure et d'une expérience de l'exploitation bancaire au niveau d'une direction de groupe ou de succursale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + Photo + Prétentions) à ADICOM, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. 1004.

Jeunes diplômés, prenez le bon départ !

Le départ d'une carrière, c'est important : faire le bon choix, c'est se donner toutes les chances de réussite.

Olivetti : bien sûr, vous connaissez ! Premier constructeur européen en informatique et bureautique, nous disposons du réseau de distribution le plus dense dans cette activité ; soit 260 concessionnaires exclusifs.

Nous recherchons pour ce réseau nos futurs INGENIEURS COMMERCIAUX.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômé d'une Ecole de Commerce, d'une Ecole d'Ingénieurs ou titulaire d'une Maîtrise de Gestion, vous êtes débutant ou avez une courte expérience. Votre autonomie et votre sens de l'initiative, vous rendent apte à négocier à haut niveau. Doté de grandes facultés d'adaptation, vous saurez vendre des produits en constante évolution.

Nous vous offrons une formation réputée à « l'école de vente Olivetti ». Durant trois mois, vous alternerez la pratique et la théorie avant d'intégrer notre réseau de concessionnaires.

Chargé de commercialiser la gamme informatique de gestion auprès des entreprises, vous assurerez le suivi et le développement de votre portefeuille.

Nos activités diversifiées et l'ampleur de notre Groupe vous offrent de larges perspectives d'évolution.

Vous bénéficierez du double avantage d'une structure décentralisée et autonome et du soutien d'un Groupe mettant à votre disposition une structure marketing et développement de nouveaux produits.

Des postes sont à pourvoir sur toute la France et plus particulièrement dans nos agences de Nancy, Toulouse, Aix, Caen, Paris, Melun, Annecy...

Vous avez choisi le bon départ pour votre carrière, alors appelez Danielle NGUYEN au 16 (1) 42.54.42.92 ou envoyez votre dossier de candidature à OLIVETTI FORMATION CONSEIL - 27, rue des Rosiers - 93406 SAINT-OUEN.



MEDIA BA

Responsable des Ressources humaines

Un Groupe International du secteur électronique recherche pour ses trois filiales françaises (150 personnes), un responsable des ressources humaines.

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines Européen, il conduira les opérations de recrutement, il participera à la définition et à la mise en œuvre de la politique salariale, il s'assurera du respect de la réglementation en vigueur.

Il préparera avec les responsables opérationnels les plans de formation et veillera à leur éxécution.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de formation Bac + 4 avec une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire dans un groupe international.

La parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Poste basé en banlieue Sud de Paris.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 504930 à COFAP 20, avenue de l'Opéra 75001 Paris qui transmettra.

Jeunes Sup de Co

venez rejoindre notre activité téléinformatique en pleine expansion (télex, télétex, télécopie)

Leaders de la communication de l'écrit avec le télex, le télétex et maintenant la télécopie, nous proposons aujourd'hui à **5 jeunes diplômés** de participer activement à l'expansion de ce secteur.

Après une période de formation à nos produits et à nos méthodes, vous rejoindrez une jeune équipe de haut niveau, déjà très performante.

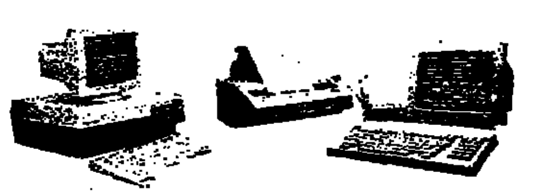
Bénéficiant de notre savoir-faire commercial et de l'appui de nos équipes Marketing, votre mission consistera à commercialiser l'ensemble de notre gamme téléinformatique (télex, télétex, télécopie) **auprès des entreprises de Paris et la région parisienne.**

La rémunération très motivante ainsi que les possibilités de carrière offertes par notre rayonnement français et international devraient vous convaincre de prendre contact avec nous dès maintenant.

Faites-nous part de vos ambitions

- en appelant le (16-1) 42.61.82.81 de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi et de 10 h à 13 h le samedi ;
- ou en écrivant sous référence M 1300 à SAGEM, Service du personnel, BP 215 - 92000 Nanterre Cedex.

Si votre candidature est retenue, vous serez rapidement invité à une première réunion.



Télétex
TCX 2000

Télex
TX 2000



Télécopieur
SAFAX 3000

SAGEM
● 8000 personnes. ● C.A. 1986 : 4,4 milliards de francs.
Domaines d'activités : Téléinformatique - Navigation guidage pilotage - Equipements industriels.
1er constructeur mondial de terminaux Télex à écran.
1er constructeur européen de systèmes de navigation inertielle.
En France : ● Siège social ● 4 centres d'études et de recherches ● 3 centres de fabrication ● 22 agences.
A l'étranger : 165 implantations dans 90 pays.



UN CERCLE HUMAIN DE QUALITE

GROUPE SYSECA

SYSECA (400 MF de CA, 1.000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience.
Vous désirez exercer votre action dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 296 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeune ingénieur

Mines, TP

responsabilités autonomes
gestion et développement commercial

Nous sommes une société française leader dans la vente de produits spéciaux destinés au domaine Mines, Carrière, TP, pour une importante **région Touraine-Limousin.**

Nous recherchons un jeune Ingénieur Mines, TP ou école équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans la *branche Mines, TP ou carrière, désireux et capable de valoriser* celle-ci en **s'orientant vers des activités technico-commerciales** impliquant une responsabilité complète et autonome :

- animation d'équipe,
- gestion d'un CA important,
- assistance technique à la clientèle.

Poste basé dans la région Touraine-Limousin.
Rémunération motivante pour candidat de valeur.

Ecrire sous réf. 46B744-7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

recherche

Jeune chargé de missions

HF 2-3 ans d'expérience

Ce poste recouvre deux aspects essentiels :

- constitution et rédaction de dossiers : recherche, analyse et synthèse d'informations recueillies auprès de différents services (municipaux, départementaux, nationaux),
- relations avec la presse et développement de la communication institutionnelle.

Il sera confié à un candidat diplômé d'études supérieures (maîtrise, sciences économiques, droit, ESCAE, EFAP...) possédant une première expérience en rapport avec la fonction décrite ainsi que des capacités d'analyse et de synthèse développées. Des qualités de contact et diplomatie sont indispensables.

Poste à Vannes.

Ecrire sous réf. 46A 826 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Groupe industriel français (2400 personnes), leader au plan national dans son domaine, doté d'équipements performants, faisant appel à des process variés, recherche, pour renforcer son potentiel humain, un

Jeune ingénieur

Mines, ECP, Ponts

Possédant une première expérience (2-3 ans) soit technique, soit opérationnelle dans un secteur industriel.

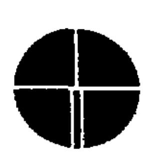
Dans un premier temps, il sera affecté sur l'une des exploitations, situées près d'une grande ville du Nord-Est de la France, en tant qu'ingénieur dans un service important (170 personnes) de l'exploitation. Ce poste constitue une première étape pour une évolution de carrière intéressante dans le groupe.

Rémunération : **200 000 +**

Ecrire sous réf. 46A 828 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL



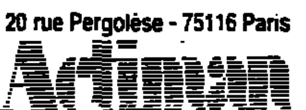
EUREQUIP

Depuis 25 ans, nous aidons les entreprises à évoluer en même temps que leur environnement économique, humain, technologique.
Notre développement nous amène à recruter des :

CONSULTANTS JUNIORS H/F

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école (ECP, ENPC, ESE, ENST...), vous avez entre 27 et 30 ans. Votre expérience professionnelle vous a familiarisé avec le monde de l'entreprise (production, organisation, qualité, contrôle de gestion...).
Vous êtes attiré par notre métier, à la fois concret et varié, et vous avez la disponibilité et la solidité nécessaires pour y réussir.
Vous aimez le travail d'équipe.
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence 6700 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris



SOURCE/2

Toulouse

RESPONSABLE DES ACHATS SOUS-TRAITANCE

L'Etablissement de Toulouse de l'un des premiers groupes industriels français, de notoriété internationale, achète pour environ 500 millions de francs par an de sous-traitance mécanique et électrique.
Ce responsable, animant un service de 30 personnes, a la charge de conduire ces opérations en intégrant à la fois les contraintes techniques, économiques, juridiques et de délai.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur, de préférence électromécanicien, ayant une expérience professionnelle significative dans le domaine des achats. Il a naturellement de bonnes connaissances *juridiques*.
Le poste, basé à Toulouse, nécessite de fréquents déplacements de courte durée. La rémunération 1988 sera comprise dans une fourchette 260/300000 francs. Les perspectives d'évolution de carrière, liées aux résultats acquis, sont multiples et variées.
L'urgence de cette recherche nous fait adopter une stratégie particulière. Les candidats intéressés peuvent :

. téléphoner au (1) 42.89.04.19 de 8h à 20h pour étudier l'opportunité d'un entretien à Toulouse le 1er ou le 2 décembre 1987.
. ou adresser très rapidement (sous réf. M 8/863 R) un dossier de candidature qui sera examiné en urgence pour une possiblité d'entretien à Toulouse le 1er ou le 2 décembre 1987 à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

aum.

JEUNES DIPLOMES

MAINTENANT MON AVENIR, J'EN SUIS SÛR.

Le Groupe de Paris, c'est un groupe privé d'assurances de dimension internationale, un CA de 8 milliards de francs et une rentabilité parmi les plus élevées de la profession.
Diplômés de l'enseignement supérieur (Ecoles de Commerce, de gestion, Maîtrise de droit ou sciences économiques), vous débutez et vous souhaitez rejoindre une entreprise qui vous confie, après une solide formation théorique et pratique, de réelles responsabilités commerciales et techniques.
Intégrez notre département commercial :

promoteurs de notre politique commerciale dans votre région, vous conduirez les opérations adaptées à nos axes de développement par marché.
Recruter nos agents, contrôler leur gestion, contribuer à l'organisation optimale de leurs agences feront également partie de vos responsabilités.
Vous êtes dynamique, organisé, vous aimez les contacts et êtes prêt à vous intégrer dans la région où vous serez affecté (postes à pourvoir sur toute la France).
Adressez-nous rapidement lettre manuscrite, C.V., photo (et téléphone où nous pourrions vous joindre), sous référence 1987/CI, à notre service Recrutement du Personnel - **GROUPE DE PARIS** - 21, rue de Chateaudun - 75447 PARIS Cedex 09.



MEDIA BA

Un chef de produit

pour rejoindre :

- un groupe leader, produits grand public, de dimension internationale,
- une de ses filiales dynamiques et performantes.

HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent, si vous disposez d'une première expérience réussie dans les produits de grande consommation acquise de préférence chez un *des "grands" de la profession.*
Nous vous offrons :

- de participer à un projet ambitieux,
- de prendre en charge la communication et la promotion de marques réputées,
- de bénéficier d'une réelle opportunité de carrière dans la société ou au sein d'une des nombreuses filiales du groupe.

Poste à Paris

Ecrire sous réf. 37 B 664 - 7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

INGENIEURS DE PRODUITS

TECHNICON CORPORATION est le leader mondial dans la conception et la commercialisation d'instruments et systèmes automatiques pour les analyses de sang.
En raison de notre expansion continue et de l'introduction de nouveaux produits, nous recherchons un personnel compétent pour se joindre à notre groupe multinational d'Ingénieurs et Techniciens de produits, ayant une expérience de l'instrumentation et de la clientèle.

MISSION : • Assistance technique aux filiales, impliquant de nombreux déplacements à l'étranger. • Animation de stages de formation couvrant le fonctionnement, les principes, l'entretien et le dépannage des produits.
La fonction inclut, de plus, l'assistance au Marketing pour évaluation et démonstration de nouveaux produits.

PROFIL : Les candidats que nous souhaitons rencontrer ont un niveau d'Etudes Supérieures avec au moins 5 ans d'expérience.
Outre la maîtrise des techniques modernes en électronique, des techniques de mesure, et la connaissance théorique des paramètres physiques et chimiques, il est souhaitable que les candidats aient une connaissance en matière de programme en temps réel.
Il s'agit d'un travail motivant, avec de sérieuses perspectives de carrière, ainsi qu'un bon niveau de rémunération incluant un plan d'intéressement important selon les résultats personnels, et autres avantages.
La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable, (langue de travail).

Lieu de travail : notre Division Internationale à SAINT-DENIS, d'accès facile depuis Paris.

TECHNICON ™

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à M. COLISTRO - TECHNICON - B.P. 10 95330 DOMONT.

Organisation et Publicité

Spécialiste du service auprès des Industries, des Commerces et des Collectivités - CA + 250 MF - 750 personnes recherche dans le cadre de son expansion

FUTUR DIRECTEUR D'UN CENTRE DE PROFIT

Ingénieur ICAM - ENSAIT - ENSEM.

Réf. 526M

Environ 30 ans, 2 ans d'expérience réussie dans un poste similaire.

Homme de terrain, vos atouts sont le management d'une équipe, la maîtrise des fonctions commerciale, administrative, et production.

Après une période de formation en duo avec le directeur d'une unité située à NEUILLY SUR MARNE (93), vous évoluerez rapidement à la fonction de DIRECTEUR D'EXPLOITATION.

Mobilité géographique au plan national indispensable.





RESPONSABLE D'UNE AGENCE COMMERCIALE

ESCAE - ISG...

Réf. 527M

Environ 25 ans, vous avez l'ambition et la capacité d'animer et développer un centre de profit.

Le sens de l'organisation, le goût de la vente et de l'autonomie, alliés à une formation supérieure, font de vous le collaborateur que nous souhaitons faire évoluer au sein de notre Société.

La connaissance des micros et une première expérience d'environ 2 ans dans la vente par *correspondance seront appréciées.*

Poste basé à Ivry-sur-Seine (94).

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions sous la référence du poste choisi, à notre DRH - 11, rue Diaz, 92100 Boulogne-Billancourt.



CONTESSE





Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



ORGANISATEUR

MAINTENANT MON AVENIR, J'EN SUIS SÛR.

A 25-28 ans, de formation supérieure (type ESCAE, Maîtrise de Gestion...), vous possédez une expérience d'organisation et/ou de gestion du personnel. Vos capacités d'adaptation, votre esprit d'analyse et de synthèse vous permettront d'intégrer rapidement une fonction d'organisateur, chargé de mettre en place notre nouveau système de gestion du personnel. Cette première activité enrichissante sera suivie d'autres interventions tout aussi passionnantes auprès des différents services de notre Société.

Pour vous aussi, intégrer le Groupe de Paris - troisième société privée française d'assurances — c'est assurer votre avenir dans un Groupe en constante expansion. Rencontrons-nous !



Pour en savoir plus, contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au 45.02.15.74 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (Précisez la réf. 655).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la référence 655/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



MEDIA PA

DIRECTEUR D'USINE
EN CHARENTES

POUR FAIRE VIVRE ENSEMBLE TRADITION ET TECHNOLOGIE

Affaire française de l'agro-alimentaire fleurant bon le terroir, notre réputation et celle de nos produits n'est plus à faire, tant en France qu'à l'étranger. Respectueux du savoir-faire légué par nos fondateurs, nous n'en intégrons pas moins des équipements dont la technologie peut être qualifiée d'avancée.

A 35 ans au moins, de formation «alimentaire», vous avez l'expérience de la direction d'une usine (PMI), de préférence dans notre métier, à défaut dans la pharmacie, la chimie fine...

Homme de terrain, animateur et gestionnaire, vous savez ce que signifient les termes quantité, qualité, délais, coûts, mais aussi prix de revient et n'hésitez pas à vous remettre en cause dans une optique «toujours mieux». Si, en plus, l'anglais ne vous est pas totalement étranger...

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous réf. 578 M à notre Conseil.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

Rejoignez un journal qui GAGNE !
le Parisien

recherche, dans le cadre de sa progression constante

JOURNALISTE
Responsable Départemental

Vous avez entre 30 et 35 ans et une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans la presse quotidienne.
Vous serez l'Ambassadeur du Journal dans le département et aurez à diriger des journalistes parfaitement intégrés à leur région. Vous devrez animer un réseau de correspondants qui seront vos antennes locales.
Vos qualités professionnelles incontestables, votre excellente présentation vous permettront de tenir votre rôle de représentation de notre Journal auprès des décideurs politiques, économiques et sociaux de votre département. Votre autorité naturelle et votre sens des relations humaines vous rendront capable de vous imposer à l'équipe en place et la dynamiser. **Réf. M1**

JOURNALISTE
Chef de Service Adjoint

Vous serez l'adjoint du Responsable des éditons départementales de la Région Parisienne.
Vous avez entre 30 et 35 ans et une dizaine d'années d'expérience professionnelle. Vous avez un sens aigu de l'information.
Vous êtes un animateur capable de coordonner les Responsables départementaux.
Vous devez en outre posséder une réelle capacité d'intégration dans une équipe soudée et dynamique.
Homme de terrain vous savez comprendre vos collaborateurs et prendre le recul nécessaire pour arbitrer les priorités. **Réf. M2**

JOURNALISTE
Spécialiste Spectacles

Vous avez entre 25 et 30 ans, une bonne connaissance de Paris, de la vie parisienne et du monde du spectacle.
Vous avez un style alerte, concis, impertinent, nerveux. **Réf. M3**

JOURNALISTE
Chef de Service

Vous serez l'adjoint du Responsable du Secteur "ENQUETES".
Vous avez entre 30 et 35 ans et une dizaine d'années d'expérience professionnelle réussie.
Vous aurez une réelle responsabilité de la page "Opinions" de notre Journal. Votre sens de l'investigation et votre culture générale sont au service d'une réelle perception des "bons coups" dans le cadre d'une large autonomie méritée par votre propre réseau relationnel très professionnel.
Vous êtes capable de vous intégrer dans une petite équipe où il n'y a pas de place pour l'individualisme.
Vous aurez à développer les synergies avec les autres secteurs du Journal. **Réf. M4**

JOURNALISTE - Rewriter

Vous avez entre 35 et 40 ans et au moins 10 ans d'expérience réussie dans la Presse Quotidienne.
Vous possédez un style et vous êtes rompu aux techniques de l'écriture. Vos capacités de compréhension et d'assimilation vous permettant de traiter avec rapidité les dossiers qui vous sont confiés.
Votre sens de la communication et vos capacités d'intégration vous permettront de vous insérer aisément dans une équipe de Desk motivée et performante. **Réf. M5**

JOURNALISTE
Spécialiste Télévision

Vous avez entre 25 et 30 ans, une excellente connaissance de la Télévision, de ses rouages, de son fonctionnement, de ses programmes. Vous avez de bons contacts avec les responsables de l'audiovisuel. Vous avez un style vif, rapide. **Réf. M6**

Si votre profil correspond à notre recherche, envoyez-nous une lettre manuscrite de candidature avec votre CV + photo et vos prétentions, (sans oublier de préciser la référence du poste) au PARISIEN à l'attention de Monsieur A. Gonzalez, Directeur des Relations humaines et de la Gestion
25, avenue Michelet, 93408 SAINT-OUEN Cédex.

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PATRIMOINE ET DE LA SÉCURITÉ

Une importante Banque de Dépôts (réseau Paris-Province) recherche un Ingénieur chargé des études techniques et de sécurité liées au patrimoine de la Banque ainsi que de la coordination des équipes.

La préférence sera donnée à un candidat **Ingénieur Travaux Publics**, *ayant une expérience de 2 à 3 ans minimum en aménagement et réalisation de bâtiments "Tertiaires".*

Ce poste exige le goût des contacts et de la persuasion, une grande faculté d'analyse liée à un bon esprit critique, ainsi que la capacité à manager des équipes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. M/44/P à PLAIN CHAMPS, 37, *rue Froidevaux,* 75014 PARIS, *qui transmettra.*

Société d'édition en plein développement

RECHERCHE

SON CHEF DE PUBLICITÉ

dynamique et motivé(e).
Rémunération intéressante.
Fixe + commission.
Envoyer lettre + c.v. à : SERVAC 70 *bis*, rue de Romainville, 75019 PARIS.

ORG. FORMATION
15 années d'expérience, clientèle grandes entreprises recherche

INTERVENANTS CONFIRMÉS

– Eco/gestion.
– R.H.

Ecrire sous le n° 8 165 M,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Collectivité locale

RÉGION SUD-EST
recherche
pour un important centre d'hébergement de jeunes

DEUX CADRES 30/35 ans.

- **UN DIRECTEUR(TRICE) GESTIONNAIRE ET ANIMATEUR(TRICE) ;**
- **UN DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E).**

avec secteur de responsabilité. Formation et expér. exigées.
Envoyer c.v.

Sous le n° 8 164
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Ville d'Achères 78260
recherche

ANIMATEUR PERMANENT

Secteur jeunesse
(avec formation et exp.)
Env. c.v. à Monsieur le Maire.

Ecole supérieure

recherche
PROFESSEUR
en marketing-distribution exportation-ventes.
Env. lettre + c.v. + photo sous réf. ESM1 à ESIG :
28, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.

COMMUNE DU NORD DE SEINE-ET-MARNE
(4 000 habitants)
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ecrire sous le n° 8 163 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

URGENT
hebdomadaire spécialisé cherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Premier emploi, formation littéraire, niveau maîtrise et journalistique.

Adr. c.v., lettre manuscrite et prétent. à la « Semaine vétérinaire » (M.B.) 25, rue Bourgelat. 94700 Maisons-Alfort.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

recrute

1 GESTIONNAIRE

pour :
- Coordination des différentes activités (15 sections sportives, gestion des centres de loisirs en collaboration avec ville) ;
- Compétence en matière de gestion associative ;
- Exp. professionnelle ;
- 30 ans minimum.

C.V. et prétentions à la MAIRIE DE LORIENT
B.P. 244, 56321 Lorient Cedex pour le 9 décembre 1987 dernier délai. Tous renseignements au 97-21-20-51, poste 431.

responsable des ressources humaines

Les Laboratoires UPJOHN, filiale d'un important groupe pharmaceutique international (500 personnes - 500 MF de C.A.), recherchent un

Rattaché au Directeur des Relations Humaines, vous contribuerez à la réalisation de notre stratégie de développement des ressources humaines ; vous serez particulièrement chargé de l'ensemble des recrutements, de la formation (gestion plus animation de certaines sessions de management), du suivi des cercles de qualité et de la politique d'information interne.

Pour ce poste diversifié et évolutif, nous souhaitons rencontrer un candidat âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure (BAC + 4), ayant obligatoirement une expérience des recrutements à tous niveaux et si possible une connaissance des autres aspects de la fonction.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo), à la Direction du Personnel - *Laboratoires UPJOHN* - Tour Franklin - 92081 PARIS LA-DEFENSE.

MEDIA PA

Upjohn

Futur patron de centre de profit

MAROQUINERIE - Nous sommes une filiale d'un groupe d'industriels de la maroquinerie. Nous créons, faisons fabriquer et commercialisons une ligne de sacs auprès de détaillants spécialisés. Nous recherchons aujourd'hui notre futur patron dont l'action s'orientera en priorité vers la fonction marketing - vente : lancement de nouvelles lignes de produits, renforcement des structures commerciales, développement de nouveaux marchés... Il devra également prendre en charge les fonctions de gestion de cette unité, dont les achats et la sous-traitance. En résumé, c'est un homme jeune et entreprenant que nous voulons recruter. De formation supérieure et parlant anglais, il devra justifier d'une expérience de développement commercial acquise dans une entreprise de produits de grande consommation. Une "culture PME" serait appréciée. Ce poste, qui nécessite de fréquents déplacements sur toute la France, est basé dans le **sud-ouest.**

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la réf. 772.87 M à notre Conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

TRES IMPORTANT INSTALLATEUR DE TELEPHONIE PRIVEE

recherche

INGENIEURS D'AFFAIRES

- Formation : niveau supérieur.
- Expérience indispensable du domaine d'activités.
- Qualités humaines, maîtrise technique et sens commercial indéniables.
- Capables de gérer les affaires existantes et de développer de nouveaux comptes à fort potentiel.
- Lieu de travail : Paris centre avec déplacements sur Paris + R.P.
- Rémunération : 120 à 300 KF selon profil.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite sous réf. 5.0501 à

OGER 3, Place Séverine
93310 Le Pré St-Gervais

Urgent organisation humanitaire

recherche

SON CHEF DE MISSION EN ÉTHIOPIE

POSTE A RESPONSABILITÉS :
- Coordination d'une équipe de 10 techniciens expatriés ;
- Gestion et négociation de projets ;
- Contrat de 2 ans, statut de volontaire ;
- Anglais courant ;
- Première expérience de travail dans le tiers-monde indispensable ;
- Disponibilité immédiate ;
- Indemnité mensuelle forfaitaire. Assurance sociale prise en charge sur place.

Envoyer c.v. + lettre + photo à : AICF
34, avenue Reille, 75014 PARIS.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE

recrute par voie de détachement
sur contrat ou de contrat

UN CHEF DE SERVICE

POUR SON SERVICE DES ASSOCIATIONS

Profil souhaité :

Fonctionnaire de catégorie A ou candidat ayant une formation universitaire (bac + 4 ou 5) et justifiant, dans l'un et l'autre cas, d'une solide expérience professionnelle acquise dans le secteur culturel et/ou sportif.

Il sera en outre demandé au candidat une très bonne connaissance de l'administration, une bonne aptitude à négocier, le sens des contacts et de l'autorité.

Candidatures :

Le poste étant à pourvoir en urgence, les candidatures accompagnées d'un c.v. détaillé devront ête adressées dans les meilleurs délais à : Monsieur le Président du Conseil Général, direction du personnel et des services sociaux, hôtel du département, bd de France, 91012 Evry Cédex. Tél. : 64-97-20-20, poste 1600.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeune ingénieur bâtiment cap sur la Réunion !

Plus de 19 000 personnes, 9,5 milliards de Francs de chiffre d'affaires, une présence internationale dans près de 40 pays, tel est aujourd'hui le poids de COLAS, leader européen des travaux publics.

Jeune ingénieur diplômé ENSAM, ESTP, Mines...

Avide de responsabilités, d'autonomie, venez prendre en charge les chantiers bâtiment de notre filiale réunionaise.

Homme de technique, mais également gestionnaire et homme de contact, vous assurerez les relations commerciales avec clients et fournisseurs.

Vous serez le garant de la rentabilité de vos chantiers et du développement de votre entité.

En plus du soleil des Tropiques, vous bénéficierez, bien sûr, de tous les avantages liés à l'expatriation.

Nos filiales françaises ou nos délégations étrangères seront par la suite autant d'opportunités pour des responsabilités élargies.

Alors dès aujourd'hui, mettez le cap sur la Réunion et adressez votre dossier de candidature (lettre, C.V.) sous réf. M 45 à

Gisèle MULARSKI
COLAS
Service Recrutement Formation
39 rue du Colisée - 75008 Paris.



Ingénieur applications techniques

SIMONA Plastiques Industriels

Cette société est l'un des plus grands producteurs d'Europe de plastiques techniques semi-ouvrés haut de gamme, utilisés dans des domaines nombreux et variés (industrie chimique et galvano-plastique, électrique, alimentaire, constructions mécaniques, publicité, B.T.P.). Elle a une forte implantation internationale, avec en particulier une filiale de production et de commercialisation en France. Pour prendre en charge son service applications techniques, elle recherche un ingénieur qui rendra compte directement au président. Interlocuteur direct des services techniques en Allemagne, il apportera une assistance de haut niveau aux attachés commerciaux et aux agences, en particulier dans la réalisation des applications. Il sera responsable du développement de produits nouveaux et d'applications nouvelles. Garant du respect de la qualité, il jouera également un rôle de formation et d'information. Ce poste s'adresse à un ingénieur bilingue allemand, ayant une expérience dans le génie chimique ou mécanique. Une solide formation sera assurée en Allemagne et en France. Le poste est basé en banlieue nord de Paris avec des déplacements fréquents auprès de la clientèle en France. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence S/8246M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Cabinet Juridique et Fiscal en forte expansion

recherche pour son bureau de Paris un

Juriste Expérimenté

Votre formation de type DESS de droit privé ou équivalent a été complété par une expérience approfondie du droit anglo-saxon acquise dans un cabinet de Lawyers.

Nous vous proposons de rejoindre un cabinet de renommée internationale. Au sein d'une équipe dynamique et soudée, vous interviendrez pour le compte d'une clientèle variée dans les domaines du droit des sociétés et du droit des affaires.

Le développement rapide de notre département juridique confère à ce poste un caractère évolutif. Votre ambition, vos qualités humaines et votre sens du conseil seront vivement appréciés. Une parfaite maîtrise de l'anglais juridique est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV et prétentions) sous réf. B123M à DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 PARIS, qui transmettra.

CREDIT-BAIL immobilier SICOMI et non SICOMI

GROUPE IMPT DE SOCIÉTÉS DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER D'ENTREPRISE
recrute pour Siège à PARIS (8e)

CADRE COMMERCIAL spécialisé

CHARGÉ D'ENTRETENIR ET DÉVELOPPER TRÈS ACTIVEMENT LES RELATIONS AVEC LES RÉSEAUX APPORTEURS D'AFFAIRES (BANQUES, Conseils immobiliers, Experts-Comptables, C.C.I.,....), DE CONTACTER à temps les GRANDES ENTREPRISES ayant des projets d'investissements.

- **La trentaine • Diplômé de l'enseignement supérieur**
- **EXPÉRIENCE indispensable**
  - **— A DOMINANTE COMMERCIALE**
  - **— EN BANQUE ou Etablissement financier**
  - **— DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX ENTREPRISES**
- **Disponible : nombreux déplacements en Province**

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8751 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

GROUPAMA
LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
SAMDA SORAVIE

LA CAISSE REGIONALE DU NORD, A **LILLE**, RECHERCHE UN :

Jeune Sciences Eco HF

LICENCE OU MAITRISE

Chargé du suivi et de l'exploitation des **statistiques** fournies par notre centre régional informatique, et de la réalisation **d'études ponctuelles.**

Il participera à l'élaboration d'un nouveau projet de traitement informatique.

Ce doit être un homme d'étude, doublé d'un homme de communication.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V., sous référence 721 M, à :

Corinne Van Loey 39, rue Amiral Mouchez 75013 PARIS

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN recherche pour SON DEPARTEMENT BANCAIRE



Prenant en charge une clientèle spécifique d'organismes institutionnels, il aura la responsabilité d'une équipe de 6 personnes dont il pilotera l'action commerciale.

Il suivra la gestion des comptes titres et numéraires de ses importants clients. Il veillera au bon développement de leurs relations commerciales ainsi qu'à l'amélioration des services rendus.

Pour ce poste, qui lie étroitement le dynamisme du commercial à la rigueur du gestionnaire, nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une école supérieure de commerce ou de gestion ayant une première expérience de l'activité bancaire.

Merci d'envoyer lettre avec CV, sous réf. 31875, à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Devant le fort développement de notre activité MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES,
nous recherchons

Consultant confirmé

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez au moins 10 ans d'expérience en conseil et entreprise.

Vous êtes sensibilisé à une approche globale et créative du management et du développement des ressources humaines.

Rejoignez une équipe pluridisciplinaire au sein d'un cabinet qui favorise la synergie de ses activités : RECRUTEMENT, COMMUNICATION,...

Merci d'adresser en toute confidentialité votre C.V. + lettre manuscrite sous la référence 5333/LM, à **Ressources et Développement** ou transmettez-le, en composant sur votre minitel le 3615, code **C.V. PLUS**







Juriste d'entreprise
3 à 5 ans d'expérience

Puissant groupe, produits de grande consommation, marques renommées, recherche pour seconder son directeur juridique, un juriste ayant solide formation supérieure (maîtrise + DESS ou DEA droit des affaires).

Il participera à l'ensemble des activités du service et devra, pour ce faire, disposer d'une expérience polyvalente de 3 à 5 ans acquise au sein d'un groupe international et disposer, si possible, de conaissances dans le domaine des contrats (notamment de distribution) et du droit de la consommation et des marques.

Poste motivant et larges perspectives dans le groupe.

Ecrire sous **référence 6368** à RESSOURCES CONSEIL 1, rue Falguière 75015 Paris qui transmettra.
Discrétion absolue

LE MATIF :

Troisième place mondiale, bientôt la deuxième

pour son contrat notionnel

Ce succès est dû notamment à une très bonne **maîtrise des nouvelles technologies financières** développées par la CCIFP, Chambre de Compensation des Instruments Financiers de Paris. Celle-ci assure toutes les opérations de mise en place et d'administration des opérations du MATIF.

Pour mieux maîtriser ce considérable développement, le département «recherches et développement» crée un nouveau poste de

Chef de Projet

Vous organisez et coordonnez les différents travaux relatifs au lancement des nouveaux contrats du MATIF. Sans exécuter vous-même, vous veillez à la réalisation des tâches (par exemple rédaction des programmes informatiques, séminaires de formation des adhérents, règles de comptabilisation des opérations financières...). Vous n'aurez pas besoin d'être un «technicien» des marchés à terme ou de l'informatique mais vous comprenez le langage de vos interlocuteurs. Des rapports écrits sont à établir très régulièrement.

Après une formation type ESCAE ou équivalent et au moins deux ou trois ans d'expérience professionnelle, si possible dans l'organisation administrative, **VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU FANTASTIQUE DEVELOPPEMENT DES MARCHES FINANCIERS.** Esprit d'organisation, aptitude à la rédaction, rigueur, sens des contacts, sont des qualités de base pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil s/réf. M/191

ornicar 3, Avenue Bertie Albrecht 75008 Paris.

Société en pleine expansion spécialisée dans les techniques de pointe recherche pour renforcer sa structure

UN CHARGE DE RECRUTEMENT H/F

rattaché au DRH de cette entreprise dynamique composée en majorité de cadres, vous aurez à assurer l'ensemble des recrutements en direct et par l'intermédiaire de Cabinets extérieurs. Vous sélectionnerez les candidats, suivrez leur intégration, tout en étant une force de proposition par rapport aux méthodes et aux moyens à utiliser pour être performant, notamment sur de nouveaux marchés. Vous avez la gestion de votre budget. Vous avez au moins 25 ans, une formation supérieure et, si possible, une expérience des relations humaines et, particulièrement, du Recrutement en entreprise et Cabinet.

Poste à pourvoir rapidement en région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier
(lettre manuscrite + CV et prétentions) au

Cabinet Panissod-Suhner
109 rue de Turenne 75003 Paris

ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs IBM (750 personnes) recherche

Responsable Service Juridique

Vous assurerez les fonctions de gestion et de conseil en matière légale pour l'ensemble de l'entreprise et pour cela gérerez et animerez l'équipe en place.

De plus, vous serez tout particulièrement chargé d'élaborer et de contrôler les contrats engageant les sociétés du groupe et de préparer les assemblées et conseils d'administration.

Vous avez une formation juridique et une première expérience professionnelle réussie. Votre rigueur et vos qualités relationnelles seront les valeurs ajoutées du service que vous rendrez à l'ensemble de vos interlocuteurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. BR/825 à ECS,



Relations Humaines
16, rue Washington
75008 Paris.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

Nous sommes un important groupe français prestataire de services.
Pour assister le Directeur Comptable et Financier, nous créons la fonction de :

DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT *400 KF MARSEILLE*

Ce collaborateur direct sera chargé d'organiser la gestion centralisée des opérations comptables et financières de nos Sociétés, avec l'appui d'un solide outil informatique.

Mission : • Assistance, contrôle et suivi des services administratifs et financiers du siège : Comptabilités, Trésorerie, Consolidation, Actions Juridiques. • Coordination et animation des équipes (70 personnes).
• Analyses, prévisions et propositions dans un souci constant d'optimiser les performances du système.

Profil : De formation supérieure, vous disposez d'une excellente pratique des techniques financières, comptables et fiscales, exercées dans un poste similaire.

Adaptabilité, sens de l'organisation et des relations humaines sont indispensables pour évoluer rapidement parmi nous.

Note sur le poste adressée à tout candidat présélectionné.

RC RATIO CONSEILS

Merci d'adresser dossier de candidature, CV, photo et rémunération actuelle, sous référence 211 M, 90, rue de Rome 13006 MARSEILLE. Confidentialité assurée.

Jonction

Jeune cadre consolidation

Ce puissant groupe français est l'une des toutes premières multinationales agro-industrielles. Son chiffre d'affaires consolidé atteint 11 milliards de francs. Largement leader dans ses domaines d'activité, il poursuit une politique active de développement tant en France que sur les marchés étrangers. Il recherche pour sa direction centrale de la comptabilité et du contrôle de gestion, l'assistant du responsable de la consolidation. Dans le cadre de ses missions, il assurera notamment l'établissement des différents reporting et participera à la consolidation des comptes des sociétés du groupe. Par ailleurs, il sera chargé du suivi et de l'application, au sein des filiales, des procédures définies par le groupe en matière de consolidation. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 27 ans, de formation comptable supérieure (DECS) et justifiant d'une première expérience d'environ 3 ans en comptabilité, acquise dans une entreprise industrielle ou en cabinet. Des connaissances en analyse financière ainsi que la pratique d'une langue étrangère sont des atouts supplémentaires. Le poste est basé à Paris mais peut supposer des déplacements. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à Frédérique CHEMARIN en précisant la référence A/S8251M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Cadre comptable

Pour l'une de ses filiales, un groupe français aux activités diversifiées recherche un jeune cadre comptable apte à évoluer vers une fonction d'encadrement. En un premier temps, il participe aux activités concernant les comptabilités générale et industrielle, le bilan, les déclarations sociales et fiscales, le suivi de trésorerie... En relation constante avec les exploitations, il suit leur informatisation. Dans un délai d'un an, il doit être en mesure de prendre en charge la responsabilité du service comptable. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé (DECS minimum) possédant une expérience opérationnelle de 4 années au moins en comptabilité générale et industrielle. Des connaissances en micro-informatique sont indispensables. Pour un candidat de valeur, des promotions de carrière dans des fonctions comptables et financières sont possibles dans le groupe. Le cadre de travail est agréable et le poste est à pourvoir dans le 8e arrondissement parisien. La rémunération annuelle sera fonction des compétences du candidat. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D2890M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Gérer la croissance

Gérer la croissance d'un groupe industriel (800 M C.A.), leader dans l'équipement de la maison et résolument tourné vers l'avenir, participer activement à la réalisation de ses projets de développements, tel est le challenge proposé au

Contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Financier et responsable d'une petite équipe, il anime et assiste les responsables opérationnels dans le suivi et l'analyse de leurs performances.
Il améliore les procédures de gestion actuellement en place.
De formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC etc...), il possède plus de 5 ans d'expérience industrielle dans un poste similaire ou en cabinet d'audit.
L'informatique (IBM 38) lui est familière.
De nombreux déplacements en France sont à prévoir.
Ecrivez sous référence 606241/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

CENTRE-EST

Jeunes diplômés vivez la gestion sur le terrain

Plus de 19000 personnes, 9,5 milliards de Francs de chiffre d'affaires, une présence internationale dans près de 40 pays, tel est aujourd'hui le poids de COLAS, leader européen des travaux publics.
***Jeunes Sup de Co, maîtrise de gestion...** vous souhaitez mettre à profit votre formation dans une entreprise qui va de l'avant, qui bouge.*
Devenez le véritable bras droit du responsable de l'une de nos agences.
Vous assurerez à moyen terme l'ensemble des tâches administratives : comptabilité clients-fournisseurs, problèmes juridiques ou fiscaux, gestion du personnel...

Vous aimez l'initiative, la variété et la multitude des responsabilités ne vous font pas peur.
***Vous intégrerez dans un premier temps notre filiale Est (Dijon puis Chaumont),** vous évoluerez ensuite au sein de notre groupe vers des responsabilités élargies.*
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M 44 à
Gisèle MULARSKI
Service Recrutement Formation
39 rue du Colisée
75008 Paris.

COLAS

Gestion comptable : adapter notre organisation... à notre évolution...

Notre Groupe (C.A. 8 Milliards de F, 8 300 personnes) mène une politique ambitieuse de croissance externe en France et à l'étranger. Nous procédons donc à un renforcement des structures de notre

Direction comptable groupe

En effet, la création d'une nouvelle Division (C.A. 3 Milliards de F), autonome possédant son propre Département Comptable, conduit la Direction du Groupe à organiser une fonction de syntèse capable : de faire évoluer le plan comptable, les procédures et les systèmes afférents, et d'assurer, après l'incorporation des données Groupe, la production d'une information comptable et financière de qualité pour nos Dirigeants. C'est une fonction qui ne peut convenir qu'à un professionnel reconnu (diplôme de Gestion Comptable apprécié) et aimant le travail d'équipe. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous réf. V/DCG/LM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Importante Entreprise Industrielle

Filiale d'un Groupe à vocation internationale (60 000 personnes) recherche

Contrôleur de Gestion

Rennes

Débutant ou première expérience (1 à 2 ans)

Le candidat sera issu d'une formation supérieure économique et financière (ESC, DESS...) ou diplômé d'une école d'ingénieur + formation complémentaire en gestion.

Après une période d'intégration et de formation intensive, ses missions consisteront à : établir et suivre les budgets, prévoir et analyser l'activité ainsi que les résultats, assurer le contrôle de gestion, gérer la trésorerie.

Il sera rattaché au secrétariat général, sa mobilité et sa disponibilité seront un atout.

En fonction de ses résultats, il se verra offrir une carrière passionnante.

Envoyer CV + photo sous référence 5400 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 PARIS.

DESSEIN



BANQUE WORMS

Direction Internationale

Banque d'affaires, membre du Groupe UAP, nous renforçons une vocation internationale déjà confirmée. Notre stratégie orientée notamment vers les marchés de capitaux, nous a conduit à mettre un accent particulier sur un secteur prometteur : la capitalisation des dettes.
Pour rejoindre une équipe déjà très performante, nous recherchons un homme d'affaires de talent, fortement motivé par la possibilité de développer une nouvelle activité de marché, par la perspective d'intéressement fondé sur la réalisation d'objectifs.

Equity debt financing

Pour faire face à l'expansion de cette activité, une expérience de cinq à dix ans dans le montage d'opérations financières internationales, une bonne connaissance des techniques de restructuration et de transformation de dettes sont attendues. Une approche du financement des matières premières serait également appréciée.
Diplômé d'une grande école commerciale ou scientifique et si possible d'une université américaine, ce futur manager aura une solide culture financière, juridique et fiscale. Il saura apprécier les contraintes géopolitiques et négocier avec les pouvoirs publics de différents pays. L'anglais, et si possible l'espagnol, doivent être courants.
Très autonome dans son action, il le sera dans le développement de ses affaires. Ses qualités commerciales et d'organisation peuvent lui permettre d'accéder rapidement à la responsabilité d'une division.
Réf. FWO/4M

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature, en précisant la référence, à notre conseil - INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN
Paris/Barcelone

« L'audit au Gan... une assurance de réussite »

Nous disposons de nombreuses filiales et délégations à l'étranger et renforçons l'équipe d'Audit de notre Direction Internationale par un

Auditeur international confirmé

En rejoignant notre petite équipe, vous participerez à des missions complètes **d'audit opérationnel et comptable** pour l'ensemble de nos filiales d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.
Diplômé de l'enseignement supérieur de gestion (ESC + DECS ou équivalent), vous avez acquis une expérience de plus de 3 ans dans un cabinet d'Audit International ou au service du Département Audit Interne d'un Groupe important.
Une solide pratique de l'anglais est nécessaire, la connaissance d'une autre langue serait appréciée.
Nous souhaitons que votre profil ne soit pas trop orienté vers la révision comptable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée au GAN, Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 9, en précisant la réf. ED/20 sur l'enveloppe.

L'énergie de tous les projets **gan** assurances

média-system

ALSTHOM
recherche un jeune cadre pour le poste :

ASSISTANT DU CHEF DE SERVICE TRÉSORERIE

- Gestion de la trésorerie.
- Placements.
- Mouvements de fonds.

Formation Bac + 3 mini. de type sciences éco. Connaissance de la micro-informatique nécessaire.
Lieu de travail : Paris-16e.

Adr. lettre manus., c.v., photo, prét. à ALSTHOM, Service du personnel, 38, av. Kléber, 75795 Paris Cedex 16.

Une fonction "moteur" de notre groupe

Nous sommes la filiale française du Groupe multinational PERKINS, spécialiste du Diesel, dont les produits, depuis longtemps, sont appréciés dans les domaines de la motorisation des véhicules, des matériels agricoles, des matériels industriels et dans les applications marines.

ANALYSTE FINANCIER & RESPONSABLE ADMINISTRATIF

En liaison avec les différents services fonctionnels du groupe basés en Angleterre, et la direction financière locale, vous assisterez nos directeurs de ventes en prenant en charge les plans et budgets, les rapports de gestion, les analyses financières et la gestion administrative.

Compétent et dynamique, vous justifiez d'une expérience de quelques années dans une fonction similaire.
Bien sûr, une pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo) à Mme ROCHE, Moteurs PERKINS SA, 9, av. Michelet 93583 SAINT-OUEN CEDEX

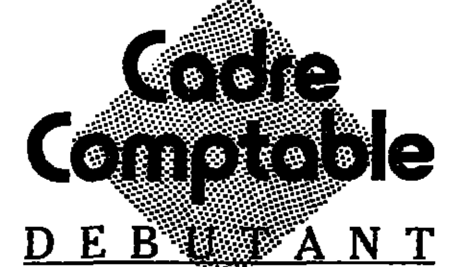
Perkins Moteurs







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Titulaire du DECS, un important groupe de travaux publics routiers vous propose de rejoindre sa Direction Comptable.

Attaché au Service Consolidation, vous serez chargé de l'établissement des états de synthèse du Groupe (70 sociétés).
Vous devrez à terme pouvoir évoluer vers des fonctions d'audit interne ou de gestion de filiales.

Une formation commerciale complémentaire (Sup. de Co, Maîtrise) serait appréciée.

Poste situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à AXIAL (référence 6130) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

ETABLISSEMENT DE CREDIT EN FORT DEVELOPPEMENT recherche son

Directeur des Marchés

Paris — **Réf. : FB 75 FI**

Responsable de la Salle des Marchés, il anime une équipe d'opérateurs et dirige les services de back-office.
En véritable coordonnateur des activités, il supervise les opérations sur produits monétaires (CDN, Swaps...), sur le MATIF, et les montages financiers réalisés pour le compte de l'Etablissement et de ses clients institutionnels.
Agé de 30 ans environ, de formation supérieure mathématique (Actuaire, Ingénieur, Universitaire), après une expérience de quelques années des activités de marchés, vous souhaitez valoriser vos compétences techniques et vos qualités relationnelles dans une structure dynamique et évolutive.
Contacter **Frédéric Foucard au (1) 40.70.00.36** ou adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 Paris**, en mentionnant la référence.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement bancaire
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

De la vérification comptable... à l'« évaluation » du management...

Vous faites actuellement partie du « CORPS de l'INSPECTION » d'un Grand Réseau, ou bien vous avez rejoint l'une des « BIG EIGHT ». Votre formation Grande Ecole (Scientifique ou de Gestion), ou votre DOUBLE FORMATION, assortie d'une première expérience de deux à trois ans, vous conduisent à envisager une responsabilité de

Chef de missions

Nous vous offrons, IMMEDIATEMENT, cette opportunité, NOUS, un ORGANISME FINANCIER de Premier Plan, disposant d'un réseau de 5 000 personnes. Vous aurez chez nous, l'occasion d'innover en élaborant synthétiquement, mais aussi, fonction par fonction, des paramètres permettant de spécifier chaque activité... et de « mesurer » l'incidence des orientations prises au plus haut niveau. Une cinquantaine de PME vous attendent si, au-delà de qualités certaines de jugement, la justesse de vos diagnostics fait autorité, et si vous alliez à la rigueur du « Contrôleur », la largesse de vues et les capacités d'anticipation du Manager.
Au fond, mieux vaut « ressembler » à ceux que l'on conseille... A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/CM/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Notre comptabilité, votre entière responsabilité

150+

500 personnes, 300 millions de CA, notre activité principale est le logement et le tertiaire en entreprise générale. A travers d'autres départements distincts, nous agissons dans le bâtiment industriel métallique et la rénovation/réhabilitation.
A la tête d'une équipe de 5 personnes environ, votre rôle est complet. Vous coordonnez et animez la structure en l'appuyant de votre compétence technique. Vous effectuez régulièrement une révision comptable qui permette l'édition d'une balance mensuelle et le fonctionnement d'un contrôle de gestion que vous aurez à mettre en place. Bien sûr aussi, vous gérez l'ensemble de notre comptabilité/clients... que vous suivez avec rigueur.
Au moins la trentaine, vous êtes directement opérationnel parce que votre expérience est à la fois celle de la fonction et celle du secteur bâtiment. De formation comptable avec un BTS par exemple, vous êtes très rôdé à l'utilisation d'un outil informatique... Le poste est basé en Région Parisienne Ouest.

Merci de nous adresser, lettre, CV et photo sous réf. 2222 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) - 79-83 rue Baudin 92300 Levallois Perret. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec

SOURCES



AUDIT INTERNE CONFIRME

Notre groupe, d'origine franco-allemande, compte 2500 personnes réparties en 10 sociétés. Adjoint au Directeur Administratif et Financier, le candidat prendra en charge l'audit, et sera responsable au niveau des sociétés du groupe, pour :
- **Le contrôle du respect des procédures comptables ; leur révision pour adaptation aux besoins d'un secteur en plein développement.**
- **La coordination avec les services comptables de la maison-mère, notamment pour l'établissement des bilans consolidés et leur transmission.**
- **Des missions ponctuelles : contrôle des inventaires, points de vente, immobilisations, etc.**

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion, Sciences Economiques...), le candidat maîtrisera parfaitement l'allemand.
Il justifiera d'une expérience réussie dans une société importante ou dans un cabinet. Il y aura affiné son sens de l'observation, son esprit d'analyse et de synthèse, et développé une aisance relationnelle indispensable pour la réussite dans ce poste.
Cette mission constitue pour un élément de valeur l'opportunité d'évoluer à moyen terme au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à
Danielle LECHARPENTIER - **FRANCE LOISIRS** - BP 6 - 75725 PARIS Cedex 15.

HAVAS CONTACT

Groupe industriel en biens d'équipement n° 1 mondial dans son secteur recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Ce spécialiste confirmé, issu d'une école supérieure de comptabilité ou équivalent, aura une excellente connaissance de son métier (comptabilité analytique, générale, systèmes de gestion informatisés) et une expérience minimum de 3 ans.
Il contrôle, analyse, détecte, chiffre, compare, présente régulièrement un état, participe aux bilans mensuels et annuels, propose des solutions efficaces pour une meilleure performance.
Allemand exigé, Anglais apprécié.
Lieu de travail : CHATEAUROUX.
Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. G/CG à M. GINISTY, STUDIS, 91, avenue de la République, 75011 PARIS

GROUPE BLA

Expertise comptable - commissariat - conseil - informatique, recherche

INTERVENANTS

Niveau N2 - N3.
Ecole de Commerce ou équivalent.

Envoyer C.V. à D. LANGMANTIL
13/15, rue Buffon - 75005 PARIS.

Pierre Lichau

Une Banque Française à vocation Internationale recherche :

Responsable de Marché Clientèle Privée

Paris — **Rémunération motivante**

Rattaché au Directeur de la Clientèle des Particuliers et animant une équipe de 7 personnes, il aura pour mission :
- de proposer et commercialiser les services Financiers de la Banque auprès de clients privées;
- de mettre en place des opérations et d'en suivre le montage pour le compte de la clientèle;
- de superviser les dossiers tant sur le plan commercial qu'administratif.

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure générale ou bancaire, avec une expérience de plusieurs années dans l'exploitation, vous souhaitez valoriser vos compétences techniques et vos qualités de manager dans une structure en développement.
Anglais apprécié. **Réf. FB 68 FI**

Exploitant Clientèle Privée

Paris — **Rémunération motivante**

Au sein d'une équipe qu'il pourra, à terme, diriger, ses principales responsabilités comprennent :
- la gestion d'un portefeuille de clients particuliers à hauts revenus,
- l'entretien des relations commerciales et la vente des services financiers auprès de la clientèle,

Doté d'une bonne formation commerciale ESC ou équivalent, vous avez le goût des contacts et pouvez justifier d'une première expérience bancaire réussie dans l'exploitation.
A 28 ans environ, vous souhaitez rejoindre une banque dynamique pour y exercer des responsabilités commerciales et d'encadrement.
Anglais indispensable. **Réf. FB 69 FI**

Contacter **Frédéric Foucard au (1) 40.70.00.36** ou envoyer CV + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking, 19 avenue George V 75008 Paris**, en mentionnant la référence.



Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement bancaire
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

Une Banque Internationale recherche un

Auditeur Interne

Paris — **Réf. : YB 65 MO**

Après une période de formation à l'étranger d'environ 3 mois, il aura pour fonction d'effectuer des missions de contrôle au sein de l'établissement. Son rôle sera donc de s'assurer de la régularité des opérations de la Banque sur le plan légal et de leur conformité aux règles internes de l'établissement.

De formation minimum Bac + 2, avec quelques connaissances comptables et un anglais courant, vous avez une bonne pratique de l'informatique et une première expérience de la banque d'au moins 3-4 ans.

Vous recherchez une opportunité de rejoindre une importante Banque Etrangère pour y développer vos compétences et y valoriser votre potentiel.

Adressez CV + n° de tél + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Yves Boissonnat, Michael Page Banking, 19 avenue George V - 75008 Paris**, en mentionnant la référence.



Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement bancaire
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

Notre client, leader français de l'étiquetage et de l'adhésif (C.A. 230 MF), filiale d'un groupe américain, recherche pour son siège

Chef Comptable

Paris Ouest — **240 / 270 KF**

Vous aurez la responsabilité de la comptabilité générale jusqu'au bilan inclus, de la fiscalité, de la supervision de la comptabilité fournisseurs et du reporting vers la maison-mère.

Vous animerez une équipe de 8 personnes.

Utilisateur de la micro-informatique (Lotus), agé de 28 à 35 ans, de formation comptable, vous justifierez d'une expérience en environnement industriel, si possible anglo-saxon.

Contacter **Michel Guinot** au (1) **40.70.00.36** ou adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf. 259 MGM.



Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement comptable
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Dans le cadre de l'expansion d'un très grand groupe industriel international et pour renforcer son équipe d'audit à Paris, nous recherchons un

Auditeur Opérationnel Senior

Agé d'environ 28 ans, de formation supérieure Grande Ecole (HEC, ESSEC, ESCP...), le candidat aura acquis une solide expérience de 3/4 ans dans un grand cabinet de Conseil anglo-saxon ou au sein d'un groupe international. **(Réf. 1076/CA)**

Auditeur Opérationnel Junior

Agé de 25 ans et de formation Ecole de Commerce, le candidat aura acquis une première expérience d'au moins 2 ans dans un cabinet de conseil anglo-saxon ou au sein d'un département d'audit.

(Réf. 1075/CA)

Les candidats sélectionnés seront rattachés au Directeur de l'Audit du groupe. Ils effectueront notamment des missions dans les domaines de la Production, de la Distribution, de la Logistique ou des activités financières, en France et à l'étranger au sein des nombreuses sociétés du groupe.
Un excellent niveau d'anglais est exigé.
De réelles perspectives d'évolution pourront être envisagées à moyen terme.
Contacter **Christophe Aubry au (1) 40.70.00.36** ou envoyer CV + N° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 Paris**, en mentionnant la référence.

ADICOM

MP
Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement financier

1784

BANQUE DE BOSTON S.A.

Filiale de
THE FIRST NATIONAL BANK OF BOSTON

Dans le cadre du développement de nos activités sur le marché français, nous recherchons un

Project-Leasing Officer

Paris **Réf. : YB 72 MO**

Répondant au Directeur du Département Leasing, vous aurez pour mission de gérer et développer la clientèle de cette filiale en élaborant et proposant diverses opérations sophistiquées dans tous les domaines du leasing.
Vous avez environ 5 ans d'expérience dans une banque où vous avez effectué des montages financiers et vous parlez couramment l'anglais.
Vos qualités commerciales et votre dynamisme vous font souhaiter rejoindre une des principales banques américaines qui vous donnera, en plus d'une rémunération motivante, la possibilité de rejoindre une équipe en fort développement.

Adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à **Yves Boissonnat, Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 Paris**, en mentionnant la référence.

ADICOM

MP
Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement bancaire

Un Etablissement Financier spécialisé dans les interventions en fonds propres et les crédits à long et moyen terme dans des sociétés de taille moyenne recherche un

Juriste d'Affaires

Paris **Réf. : YB 67 MO**

En étroite collaboration avec le Responsable du Département comme avec l'équipe des Financiers de cet établissement, vous participerez à la mise en place et à la formalisation des contrats de prêts aux entreprises depuis l'élaboration des contrats jusqu'à la libération des fonds. A terme, vous pourrez prendre la responsabilité de cette cellule et vous évoluerez vers des fonctions de conseil juridique au sein de l'établissement.

Titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires, vous avez acquis une première expérience de 3 ans minimum dans une banque ou un établissement financier.

Vous recherchez l'opportunité de rejoindre une équipe dynamique dans un établissement financier.

Adresser CV + tél + rémunération actuelle à **Yves Boissonnat, Michael Page Banking, 19 avenue George V - 75008 Paris**, en mentionnant la référence.

ADICOM

MP
Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement bancaire

Notre Client (CA 1,5 Milliards FF), filiale d'un très grand groupe français spécialisé dans la haute technologie, recherche un

Contrôleur de Gestion

Banlieue Ouest **170 - 200 KF**

Le candidat directement rattaché au responsable du contrôle de gestion aura pour principales responsabilités :
- le contrôle de gestion des services centraux,
- le contrôle de gestion du service logistique et technique,
- des missions d'analyses spécifiques sur l'ensemble de la Société.

Les candidats retenus seront autonomes et dynamiques, ils auront une formation supérieure type Grande Ecole de Commerce avec un minimum de 2 ans d'expérience si possible dans un milieu commercial.

Contacter **Christophe Aubry au (1) 40.70.00.36** ou envoyer CV + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf. CA 1077 MO.

ADICOM

MP
Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement financier

La direction des sociétés européennes de financement de l'un des 1er Groupes Industriels Français recherche pour le département Organisation Informatique un.

Organisateur Concepteur

Dans le cadre du schéma directeur informatique, le candidat aura à concevoir les applications informatiques concernant les produits financiers (Crédits aux PME, Crédits aux particuliers). Il sera l'interface entre les utilisateurs (les filiales de financement à l'étranger) et les services informatiques chargés de la réalisation.

Le candidat sélectionné aura une formation supérieure (Ingénieur, HEC, ESCP) complétée par 3 à 5 ans d'expérience similaire dans une institution financière ou dans un cabinet de conseil en organisation.
Il aura un excellent niveau d'anglais et une bonne connaissance de la méthode MERISE. Des déplacements de courtes durée en Europe sont à prévoir.
De réelles perspectives d'évolution seront possibles au sein du groupe à moyen terme.
Contacter **Ivan Pacaud** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + tél + Rémunération actuelle à **Michael Page Finance, 19 av. George V 75008 Paris**, sous réf. 1072.

ADICOM

MP
Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement financier

Un important groupe français international (CA 8 Milliards FF) recherche son

Directeur Fiscal

Paris **300 - 400 KF**

Rattaché au Directeur Juridique et Fiscal, cette personne animera la commission fiscale du groupe et collaborera avec les nombreux contrôleurs financiers des filiales françaises pour sortir les bilans fiscaux.
Une évolution rapide est à envisager, à la suite de laquelle le candidat sélectionné prendra en charge tout le planning fiscal du groupe et toutes les négociations avec les autorités fiscales.
Grâce à la structure complexe et à la croissance externe du groupe, ce poste représente une rare opportunité pour un fiscaliste de valeur d'exercer ses fonctions dans un milieu industriel et international.
Le candidat souhaité aura si possible une formation ENI, une première expérience dans l'Administration et une expérience ultérieure dans un groupe international.
Un anglais courant est essentiel pour l'évolution dans le groupe.

Contacter **Ivor N. Alex** au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Executive, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf. INA/1356.

ADICOM

MP
Michael Page Executive
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement financier

Spécialisée dans les interventions en fonds propres et les crédits à long et moyen terme dans des sociétés de taille moyenne, cet Etablissement Financier recherche :

l'Adjoint de son Directeur Financier

Paris **250 - 350 KF**

En étroite collaboration avec le Directeur Financier dont vous dépendrez directement, vous aurez à votre charge le montage et la réalisation d'opérations financières de haut de bilan comme la recherche et la gestion des ressources de l'établissement.

Rigoureux, méthodique, professionnel, intelligent, vous avez une bonne expérience des métiers de la banque d'affaires et quelques connaissances juridiques et fiscales.

Diplômé de préférence d'une Grande Ecole de Commerce, âgé d'environ 30-35 ans, vous souhaitez rejoindre une équipe de spécialistes dans un métier passionnant.

Contacter **Antoine Kamphuis au (1) 40.70.00.36** ou envoyer CV + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 PARIS**, sous référence AB 57.

ADICOM

MP
Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement bancaire

Une importante Banque Etrangère recherche un

Exploitant Clientèle Privée

Paris **Réf. YB 66 EC**

En étroite collaboration avec le Responsable du Département, vous aurez la charge de développer et de gérer une clientèle de particuliers haut de gamme.

Après une première expérience d'environ 5 ans d'Exploitation de Clientèle Privée, vous souhaitez valoriser vos compétences, votre connaissance des produits bancaires et votre sens commercial.

Votre formation supérieure (type ESC ou Université), votre anglais courant et votre goût pour les contacts "Haut de Gamme" vous amènent à souhaiter développer votre carrière auprès d'une banque internationale.

Adressez CV + n° tél + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Yves Boissonnat, Michael Page Banking, 19 avenue George V 75008 Paris**, en mentionnant la référence.

ADICOM

MP
Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement bancaire

La filiale d'un groupe multinational d'équipements automobile recherche pour sa division de distribution son

Contrôleur de Gestion Commercial

Paris **215 - 250 KF**

Dans un environnement fortement international et rattaché directement au Directeur Financier, cette personne sera chargée de la mise en place et du développement d'un nouveau système de gestion, de la consolidation et de l'analyse des ventes européennes, du contrôle des frais publicitaires et informatiques et des missions ponctuelles d'audit des systèmes en Europe.

Le candidat souhaité aura une formation ESC ou similaire et une expérience minimum de 3 ans en contrôle de gestion. Une expérience antérieure de mise en place des systèmes, de bonnes connaissances informatiques et un anglais courant sont également des critères essentiels de sélection.

Envoyer un CV + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf. A1/1317.

ADICOM



Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement financier





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

**A l'Export : la souplesse d'une PMI
la puissance d'un Groupe**

Nous sommes l'une des filiales d'un Groupe français de tout premier plan qui fabrique et commercialise des matériels de techniques avancées. Nos produits sont renommés tant en France qu'à l'étranger grâce à notre compétitivité technique et commerciale. Nous vous proposons en qualité d'

Ingénieur d'affaires exportation

de nous rejoindre pour vous confier le développement commercial à l'export de nos produits sur des marchés aussi porteurs que ceux de l'Aéronautique, l'Aéroportuaire, l'Armement. Bénéficiant d'une large autonomie, vous vous appuierez sur notre réseau Groupe de coopérants et d'agents internationaux et notre solide logistique commerciale et technique.

Votre profil ? A environ 30-35 ans, vous avez une expérience réussie de la négociation des contrats d'exportation acquise dans une activité similaire et parlez le langage de nos techniciens et clients, notamment en anglais.

Notre souhait ? Une personnalité de premier plan, très disponible pour voyager, capable d'apporter sa propre stratégie et de faire preuve de qualités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo), sous la réf. L/IEX/LM, à notre Conseil Thierry de-CARNÉ qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CONTROLEUR DE GESTION...

TANT QUE LES HOMMES COMMUNIQUERONT !

5 à 7 ans d'expérience, idéalement dans une société de services, vous ont permis de bien appréhender la fonction «contrôle de gestion». D'autant qu'au départ, vous étiez formé dans l'une de nos meilleures Ecoles de Commerce (HEC, ESSEC...), que vous aviez même le DECS.

Fluent English, vous souhaitez intégrer un grand groupe très orienté communication.

Celle-ci n'en étant encore qu'à ses balbutiements, vous allez avec elle - et avec nous - donner une fulgurante évolution à votre carrière.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 582 M à notre Conseil.

DESSIN

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

Nouvelles Galeries

Avec plus de 13.000 collaborateurs, un C.A. de 7,8 milliards de F et 65 magasins sur l'ensemble du territoire, nous sommes la première chaîne de Grands Magasins.

Fonction organisation

Chargé de l'étude et du suivi des projets d'organisation au sein de l'équipe en place, vous interviendrez à tous les niveaux de l'entreprise.

De l'analyse de l'existant à la proposition de nouvelles méthodes de travail, vous irez jusqu'à la mise en place et le suivi des systèmes préconisés. Vous interviendrez également sur des actions ponctuelles d'assistance et de conseil pour la mise en place des projets informatiques.

A 25/30 ans, de formation ESC orientée gestion, vous avez de grandes facultés d'adaptation à divers types d'action ainsi qu'une grande autonomie. Vos qualités d'écoute, de négociation et votre goût pour les contacts à tous niveaux seront essentiels.
Votre expérience de 2 à 3 ans à un poste similaire n'est pas indispensable, mais sera un «plus».
Bien sûr cette fonction implique une disponibilité pour tous déplacements.
De plus ce poste débouche sur de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature aux NOUVELLES GALERIES sous réf. M/16.11, Philippe CHEVRIER, 66, rue des Archives 75003 PARIS.

la volonté de réussir. Passionnément.

Fiscaliste senior

Vous avez plus de 5 ans d'expérience en cabinet et/ou en entreprise.
Vous avez à votre actif des réalisations significatives.
Vous avez résolu avec succès des dossiers difficiles.
Vous recherchez de nouveaux défis.

Dans le cadre de sa stratégie fiscale, notre

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE

(10 Milliards, 25 000 personnes)

recherche **l'adjoint direct** de son
DIRECTEUR DES AFFAIRES FISCALES.

Vous serez notamment responsable de la fiscalité des filiales françaises et étrangères.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae + photo + prétentions sous réf. 31847 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
CONFIDENTIALITE ABSOLUE.

CONTESSE

Grenoble

responsable administratif et financier

Vous serez responsable de la comptabilité, la finance (trésorerie, relations banques...), l'informatique, l'administration du personnel et les services généraux du siège. Vous mènerez des actions de conseil auprès des agences et animerez une équipe (4 pers.).

De formation supérieure (ESC, DECS...), vous avez une expérience de la fonction acquise dans le même secteur d'activité ou dans une entreprise structurée avec des agences.

Filiale d'un Groupe de 900 MF de CA, nous sommes une grande marque de la Maison Individuelle en France. Notre filiale d'exploitation en région Centre Est réalise 120 MF de CA avec dix agences.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 967-78 à notre Conseil

ONOMA Tour Crédit Lyonnais - 69431 LYON CEDEX 3

IMPORTANT CABINET
D'AUDIT PARISIEN
recherche un

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Il contribuera à :
- la mise en place des outils de gestion
- l'établissement des budgets
- le développement des tableaux de bord
- l'analyse des écarts et la définition des mesures correctives.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, le candidat aura acquis une première expérience de contrôle de gestion (3 à 5 ans).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 69722 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS, qui transmettra.

CMG, l'une des premières entreprises françaises d'informatique industrielle (CA : 300 millions de F, 300 personnes) recherche pour sa DIVISION DISTRIBUTION ET SERVICE MICRO-INFORMATIQUE (CA + de 100 millions de F) son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

30 ans minimum, de formation supérieure (Sup de Co -DESS de gestion), riche d'une expérience réussie à un poste similaire, rompu à l'encadrement... vous ne souhaitez pas en rester là.

En étroite liaison avec le Directeur de la Division Micro et les différents services de notre société, vous mettez en place une organisation et des procédures administratives et comptables efficaces afin d'optimiser la rentabilité de cette division.

Manager et animateur d'une équipe de 15 personnes, vous êtes responsable de : • l'administration des achats et des stocks, • de la facturation, • de la logistique, • du suivi des marges, • du respect des procédures, • du contrôle budgétaire.

Homme de terrain et de communication, vous ferez rapidement preuve d'efficacité au sein de cette division et saisirez de nouvelles possibilités d'évolution.

Adressez CV, lettre, photo, prétentions (sous réf. RA/M) à CMG, BP 38, 91942 Les Ulis Cedex.

CMG
L'ENSEMBLIER INFORMATIQUE

média-system

Groupe International de Transport
recherche un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour Paris

De formation comptable supérieure, il maîtrisera parfaitement les techniques de gestion :
- budgétisation, contrôle et analyse financière.

Il sera apte à prendre en charge le Secrétariat Général des sociétés du Groupe et la fonction Personnel.
Ce poste évolutif exige une familiarité totale avec l'outil informatique et la langue anglaise.

Adressez CV + lettre manuscrite + photo sous réf. GC101 à notre Conseil

18, rue des Belles Feuilles - 75116 PARIS

entreprise et fonctions

COMMUNICO

**Recherchons gestionnaire spécialisé dans l'immobilier
(H./F.)**

- 35 ans minimum.
- Possédant une expérience professionnelle confirmée d'au moins 10 ans dans la profession.
  (Gestion d'environ 5 000 logements).
- Connaissances :
  Rapports locataires-bailleurs ;
  Contrats des concessionnaires ;
  Capable d'encadrer une équipe dans le cadre d'une hiérarchie.
  - Poste à pourvoir rapidement : Paris.
  - Salaire attractif : 280 000 F.
  - Evolution possible.

Ecrire s/nº 8 131 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Le Numéro 1 mondial d'un secteur de pointe recherche pour ses opérations en France son

CONTROLEUR

Votre mission :
- établir le reporting et participer étroitement à l'établissement des budgets et des plans,
- mettre en place, avec le Responsable Informatique, un système d'informations et collaborer à la mise en place d'un manuel de procédures comptables et administratives,
- contrôler nos prix de revient et la valorisation de nos stocks,
- diriger une équipe de 5/6 personnes.

Votre profil :
- Ecole de Commerce, ou Gestion + DECS souhaité,
- 2 à 3 ans d'expérience en cabinet d'audit anglo-saxon,
- bon niveau d'anglais

Pour ce poste à pourvoir en proche banlieue Est de Paris, sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, des qualités de rigueur, de méthode, un esprit de synthèse, alliés à un bon relationnel et un fort potentiel, s'imposent.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 7008 à
Marie-Odile BOISAUBERT - **ALTEREGO** - 3, rue du Cirque, 75008 PARIS.

DESSEIN

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

**Praticiens de la consolidation !..
utilisez votre « point fort » pour nous rejoindre...**

Notre Groupe (C.A. 8 Milliards de F., 8.300 p.) est français mais il est aussi implanté à l'étranger. Sa Direction Financière est connue pour avoir développé une information de qualité grâce à des procédures fiables et efficaces. Venez prendre la responsabilité de notre SERVICE.

Consolidation groupe

Nous vous offrons l'occasion d'approfondir votre connaissance d'une spécialité devenue majeure, la Consolidation, dans un contexte large et ouvert : plus d'une CENTAINE DE FILIALES, dont plusieurs en Amérique du Nord. « Affiner » l'existant dans le temps (passer du semestriel au trimestriel), et dans « l'espace » (structuration par activité, par zone géographique), faire de la consolidation un outil efficace d'analyse et de gestion avec pour objectifs la « VISIBILITE » interne et la « LISIBILITE » pour l'extérieur.

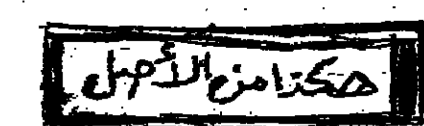
Un challenge pour un homme d'au moins 30 ans ayant acquis une expérience significative de cette fonction soit en milieu industriel, soit en Cabinet d'Expertise Comptable. Bien entendu, la pratique de l'anglais et l'utilisation de l'outil informatique doivent vous être familiers. Un point de départ pour votre évolution ultérieure chez NOUS. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous référence V/EX/LM

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Chep France
Jeune contrôleur de gestion

Pour assurer la maîtrise de notre développement rapide, notre Directeur Administratif et Financier désire s'adjoindre un jeune cadre pour mettre en place un contrôle de gestion et en assurer l'évolution en fonction du développement de la société.

Vous conseillez et assistez les Directeurs des différents départements dans la définition et la mise en œuvre des systèmes d'information de gestion. Vous assurez la synthèse nécessaire à la Direction Générale et aux actionnaires.

Débutant ou avec une ou deux années d'expérience, vous êtes de formation grande école de commerce ou de gestion. Vous possédez une bonne connaissance de la micro informatique (utilisation de logiciels symphony ou multiplan). Vous parlez anglais.

Merci de nous adresser lettre, CV et photo sous référence 4226 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79-83 rue Baudin - 92300 Levallois Perret. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec



ESPACE EXPANSION

Société en plein développement, spécialisée dans la gestion de centres commerciaux et de bureaux, (600 millions de loyers gérés), liée à un groupe financier, nous accueillons à notre siège à Paris

un contrôleur de gestion, H/F

Votre mission : dans un contexte de décentralisation important et en liaison avec notre maison-mère, faire vivre l'outil budgétaire en conseillant nos responsables dans l'atteinte de leurs objectifs, établir un reporting mensuel par centre, développer nos procédures.

A 32 ans minimum, diplômé d'une Ecole de Commerce + DECS, vous avez déjà quelques années d'expérience dans la fonction et souhaitez la consolider dans une affaire d'excellente réputation.

Ecrivez à notre consultante,
Mme M.C TESSIER (réf. 5131LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC



LA DIRECTION CENTRALE DES MARCHES

d'un organisme financier parisien recherche, dans le cadre du développement de ses activités internationales des

Opérateurs

H/F

GRANDES ECOLES - DESS BANQUE, FINANCE...

Intervenant :

- SOIT sur les marchés monétaires en devises (dépôts, instruments négociables).

- SOIT sur les instruments de couverture du risque de taux en devises (SWAP, Options, Marchés à terme).

- SOIT sur les marchés euro-obligataires.

De formation supérieure (Grandes Ecoles, DESS Banque, Finance...), vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans de ces activités ***au sein d'une banque.***

Si ces opportunités vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi et la référence 5071/LM à

MEDIA PA 71, AVENUE VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

Filiale d'un grand Groupe français, nous sommes une Société de Services auprès des collectivités locales, fortement implantée sur l'ensemble du territoire.

Le développement et l'élargissement de nos activités nécessitent un renforcement de notre Direction Administrative et Financière, pour laquelle nous recherchons le :

FUTUR RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE
H/F

Il créera une cellule juridique qui assistera le management du siège et des filiales dans le traitement des problèmes juridiques, économiques et fiscaux (A.G., Greffe, acquisitions de sociétés, baux, montages juridiques, réglementation des prix, etc).

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure (Droit des Affaires), une expérience de 4 ou 5 années en entreprise, ou en cabinet juridique ou d'avocats, ou dans une étude notariale. Vos qualités relationnelles vous portent naturellement vers une fonction qui nécessite beaucoup de contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

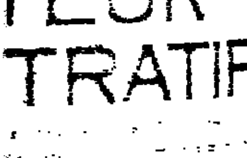
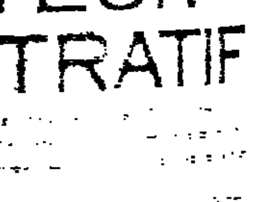
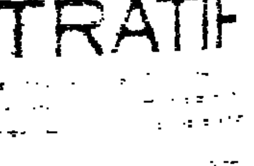
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence 8530 M, à notre Cabinet ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman





BANQUE HERVET

ADJOINT RESPONSABLE COMPTABILITE

BOURGES

Au sein de la Division Comptable et Fiscale qui assure de façon centralisée la comptabilité de toutes les Sociétés du Groupe HERVET, il sera investi d'une double mission :

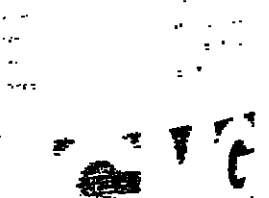
– d'une part, il participera à la gestion quotidienne et à l'élaboration de documents périodiques, annuels et consolidés ;

– d'autre part, il aura en charge l'évolution des systèmes comptables pour l'ensemble des Sociétés du Groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (E.S.C., Maîtrise de Gestion, D.E.C.S.) ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans dans un établissement bancaire ou financier. De réelles aptitudes à animer une équipe sont indispensables et il est souhaitable d'avoir de bonnes connaissances en informatique.

Basé au siège social de Bourges, de fréquents déplacements à Paris sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence M/43/C à la Banque Hervet, Marie-Dominique LE LEVREUR, 127, av. Charles-de-Gaulle, 92201 Neuilly-sur-Seine.


IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE
recherche

ANALYSTE FINANCIER - AUDITEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur économique et financier, ayant de bonnes bases comptables (DECS) et d'analyse financière.

Il participera au sein d'une équipe à des analyses financières traditionnelles ainsi qu'à l'établissement de documents prévisionnels.

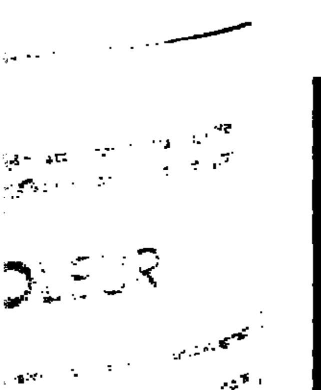
Des déplacements en province sont à prévoir dans le cadre de mission d'audit.

Une expérience dans les domaines précités est indispensable. Ce collaborateur devra faire preuve d'esprit de méthode, d'initiative et posséder une grande capacité d'adaptation.

Le poste est basé à Paris.

Adresser CV avec photo (restituée) et rémunération souhaitée à
MUTUALITE FRANCAISE - Division des Relations Sociales - 56-60 rue Nationale
75646 PARIS Cedex 13.






Directeur administratif et financier



Véritable bras droit du Directeur Général d'une de nos filiales, vous animerez l'activité administrative et comptable.

Vous coordonnerez également :
- l'administration du personnel et des services généraux,
- la section informatique,
- l'application des structures de prix et la fiscalité.

Votre expérience en gestion financière vous permet d'assurer de telles responsabilités. Vous avez entre 35 et 40 ans et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
Votre carrière est à prévoir à terme sur l'ensemble du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions, sous référence 7/MO/10, à TOTAL CFP - Service Recrutement Cadres - 5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS Cedex 16.

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

UN DES PREMIERS ASSUREURS-VIE
RECHERCHE

2 CHARGÉS D'ÉTUDES PRODUITS

Au sein de la Direction Technique et Juridique de notre Etablissement et en liaison avec sa Direction Commerciale, ils prendront en charge :

– le suivi de l'évolution sur le marché de 2 ou 3 produits et leurs éventuelles modifications techniques.

– l'étude et l'élaboration de nouveaux produits pour lesquels ils assureront, de plus, la bonne coordination des projets avec les autres secteurs concernés (actuariat, contrôle de gestion, marketing...).

Par ailleurs, ils se verront confier des études pour le compte de la Direction Générale et l'animation de séances de formation interne.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des diplômés de l'enseignement supérieur (Ecole supérieure de gestion ou de commerce, par exemple) possédant une première expérience professionnelle et désireux de valoriser leurs qualités de contacts et d'initiatives par des compétences spécialisées.

Merci d'envoyer lettre avec C.V. sous réf. 31875 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Etablissement financier situé en région parisienne, filiale d'un grand Groupe Industriel. Nous recherchons un

Contrôleur de gestion

Au sein de la Direction du Contrôle de Gestion :
- il aura pour mission d'analyser les prix de revient de nos produits et d'en calculer les marges ;
- il participera à la mise en place des méthodes et outils d'analyse ;
- il collaborera à l'élaboration des budgets commerciaux, contrôlera leur réalisation et proposera des actions correctives ;
- il contribuera à la définition de la stratégie commerciale de l'Entreprise.

De formation supérieure (HEC - Ecole d'Ingénieurs ou équivalent), les candidats auront acquis une expérience de quelques années dans le contrôle de gestion ou dans des secteurs d'audit.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un professionnel ayant des qualités de rigueur, d'autorité, de méthode et le sens du dialogue.

D'excellentes perspectives d'évolution existent au sein du Groupe pour un candidat à fort potentiel.

Notre Conseil Denis SESBOÜÉ attend votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence C/DCO/LM, et vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Notre entreprise, spécialisée dans le conditionnement (produits grand public et pharmacie), située sur un créneau très porteur, recherche

jeune directeur administratif et financier HF

La trentaine, diplômé d'E.S.C., vous justifiez d'une expérience complète pour cette fonction, acquise en entreprise ou en cabinet d'audit.
Vous avez l'âme d'un pionnier et vous souhaitez maintenant passer la vitesse supérieure... Nous vous proposons de rejoindre notre équipe dirigeante.
Votre mission sera de créer et de développer toute la structure administrative et financière. Vous êtes à la fois stratège et bon gestionnaire pour gérer au plus près le budget. Votre compétence contribuera au développement harmonieux et rapide de l'entreprise.
Nos relations d'affaires sont internationales et vous interviendrez également pour les opérations à l'export : licences, filialisations... Des déplacements ponctuels sont à prévoir.
Vous pratiquez couramment l'anglais. Vous avez une bonne connaissance de l'outil informatique. Le siège de l'entreprise est à Neuilly.

Merci d'écrire, sous réf. 431 A, à notre conseil

Marcelline BISESTI - conseil de direction
11, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Pierre Lichau

LA GALIOTE - PRENANT Groupe d'Imprimerie

Créée il y a 23 ans, notre entreprise familiale s'est rapidement développée : 200 personnes, 4 sociétés réparties en 2 sites de production en **banlieue sud**. Notre expansion nécessite aujourd'hui le concours d'un

contrôleur de gestion

Attaché directement au Président, et en coordination avec Directeur Financier et Responsable Administratif et Comptable, vos premières missions consisteront à :
- mettre en place un **contrôle interne** et des procédures ;
- assurer une sortie mensuelle des résultats ;
- créer un **tableau de bord** avec budgets ;
- établir les calculs de **prix de revient** et marges par dossier.

Homme de méthode et d'action, jeune, après une formation supérieure en gestion et une première expérience, acquise de préférence dans une entreprise moyenne, vous souhaitez progresser dans un groupe pouvant vous proposer de **réelles perspectives d'évolution**.

Adresser lettre, CV, photo, rémunération sous réf. M.265 à M.M. Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

la gestion de personnel aujourd'hui. résonance

Société constructions immobilières havraise
220 personnes, C.A. 200 MF

Recrute

contrôleur de gestion

rattaché à la direction financière

SA MISSION :
- Etre l'animateur du système d'information de gestion ;
- Participer à l'élaboration des plans et budgets ;
- Fournir à la direction générale tous éléments économiques nécessaires à la prise de décisions ;
- Participer au contrôle interne.

SON PROFIL :
- Formation ESC/ICG/IAE/DECS :
- 2 à 3 années d'expérience en comptabilité et informatique de gestion ;
- Très bonnes aptitudes relationnelles.

Lieu de résidence : LE HAVRE.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo sous le nº 8 136 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
spécialisée dans le logement en Ile de France
recherche

CHEF DE PROGRAMMES

pour son département de promotion immobilière et plus spécialement pour des opérations locatives ou d'acquisition–réhabilitation. Il assurera le suivi administratif et financier des opérations qui lui seront confiées ou qu'il suscitera et sera responsable de leur bonne fin. Il devra posséder une expérience sérieuse de quelques années en matière de promotion immobilière.

Adr. CV, photo, prét. à N. 6222 Publicités Réunies 112, Bd Voltaire - 75544 Paris Cedex 11 qui trans.

Nous exerçons notre activité sur l'un des marchés les plus porteurs en informatique et en sommes le numéro 1 !

– La maintenance indépendante –

Nos objectifs de développement et notre croissance nous conduisent à créer le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez une formation (HEC, ESSEC, ESCP...) valorisée par une expérience de 2 à 3 ans au sein d'un service de contrôle de gestion ou d'un cabinet d'audit.

Vous aurez à bâtir entièrement les outils de gestion économique de l'entreprise (comptabilité analytique, contrôle budgétaire, tableaux de bord). Avec une croissance de 30 % par an, nous en avons un besoin urgent !

Vous serez attaché(e) à la direction administrative et disposerez, pour réussir votre mission, de l'appui d'une équipe dynamique ainsi que de puissants moyens informatiques.



Merci d'adresser c.v., photo et prétentions à : SPECTRAL, B.P. 60007, Z.I. Paris-Nord-II, 95970 ROISSY/CHARLES-DE-GAULLE.

DEMANDES D'EMPLOIS

VOUS RECHERCHEZ UN SPÉCIALISTE DU NÉGOCE INTERNATIONAL ?
H. 39 ans et 14 années d'exp. à mettre au service de votre entreprise. Disponible de suite pour tous types de missions. Tél. : 39-89-85-63.

RÉGION BÉZIERS
Homme cinquantaine (30 ans expérience dif. presse) recherche poste employé de diffusion et/ou employé de bureau. Ecrire sous le nº 6 996, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

RESP. EXPORT EUROPE
petit équipem. de la maison F. 35 a., angl., russe, alle., 10 a exp. indus., sces., prospection, mise en place réseau, animation agents. Et. ttes col. Paris et R.P. (1) 42-00-21-60.

CHARGÉ D'ÉTUDES
5 ans d'exp. professionnelle : communication, développement économique, urbanisme. ÉTUDIE TTES PROPOSIT. RÉGION RHONE-ALPES.
Ecrire sous le nº 8 165 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

ASSISTANTE DE DIRECTION
expérimentée bilingue anglais recherche poste stable. Ecrire sous le nº 8 154 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Vous avez besoin d'un traducteur technique rapide et fiable :
- Bil. all., maît. de l'anglais, not. de danois ;
- Plus de 3 ans 1/2 d'exp. en RFA ;
- Excellente culture générale, pratique de la traduction technique, juridique, cciale, et publicitaire ;
- Dipl. en interprétation ;
- Connais. des systèmes WANG PC et IBM 6580 ;
- Grande capacité d'adaptation, sens des responsabilités acquis sur le terrain.

Ecrire sous le nº 8 162 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Part. de formation BTS + CNAM connais. approfondies maintenance systèmes + rés. télé-informatique, ch. emploi en rapport. Si intéressé veuillez téléph. au 47-86-32-64.

Ctre de gestion agréé
recherche son
DÉLÉGUÉ PERMANENT
niveau DECS, droit + IAE ou équivalent.
Cette fonction exige une bonne aptitude à l'analyse financière et la à gestion administrative, le sens des relations humaines. Première expérience souhaitée.
Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à D. Ferne CCMCM, 24, rue du Rocher, 75008 Paris.

RESPONSABLE DU PERSONNEL D'ENTRETIEN D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE (effectif 350 pers.)
DUT gestion d'entreprise - option personnel, 32 ans.
Chargée :
- De la réorganisation du travail sur le terrain ;
- De l'animation d'une équipe d'encadrement ;
- Du recrutement et de la formation ;
- Du suivi de carrière...

SOUHAITE RÉINTÉGRER après cette expérience réussie de 3 ans, le SECTEUR PRIVÉ dans une entreprise offrant de réelles possibilités de carrière.
Ecrire sous le nº 7 070 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.H. 23 ans, libéré O.M., maîtrise de commerce international. Cherche emploi, même temporaire, banque, entreprise. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le nº 6 997, LE MONDE PUBLICITÉ, services annonces classées, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Journaliste, homme 48 ans, victime du PAF, ex-rédacteur en chef audiovisuel (service public), expérience presse écrite, ancien correspondant à l'étranger, expérience formation professionnelle ; bonne connaissance pays de l'Est et Asie. Membre SGDL-SCAM. Cherche travail valorisant, bien rémunéré. Ouvert à toutes propositions, y compris en dehors de la presse.
Ecrire sous le nº 6 895, LE MONDE PUBLICITÉ, service annonces classées, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

H. 31 ans, 3e cycle sciences sociales. Connaissances : formation, immigration, arts plastiques. Exp. pédagogie, animation culturelle et vie associative. Tél. : (1) 48-30-45-54.

Homme 39 ans, spécialisé dans l'import-export (transport, transit, douane) en particulier travaux publics. Etudierait toutes propositions. AUTRES DOMAINES acceptés, très urgent.
Tél. le soir à partir de 18 h 30 au 47-22-07-23.

MON EXPÉRIENCE AU SERVICE DES ACHATS DE VOTRE SOCIÉTÉ

INGÉNIEUR 20 ans d'expérience de la fonction Achat au plus haut niveau.

EXCELLENT NÉGOCIATEUR
Je peux vous être utile.
Contactez-moi au
60-14-50-18

FEMME JURISTE, MAITRISE DROIT PRIVÉ + DEA DROIT EUROPÉEN

propose son expérience acquise en négociation et rédaction de contrats.

Ecrire sous nº 8 144 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SENTIER
2 p. 34 m², 298 000 F ; 3 p. cuis., s. bns, w.-c., 393 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

3e arrdt

RÉPUBLIQUE
Studio confort, caractère, poutres apparentes, 440 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

5e arrdt

PLACE JUSSIEU ORIGINAL 3 PIÈCES AVEC TERRASSE. 1 650 000, 43-36-33-62.

MOUFFETARD
Studio tt confort, 250 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

COMME UNE **PETITE MAISON**
dernier étage, asc., soleil. Superbe duplex calme, 95 m² env., balcon, poutres, cheminée, état impecc. 2 700 000 F. Serge Kayser (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

PONT-NEUF
42 m² dernier ét. CHARME, TERRASSE, 1 200 000 F. Serge Kayser (1) 43-29-60-60.

13e arrdt

13e MAISON
3 pièces, calme, soleil, verdure, pour couple célibataire, 1 850 000 F, 45-46-26-25.

18e arrdt

IMMO MARCADET
Petit 2 pièces cft, 200 000 F
2 pièces cft, 246 000 F
Grand 2 pièces cft, 350 000 F
3 pièces cft, 298 000 F
42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

Asnières centre. A vendre pour investissement appt occupé, libérable juin 89, parfait état, 100 m² env., 2 parkg au s/sol. Loyer 88 net 57 140 F. 1 100 000 F, 45-38-66-81.

VILLE-D'AVRAY, triplex 67 m², original, 850 000 F. ROI SOLEIL 39-49-49-49.

95- Val-d'Oise

LUZARCHES
PARTICULIER VEND APPT
2 pièces, salle de bains tt cft. Prix 290 000 F.

Studio 48 m² (poutres, tomette, cft), 350 000 F. Tél. : 42-96-48-29 et/ou 30-35-03-25.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

IMMO MARCADET
Rech. appts toutes surfaces même à rénover. 42-52-01-82/42-23-73-73.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
recherche pour PDG, stés multinationales, banques, ambassades, APPTS DE TRÈS GD STDG. Vides ou meublés et MAISONS OUEST PARIS.
TÉL. : 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion 5, r. Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.
42-89-12-52.

Région parisienne

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PIÈCES et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING. Tél. : I.S.I. 45-26-18-95.

maisons de campagne

A VENDRE
5 KM DU CHATELET (Cher)
MAISON BERRICHONNE sur 5 900 m²
Salle 50 m² avec poutres, cheminée, salle d'eau, w.-c., grenier aménageable, grange, four à pain, nombreuses dépendances, 200 000 F. B. Piche. Tél. : 16 (1) 30-55-25-81.

villas

VENDS VILLA TYPE 5
3 kms de la mer, 10 kms Montpellier, 6 kms Palavas. Ville + 5 000 h. Ts commer. Salon-séjour, 4 chambres, tt conft. Garage, jard. agrément
580 000 francs
M. Bouladou, villa l'Hacienda nº 15, Les Sauzes, Villeneuve-les-Maguelonnes 34 750, Tél. : (67) 69-48-69 (HR).

pavillons

RECH. VILLA PPTÉ ET TERR. VAL-DE-MARNE OU LIMITROPHE 93 – 43-45-88-53.

A VENDRE COLOMIERS
(banlieue Toulouse)
Pavillon F 4 + gar. + jardin. Quart. calme pr. centre ville. Libre février 1988. PRIX : 500 000 F. Tél. : 61-78-28-47.

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et l'étranger
Maison - Appt - Propriété
Terrain - commerce
INDICATEUR LAGRANGE
fondé en 1876
5, r. Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT
05-07-09-11.

proprietes

MONTPELLIER VILLA PARC, TENNIS, PISCINE, 1 700 000 F. Tél. : 67-59-72-37.

TAHITI
A vendre ppté, maison 250 m², terrain 2 000 m², 35 m. bord de mer, emplacement pour yacht, quartier résidentiel. Prix 6 millions de francs. Ecrire Me Pierre, B.P. 403 Papeete (Tahiti).

fonds de commerce

Ventes

Bail commercial à céder électronique alarme, informatique boutique Paris-14e 40 m². Bail neuf loyer 2 300 F par mois, reprise 100 000 F à déb. Tél. : 45-42-78-78.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées : 47-23-55-47.
Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliations depuis 80 F/ms. PARIS 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL, 1.500 F H.T. Inter Dom, tél. : 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO.
Loc., burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles - Bureaux
Constitution de sociétés
Télex - Secrétariat.
ACCESS - 40-26-15-12.

DOMICILIATIONS
BURX. CONSTITUTIONS STÉS
Permanence téléphonique.
INITIATIVE 2000, 42-60-91-63.

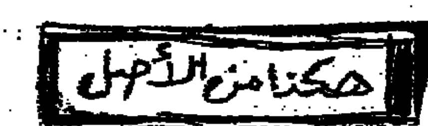
DOMICILIATION 8e
Burx, Télex, Secrét., Tél.
AGECO 42-94-95-28.

capitaux propositions commerciales

Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes 17 personnes, Paris cherche en vue association
EXPERT COMPTABLE
- 35 ans environ.
- Apport clientèle et capitaux souhaités.

Ecrire en précisant sur votre enveloppe la réf. 25 622 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.





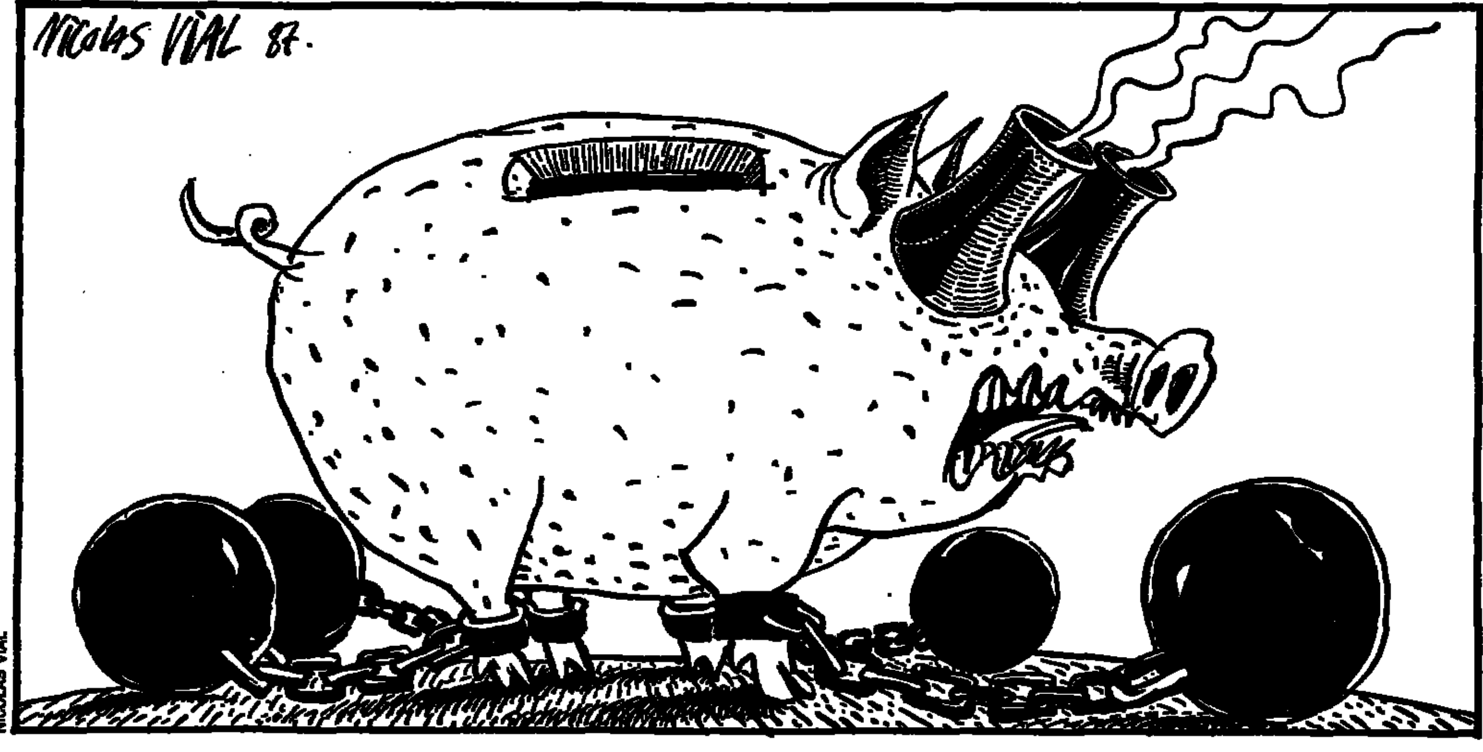
Le Monde

ECONOMIE

VOYAGE A TRAVERS L'AUBE

L'or des rebuts

Une centrale nucléaire, une prison, le stockage radioactif, mais de l'argent et des emplois pour un département affaibli.



NICOLAS VIAL

UN mot vient spontanément sous la plume : dépotoir. Comme si la coupe n'était pas assez pleine avec l'immense camp militaire de Mailly, le pénitencier de Clairvaux, de sinistre réputation, et le célèbre dépôt de munitions pour l'armée à Brienne-le-Château caché derrière des rangées de barbelés, voilà que le département de l'Aube se remet à collectionner des *« équipements poubelles »* ou des activités *« dangereuses »*.

Cette terre de Champagne pouilleuse aurait-elle vocation à accueillir les usines et les investissements dont les autres départements ne veulent pas ? Y a-t-il des régions « stars » et des « parias », comme les économistes classent les managers, les cadres moyens et les OS ? Coup sur coup, en tout cas, trois événements donnent à ces interrogations un sens qui dépasse l'anecdote.

Cet été, la petite ville de Villenauxe-la-Grande a été choisie par le garde des sceaux pour l'édification d'une prison de six cents places. Quelques semaines plus tard, à l'autre bout du département vers l'est, les travaux d'aménagement du centre de stockage des déchets radioactifs de Soulaines-Dhuys ont commencé. Et pour couronner le tout, le couplage au réseau du premier réacteur de 1 300 mégawatts de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a été effectué le 20 octobre.

Incontestablement, tout cela fait beaucoup pour un département modeste de deux cent soixante-quinze mille habitants. Et à première vue, les inconvénients pour sa « réputation » pèsent davantage que les bienfaits, au point que le président du conseil général, le sénateur (CDS-UDF) Bernard Laurent, a jugé nécessaire d'écrire un éditorial dans la revue du département intitulé *Image de marque*. *« Si aujourd'hui notre image n'est pas celle que nous souhaitons,* remarque-t-il, *c'est avec nos lacs, notre champagne, notre bonneterie et tout le reste que nous la créerons. Si nous nous y mettons tous ensemble comme il semble bien que nous y soyons décidés, au diable les équipements « fâcheux », nous gagnerons... »*

Bref, s'il est moins prestigieux d'afficher sur sa carte de visite « détenteur d'une maison d'arrêt » ou d'une « marmite nucléaire » que « siège d'un laboratoire sur le plasma sanguin ou d'une usine japonaise robotisée », il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur, la première réaction de rejet passée, et profiter au maximum des retombées financières et économiques dont ces investissements réputés dangereux ou honteux peuvent être la source. *« Ne pas gémir, mais agir »*, résume M. Bernard Laurent.

Affaires d'Etat

L'or des déchets ? Des déchets de la technologie et de la société ? Que oui ! Et aujourd'hui, – quand on mesure les dégâts que causent dans le tissu économique local la fermeture d'une usine, l'exode rural, la concentration des activités de haut niveau dans les grandes métropoles ou quand on voit à quel point des régions entières perdent leur substance tandis que d'autres emmagasinent richesses et emplois – que d'élus locaux dans les quatre coins de France voudraient avoir la chance de ceux de l'Aube !

Après tout, ces équipements, les élus du département ne les ont pas demandés. Ils n'en sont pas à l'origine. Il s'agit d'affaires d'Etat ou d'entreprises nationales. Tout au plus y ont-ils apporté une réponse ou un avis, sinon favorable, du moins consentant. Qu'ils en tirent maintenant le meilleur profit n'est que justice.

La prison – pardon ! le centre pénitentiaire de court et moyen séjour – va faire passer la population de Villenauxe, bourg viticole célèbre aussi pour ses poteries, de 2 300 habitants à plus de 3 000, grâce à 600 détenus (400 adultes et 200 jeunes) et 140 familles de gardiens.

Du coup, la dotation globale de fonctionnement (DGF) que l'Etat verse à toutes les communes de France va faire un bond. Sur les 170 millions de francs que représente la construction et l'équipement de la prison, le maire, M. Jean-Louis Waybel, espère que les artisans locaux, y compris ceux de la Marne et de la Seine-et-Marne voisines, décrocheront par la sous-traitance 40 % des marchés.

« Pendant un an et demi, la construction va occuper 300 personnes ; ensuite, je compte sur 50 emplois de maintenance (cuisines, entretien) sans parler des gardiens. Nous avons des logements disponibles, mais nous envisageons la construction d'un collège et d'un centre commercial. Lorsque je reçois les représentants des grands groupes de travaux publics, je me fais assister par un architecte qui a travaillé déjà pour notre ville. Le but est d'insérer le mieux possible les artisans et commerçants locaux dans le projet. »

Devant un gros dossier bleu à lanière, intitulé « Centre pénitentiaire », M. Waybel évalue à 60 millions de francs par an le surplus de produit intérieur local (PIL !) qu'occasionnera la prison, avec les impôts, les revenus, les salaires, les contrats, les dépenses commerciales, la vente supplémentaire d'eau, etc. C'est appréciable pour un budget communal de... 10 millions.

En regard, le contrat passé avec M. Albin Chalandon prévoit que la mairie met à la disposition du ministère un terrain équipé de 12 hectares. *« C'est fait, les terrassements sont prêts, les indemnisations des propriétaires prévues. Ça coûte 2,5 millions de francs à la commune. Nous avions prévu pour le même devis une salle des fêtes. Et bien, nous attendrons deux ou trois ans »*, commente le maire, philosophe et pratique.

Le salaire de l'atome

La route qui relie Villenauxe à Nogent-sur-Seine serpente entre des marécages. Trois élégants hérons cendrés prennent leur envol vers un bois. Les deux tours de réfrigération de la centrale nucléaire dressent leur énorme silhouette de coquetier à quelques centaines de mètres à peine.

Depuis près de dix ans qu'on parle de cette usine et pour ne pas renouveler les erreurs de Fos-sur-Mer, vingt-quatre communes proches ont été associées – sur la base du volontariat – à la procédure dite *« grand chantier »*. Comme elles allaient inévitablement subir des perturbations, voir passer sur leurs routes des poids lourds, devoir aménager des terrains de caravaning, construire des écoles ou des logements, l'Etat et l'EDF les ont dédommagées. Au total, quelque 900 millions de francs.

La seule construction de la centrale aura représenté 18 millions d'heures de travail. Les entreprises de génie civil et EDF ont distribué 940 millions de francs (valeur 1982) de salaires. Quant aux contrats notifiés aux entreprises locales – à la fin juin 1987 – ou sous-traités par des grands groupes à ces entreprises, ils représentaient 720 millions de francs.

M. Jean-François Bernard, qui supervise les travaux, explique qu'en juillet 1988 *« lorsque sera mise en service la deuxième tranche, EDF emploiera cent quarante personne sur le site, au titre des opérations d'aménagement, et cinq cent cinquante pour la production de courant proprement dite, tandis que le personnel de chantier relevant des entreprises restera encore autour de cinq cents salariés. Cela en fait des revenus et des emplois !... »*. Sans compter les innombrables visiteurs : rien que sept mille neuf cents au second trimestre 1987.

Quant aux taxes diverses, essentiellement la taxe professionnelle que va payer EDF aux collectivités locales, elles atteignent la somme rondelette de 100 millions de francs par an. Sans doute Nogent sera-t-elle la mieux servie, mais ses ressources théoriques seront écrêtées et redistribuées en partie par les conseils généraux concernés de l'Aube et de la Seine-et-Marne.

Et après ? EDF a bien le sentiment que cette *« machine infernale »*, où l'on n'accède qu'après avoir montré patte blanche, fait encore peur et risque même d'être répulsive. Il faut alors penser à l'après-chantier et sortir une autre carotte. *« Nous voulons aider à la création, aux alentours de la centrale, de mille six cents emplois dont neuf cents dans un premier temps »*, assure M. Bernard.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 36.)

L'ÉTAT DE LA FRANCE

Une économie sans indulgence

par MICHEL JOBERT (*)

UNE économie sans indulgence, mais non sans espérance : c'est celle de la France en 1988. Bien des peuples éprouvent plus de difficultés que le nôtre. Il n'est cependant pas à l'abri autant qu'il voudrait le croire, après une longue et bénéfique pratique de la solidarité due davantage à l'action de l'Etat qu'à l'initiative privée.

Ici, on ne mourra pas de faim, sauf retour de la guerre, que nous avons éloignée depuis plus de quarante ans. Mais l'étau toujours prêt à se resserrer sur les existences difficiles, malgré les hymnes continuels à la croissance, est bien réel depuis 1974.

Treize ans déjà que nous avons basculé dans une « autre » économie, une « nouvelle » société, bien différente de celles annoncées par des politiciens à court d'idées, sinon d'adjectifs ! Tout y est devenu plus difficile : la rentabilité des entreprises, la concurrence internationale sur les produits et sur les prix, l'accès au travail, l'exigence de la qualification, la programmation de stratégies économiques et sociales.

La finalité des enseignements et des formations a été mise en question, car l'évidente nécessité s'impose, malgré l'hermétique défense des habitudes et des structures installées. Le doute a même atteint le système bancaire français – le deuxième réseau au monde, – dont les résultats, l'efficacité, ne paraissent plus à la mesure de son gigantisme et de ses privilèges.

De nos faiblesses, si implacablement inscrites dans les résultats du commerce extérieur, qui concernent toute une nation quoiqu'elle affecte de ne pas croire que son niveau de vie en dépend, multiples sont les raisons circonstanciées qui ont été données. Comme si expliquer dispensait d'agir. Tour à tour, le pétrole, la crise des liquidités internationales, les errances du dollar allergique à la moindre stabilité, l'invasion japonaise provoquant la montée des protectionnismes, le marasme chronique de l'économie soviétique, les faiblesses de celle des Etats-Unis, les chevauchées fantastiques de l'inflation engendrant la hausse démente des taux d'intérêt, la paupérisation du tiers-monde, ont suffi à combler le besoin d'information des économistes comme celui du public.

Qu'il paraît loin et vain le temps où des « relances » qui avaient noms Giscard, Chirac, Fourcade, Delors devaient faire merveille et furent immanquablement contrariées par les imprévisibles lutins d'une économie qui n'est jamais une science.

Après les trente glorieuses années d'une expansion à tout va, fâcheusement illustrée par le double gaspillage des hommes et de l'énergie, les uns et l'autre puisés à vil prix dans les réservoirs du tiers-monde, nous voilà convaincus d'être entrés dans les « années plates », désespérément. Illusion dont nous voulons nous rassurer, quoiqu'elle soit médiocre.

Ce vertige pour la fatalité s'est, il y a peu, illustré par une campagne sur le déclin de la France. Le premier ministre d'une éphémère cohabitation, outré de l'excès, y a répondu de même en annonçant que dans cinq ans nous serions les premiers, en Europe. Naguère plus prudents, les responsables politiques nous situaient invariablement « dans le peloton de tête ».

(*) Ancien ministre.

La campagne présidentielle, d'ores et déjà ouverte, va, jusqu'à l'écœurement, chipoter sur des demi-points ou des quarts de point, en plus ou en moins, sur la croissance, l'inflation, les taux d'intérêt, la fiscalité, l'investissement, les déficits ou les dépenses. On comparera les gestions de personnages honorables et moins indignes qu'ils ne se décriront mutuellement.

La mine des dénonciations sera placée en exploitation intensive. Les profits, bénéfices, rentes, seront encore plus suspects. La justice sociale encore plus équivoque, vue au travers de la fiscalité ou des prétentions de catégories campant impavidement sur des positions de force. Les monopoles seront dénoncés, et surtout celui du cœur. Rien d'inattendu, rien de fondamental.

Car l'époque va à petit train, insensiblement et sans s'apercevoir qu'elle chemine loin des criailleries rituelles. Elle s'avance cependant vers quelques évidences. Au pays du *Discours de la méthode* dont on se souvient qu'il est dû à un certain Descartes, c'est cela qui manque le plus. Logique, notre peuple ? Allons donc !

(Lire la suite p. 37.)



MARNE
SEINE-ET-MARNE
Villenauxe-la-Grande
Prison
Centrale nucléaire
Nogent-s.-Seine
Romilly-s.-Seine
Mailly-le-Camp
Aube
Brienne-le-Château
Centre
Dépôt de munitions de l'armée
TROYES
AUBE
Soulaines
Stockage de déchets radioactifs
Bar-s.-Aube
Clairvaux
Maison d'arrêt
Bar-s.-Seine
Seine
YONNE
COTE-D'OR
0 25 km

Voyage à travers l'Aube

(Suite de la page 35.)

Toute entreprise qui aura reçu pour s'implanter 1 F d'aide des collectivités locales percevra, en sus, 50 centimes d'EDF. Déjà fleurissent les projets d'aquaculture ou de réseau de chaleur et de chauffage urbain.

Soulaines-Dhuys aux confins de la Haute-Marne semble évanescente. Le désert rural campe à ses portes. Les communes du canton ne comptent, chacune, pas plus de trois cents habitants, et la Ville-aux-Bois qui n'a pas l'eau courante... quatorze. Des convois militaires vrombissant troublent une quiétude qui sent la mort... économique.

C'est là que les bûcherons appelés par l'ANDRA – Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs – ont entrepris de défricher 90 hectares de forêt superbe... *« sous réserve du reboisement d'une superficie au moins égale* [dans les communes environnantes] *dans les cinq ans »*, précise un arrêté du ministre de l'agriculture en date du 24 août. La compagnie d'assurances AGF, propriétaire des lieux, a vendu à l'ANDRA une centaine d'hectares pour y aménager ce qui sera le plus grand centre de stockage souterrain de déchets radioactifs, *« à vie courte »*, précisent les ingénieurs. Nogent n'est pas loin, en effet.

Les installations vont coûter 50 millions et si les artisans locaux se groupent dans un GIE (Groupe d'intérêt économique) par exemple, ils peuvent espérer émarger pour une quinzaine de millions. Une aubaine. Et puis, une multitude de petites activités pourraient se greffer autour du centre : restaurants, services de cars, entretien, blanchisserie. On parle même d'un hôtel.

Barbelés et miradors

Le conseiller général, M. Michel Roche, professeur d'histoire et géographie, voudrait mettre sur pied un district qui serait habilité à toucher une taxe professionnelle assurément substantielle. Comme EDF à Nogent, l'ANDRA va dégager une dotation de 30 millions qui seront injectés dans l'économie locale.

La densité démographique dans ces contrées, réputées pour la culture du choux à choucroute, dépasse à peine dix habitants au km² et M. Roche croit l'occasion rêvée pour élaborer une charte de développement intercommunal. Une leçon – à suivre de près – de *« micro-aménagement du territoire »*.

« Il faut s'organiser. En 1989, quand la construction du centre battra son plein, 300 personnes seront sur le chantier et après il faudra 60 personnes pour le faire fonctionner, dont une trentaine recrutées sur place. Mais comment les trouver ? Ma population est clairsemée et âgée », se lamente le conseiller général. Lui-même enseigne à Brienne-le-Château, dans un autre canton, dont la principale industrie est le centre psychiatrique qui offre six cents emplois.

Tandis que va pleuvoir sur l'Aube l'or des poubelles et l'argent sale, barbelés, miradors, panneaux comminatoires « Défense de... » se hérisseront dans la campagne. Mais les périls et les rebuts se vendent bien et intéressent...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

BIBLIOGRAPHIE

Les jeux de l'atome et du hasard

BORDEAUX, le 17 juin 1940. Le gouvernement de Paul Reynaud vient de démissionner ; le maréchal Pétain demande l'armistice. Dans l'affolement de la débâcle, deux bateaux appareillent, l'un pour le Maroc, l'autre vers les Cornouailles. C'est à peine si trente-sept ans plus tard on peut retrouver leurs noms. Pourtant, ils portent avec eux tous les espoirs de la France dans la course atomique, encore balbutiante, mais qui deviendra très vite l'aiguillon de la guerre aidant, un enjeu stratégique majeur.

Ainsi débute une extraordinaire aventure, à mi-chemin entre Jules Verne et John Le Carré, qui emportera, cinq années durant, une poignée de chercheurs français dans le tourbillon de l'effort nucléaire anglo-saxon. Bertrand Goldschmidt, qui raconte cette épopée dans *Pionniers de l'atome*, n'a alors que vingt-sept ans. Jeune chimiste engagé dès 1932 au laboratoire de Marie Curie, il a participé aux premiers travaux de cette *« communauté de savants »*, cosmopolite et généreuse, qui, autour de Frédéric Joliot-Curie au Collège de France, a la première découvert, dès mars 1939, les principes de la fission de l'atome, prenant ainsi une longueur d'avance sur ses concurrents étrangers.

Les bateaux de l'avenir

Le premier bateau, resté anonyme à ce jour, atteint Casablanca à la fin du mois de juin 1940. Il transporte en secret 8 tonnes d'oxyde d'uranium, tout le stock français, acheté un an auparavant sur les conseils de F. Joliot-Curie. Cachées dans des conditions rocambolesques au fin fond d'une mine de phosphate, les cent trente caisses resteront entreposées jusqu'à la fin de la guerre à l'insu des autorités alliées et même marocaines. Après la Libération, ce stock constituera une *« dot »* vitale pour l'effort atomique français renaissant, alors que toutes les ressources mondiales d'uranium seront monopolisées par les gouvernements américain et britannique, jaloux de leur avance et anxieux de la préserver.

Le second bateau sera encore plus déterminant pour l'avenir nucléaire français. Le *Broompark* emmène en Grande-Bretagne non seulement tout le stock français d'eau lourde – vingt-deux bidons acquis dans le plus grand secret en Norvège trois mois auparavant, – mais aussi deux savants dépositaires des recherches atomiques du pays. Hans Halban et Lev Kowarski, adjoints de F. Joliot-Curie et naturalisés de fraîche date, ont été solennellement chargés le 16 juin par le gouvernement démissionnaire *« de poursuivre en Angleterre les recherches entreprises au Collège de France et sur lesquelles sera observé un secret absolu »*.

A quelques jours, voire quelques heures près, la France n'aurait pas pu demeurer dans la course atomique pendant ces années cruciales de 1939-1945 où *« presque tout fut découvert, engagé et décidé pour l'avenir de l'énergie atomique »*. Absente, elle aurait peut-être été définitivement évincée, renonçant ainsi à jamais à la force de frappe, qui joue encore aujourd'hui un rôle si important dans la politique extérieure française.

Le général n'avait pas oublié

Fourmillant de notes personnelles, de détails vivants, d'anecdotes ou de documents inédits, le livre de Bertrand Goldschmidt replace sans cesse les moindres faits, les contingences, dans leur perspective historique, en même temps qu'il sait donner aux *« grands »* événements leur dimension humaine et parfois accidentelle. Ce n'est pas fortuit.

Happé à son tour par *« les jeux de l'atome et du hasard »*, le jeune savant rejoindra au Canada pendant la guerre, après un bref séjour au célèbre laboratoire de Chicago, la petite équipe française engagée dans l'entreprise nucléaire anglo-canadienne autour des deux pionniers d'origine, Halban et Kowarski. Un moment retenu de force et menacé, comme eux, par l'obsession du secret et la phobie des *« fuites »* des autorités anglo-saxonnes, il finira par rejoindre la France, où, après la Libération, il deviendra l'un des pères fondateurs du Commissariat à l'énergie atomique avant de se consacrer à la diplomatie et de représenter la France au Conseil des gouverneurs de l'agence atomique internationale de Vienne.

Mêlant avec bonheur l'enthousiasme et les souvenirs du jeune chercheur de jadis aux connaissances et aux dossiers du diplomate qu'il est devenu, B. Goldschmidt passionne en même temps qu'il instruit, et, fait plus rare, donne à réfléchir. Qui, mieux que lui, pouvait montrer la violence de l'*« égoïsme sacré »* des nations dès qu'il s'exerce dans un domaine aussi stratégique que le nucléaire ? Qui pouvait, comme cet expert des relations internationales, dégager des rapports américano-britanniques tumultueux de l'époque les prémices de la future politique de non-prolifération, férocement résumée en une phrase : *« L'atome se scinde mais ne se partage pas... même avec son plus proche allié. »*

C'est, raconte-t-il, parce qu'il craint, non sans raison, de *« voir les Américains s'approprier le monopole de la force nouvelle »*, qu'il décide, avec deux de ses camarades de l'équipe canadienne, de prévenir le général de Gaulle, dès juillet 1944 – plus d'un an avant Hiroshima, – rompant ainsi son engagement au secret. L'initiation a lieu littéralement *« entre deux portes »*, à l'occasion d'une brève visite à Ottawa du chef de la France libre. Prévenu à l'avance, de Gaulle prétexte d'une rapide incursion à la salle de bains, pour... se tromper de porte et rencontrer l'un des trois jeunes chercheurs pendant trois minutes exactement !

... *« Je vous remercie, je vous ai très bien compris »*, dit simplement le général, présenté quelques instants plus tard, officiellement cette fois, à Bertrand Goldschmidt. *« Vingt ans plus tard (...), le général n'avait pas oublié »*..., note B. Goldschmidt avec une émotion intacte.

Histoire vivante, histoire vécue. S'il emprunte au roman son style et au document historique une précision parfois presque – trop ? – encyclopédique, son livre est avant tout un fabuleux témoignage sur ces *« héros malgré eux »* de l'aventure nucléaire, dont les faiblesses comme les talents ou les audaces ont, plus encore que le hasard, fait l'histoire.

Au fil de ces quatre cent quatre-vingts pages, la logique des faits s'efface peu à peu devant celle des hommes : les angoisses de Kowarski, bourru, fragile et fidèle ; le charisme de Joliot, l'idéaliste, le chef de classe, qui pourtant « décroche » après la guerre, pour se laisser peu à peu phagocyter par la politique ; les ambitions de Hans Halban, le *« gentleman chercheur »* ; et surtout l'incroyable inconscience de tous ces pionniers qui manipulent le plutonium quasiment à main nue quand ils n'en transportent pas quelques grammes dans leur poche !

Aujourd'hui, l'atome inquiète mais n'étonne plus. B. Goldschmidt rappelle qu'il fut longtemps un rêve et, pour beaucoup, une passion.

VÉRONIQUE MAURUS.

★ *Pionniers de l'atome*, Bertand Goldschmidt, Stock, 484 p., 135 F.

POINT DE VUE

L'utopie boursière

par JEAN MATOUK (*)

QUELLES que soient ses conséquences économiques objectives, la crise boursière récente aura certainement au moins une conséquence psychologique durable : elle va détourner définitivement de la Bourse une bonne part des petits épargnants qui s'y étaient aventurés durant la période faste des années 1983-1986 et en Europe, à l'occasion des privatisations.

Quelques voix s'élevaient depuis plusieurs mois pour alerter l'opinion sur le danger de la disproportion entre la sphère financière et la sphère réelle, la première ayant vu son volume multiplié par vingt-cinq, tandis que celui de la seconde, mesuré par le PNB en monnaie constante des pays de l'OCDE, augmentait de moins de 15 %. A ces voix se joignent aujourd'hui les traditionnels rétro-prévisionnistes qui affirment doctement que l'ajustement était inévitable.

Mais, sincères ou opportunistes, les uns et les autres semblent considérer comme normales de telles crises boursières. Cela signifie, implicitement, que le marché des actions n'est pas fait pour les particuliers, incapables de prévoir de tels retournements ou d'en compenser les pertes durant les périodes fastes.

Un actionnariat populaire

Peut-on risquer l'idée inverse ? Peut-on proposer aujourd'hui l'utopie que serait un bon marché des actions utile à l'économie et accessible aux particuliers avec le seul *risque d'entreprise* ? Une telle Bourse idéale doit d'abord être beaucoup plus réellement populaire. Il ne s'agit pas ici de compter le nombre d'actionnaires, ce à quoi s'arrêtent les gouvernements britannique et français pour mesurer le succès des privatisations.

Il s'agit de mesurer la part de capitalisation détenue par ces particuliers ; or cette part est en déclin dans tous les pays : en France, par exemple, elle est revenue de 40 % en 1976 à 35 % en 1986. En Grande-Bretagne, en nombre d'actions détenues, elle est revenue de 28,2 % en 1981 à 22 % en 1985. Dans les patrimoines américains, la part des actions est revenue, entre 1964 et 1984, de 22,5 % à 10,7 %. Depuis une dizaine d'années, les particuliers anglo-saxons, considérés comme les rois de la Bourse, décapitalisent en actions (1).

Même si une tendance inverse s'est amorcée durant les tout derniers mois en France, la crise ne va pas manquer de la briser. Or l'actionnariat populaire n'est pas seulement une option politique ; c'est la condition pour que le marché boursier fonctionne correctement, qu'il se rapproche du marché atomistique des économistes, où se réalise la concurrence pure, à travers des millions de décisions individuelles libres et donc suffisamment diverses pour assurer les contreparties spontanées. Sur cette Bourse populaire les épargnants individuels prenant directement une plus grande part du risque d'entreprise, réaliseraient cette finance directe dont l'insuffisance a rendu nécessaire le développement de l'intermédiation.

Contrairement à cet idéal, la détention, aujourd'hui, de 60 % de la capitalisation boursière par des institutions financières revient en fait à réintroduire l'intermédiation sur ce marché, l'éloignant de l'atomicité et créant ainsi les conditions d'une instabilité croissante. Loin de se comporter comme des gendarmes — ils sont trop nombreux pour cela — les investisseurs institutionnels, et particulièrement les étrangers, doublent le panurgisme facilement contrôlable des petits porteurs d'un mimétisme des méthodes des gestionnaires, aggravé aujourd'hui par leur informatisation, qui amplifie irrésistiblement les mouvements.

Pour favoriser un renouveau réel de l'actionnariat populaire, qui créerait d'ailleurs lui-même les conditions de sa multiplication, il faudrait donc rendre nettement plus coûteux l'investissement boursier pour les spéculateurs institutionnels. Comme le proposait récemment Jean Peyrelevade, il s'agirait d'appliquer une taxe, peut-être progressive, aux transferts internationaux de capitaux correspondant à des placements ou investissements de portefeuille.

Mais la *bonne* Bourse est aussi une Bourse régulée, c'est-à-dire lissée le plus possible des mouvements d'ensemble. Deux types de mouvements affectent en effet les Bourses. Il y a d'abord les mouvements des prix relatifs des actions les unes par rapport aux autres. Ceux-ci traduisent sainement les performances relatives des firmes et les anticipations individuelles des épargnants sur ces performances.

Mais il y a aussi les mouvements d'ensemble chiffrés dans les indices composites. Ces mouvements d'ensemble sont eux-mêmes liés à deux facteurs. Le premier est la conjoncture économique qui fait varier les profits de toutes les entreprises dans le même sens, à la hausse à la fin des décélérations et au début des accélérations de la conjoncture, à la baisse à la fin des accélérations et au début des décélérations. Le second facteur est le niveau des taux d'intérêt, qui détermine l'arbitrage entre liquidités, obligations et actions.

Des « gendarmes » efficaces

L'Etat peut s'abstenir, sauf circonstances extrêmes, d'intervenir sur les mouvements des prix relatifs des actions. Mais, de même qu'il se reconnaît le droit de tenter d'infléchir les mouvements d'ensemble des prix des biens et services, l'Etat libéral, et *a fortiori* celui pour qui le libéralisme n'est pas un dogme, doit intervenir pour réguler les mouvements boursiers d'ensemble et éviter justement des crises comme celle d'aujourd'hui.

Il doit d'abord disposer, pour ce faire, sur la Bourse qui est de son ressort de quelques gendarmes réellement efficients. Or l'excès de libéralisme a aujourd'hui quasiment neutralisé ces gendarmes. Leur efficacité serait renforcée si, faisant face à une masse plus grande de particuliers, et à beaucoup moins de spéculateurs institutionnels, ils étaient sollicités pour intervenir de manière systématique à contre-courant.

L'Etat doit aussi retrouver une influence réelle sur les taux d'intérêt. Si un accord international n'est pas possible sur ce point, dans un monde où les capitaux circulent librement, il appartient à chaque Etat — ou à chaque Etat-continent — de mettre en place les taxes nécessaires pour retrouver une certaine autonomie de taux.

Une telle Bourse réellement *populaire* et régulée peut seule fonctionner à l'avantage mutuel des entreprises les plus performantes et des particuliers les plus avisés et les mieux informés, et, au-delà, à l'avantage de l'économie nationale. Et c'est seulement sur une telle Bourse que les innovations financières récentes, *futures*, et options de toutes sortes, peuvent réellement parfaire ce marché, en lui faisant intégrer le futur. Appliquées sur les Bourses actuelles elles ont plutôt eu pour effet d'amplifier leur instabilité. ■

(*) Professeur à l'université Montpellier-I.

(1) Selon les statistiques financières de l'OCDE, de 1970 à 1985, la décapitalisation a atteint 121 milliards de dollars aux Etats-Unis et 18 milliards de livres en Grande-Bretagne. Même si, dans ce dernier pays, les privatisations ont infléchi ou cassé cette tendance en 1986, comme en France, il s'agit bien d'une tendance de fond, liée au dysfonctionnement fondamental des Bourses de valeur.

L'ÉTAT DE LA FRANCE

Une économie sans indulgence

(Suite de la page 35.)

Voilà longtemps qu'il a oublié cette vertu cardinale et encombrante. Sinon, il ne vivrait pas, comme il s'est accoutumé de le faire, dans un urbanisme de fortune, destructeur du goût, donc de l'âme, et dévoreur du temps, en pure perte.

Quand donc nos armées de sociologues, de psychologues, d'ingénieurs en environnement, en circulation comme en stationnement, qui ne parlent, et quelquefois n'agissent qu'en fonction de programmes qui ont *« intégré »* l'absurde et l'impossible, mais bien domestiqués par l'habitude, quand se décideront-ils à faire le compte des vies perdues dans des trajets déments, des habitats inadaptés, des *formations* dispensées avec aussi peu de méthode que de finalité pratique, dans l'accomplissement de *formalités* simplement formelles, donc inutiles sauf à *quelqu'un* à qui elles sont commodes, donc indispensables. On pourrait ainsi railler sans grand risque : notre sottisier national est inépuisable.

Une double exigence

Si la France veut exalter *« sa mission universelle »*, dont elle parle si fort sans pouvoir la définir, proposons-lui de mettre à l'honneur chez elle, jusque dans les rouages les plus humbles de son activité, *la méthode*, avec deux objectifs : la *simplification* et l'*efficacité* (aujourd'hui, on dit la rentabilité). Tous les gestes de notre industrieuse existence méritent d'être revus à partir de cette double exigence.

Hier, nous avons vécu la *révolution* des machines comptables. Aujourd'hui, c'est celle des ordinateurs. Or la démarche est restée la même : confier à un instrument le soin de digérer le désordre de gestions mal conçues et mal dominées. Comme s'il pouvait réaliser un miracle, au demeurant impossible : réfléchir à la place du cerveau.

Nous ne souffrons pas essentiellement de ces handicaps pourtant complaisamment décrits : manque de matières premières, socialisation excessive de l'économie, goût trop prononcé des sciences administratives et juridiques au lieu de la pratique du commerce et de l'industrie. Nous n'aurions, dans la compétition internationale, que le seul atout décisif de l'intelligence : le gisement des cerveaux. Or nous l'exploitons en dépit du bon sens.

A l'heure où les ingénieurs en organisation commencent à pulluler chez nous, constatons combien nous sommes incapables jusqu'ici d'utiliser au mieux les moyens et les hommes. Notre maladie de langueur est là, pas ailleurs. Nous voulons être efficaces, dynamiques, et nous restons incapables de l'effort élémentaire et tenace pour organiser notre propre environnement professionnel (pour ne pas parler des autres) et assurer la qualité de la gestion.

Ceux qui nous battent sur les marchés du monde sont tous créatifs de méthode, acharnés à affiner, simplifier, accélérer, voire transformer. Nous avons affaire à des mutants par une opiniâtre réflexion. Chacun de leurs gestes a été étudié, pesé, corrigé. Et nous, nous voudrions réussir, parmi le musée de nos habitudes, qui n'ont même pas toujours été bonnes !

L'attitude générale d'une société de progrès, c'est *la révolution permanente*, la mise en doute sereine de notre état d'adaption au monde extérieur et surtout de notre capacité à ouvrir la voie aux accomplissements individuels. Or nous sommes loin du compte. Après tant d'années passées entre l'administration, l'entreprise et la politique, il m'est aisé de saluer la mutation extraordinaire de la France en quarante ans. Mais ce rattrapage du temps perdu, ou cet ébranlement d'une indolence immobile, ne s'est accompli ni dans la rigueur de l'organisation ni dans la vision généreuse d'une cité exprimant le bonheur d'être au lieu de se borner à encadrer les difficultés d'existence.

De nos concurrents, n'attendons aucune générosité, sauf les exemples multiples qu'ils nous donnent de l'esprit d'invention et d'organisation, servi par la ténacité. La politique, spécialement la nôtre, qui, à défaut d'idéologies de plus en plus décriées, s'accompagne d'un dogmatisme pompeux, enrobé de sentences et de règlements, va tragiquement à l'encontre de l'impérieuse nécessité pour la France de s'adapter.

Simplicité efficacité

S'adapter à quoi ? Si notre économie est pour longtemps sans indulgence, sans être cependant dépouillée d'espérance, c'est qu'elle dispose d'une incomparable réserve de manœuvre : nous serions dans une situation bien précaire si les chiffres d'aujourd'hui étaient le résultat d'une mutation spectaculaire et continue des comportements. Mais celle-ci reste à faire, presque totalement. Etre très optimiste n'est pas, par conséquent, être très irréaliste.

L'organisation, la simplification, la rentabilité, la sobriété des gestes, l'économie du temps, le déblaiement et l'élagage des routes de nos activités, cela peut se concevoir et se vouloir. Dans la socialisation comme dans le libéralisme, consubstantiellement mêlés, chez nous, en cette fin de siècle. L'une et l'autre doivent se prendre de la même passion de l'efficacité dans et par la simplicité. Le plus difficile, en somme.

MICHEL JOBERT.

Correspondance

A la suite de l'article de M. Jean-Marcel Jeanneney « De la nécessité de protections » *paru dans « le Monde Economie » du 27 octobre, M. André-Paul Weber, professeur d'économie à l'ESSEC, nous écrit :*

« Force est de reconnaître que l'adoption par les pays occidentaux de mesures contingentaires ou d'effet équivalent n'a été, au cours de ces dernières années, qu'un pis-aller destiné à remédier aux conséquences immédiates, notamment sur l'emploi, engendrées par le désarmement tarifaire et le développement industriel concomitant des pays à bas salaires. Certes non optimales, car freinant les processus de spécialisation, ces solutions ont néanmoins présenté un double avantage. Elles ont limité le coût social issu de la libéralisation des échanges et elles ont autorisé, de manière progressive, les ajustements industriels indispensables.

Une politique de restauration des droits de douane n'est pas dénuée de dangers. Outre le fait que la solution préconisée affecterait le revenu réel de la collectivité et marquerait un fâcheux retour en arrière, elle aurait également pour conséquence d'appeler des mesures de rétorsion pénalisant les producteurs nationaux et, par conséquent, l'emploi. Forçant le trait, on peut sans doute concevoir un état de l'économie française totalement autarcique.

Que chaque Français ait un lopin de terre, et chacun aura un emploi et de quoi assurer sa subsistance. Mais, globalement, un tel état se traduirait par une perte de revenu réel tout à fait considérable. Face à cette vision apocalyptique, on ne peut alors que se féliciter de l'action engagée au titre de l'achèvement du marché intérieur européen, car elle est de nature, avec des entreprises plus compétitives, à améliorer la situation sur le marché de l'emploi sans affecter, bien au contraire, le revenu réel. » ■



La chronique de Paul Fabra

A bout de souffle

CEUX pour qui la « révolution conservatrice » a vraiment eu lieu, rapprochant, sous l'influence de l'exemple donné par le président Reagan aux Etats-Unis et Mme Thatcher en Grande-Bretagne, le fonctionnement des économies réelles du modèle proposé de capitalisme libéral, devraient se réjouir : voici les gouvernements, qui attendaient déjà le verdict du « marché » pour savoir quel est le taux du dollar, suspendus aux cours de la Bourse.

Il fut un temps où les ministres se réunissaient en conférence internationale quand les choses allaient mal, pour essayer de les organiser. Ils attendent aujourd'hui que les marchés financiers se calment pour le faire. En France, le programme de privatisations, pièce maîtresse de l'action gouvernementale, voit son exécution différée en attendant que le palais Brongniart ait repris ses esprits. Aux Etats-Unis, le Dow Jones est devenu l'unique échelle de valeurs sur laquelle se reconnaissent les Américains, par ailleurs si profondément divisés sur toutes les questions d'éthique sociale et individuelle — la malheureuse affaire de la nomination d'un juge à la Cour suprême est venue attester, s'il en était besoin, la disparition du fameux consensus minimum.

S'il pouvait y avoir encore un doute sur la hiérarchie des champs d'emprise et des centres de décision, il est dissipé. Il est clair que, contrairement à l'idée que de Gaulle se faisait de la politique, celle-ci, de nos jours, « se fait à la corbeille », aux yeux et au su de tout le monde. Ce n'est pas, toutefois, dans l'art du graphisme que la caricature révèle des traits évidents que les intéressés veulent à tout prix cacher, aux autres et à eux-mêmes.

Si l'économie de marché reste, malgré ses formidables ratés, comme le modèle de référence autour duquel gravitent un nombre croissant de pays socialistes ou socialisants, la raison en est précisément que, de tous les modes d'organisation de la vie économique, le marché est probablement le moins arbitraire. Cela est presque évident pour tout ce qui concerne la sphère de la production et de la consommation. C'est le prix de vente qui règle la circulation des biens et services, et ce prix, sauf cas de monopole flagrant — et la crise a montré que les monopoles les mieux établis ne sont jamais tout-puissants même pas celui de l'EDF et de l'OPEP, — est lui-même fonction de la discipline du coût de revient, autrement plus exigeante que n'importe quel plan. Mais tout se passe comme si les gouvernements conservateurs, forts en quelque sorte de leur bonne conscience de marché, en prenaient encore plus à leur aise avec les conditions propres à assurer (à peu près bien) le fonctionnement de l'économie de leur rêve que leurs adversaires socialistes, travaillistes ou dirigistes *(voir notre chronique du 7 octobre 1986 : « Economie de marché où es-tu ? »).*

A cela s'ajoute une extraordinaire surenchère d'illusions, entretenue par les thuriféraires de la prétendue « révolution conservatrice ». Aux Etats-Unis, on a assisté, au cours des dernières années, malgré l'ascension aujourd'hui brisée de Wall Street, non pas à une augmentation mais à une diminution de la base en capital des entreprises. Les OPA et autres opérations de fusion ont eu pour résultat une destruction de fonds propres remplacés par une nouvelle accumulation de dettes. En France, il aura fallu attendre 1986 pour que la hausse boursière, pourtant en route depuis 1983, se traduise par une croissance substantielle des augmentations de capital. Le détournement des mécanismes de mobilisation de l'épargne est encore plus net pour le marché des emprunts, longs et courts.

SI l'on y regarde de près, on s'aperçoit que la libération des mouvements de capitaux doit s'analyser non pas principalement comme une consolidation et un approfondissement des liens tissés entre les nations participant à ce qui reste de libre-échange, mais comme une fuite en avant pour repousser toujours plus loin les limites de l'endettement. C'est ainsi qu'on a beaucoup parlé des facilités de financement accordées désormais aux grandes entreprises par suite de la « titrisation » (essor de l'émission des titres). Au lieu de dépendre exclusivement du crédit bancaire, elles peuvent, à des conditions meilleures que celles offertes par les banques, s'adresser directement au marché en émettant des billets de trésorerie ou d'autres emprunts d'échéances variées. Mais cette évolution n'a été spontanée qu'en apparence : elle s'explique par l'alourdissement des bilans bancaires surchargés de mauvaises créances accumulées sur les pays les plus mal gouvernés du tiers-monde. C'est pour cette raison qu'il y a quelques années les banques ont passé la main au « marché ». Du coup, elles ont perdu la clientèle des plus importantes sociétés... et font payer plus cher le crédit aux petites et moyennes entreprises. Vive le capitalisme populaire !

L'effondrement des Bourses de valeurs a été précédé puis accompagné d'un autre événement de première grandeur auquel très peu de publicité, en dehors des milieux spécialisés, a été faite. Faute de nouveaux souscripteurs, le marché international des obligations (euro-obligations), qui avait connu en 1985 et pendant le premier semestre de 1986 un essor énorme, est en train de s'éteindre. Voilà une source de fonds à long terme tarie pour les grandes sociétés au moment où elles ne peuvent guère plus émettre des actions nouvelles. Il n'est plus guère que la Suisse, cinq millions d'habitants, pour être au sens plein du terme un pays véritablement « capitaliste », capable d'offir la possibilité aux personnes privées de se procurer des capitaux à bas prix — moins de 5 % pour vingt ans. Partout ailleurs, le marché obligataire à long terme est accaparé par le Trésor public, autre victoire du capitalisme privé.

LE secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, estime visiblement qu'il aurait bien tort de ne pas tirer parti des possibilités que lui offre le marché « libre » des changes, et cela d'autant plus que, contrairement à ce qui est généralement affirmé, l'accord du Louvre ne lie pas directement les banques centrales. Celles-ci décident entre elles, à Bâle, à quel niveau il convient de soutenir le dollar. Celui-ci reste donc toujours soumis à un régime de taux de change flottant « administré ». Mais on aurait grand tort de voir dans le flottement des monnaies, limité ou pas, une conquête de l'économie de marché par rapport à la fixité antérieure. C'est parce que les grandes devises ont cessé d'être convertibles en or à un taux fixe (ce qui était le cas jusqu'en mars 1968) qu'elles sont devenues par la suite flottantes. Le flottement est un résultat du cours forcé, donc d'une restriction à la faculté de disposition des détenteurs de monnaie. ■

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

L'aire de la crise

« *IL est sans doute moins aventuré de se prononcer sur les tendances longues que sur les variations boursières toujours à la merci du rhume de cerveau d'un responsable politique* » (1). Cette phrase, écrite avant la tempête boursière, aujourd'hui attire l'œil.

Et comment ne pas être accroché aussi par l'article dans lequel Georges Prat, chargé de recherche au CNRS, vérifie sur le marché de New-York de 1981 à 1984 un modèle trimestriel de prévision de la tendance du cours moyen des actions ; modèle fondé sur la connaissance de la production, des prix, des dividendes, du taux d'intérêt à long terme et de l'indice du « sentiment du consommateur » d'un trimestre, pour prévoir l'évolution des cours des actions au trimestre suivant. Confrontées à l'évolution effective constatée *ex-post*, ces prévisions ne présentent, sur l'espace d'une année, « *aucun biais systématique apparent significatif* » ; « *cependant (...), des erreurs de prévision parfois importantes peuvent être commises avec la formulation d'un trimestre à l'autre* » (2)...

Et puis, comment ne pas être intrigué par le titre de la chronique de conjoncture de la revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) : « *Le sursis* » ? Cette chronique, écrite avant la première secousse boursière du 19 octobre, s'ouvre sur cette phrase : « *Après les bouleversements qui avaient marqué l'année 1986, une série de pauses ou de remises en ordre se sont effectuées en 1987* (3) ». « Au cours des trois premiers trimestres de 1987 » aurait été plus exact...

Dès qu'elle prend du recul, l'analyse retrouve toute sa pertinence. Le diagnostic est clair : les distorsions accumulées depuis une quinzaine d'années n'ont pas été résorbées ; les équilibres observés depuis le début de l'année ont donc un caractère instable : « *Des ruptures de tendance interviendront tôt ou tard ; l'incertitude pèse sur leur datation, non sur leur éventualité.* »

Alors, une nouvelle dépréciation du dollar ? Elle est devenue « *une arme à double tranchant* » : si elle a lieu et qu'elle entraîne des effets favorables pour l'économie américaine, ce sera au détriment du Japon et de la République fédérale d'Allemagne ; mais elle provoquerait aussi une accélération de l'inflation : risque majeur, car, si la valeur des actifs américains menaçait de se déprécier, alors « *se matérialiserait le danger de la fuite des capitaux, danger qui appellerait de la part des autorités monétaires américaines (...) une hausse des taux d'intérêt propre à retenir les capitaux étrangers* », avec en fin de compte le risque de « *précipiter l'entrée de l'économie américaine dans la récession* ». De toute façon, cette récession paraît inévitable et elle aura des effets sérieux pour l'ensemble de l'économie mondiale (3).

Une combinaison explosive

C'est précisément aux déséquilibres commerciaux et financiers en Europe et dans le monde qu'est consacré le dernier numéro d'*Economie prospective internationale*, la revue du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). D'emblée, le directeur du CEPII, Jean-Michel Charpin, souligne que « *depuis quelques années, les marchés internationaux fonctionnent de plus en plus librement (...). Et pourtant, d'une part, l'évolution des principaux prix formés sur les marchés internationaux, taux de change, taux d'intérêt, termes de l'échange, a été extrêmement heurtée ; d'autre part, les niveaux de ces prix entraînent dans l'économie mondiale des déséquilibres importants. D'une certaine façon, on peut dire que ces prix d'équilibre sont à la fois instables et déséquilibrants* » (4).

Le panorama des déséquilibres mondiaux est impressionnant. Anton Brender et Véronique Kessler — respectivement directeur adjoint et chargée de mission au CEPII — font ressortir les progressions liées des déséquilibres et des interdépendances : gonflement des échanges internationaux de marchandises, qui passent de 9 % du produit brut mondial en 1967 à 14 % en 1985 — le poids relatif de l'ensemble des opérations courantes étant, lui, passé pendant la même période de 12 % à plus de 20 % ; augmentation, dans les échanges courants, de l'importance relative des échanges de services et des transferts, et, tout particulièrement, des revenus d'investissements étrangers ; croissance massive des déficits courants qui passent de 4 % des échanges courants mondiaux en 1970 à 8 % en 1986 (pour les seuls pays industriels, de moins de 0,5 % à plus de 5,5 %).

Intense redistribution des parts de marché, bouleversement de la géographie des soldes, déplacement des centres de gravité des déséquilibres financiers, rôle croissant des variables de prix dans la détermination de la configuration des soldes. On peut certes se rassurer en constatant que « *les économies ne se sont pas repliées sur elles-mêmes* » et qu'elles ont su s'ajuster. Mais « *le tissu serré des interdépendances économiques et financières étend à toutes les régions du monde l'exposition aux risques de désordre qui naissent ici et là* ». Et rien n'assure que les multiples réponses des différents acteurs de la scène économique et financière mondiale ne constituent une combinaison qui pourrait prendre, un jour ou l'autre, « *un caractère explosif* » (4).

Michel Fouquin, Joaquim Oliveira-Martins et Loukas Stemisiotis — respectivement chef du département « structures industrielles », chargé de mission et chercheur au CEPII — focalisent leur analyse sur les déficits américains. Plus précisément, ils explorent les conséquences sur les parts de marché, les échanges et les soldes, pour les produits manufacturés, d'un changement des parités entre les Etats-Unis, le Japon, l'Europe et le reste du monde. Les différentes variantes explorées indiquent que la dépréciation du dollar permet de réduire le déficit, voire de retrouver un excédent aux Etats-Unis : « *Un point de baisse réelle du dollar donne 5 milliards de dollars d'amélioration du solde. Pour obtenir un rééquilibrage de 120 milliards de dollars, il faudrait — toutes choses égales d'ailleurs — environ une baisse de 24 points contre toutes les monnaies* » (4). Mais une telle baisse peut-elle s'opérer sans craquement et sans tension ailleurs ?

Effets en retour, engrenages, pièges et périls : comme celle de l'aigle de *la Légende des siècles*, l'aire de la crise « *a je ne sais quel aspect de colère* ». Mais peut-être faut-il prendre plus de recul ?

Dans sa réflexion sur le long terme, l'histoire, la complexité, la mutation des systèmes, René Passet, professeur à l'université de Paris-I, nous y invite : « *Le règne de l'économisme (...) débouche aujourd'hui sur la question des finalités du système productif et des valeurs que ce dernier devrait servir.* » Avec l'élévation des revenus, « *mieux-être et plus-avoir se dissocient (...) L'écran de l'avoir, occultant les véritables finalités de l'économie, se déchire, et alors surgit la question infiniment plus complexe de l'être.* » Et puis, « *lorsque les instruments dont ils se servent épuisent la nature, les hommes redécouvrent leur dépendance envers l'environnement naturel qui les porte. Alors se pose le problème de l'insertion des activités humaines dans les régulations qui assurent la pérennité de la biosphère* » (1).

Les finalités, l'être, la biosphère : l'essentiel. Mais saurons-nous nous arracher aux enchaînements du quotidien ? ■

(1) René Passet, « Prévision à long terme et mutation des systèmes économiques », *Revue d'économie politique*, septembre-octobre 1987 (22, rue Soufflot, 75005 Paris).

(2) Georges Prat, « Prévision de la tendance du cours moyen des actions dans le cadre d'une formulation, Etats-Unis 1981-1984 », *Revue d'économie politique*, septembre-octobre 1987.

(3) Département des diagnostics, « Chronique de conjoncture », *Observations et diagnostics économiques*, revue de l'OFCE, octobre 1987 (69, quai d'Orsay, 75007 Paris).

(4) « Déséquilibres commerciaux et financiers en Europe et dans le monde », numéro spécial d'*Economie prospective internationale*, revue du CEPII, quatrième trimestre 1987 (9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris).

Kaléidoscope

— « La France a-t-elle décroché ? », un dossier du *Débat*, septembre-octobre 1987.

— « Pourquoi la France perd-elle des parts du marché mondial ? », deux études de Michèle Debonneuil et Michel Delattre, *Economie et Statistique*, octobre 1987 ; et dans la *Revue économique* de septembre, un article de Patrick Artus sur la détermination des exportations.

— Inde, Mexique, France, Québec, Etats-Unis, Chine, Afrique : « cultures nationales et gestion », un numéro spécial de la *Revue française de gestion*, septembre-octobre 1987.

— Un dossier d'*Economie et Humanisme* de septembre-octobre 1987, sur la dette du tiers-monde et un article sur la projection de la dette des pays en développement à l'égard de la France dans *Observations et diagnostics économiques*, octobre 1987.

— « Les services contre le chômage », un article de Michel Gaspard dans *Futuribles*, octobre 1987.

— « Chinese Economic Reform : How Far, How Fast ? » : un numéro spécial du *Journal of Comparative Economics*, september 1987. Et un article de Gordon White sur la réforme dans l'industrie : *The Chinese Quaterly*, september 1987.

— Enfin, un fort numéro du *Journal of Economic Issues*, september 1987, consacré à l'institutionnalisme et à ses fondements.

Au total, un superbe kaléidoscope... ■

Profil

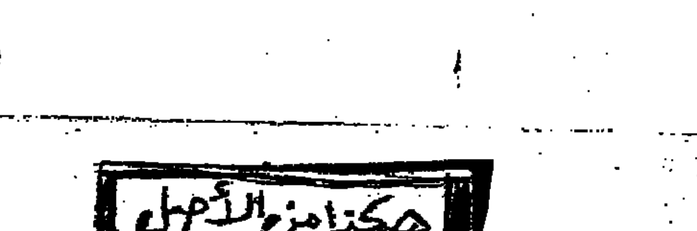
PROFESSEUR, ministre ou conférencier, l'a-t-on jamais vu sans nœud papillon ?

Une attention distante. Une sévérité indulgente. Une courtoisie acérée. L'homme cherche sans doute à séduire plus qu'à plaire, à exposer ses convictions plus qu'à arracher la décision.

Il cultive l'intelligence, l'analyse, la finesse, la raison : ainsi reste-t-il à part dans le paysage intellectuel français, fidèle à de Gaulle, ouvert aux idées de gauche, favorable au protectionnisme et attaché au marché, opposé, on l'a compris, à toute idée de système...

Président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Jean-Marcel Jeanneney réaffirme, en ouverture du dernier numéro d'*Observations et diagnostics économiques* son attachement au pluralisme. Pluralisme des méthodes, mais aussi pluralisme des opinions et des jugements, « sous réserve que, *n'étant point dogmatiques,* [les idées émises] *puissent prétendre à un fondement scientifique.*

« *Le libéralisme intellectuel est une condition du progrès des connaissances. Il est aussi un atout à mettre au service de tous ceux qui sont à la recherche de la meilleure ou de la moins mauvaise des politiques économiques possibles* ». ■



Sports

AUTOMOBILISME : doublé Ferrari au Grand prix d'Australie

La résurrection du « Cavallino rampante »

La saison 1987 de Formule 1 automobile a pris fin, dimanche 15 novembre à Adélaïde (Australie) avec la deuxième victoire consécutive de l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari). La plus ancienne et plus titrée des écuries de Formule 1 réussit, pour son retour au premier plan, le trente-huitième doublé de son histoire avec Michele Alboreto après le déclassement du Brésilien Ayrton Senna pour non-conformité des prises d'air du système de refroidissement des freins de sa Lotus-Honda.

Le Grand prix d'Australie, disputé sur un circuit urbain glissant avec des virages à angle droit très éprouvants pour les freins, a donné lieu à un grand nombre de tête-à-queue et d'abandons comme ceux d'Alain Prost (McLaren-Tag-Porsche) et du Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda) qui était déjà assuré de succéder au Français au palmarès du championnat. Sept voitures seulement ont été classées dont la Lola à moteur atmosphérique Ford-Cosworth de l'espoir français Yannick Dalmas qui a terminé son troisième grand prix à la cinquième place.

Le rassemblement historique a eu lieu en septembre dernier sur l'autodrome Dino-Ferrari (fils du « commendatore », décédé en 1956) d'Imola. Pour célébrer les quarante ans d'existence de sa firme, Enzo Ferrari avait réuni tous les pilotes et les plus belles voitures qui ont créé et entretenu sa légende. Juan-Manuel Fangio côtoyait ce jour-là, John Surtess, Phil Hill, Niki Lauda, Jacky Ickx, Clay Regazzoni, Jody Schecter, Patrick Tambay, René Arnoux, Michele Alboreto et quelques dizaines d'autres pilotes qui ont remporté plus de cinq mille victoires sous l'emblème du « Cavallino rampante » (Cheval cabré).

Le bonheur du « commendatore » aurait été plus complet encore ce jour-là si la dernière victoire d'une monoplace rouge en Formule 1 n'avait pas remonté à vingt-cinq mois. La seule écurie qui ait participé à tous les championnats du monde depuis 1950 en y totalisant aujourd'hui quatre-vingt-treize victoires en grand prix, huit titres mondiaux des constructeurs et neuf autres pour ses pilotes, n'avait plus connu le succès depuis le Grand Prix d'Allemagne 1985, gagné par Michele Alboreto. Une pénitence interminable pour ce passionné de quatre-vingt-neuf ans qui ne se déplace plus sur les circuits mais qui exige d'être informé en permanence de tous les problèmes rencontrés par la *scuderia* en course, comme lors de toutes les séances d'essais.

« Mes voitures ne fumeront jamais »

Pour continuer à vivre sa passion pour l'automobile et pour la compétition, Enzo Ferrari a dû faire bien des sacrifices et des concessions. Accepter dans un premier temps le soutien financier de Fiat. Puis vendre au géant de l'industrie italienne, pour 7 milliards de lires en 1969, cette entreprise dont il n'a conservé que la direction technique et sportive, transférée à Fiorano, à quelques kilomètres de l'usine de Maranello.

Cet homme à cheval sur les principes qui avait refusé le parrainage extrasportif lorsqu'il fut autorisé en 1968 (*« Mes voitures ne fument pas et ne fumeront jamais »*, disait-il) a dû négocier en 1984 un contrat avec Marlboro pour régler les salaires princiers de ses pilotes. Pour tenter de renouer avec le succès et de redonner tout son éclat à ce monument du patrimoine italien, il a aussi dû faire appel à quelques-uns des meilleurs ingénieurs étrangers : les Français Jean-Jacques His (moteurs) et Jean-Claude Migeot (aérodynamique), deux anciens de chez Renault, ou à l'Autrichien Gustav Brunner (châssis).

Enzo Ferrari a enfin déclenché le scandale dans la presse italienne avec le recrutement, fin 1986, de John Barnard, l'ingénieur en chef de McLaren, pour, dit-on, 3 millions de dollars. Même à ce prix-là, le Britannique a, en effet, refusé de venir travailler à Fiorano et a exigé la construction d'une filiale de la « scuderia » (GTO Engineering) à proximité de son domicile dans la banlieue de Londres.

Pour mettre fin à la plus longue période sans victoire de l'histoire de la *scuderia*, ingénieurs et mécaniciens ont dû mettre les bouchées doubles sur la piste privée de Fiorano, un outil de travail incomparable avec ses 3 kilomètres jalonnés de quarante-quatre cellules photo-électriques reliées aux ordinateurs de l'usine.

Le châssis a été considérablement amélioré pour devenir, au dire de Gerhard Berger, *« le meilleur des formule 1 actuelles »*. Mais la grande innovation a été la mise au point par l'ingénieur Giuseppe Cilberto, de Magnetti-Marelli, d'un système de surveillance du moteur en temps réel. Alors que la plupart des écuries doivent attendre le retour des voitures au stand pour brancher les ordinateurs sur la prise diagnostic du moteur, les ingénieurs de Ferrari disposent à chaque tour de trente-deux données concernant son fonctionnement (consommation cylindre par cylindre, pressions, températures d'admission, etc.) Ces informations, transmises par un émetteur placé sous l'aileron de la voiture, sont captées au millième de seconde à chaque passage par un rayon laser émis depuis le stand.

Pour le baptême de ce système, le 20 septembre au Grand Prix du Portugal, Gerhard Berger avait dû céder *in extremis* la première place à Alain Prost. Il s'est rattrapé depuis en offrant au « Commandatore » une retentissante victoire à Suzuka (Japon) sur la piste d'essais de... Honda. Puis en dominant de bout en bout les essais et la course en Australie, malgré une forte fièvre.

Les techniciens de la *scuderia* n'entendent pas s'endormir sur ces nouveaux lauriers. Giuseppe Cilberto travaille à l'utilisation du laser dans l'« autre sens » pour pouvoir corriger les réglages moteurs en course depuis le stand. Sur la prochaine Ferrari à moteur atmosphérique, la pédale d'embrayage ne servira probablement qu'au départ. Le passage des vitesses se fera ensuite automatiquement grâce à des composants électroniques mis au point par Marelli. Un système comparable, utilisé cette année sur la Porsche 962 prototype, a permis de gagner une seconde au tour sur le circuit Paul Ricard en limitant la brève interruption de la courbe d'accélération, provoquée par le passage manuel des vitesses.

Beaucoup d'incertitudes demeurent toutefois pour la saison prochaine avec les limitations de la pression de suralimentation des turbos à 2,5 bars (au lieu de 4) et de la consommation de carburant à cent cinquante litres pour ces moteurs (au lieu de 185). Honda, qui travaille sur un moteur atmosphérique de dix cylindres, devrait rester fidèle au turbo mais abandonne l'écurie Williams pour McLaren (avec Alain Prost et Ayrton Senna) et conserve Lotus (où Nelson Piquet remplacera Senna). Ferrari devrait débuter la saison avec un moteur turbo, mais pourrait lancer en cours d'année un douze cylindre atmosphérique.

Enfin, Jean-Marie Balestre, le président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), a menacé de partir en guerre contre les suspensions actives et les éventuels réglages électroniques des moteurs en course depuis les stands. *« Nous ne laisserons pas les Japonais créer un esprit kamikase. Le dernier mot doit rester au pilote car il ne faut pas transformer la formule 1 en course d'ingénieurs ou de team-managers »*, a-t-il dit aux états généraux du sport automobile, le 7 octobre. Des propos qui visaient Honda, mais qui pourraient remettre en cause la résurrection du Cavallino rampante.

GÉRARD ALBOUY.

PATINAGE ARTISTIQUE : perspectives olympiques

Brian Orcer n'a plus peur

A quelques mois des Jeux olympiques d'hiver, les spectateurs du trophée Lalique, disputé au Palais omnisports de Paris-Bercy, ont eu l'occasion d'admirer samedi 14 et dimanche 15 novembre, deux étoiles du patinage artistique. Champions du monde en titre, l'Allemande de l'Est Katarina Witt et le Canadien Brian Orcer ont montré quelques facettes de leur programme. La grâce de Katarina, la technique de Brian : deux moments d'émotion.

Deux stars sur la glace. Deux virtuoses du patinage s'entraînent dimanche matin dans le Palais de Bercy désert. Deux jeunes gens tout sourire qui se font des politesses pour exécuter leurs figures l'un après l'autre. Un garçon et une fille aux silhouettes gracieuses qui s'envolent et tourbillonnent, comme savent le faire avec agilité des champions du monde.

Elle, Katarina Witt reine du royaume de la glace, possède déjà une cour impressionnante. Cinq fois championne d'Europe, trois fois championne du monde, la belle Allemande de l'Est a déjà fait chavirer le cœur de nombreux spectateurs. A vingt-deux ans, elle maîtrise toutes les techniques de son art et sait plaire en paillettes bleues, en jupe de french cancan ou encore tout de noir vêtue, ainsi qu'elle s'est montrée samedi soir, pour danser aux accents de *Bad*, le dernier tube de Michael Jackson. Lui, est Canadien. Cousin des provinces du froid, il ne possède pas encore la notoriété de sa gracieuse consœur de l'Est. Pourtant, il partage avec elle le prestigieux titre de champion du monde qu'il a conquis en mars dernier à Cincinnati. Mais, pour arriver au sommet du podium, l'enfant de l'Ontario à dû se bagarrer pendant de longues années.



AFP.

L'Allemande de l'Est Katarina Witt exécute un French-Cancan de haut vol.

Ce n'est pas la technique qui faisait défaut à Brian Orcer. Patineur accompli, lui que l'on surnommait *« le plus élégant sur la glace »* hantait les compétitions depuis de nombreuses saisons. Vice-champion olympique à Sarajevo en 1984, vice-champion du monde la même année *« le Canadien volant »* semblait habitué aux secondes places. Maîtrisant parfaitement le triple axel, jouant en exhibition avec le saut périlleux arrière, il perdait sa concentration lors des épreuves finales.

Son entraîneur, Dough Leigh, comme son chorégraphe et ses amis de Orillia, la cité proche de Toronto étaient incapables de rompre le trac du brillant Canadien. Avant que le désespoir n'envahisse complètement le virtuose, la petite équipe a décidé de faire appel à la psychologie. Plus exactement, au spécialiste de cette science auprès des sportifs canadiens, Peter Jensen, l'homme qui résout les problèmes des basketteurs américains. Le professionnel est chargé de mettre en accord le mental et le physique de l'éternel malchanceux.

Entretiens mais aussi séances en vraie grandeur se succèdent. Le maître oblige son élève à exécuter exercices courts et figures imposées dans la patinoire des hockeyeurs de Toronto, en présence de faux juges et de photographes bruyants. Les simulations se poursuivent agrémentées de bruits de public préalablement enregistrés, jusqu'à ce que l'athlète arrive à s'habituer à dominer sa peur.

Mais la victoire était au terme de ces longues séances de travail. Fini les chutes malencontreuses et les baisses de puissance avant de se lancer sur la glace à Cincinnati, grâce à un triple axel en combinaison, Orcer gagne le programme court du Championnat du monde 1987. Pour les figures libres, le Canadien enthousiasme les quinze mille spectateurs américains en exécutant deux triples axel au début et à la fin d'un numéro parfaitement exécuté.

Le prétendant qui, pendant des années, s'était demandé *« quel effet cela faisait d'être au sommet du podium mondial »* peut enfin savourer sa victoire. Il peut aussi bénir les leçons *« si dures »* de son psychologue qui lui ont apporté la confiance.

Le sourire au milieu du visage fin témoigne que le champion détient toujours cette maîtrise de lui-même. Le nouveau gagneur veut maintenant être sacré dans son pays. Le rendez-vous ne lui fait même pas peur.

SERGE BOLLOCH.

FOOTBALL : avant France-RDA

Brassages

La série noire continue pour Henri Michel, le directeur de l'équipe de France de football qui doit rencontrer la RDA, mercredi 18 novembre au Parc des Princes, pour son dernier match en poule de qualification du championnat d'Europe des nations (1). Déjà privé de Gérald Passi, le meneur de jeu de la sélection, il a dû enregistrer, avant le début du stage de préparation, les forfaits de Luis Fernandez, le capitaine, et de Jean-Marc Ferreri. Dimanche matin, Luc Sonor devait à son tour renoncer, victime d'une déchirure musculaire à l'entraînement, et Bruno Martini se foulait un poignet en stoppant un tir.

Pour pallier ces forfaits, Henri Michel a dû faire appel à deux revenants. Le meneur de jeu messin, Bernard Zénier et l'ailier gauche cannois, Bruno Bellone, mais aussi à deux nouveaux venus, l'arrière du Matra-Racing, Bruno Germain et le milieu de terrain toulonnais Bernard Pardo qui espèrent connaître leur première sélection, tout comme le libéro messin, Sylvain Kastendeuch. *« Ces remaniements permettent un brassage de joueurs mais ne contribuent pas à forger des automatismes de jeu »*, reconnaît le sélectionneur. *J'attends de l'équipe de France qu'elle montre au moins les qualités correspondant à sa jeunesse, l'enthousiasme et la générosité. Le reste devrait nous être pardonné. »*

(1) Les négociations pour une éventuelle retransmission télévisée de cette rencontre n'avaient toujours pas abouti lundi matin.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DE F 1 D'AUSTRALIE A ADELAIDE

1. Berger (Ferrari) les 309,796 km en 1 h 52 min 56 s 144 (moyenne 164,631 km/h) ; 2. Alboreto (Ferrari), à 1 min 7 s 884 ; 3. Boutsen (Benetton Ford) à 1 tour ; 4. Palmer (Tyrrell-Cosworth), à 2 tours : 1er des atmosphériques ; 5. Dalmas (Lola LC-Cosworth), à 3 tours ; 6. Moreno (AGS-Cosworth).

Classement final du championnat du monde

Pilotes. – 1. Nelson Piquet (Bré.), 73 pts, champion du monde 1987 ; 2. Mansell (GB), 61 ; 3. Senna (Bré.), 57 ; 4. Prost (Fr.), 46 ; 5. Berger (Autr.), 36.

Marques. – 1. Williams-Honda, 137 pts ; 2. McLaren TAG-Porsche, 76 ; 3. Lotus-Honda, 64 ; 4. Ferrari, 53.

Basket-ball

NATIONALE 1 A
(onzième tour aller)

RCF Paris b. *Lorient	96-76
*Orthez b. Reims	125-101
*Limoges b. Saint-Etienne	89-64
*Cholet b. Mulhouse	93-77
*Avignon b. Antibes	78-70
*Monaco b. Caen	106-87
Nantes b. *Tours	93-89
*Villeurbanne b. Vichy	101-78

Classement. – 1. Cholet, 31 pts ; 2. Limoges, Nantes, 29 ; 4. Orthez, Monaco, 27.

Football

CHAMPIONNAT DE DEUXIÈME DIVISION
(dix-huitième journée)

Groupe A

Alès b. *Le Puy	2-1
*Tours b. Lyon	1-0
*Bastia b. Grenoble	1-0
*Dijon et Ajaccio	1-1
*Sochaux b. Montceau	3-1
*Martigues b. Orléans	2-1
*Sète b. Gueugnon	1-0
*Nîmes b. Istres	1-0
*Cuiseaux-L. b. Châtellerault	1-0

Classement. – 1. Sochaux, 31 pts ; 2. Lyon, 24 ; 3. Cuiseaux-L., 23.

Groupe B

*Quimper et Beauvais	0-0
*Abbeville et Angers	1-1
*Dunkerque et Mulhouse	1-1
*Nancy et Caen	1-1
*Strasbourg b. Reims	1-0
*Guingamp et Valenciennes	1-1
*Rouen b. Entente MF 77	4-1
*Saint-Dizier b. Rennes	1-0
*La Roche b. Lorient	3-1

Classement. – 1. Strasbourg, 29 pts ; 2. Caen, 25 ; Rouen, 24.

Rugby

FIN DE LA PHASE PRÉLIMINAIRE

En raison de licences incomplètes, Nice est le seul club important à ne pas avoir franchi la cap des poules de cinq dans la phase préliminaire du championnat de France qui fut également difficile pour le RCF, finaliste 1987, et pour Biarritz. Les trente-deux clubs sélectionnés pour la suite de la compétition, qui constitue la véritable première division, sont répartis en quatre poules dont la composition est la suivante :

Poule 1 : Toulon, Béziers, Lourdes, Grenoble, Agen, Saint-Jean-de-Luz, Pau, Tarbes.

Poule 2 : Bègles-Bordeaux, Graulhet, Valence, Dax, Tulle, Auch, Aurillac, Perpignan.

Poule 3 : Toulouse, Montferrand, Bourgoin, Montchanin, Racing, Romans, Bayonne, Biarritz.

Poule 4 : Tyrosse, Brive, Bagnères, Narbonne, Mont-de-Marsan, Marmande, Lombez-Samatan, Hyères.

Tennis

GRAND PRIX (Wembley, Francfort)

Après avoir battu Henri Leconte en demi-finale du tournoi de Wembley à Londres (6-4 ; 7-6), le Tchécoslovaque Ivan Lendl s'est imposé face au Suédois Anders Jarryd (6-3 ; 6-2 ; 7-5) remportant son septième titre de l'année et son soixante-neuvième match officiel sur soixante-seize.

Quatrième victoire de l'année pour l'Américain Tim Mayotte, qui s'est imposé en finale du tournoi de Francfort à l'Equatorien Andres Gomez (7-6 ; 6-4).

Drames

C'est en se portant au secours d'un stagiaire que François Cirotteau, un dirigeant de la Fédération française de canoë-kayak, s'est noyé samedi 14 novembre, dans la Dunière, une rivière de l'Ardèche.

Alors qu'il encadrait un stage d'une dizaine de personnes, le détenteur du record du monde du saut de chute en kayak a plongé pour aider l'un des participants, en difficulté dans un rapide. Après le sauvetage, François Cirotteau a glissé du rocher sur lequel il s'était hissé, et s'est trouvé coincé dans un éboulis submergé par les eaux. Agé de trente ans, l'amoureux des rivières avait réalisé, avec Bernard Lambollez, *Corsicayak* un film primé dans de nombreux festivals de films sportifs, Corsikayak.

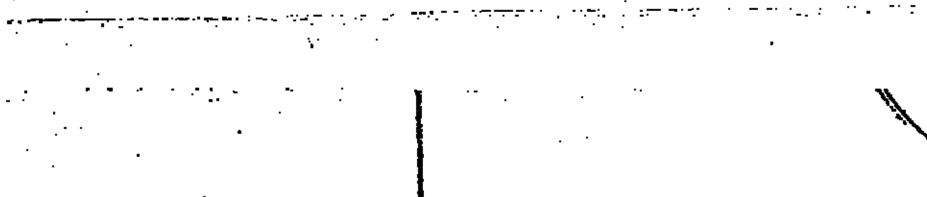
C'est à la suite d'un malaise après quelques centaines de mètres de l'épreuve réservée aux handicapés physiques du Cross du *Dauphiné* qu'un concurrent a succombé à une crise cardiaque. Immédiatement secouru après sa première défaillance, le sportif de trente ans semblait, selon les médecins, hors de danger lorsque quelques heures plus tard, il a été victime d'un arrêt cardiaque.

Troisième et dernier épisode de cette série noire du week-end, tout aussi cruel, mais encore plus révoltant, puisque c'est à la suite d'une bagarre générale lors d'un match de rugby que Dominique Leydier, un joueur de vingt-trois ans, a trouvé la mort. A quelques minutes du coup de sifflet final de la rencontre USPEG Marseille-Monteux (Vaucluse), les coups ont commencé à pleuvoir entre joueurs. Victime d'un violent coup de pied au visage, Dominique Leydier, de Monteux, s'est effondré sans connaissance.











Economie

SOMMAIRE

■ Le dollar a remonté sensiblement sur les places financières européennes et asiatiques le lundi 16 novembre. A Paris dans le cadre de l'OCDE, à Bruxelles aux réunions des ministres des finances des Douze, à Washington entre le Congrès et la Maison Blanche, les discussions sur les conséquences de la crise reprennent *(lire ci-dessous)*.

■ Les marchés boursiers asiatiques ont réagi très différemment au krach financier de ces dernières semaines. Séoul a pu maintenir une certaine stabilité des cours. A Hongkong, la chute des valeurs a provoqué une perte de confiance préjudiciable à l'économie *(lire ci-dessous)*.

■ La Mutualité sociale agricole de la Nièvre a connu une grave crise. Faute de rentrées suffisantes — certains agriculteurs ne payant plus leurs cotisations, — la caisse a dû suspendre des remboursements *(lire page 42)*.

■ Le patronat pourrait accepter un relèvement des prélèvements obligatoires pour permettre la généralisation du régime spécial des retraites des cadres supérieurs *(lire page 43)*.

■ Les investissements directs japonais ont progressé de 82,7 % au cours de la dernière année budgétaire : le continent américain reste la cible privilégiée des sociétés nippones *(lire page 45)*.

Deux places financières d'Asie face au krach

Résistance à Séoul, malaise à Hongkong

Depuis le lundi « noir » (19 octobre), qui marqua le début de la débâcle boursière, deux places en Asie ont réagi de manière diamétralement opposée : Séoul où les cours n'ont pratiquement pas bougé et Hongkong qui, au contraire, a été au cœur de la tempête et a connu, comme le dit un courtier, une *« descente aux enfers »* suscitant dans la colonie un climat d'incertitude dont elle se dégagera difficilement.

TOKYO
de notre correspondant

Séoul a fait preuve d'une résistance à la bourrasque partie de Wall Street due essentiellement au fait qu'il s'agit d'un marché certes spéculatif mais isolé. Les étrangers n'ont pas le droit d'y investir directement. Ils ne sont présents qu'à travers deux fonds d'investissements (dont l'un a pour siège New-York et l'autre Londres) et les émissions internationales d'obligations convertibles opérées depuis 1985 par Samsung Electronics, Daewoo Heavy Ind. Yukong (pétrole) et dernièrement Goldstar. La conversion en actions des obligations de Samsung, qui aurait marqué l'entrée des étrangers sur le marché boursier coréen, devait avoir lieu en octobre. Elle a été retardée probablement jusqu'en 1989.

Un marché contrôlé

Les autorités évoquent plusieurs raisons pour expliquer leur réticence à ouvrir le marché de Séoul : d'abord son étroitesse (seulement 363 sociétés sont cotées). La seconde raison, déterminante, relève d'une réaction de protection : une internationalisation du marché signifierait en effet sa « japonisation ».

L'isolement du marché coréen et les contrôles exercés par les autorités, qui ne permettent pas de variations en hausse ou en baisse de plus de 5 % au cours de la même journée, expliquent en partie la stabilité de la Bourse de Séoul. Les cours ont, d'autre part, bénéficié du climat de confiance engendré par la reprise de l'économie coréenne, malgré les inquiétudes suscitées par les revendications sociales de l'été et de l'automne. Les augmentations de salaires et surtout les profits enregistrés à l'exportation ont, en outre, créé des excès de liquidités énormes (ayant au demeurant pour corollaire une reprise de l'inflation) qui se sont dirigés vers la Bourse.

Le rôle de Pékin

Des nuages s'accumulent néanmoins sur le marché financier de Séoul. Tournée vers l'exportation, l'économie coréenne est très sensible à la conjoncture internationale. Une récession aux Etats-Unis (qui absorbe 40 % des exportations coréennes) ne manquerait pas de se faire durement sentir sur l'économie coréenne. Déjà la chute du dollar et l'appréciation, encore modeste, du won (7,6 % en un an) ont incité les investisseurs à bouder les actions des industries exportatrices (qui ont perdu 26 points sur un indice de 482,33) : les actions de Samsung Electronics, Hyundai Motor ou Kia Motors ont été les premières à être affectées par cette baisse. Un second facteur d'incertitude est l'issue de l'élection présidentielle de décembre : Si, par exemple, M. Kim Dae qui, comme son rival de l'opposition, a promis de « casser » les grands groupes, est élu, la Bourse risque fort de s'effondrer.

Si Séoul paraît en sursis, Hongkong a déjà « plongé ». Les actions conjuguées du gouvernement, des banques (dont la Banque de Chine) et des grands groupes ont certes contribué à restaurer une stabilité relative de la Bourse. Mais le malaise persiste : la confiance reste fragile et elle sera difficile à restaurer.

Il convient assurément de relativiser la chute des cours à Hongkong. Ce fut une des plus importantes (– 44 %), avec celle de la Bourse de Singapour, mais Hongkong est aussi la place où, depuis plus d'un an, les hausses ont été les plus élevées. En outre, l'économie de Hongkong se porte bien (les exportations, profitant de la chute du dollar et de la hausse du yen, étant en forte croissance). La participation de la Chine populaire au sauvetage de la Bourse par sa contribution au prêt supplémentaire de 2 milliards de dollars HK consenti pour soutenir le marché à terme était d'autre part un geste éminemment politique visant à démontrer que Pékin entend maintenir la prospérité de Hongkong. Déjà, en janvier 1987, lorsque les cours chutèrent à la suite de la mort du gouverneur de Hongkong et du limogeage à Pékin de M. Yu Haobang, la Chine avait pris une participation de 12 % dans la compagnie aérienne Cathay-Pacific, contribuant à faire redémarrer la Bourse. Cette fois, l'action de Pékin est d'autant plus significative que les « capitalistes rouges » opérant à Hongkong s'étaient fortement engagés sur la Bourse de la colonie (on estimait leurs profits avant la crise à quelque 8 milliards de dollars américains) et qu'ils ont essuyé de très sérieuses pertes.

Si l'atmosphère est toujours morose bien que de grands capitalistes de Hongkong aient soutenu les cours par des achats massifs et que M. Li Kashing, l'un des magnats de la place, ait lancé le 10 novembre une vente d'actions pour 6 milliards de HK dollars, c'est pour plusieurs raisons. D'abord parce que la crise qu'a traversée Hongkong a démontré que, contrairement à ce que beaucoup pensaient, son marché boursier n'avait pas atteint un niveau de maturité suffisant. Notamment en ce qui concerne les techniques de gestion et les systèmes de protection. En particulier, la décision de fermer le marché pendant quatre jours à la suite du « lundi noir », qui se justifiait sans doute à l'origine mais se révéla *a posteriori* une erreur; elle fut très critiquée.

L'année écoulée avait été marquée par une arrivée massive des investisseurs étrangers sur cette formidable « machine à sous » qu'était le marché de Hongkong. La crise et les pertes sévères enregistrées (1,8 milliard de dollars US au total) les incitent pour l'instant à observer une attitude de prudente expectative. Afin de remédier à ce climat d'incertitude, les autorités ont pris une série de mesures visant à assainir le marché boursier. Une quarantaine de courtiers opérant sur le marché à terme ont été suspendus, l'un deux, Solid Futures, avec un défaut de paiement de 83 millions de dollars. Quel que soit le mérite des réformes entreprises par les autorités, il est peu probable que le marché à terme de Hongkong retrouve rapidement son caractère florissant.

Beaucoup de petits porteurs qui cherchaient à faire fructifier leur épargne ont souvent emprunté pour investir davantage. Pour rembourser, ils vont être obligés de vendre ce qu'ils ont : en particulier des logements. Le krach boursier risque de se répercuter ainsi sur le marché immobilier, déjà affecté par le souci de beaucoup de diversifier leurs avoirs en vue d'une immigration. Le souvenir de la chute de 92 % des cours de la Bourse en 1973-1974 est présent dans tous les esprits, et les milliers de drames personnels des petits porteurs peuvent se répercuter sur le climat général. Si le marché immobilier est aussi affecté, l'hémorragie des cerveaux, c'est-à-dire le départ de cette frange supérieure de la classe moyenne, de toute façon inquiète de l'échéance de 1997 (dix mille personnes émigreront cette année), risque de s'accélérer.

Hongkong a prospéré comme un lieu « magique ». Si l'argent hésite à s'y investir, si l'exode s'accélère, la Chine populaire elle-même risque d'y porter moins d'intérêt. La crise boursière pourrait avoir érodé plus que la réputation de Hongkong : le goût du risque chez ceux qui misent sur son avenir. Pour l'instant du moins.

PHILIPPE PONS.

Détente sur les marchés

(Suite de la première page.)

Mais si ce début de semaine s'annonce d'importance pour déblayer le terrain d'une telle réunion, il reste un sérieux chemin à parcourir avant de pouvoir envisager un consensus suffisamment solide pour rassurer les marchés comme les économistes.

Aux Etat-Unis, les esprits semblent désormais prêts à l'idée d'un accord budgétaire allant à l'encontre de bien des positions politiques. Pour éviter le pire, à savoir les coupes automatiques prévues par la loi Gramm-Rudman pour le 20 novembre, qui réduisent de façon aveugle de 23 milliards de dollars les dépenses américaines, chacun a fait sa part de chemin. M. Reagan se résigne à une réduction des crédits de la défense de 4,5 à 5 milliards de dollars. Les relèvements d'impôts et les abandons d'abris fiscaux pourraient représenter 10 à 12 milliards de dollars sans toucher au cœur du débat, l'impôt sur le revenu, toujours intouchable aux yeux du président américain. Mais, pour que cette trame se concrétise, il faudra discuter de « détails » difficiles entre républicains et démocrates. Et, en tout état de cause, un accord avant jeudi minuit devra être complété au cours des semaines à venir entre la Chambre des représentants et le Sénat avant que la possibilité de réduire à 135 milliards de dollars le déficit budgétaire 1988 n'entre dans les faits.

L'imminence d'une entente sur le dossier budgétaire permet malgré tout aux Américains d'aborder de façon plus sereine les discussions, les 16 et 17 novembre, du comité de politique économique à l'OCDE. Les nouvelles perspectives économiques examinées par ce comité s'annoncent peu engageantes. Les secousses boursière et monétaire des dernières semaines ont amené les experts de l'organisation à revoir en baisse leurs prévisions. Les vingt-quatre pays de l'OCDE ont peu de chance de voir leur croissance dépasser 2 % en moyenne l'an prochain, au cas où une entente à sept permettrait de calmer le jeu. Et si les Etats-Unis sont les premiers à reconnaître un tassement probable de leur expansion — l'idée d'une récession est fermement exclue en année électorale, — les Allemands risquent de se retrouver sur la sellette.

Même secouée par la vive remontée du yen ces dernières semaines, l'économie japonaise paraît partir sur de bonnes bases. L'agence de planification économique nipponne vient, en effet, d'annoncer une progression de 1,3 % du produit national brut durant le deuxième trimestre, soit un rythme annuel de croissance supérieur à 5 %. On ne saurait en dire autant de l'économie allemande, qui, en l'absence de toute mesure de relance, risque de se traîner encore aux alentours de 1,5 % d'expansion en 1988.

Après avoir scruté jour après jour l'état des discussions budgétaires aux Etats-Unis, va-t-on suivre à la loupe l'évolution de la polémique allemande sur le même sujet ? Outre un signal positif sur les taux d'intérêt, sous forme de réduction du taux de l'escompte, les partenaires de Bonn prônent au minimum l'accélération de la mise en œuvre de la réforme fiscale prévue pour 1990. En Allemagne, les industriels ne sont plus seuls à pousser en ce sens, et le ministre libéral des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, invite à son tour son homologue des finances, M. Gerhard Stoltenberg à lâcher du lest. Les partenaires européens de ce dernier pouvaient-ils apporter à Bruxelles, le lundi 16 novembre, quelques arguments supplémentaires en faveur d'un tel assouplissement budgétaire outre-Rhin ? Le ministre belge des finances, M. Mark Eyskens, devait soumettre une sorte de « plan d'action commune » de l'Europe face à la crise. Après la réaffirmation d'un axe Paris-Bonn lors du sommet de la semaine dernière à Karlsruhe et la création d'une commission économique et financière, un réveil européen s'impose. Le fait que ce plan d'action soit présenté par le représentant d'un pays, la Belgique, n'appartenant pas au groupe des Sept n'est pas indifférent. Tout renforcement d'une Europe tristement absente du traitement de la crise, ces dernières semaines, serait positif. Mais on ne peut se faire d'illusions.

Test d'importance les discussions qui reprennent sur le fond à Bruxelles, Paris ou Washington ne déboucheront sur aucune décision concrète. Aux acteurs de ces réunions de paraître suffisamment constructifs pour faire patienter les marchés encore quelques jours, le temps d'ultimes préparatifs au groupe des Sept. Plus facile à dire qu'à réaliser, si l'on en croit les réactions sur les marchés des changes, où le dollar remontait dans la matinée du 16 novembre à 1,7140 DM, 137,10 yens ou 5,7850 FF dans l'espoir d'accords encore hypothétiques.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bérégovoy prévoit pour 1988 un sévère ralentissement de la croissance

La crise boursière va entraîner un ralentissement de l'activité dans le monde en général, et en France en particulier, a estimé le dimanche 15 novembre M. Pierre Bérégovoy, avant de pronostiquer pour 1988 une croissance de 1 % seulement dans l'Hexagone.

« J'en redoute les conséquences », a ajouté l'ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». *« Cela signifie que le budget que vient de voter l'Assemblée nationale est à corriger car l'hypothèse de croissance sur laquelle il était fondé était de 2,2 % »*, a poursuivi M. Bérégovoy. *« Quel qu'il soit, le gouvernement en place en juin prochain aura à refaire un budget pour la France. »*

Interrogé sur les privatisations, il a rappelé que *« personne au Parti socialiste ne s'est prononcé pour une renationalisation systématique ». « Notre doctrine est la suivante : nous examinerons cas par cas la situation des entreprises privatisées »*, a-t-il précisé. *« Ce que nous n'acceptons pas, c'est le quadrillage de l'économie française opéré par l'Etat RPR à travers la mise en place de noyaux durs dans les entreprises privatisables. Ce qu'une loi a fait, une loi le défera »*, a réaffirmé M. Bérégovoy, pour qui la privatisation de l'UAP n'est pas *« opportune »*.

Impôts régionaux : le Picard paye beaucoup l'Alsacien peu

(en francs par habitant)

Région	Recettes fiscales
CORSE	[illegible]
PICARDIE	382,8
CENTRE	368,2
LANGUEDOC-ROUSSILLON	294,4
FRANCHE-COMTÉ	272,3
LIMOUSIN	271,6
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	270,9
AQUITAINE	262,7
AUVERGNE	250,2
NORD-PAS-DE-CALAIS	247,1
MIDI-PYRÉNÉES	243,7
PAYS DE LA LOIRE	241,2
CHAMPAGNE-ARDENNE	238,3
BRETAGNE	217,6
ILE-DE-FRANCE	215,7
BASSE-NORMANDIE	211,4
HAUTE-NORMANDIE	206,7
POITOU-CHARENTES	202,2
RHÔNE-ALPES	200,8
BOURGOGNE	196,3
LORRAINE	195,7
ALSACE	182,8

CLASSEMENT DES RÉGIONS SELON LES RECETTES FISCALES PAR HABITANT EN 1987

La pression fiscale régionale — qu'elle touche les entreprises, les salariés ou les retraités — varie selon que l'on considère la Bretagne ou la Corse. Le ministère de l'intérieur a établi un classement des régions en fonction des recettes fiscales par habitant. Si l'on ne prend que la France continentale (en excluant la Guyane, la Martinique, la Réunion, la Guadeloupe et la Corse qui bénéficient du produit d'impôts spécifiques), c'est la Picardie qui prélève sur ses habitants les plus forts impôts (382 F) suivie du Centre (368 F). C'est en Alsace (183 F), en Lorraine (195,7 F) et en Bourgogne (196,3 F) que le contribuable est au titre de la fiscalité régionale le moins sollicité. Et l'endettement des régions ? L'Ile-de-France et le Languedoc-Roussillon sont les moins bien placées avec un peu plus de 76 F par habitant à rembourser par an. L'Alsace avec 16,5 F est la moins endettée. L'ensemble des budgets régionaux de métropole a atteint 25,8 milliards de francs en 1987, soit une augmentation de 16,1 % par rapport à 1986. Le Centre, la Picardie, la Lorraine et Champagne-Ardenne ont beaucoup augmenté leur budget, tandis que l'Auvergne, la Corse et Midi-Pyrénées diminuaient le leur d'une année sur l'autre.

AFFAIRES

Les militaires au secours des pétroliers

Les mauvais plaisants évoqueront le souvenir douloureux des fameux « avions renifleurs ». Pourtant, ce n'est cette fois ni une escroquerie ni un gag : le secteur parapétrolier et la défense nationale se rapprochent. Ces fiançailles, *a priori* inattendues, ont été annoncées par le très sérieux comité d'études pétrolières et marines (CEPM) avec la participation de M. Hubert Curien, président du conseil scientifique de la défense.

Les raisons de ce rapprochement sont fort simples : les deux secteurs s'intéressent de près au milieu marin pour des motifs différents, les pétroliers, car ils sont contraints de plus en plus à travailler dans ce milieu hostile (mer du Nord, Alaska, etc...) ; les militaires, car ils cherchent *« à mieux s'y cacher et à découvrir ceux qui s'y cachent »*, a expliqué l'ancien ministre.

Jusqu'à une date récente, les échanges restaient toutefois limités. Le secteur pétrolier, porté par un développement et une envolée des prix du brut qu'on croyait sans limites, n'avait pas besoin de la défense pour financer ses recherches.

Cette belle époque est finie. Sinistrée par la chute des prix du brut et la baisse d'activité qui s'en est ensuivie depuis 1985, le secteur parapétrolier français — sous-traitant des compagnies, — n'a désormais d'autre atout que l'innovation pour s'imposer sur le marché international et permettre aux compagnies de développer de nouvelles ressources même aux prix actuels — faibles — du pétrole (18 à 20 dollars). Or, affaibli par la crise, il n'a guère les moyens d'effectuer seul l'effort nécessaire. *« C'est l'exemple parfait d'entreprises obligées d'inventer pour survivre »*, a expliqué M. Curien.

La défense, elle, a des moyens, en France comme ailleurs, puisque, a précisé l'ancien ministre, aux Etats-Unis 72 % des crédits fédéraux de recherche et de développement passent par les militaires, contre *« seulement »* 50 % en Grande-Bretagne, 30 % en France, 12 % en RFA et 1 % au Japon. Mais l' *« abri »* offert par le milieu marin devient de moins en moins *« sûr »* à mesure que les systèmes de détection fondés notamment sur la propagation des ondes sonores se perfectionnent.

Dans ce domaine, les connaissances acquises par les pétroliers sont précieuses, notamment pour l'étude des températures, de la salinité des eaux, des courants, etc. Le *« secours »* de la défense au pétrole s'est déjà manifesté par quelques contrats de recherche. D'autres suivront. *« Nous attendons des industriels, même petits, qu'ils viennent nous faire des offres de service »*, a dit M. Curien.

Les fiançailles sont désormais officielles. La cérémonie de mariage sera célébrée le 17 novembre prochain au Palais des congrès, lors de la remise du trophée CEPM 1987, placé cette année, pour la première fois, sous le haut patronage conjoint du ministre de l'industrie (et de l'énergie), M. Madelin, et de M. André Giraud, actuel ministre de la défense et ancien « patron » de tout le milieu pétrolier français.

VÉRONIQUE MAURUS.

● **L'économie italienne.** — *Le Monde* et l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales organisent, le mardi 17 novembre, à 12 h 30, à l'université de Paris-X Nanterre, un débat-conférence sur la situation économique italienne. MM. Innocenzo Cipoletta, directeur du centre d'études économiques de la Confindustria, Carlo Santini, directeur général à la Banque d'Italie, et Bernard Wacquez, administrateur principal à l'OCDE, participeront à ce débat, animé par Mme Françoise Crouigneau, responsable de la rubrique « économies étrangères » de notre journal.

★ Amphithéâtre C du bâtiment G de l'université Paris-X Nanterre. Accès : RER, station Nanterre-Université. 200, avenue de la République, 92001 Nanterre cedex. Tél. : (1) 47-25-92-34, poste 870.

Hausse de 8 % des prix des vins aux Hospices de Beaune

Les cours ont progressé de 8,18 % en moyenne, dimanche 15 novembre, à la cent vingt-septième vente annuelle des Hospices de Beaune. La hausse a été plus sensible pour les vins rouges (+ 9,19 %) que pour les vins blancs (+ 3,50 %).

Cette progression, qui intervient après une chute de plus de 40 % en moyenne l'année dernière, succédant elle-même à une véritable flambée en 1985 (+ 86 % sur les rouges et 39 % sur les blancs), a été accueillie peu favorablement par le négoce, sensible à la dégradation du climat international. La chute du dollar a, en effet, provoqué, en 1986-1987, un recul de 27 % des exportations de vins blancs français de Bourgogne vers les Etats-Unis, le premier marché étranger avec 36 % du total, ce recul étant limité à 11 % pour les rouges.

Mais, cette année, un facteur a joué en faveur d'une fermeté des prix : la diminution de la récolte, inférieure de 30 % à 40 % à celle de 1986, avec des rendements de moins de 30 hectolitres à l'hectare. En juin, le froid et l'humidité ont provoqué la « coulure » de la fleur de la vigne, ce qui a réduit le nombre et la grosseur des grains de raisin. En revanche, la qualité est jugée tout à fait satisfaisante, notamment pour les vins rouges, meilleurs qu'en 1986 et qui pourraient être bus assez rapidement, tout en étant bien charpentés. Une mention particulière doit être donnée au beaujolais, qui, cette année, est remarquablement fruité et gouleyant, retrouvant le bouquet et la saveur traditionnels de ce cru passablement perdus ces dernières années.



Économie

Les difficultés de la Mutualité sociale agricole

La Nièvre ne payait plus

La Mutualité sociale agricole de la Nièvre a repris ses versements depuis la Toussaint, après avoir suspendu pendant plus de cinq semaines la plus grande partie des remboursements d'assurance-maladie et retardé de quinze jours le paiement trimestriel des retraites des exploitants. Accident de parcours, conséquence de déficits accumulés ou reflet d'un malaise général de la protection sociale agricole dans un département en difficulté ?

DECIZE (Nièvre)
de notre envoyé spécial

« D'ici à la fin de l'année, il faudra que je verse 30 000 F à la Mutualité sociale agricole. Sinon, je n'aurai plus de couverture sociale... » Une situation que Richard Lancien veut éviter : qu'arriverait-il s'il avait un accident ou même si son fils – trois ans et demi – tombait malade ? Mais il n'a pas payé ses cotisations pour 1986 et 1987 : plus de 57 000 F au total, pénalités de retard comprises. Ce n'est pourtant qu'une partie de ses dettes : il a aussi deux années de retard sur une partie de ses emprunts au Crédit agricole, et quelquefois a du mal à payer à temps le téléphone et l'électricité, bien qu'il n'aime guère cela : *« On dort mieux quand on a tout payé »*, dit-il. Mais il a du mal à s'en sortir en raison du poids des emprunts.

Ayant repris en 1981 une exploitation en déclin de 80 hectares de « surface agricole utile », il a eu à faire de lourds investissements, pour racheter du matériel, améliorer des terres trop acides, irriguer... 300000 F d'emprunts la première année. Moins aujourd'hui, mais l'état des bâtiments de la ferme montre qu'il n'a pas fini. Et, en six ans, trois sinistres sont venus compromettre ses récoltes : en 1983, une inondation sur 25 hectares en bord de Loire ; en 1985, la grêle qui a réduit de moitié ses recettes ; la sécheresse enfin en 1986, *« mais c'était moins grave »*. Ce jeune agriculteur au visage ouvert et rieur fait contre mauvaise fortune bon cœur : *« C'est un beau métier. On est son propre maître. Mais c'est une liberté qu'on paie un peu cher. »*

Sa situation reflète une partie des difficultés qui frappent la Mutualité sociale agricole de la Nièvre. Au conseil d'administration du 24 septembre, les responsables départementaux ont annoncé que l'institution, dans l'incapacité d'assurer tous ses paiements, verserait aux dates prévues les prestations familiales, les pensions d'invalidité et d'accidents du travail (vers le 5 octobre) et les retraites des salariés payées mensuellement (vers le 15). Mais on retarderait les retraites versées par trimestre des exploitants agricoles, et on attendrait – sauf exception – que la trésorerie s'améliore pour rembourser les dépenses de maladie aux assurés et aux pharmaciens ou aux cliniques pratiquant le tiers payant (de fait, avant la Toussaint, on a seulement versé deux journées de prestations). La caisse refusait d'emprunter pour faire la soudure.

Un beau tollé

Ce fut un beau tollé. Déjà, à l'automne 1986 et au printemps 1987, il avait fallu décaler les paiements de deux semaines. On mit en cause la gestion de la caisse : ne traînait-elle pas trop d'impayés depuis des années : 24 millions fin 1984 (11 % des cotisations), 31 millions fin 1985, 35 millions fin 1986 (14,5 %) et 24 millions encore fin septembre ? On l'accusa de favoritisme, de laxisme, au minimum d'imprévoyance. On accusa les employeurs, les forestiers, on réclama des comptes plus clairs...

Incident de parcours, affirme aujourd'hui le président de la caisse départementale, M. Jean Soulié. L'essentiel des difficultés provient d'un décalage, depuis deux ans, des versements des caisses centrales de mutualité agricole (subventions de l'Etat et montant de la *« compensation »* avec les autres régimes) qui couvrent les deux tiers des dépenses (416 millions de francs sur 627). Les caisses retiennent sur ces versements l'équivalent des cotisations recueillies sur place. Or elles ont avancé d'un mois les dates des retenues. Celles des cotisations n'avaient pas suivi, les dates ne correspondant pas aux rentrées des agriculteurs, selon les administrateurs.

En novembre, tout devrait rentrer dans l'ordre. *« En fait, si nous avions pris la décision sans rien dire, cela aurait fait moins de bruit*, affirme M. Soulié. *Je n'ai pas eu plus de protestations que les fois précédentes. »* D'autres caisses, il est vrai, ont adopté une méthode plus discrète.

La crise cependant n'a pas eu que des inconvénients : apparemment elle a accéléré les rentrées de cotisations, puisque au 27 octobre, quelques jours avant la date butoir, 81 % du montant global étaient déjà encaissés. Le préfet y a sans doute contribué en décidant de retenir le montant des cotisations d'assurance-maladie des retardataires sur leurs indemnités à venir pour la sécheresse de 1986.

> *Pendant cinq semaines, la Mutualité sociale agricole de la Nièvre a été aux abonnés absents pour la plupart des remboursements maladie, qui ont été suspendus. Déjà endettés, certains agriculteurs ont des retards de cotisations. Incident de parcours ? La crise a mis en cause le système des cotisations.*

Les jeunes en difficulté

Reste que le nombre d'agriculteurs en difficulté tend à s'accroître dans la Nièvre. Parmi les jeunes, notamment : *« Un jeune qui s'installe ici doit faire 12 000 F d'investissements à l'hectare »*, affirme M. Maneheut, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles. *« Il ne peut éviter d'emprunter. Or la rentabilité dans l'élevage est faible. Avec des emprunts à 9 %, on ne boucle pas. »*

Les jeunes ne sont pas seuls, dans ce département composite, juxtaposant forêts (en Morvan), herbages (sur la plus grande partie), culture céréalière (notamment près de la vallée de la Loire), et vignoble (près de Pouilly). Avec la baisse des cours de la viande depuis 1973, interrompue seulement en 1976 et en 1982, les éleveurs y font aujourd'hui figure d'aristocrates ruinés. Les surfaces s'étendent, mais la rentabilité diminue. Et ceux qui ont converti des prés en cultures n'ont pas toujours réussi... Avec deux sécheresses consécutives pour faire bonne mesure. Tandis que les cotisations sociales montent. *« En 1984, je payais vingt-cinq heures d'ouvrier avec la vente d'un agneau*, dit un éleveur. *Aujourd'hui, je n'en paie que dix-huit. En même temps, mes cotisations sociales représentaient 30 agneaux en 1984, 35 en 1985 et 51 en 1986... »*

M. Claude Herbiet, cinquante-cinq ans, délégué communal de la MSA, adhérent du MODEF, syndicat minoritaire (1), élu à la Chambre d'agriculture et... socialiste, qui exploite en Puisaye un élevage d'une vingtaine de charolais sur 50 hectares de prés, n'a jamais été en position de jouer les aristocrates. Malgré un plan de développement entamé en 1981 il a du mal à garder la tête hors de l'eau, même en vendant une partie de son cheptel depuis plusieurs années, il a accumulé les calamités.

Lui aussi, pour la première fois, n'a pas payé ses cotisations : *« Jusqu'à cette année je n'ai jamais eu de retard pour la MSA ni les coopératives, ni les fournisseurs. Je n'ai de dettes qu'au Crédit agricole. C'est plus clair pour moi... et pour eux aussi : ils savent que je n'ai pas de dettes ailleurs. »* M. Herbiet s'en tire avec un petit troupeau de chèvres, et un petit élevage de volaille... Mais il s'inquiète de sa retraite : il n'a jamais pu payer une retraite complémentaire. Et si le Crédit agricole lui réclamait le remboursement de ses emprunts il n'aurait d'autre ressource que de vendre son exploitation.

D'autre part, la cessation de paiement de la MSA est intervenue après une année d'agitation provoquée à l'automne 1986 par un rééquilibrage des cotisations au détriment des *« cultivateurs »* (2) essentiellement les céréaliers de la Bourgogne nivernaise près de la Loire. Cette opération motivée par la surévaluation du *« revenu cadastral »* des zones d'herbages et prenant en compte d'autres données – revenu brut d'exploitation et bénéfice fiscal forfaitaire des zones concernées – entraînait un relèvement de 70 % des cotisations des céréaliers (limité en fait à 50 % par le préfet sur 1986). Tollé des intéressés, qui forment une *« association de défense »* réunissant 570 agriculteurs et refusent de payer plus que le tarif habituel... Après ceux qui ne peuvent pas payer, ceux qui ne veulent pas...

« Au détriment de la qualité de la vie »

« Nous aurions accepté un relèvement mais pas de cette importance. D'autant que nous contribuons au BAPSA par des taxes spécifiques que paient les éleveurs ». M. Joseph Zwanepoel, un des animateurs de l'association, qui a vu sa cotisation passer de 17 700 F à 27 900 F, conteste la prospérité attribuée aux céréaliers – surtout après une année 1986 médiocre. La maison confortable, l'installation moderne reflètent un certain niveau de vie comme le chiffre d'affaires brut de l'exploitation : 700 000 F en année normale pour 86 hectares, bien au-dessus de la moyenne des éleveurs du département (400 000 F). Mais *« un niveau de vie acquis au détriment de la qualité de vie*, souligne M. Zwanepoel : *« Si mes terres ont changé de catégorie en douze ans, c'est par le travail que j'y ai fait »*.

Et de noter qu'on a été moins brutal avec les vignerons : le relèvement de leurs cotisations, décidé en 1987, s'étalera sur trois années, à raison de 30 % par an. *« Après le bruit fait par les céréaliers, nous avons compris »*, reconnaît le président départemental de la MSA.

L'association de défense a attaqué la décision du comité départemental des prestations sociales devant le tribunal administratif. Mais les céréaliers ont fini par solder leurs cotisations cet automne : trente et un agriculteurs de la région de La Charité-sur-Loire ont maintenu un *« abattement de 20 % »* pour *« manifester leur désaccord sur la gestion de la caisse, et ne pas se substituer aux déficiences chroniques de certains adhérents »*.

Le versement des prestations doit se normaliser d'ici à la fin novembre. D'autre part, l'émotion provoquée par l'affaire a permis de modifier le calendrier de prélèvement des cotisations désormais réparti sur mars, juin et septembre pour suivre les versements des caisses centrales et éviter les ruptures de trésorerie. Et M. Soulié ne désespère pas d'arriver à faire payer les réfractaires. Du moins ceux qui peuvent payer.

L'affaire a mis en cause le mode de calcul des cotisations. Pas seulement la répartition entre éleveurs, cultivateurs ou forestiers, exploitants ou employeurs. Mais le système lui-même, fondé sur un ensemble d'éléments complexes, contestés et variant suivant les lieux et les années, sans être liés au revenu réel. *« C'est encore moins clair que les prêts du Crédit agricole*, s'exclame un agriculteur. *Et comment justifier que les taux diminuent quand la taille de l'exploitation augmente ? »*

D'autres, comme M. Claude Herbiet, réclament *« plus de solidarité »* dans une profession où les revenus sont très inégaux, *« de 1 à 27 »*, dit-il. *« Il n'est pas possible de prétendre que le système est juste*, reconnaît M. Maneheut, président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles. *Et tout le monde a l'impression de payer trop cher. »* Mais il considère qu'on ne peut décourager les bénéfices et les investissements : *« Nous avons besoin de gens qui innovent, compétents et compétitifs. Celui qui ne fait pas de bénéfices est-ce uniquement à cause des cours, ou parce qu'il gère moins bien ? »*

Baisse des cours, hausse des cotisations sociales et évolution démographique de la profession suscitent une inquiétude sur la protection sociale agricole. *« La moitié des agriculteurs du département ont plus de cinquante-cinq ans*, souligne M. Soulié. *Et parmi ceux-là, un tiers n'ont pas de successeur. »* Au-delà de l'appel à la solidarité nationale, quelques-uns vont jusqu'à envisager une intégration au régime général des salariés. Position très minoritaire : *« Les agriculteurs souhaitent conserver la maîtrise de leur couverture sociale »*, affirme M. Maneheut. Mais qui traduit bien le malaise...

GUY HERZLICH.

(1) Allié à la Confédération paysanne, le MODEF a recueilli 32 % des voix aux élections à la chambre d'agriculture de la Nièvre.

(2) Par opposition aux « éleveurs ».

Économie

Le régime de retraite spécial des cadres supérieurs pourrait devenir obligatoire

Le CNPF va-t-il prendre la décision d'augmenter les prélèvements obligatoires, même faiblement ? L'enjeu est la généralisation des régimes de retraite des cadres supérieurs, dits régimes T 3 parce qu'ils concernent la troisième tranche des salaires, celle qui dépasse le plafond du régime des cadres. Elle va de quatre à huit fois le plafond de la Sécurité sociale, c'est-à-dire d'un peu moins de 38 000 F à près de 76 000 F par mois ; des salaires somme toute confortables.

Les principaux régimes des cadres supérieurs actuels – IRICASE et IRCASUP, auxquels s'ajoute la Caisse des cadres supérieurs du bâtiment et des travaux publics (CCSBTP) – regroupent un peu plus de cinquante mille personnes, appartenant surtout à de grandes entreprises (Kodak, Shell, Pechiney, Schlumberger, Bull, Vallourec, Peugeot, etc.), sur une population potentielle de quatre-vingt dix mille personnes.

Fonctionnant par répartition, ils sont facultatifs, donc fragiles, surtout avec les transformations et les fusions d'entreprises. Les nouvelles sociétés ou les nouvelles filiales n'accordent pas nécessairement les mêmes avantages que les anciennes. Elles ont plutôt tendance à recourir à des contrats de capitalisation plus souples, permettant à l'entreprise de moduler ses efforts et de limiter à sa guise le champ des bénéficiaires.

Pour consolider leur avenir, on a depuis longtemps pensé à intégrer ces régimes de cadres supérieurs à l'AGIRC (1), le régime de retraite complémentaire des cadres. Mais les responsables de l'AGIRC sont restés longtemps hostiles à l'alignement, qui risquait d'alourdir leurs dépenses car *« les agents de maîtrise ne veulent pas payer pour les cadres supérieurs »*. La formule envisagée aujourd'hui comporte moins de risques. Les régimes T3 deviendraient progressivement obligatoires. Ils apporteraient en outre 1,8 milliard de francs de réserves. Les entreprises cotisant déjà conserveraient leur taux actuel : 12% en moyenne), les autres adhéreraient à un niveau plus bas, de l'ordre de 8%.

Mais la décision n'est pas encore acquise, et la commission nationale du CNPF doit en débattre ces jours-ci. La généralisation de la tranche T3 se heurte aux réticences des PME, qui craignent une augmentation de leurs charges (mais beaucoup ne seraient pas concernées), et des compagnies d'assurances, qui redoutent un détournement de clientèle. En février, lors d'un débat à Assurexpo, M. Claude Bebear, président d'AXA, avait affirmé que si on lui imposait cette obligation, il déduirait le montant de ses cotisations au régime T3 de ses cotisations au CNPF.

Les autres assureurs ne sont pas aussi virulents, tant s'en faut. Il est vrai qu'ils se trouvent dans une position embarrassante, puisqu'ils adhèrent eux-mêmes à un régime professionnel qui couvre la troisième tranche et même au-dessus... Le taux de cotisation peut donc encore être un enjeu. L'adhésion à l'AGIRC pose, en outre, des problèmes d'ajustement : certains régimes professionnels, par exemple, souhaitent rester indépendants, et leurs situations sont diverses. Mais le coût de la généralisation serait limité pour les entreprises. On peut l'évaluer grossièrement à moins de 800 millions de francs au total (2), étalé sur plusieurs années (on parle de trois à cinq ans). On est loin du montant des retraites complémentaires des cadres (27 milliards de francs environ).

Le passage des régimes actuels à la capitalisation serait encore beaucoup plus coûteux : certains en évaluent le coût à 21 milliards de francs. Le vrai problème est plutôt d'ordre symbolique : n'ouvre-t-on pas la porte à une généralisation des cotisations facultatives ? Mais les PDG peuvent-ils se désintéresser, sinon de leurs propres retraites, du moins de celles de leurs adjoints ou subordonnés directs qui n'ont pas démérité ? Terrible dilemme.

GUY HERZLICH.

(1) Association générale des institutions de retraite des cadres.

(2) Les cotisations et les prestations de l'IRICASE, de l'IRCASUP et de la CCSBTP s'élèvent actuellement à 1,4 milliard de francs.

● **Grève au service informatique de l'ANPE.** – Un mouvement de grève affecte, depuis le 13 novembre, le centre informatique de l'Agence nationale pour l'emploi. Les agents réclament le paiement d'heures supplémentaires et de nouvelles qualifications techniques. Des négociations étaient prévues pour le 16 novembre et pourraient, le cas d'échec, entraîner un arrêt de travail le lendemain. Si les perturbations se poursuivaient, elles entraîneraient la non-parution des chiffres mensuels du chômage, prévus pour le 25 novembre.

Un sondage sur les syndicats

Une confiance amoindrie mais une influence jugée insuffisante

Les Français restent critiques à l'égard des syndicats, mais souhaitent qu'ils exercent une influence plus importante, selon un sondage publié par *Liaisons sociales*, un mois avant les élections prud'homales du 9 décembre. Ce sondage a été réalisé par la SOFRES du 17 au 21 octobre 1987 sur un échantillon national de 1000 personnes de dix-huit ans et plus.

36 % des salariés et 28 % des Français estiment que l'influence des syndicats n'est pas assez importante, alors que les pourcentages étaient respectivement de 25 % et de 21 % lors d'un précédent sondage en décembre 1986. 30 % des Français (contre 33 % en décembre 1986) et 24 % des salariés (contre 30 %) estiment que leur influence est trop importante.

En revanche, les pourcentages de confiance ont baissé : 47 % des salariés (contre 49 %) et 45 % des Français (*idem*) ont tout à fait confiance ou plutôt confiance. 60 % des salariés (contre 51 % en décembre 1986) jugent que les syndicats ne traduisent pas très bien ou pas bien du tout leurs aspirations.

Au palmarès des organisations syndicales, FO est en tête avec 27 % chez les salariés (22 %) et 30 % chez les Français (27 %), devant la CGT : 21 % chez les salariés (25 %) et 19 % chez les Français (21 %), et la CFDT : 20 % chez les salariés (22 %) et 15 % chez les Français (17 %). M. Bergeron gagne, avec 31 %, 7 points chez les salariés, et, avec 37 %, 6 points chez les Français. En revanche, les cotes de sympathie de MM. Maire et Krasucki fléchissent légèrement.

La grève des mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais

Polémique entre M. Ghazzi et M. Sainjon

Alors que les marocains du Nord-Pas-de-Calais ont entamé le vendredi 13 novembre leur septième semaine de grève, une polémique a opposé M. Akka Ghazzi, député marocain et ancien délégué CGT chez Citroën à M. Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT. M. Ghazzi a fait partie d'une délégation parlementaire marocaine venue récemment rencontrer les 2 500 mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais.

La fédération des travailleurs CGT du sous-sol a accusé cette délégation *« d'avoir organisé des pressions intolérables contre les grévistes et leur collectif CGT (...) visant à rompre l'unité du mouvement »*. Intervenant le 14 novembre sur *Radio-France-Fréquence-Nord*, M. Sainjon a jugé *« totalement inacceptable »* l'attitude de M. Ghazzi : *« J'ai connu un Akka Ghazzi différent de celui qu'on me rapporte aujourd'hui »*, a-t-il assuré en rappelant le rôle du député marocain lors des grèves chez Citroën en 1983. *« S'il est un homme qui devrait être attentif aux difficultés de ses frères, c'est lui »*.

M. Ghazzi a répondu à M. Sainjon qu'il est *« tout simplement mandaté par le parlement marocain pour veiller au respect de la convention signée entre le gouvernement de son pays et les Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Je ne comprend pas André Sainjon qui, selon moi, se trompe d'adversaire. Ma mission est d'expliquer à mes compatriotes mineurs, cégétistes ou non, les termes de leur contrat, parce que la majorité d'entre eux ne les connaissent pas. Je suis un homme honnête et intègre et je suis aux côtés de mes compatriotes »*.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. 1re ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DEPUIS LA PRIVATISATION.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société Générale s'est tenue le 29 octobre au Palais des Congrès à Paris. Environ 1200 actionnaires étaient présents. Une soixantaine de questions écrites ou orales ont été débattues. Les 21 résolutions proposées par le Conseil d'Administration pour adapter les statuts du Groupe et lui donner les moyens de réaliser les opérations financières nécessaires à son développement ont été adoptées. Les 12 administrateurs proposés par le Conseil ont été nommés; trois autres seront élus par les salariés de la Société Générale.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni aussitôt après l'Assemblée Générale, a porté à sa présidence M. Marc VIÉNOT et à la direction générale M. Jean-Paul DELACOUR.



EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DE MARC VIÉNOT PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

"Notre réunion se tient à un moment particulièrement difficile pour les investisseurs que vous êtes et je sais que la tourmente boursière que nous traversons préoccupe chacun et chacune d'entre vous.

Je crois que ces événements récents, pour sérieux qu'ils paraissent, ne doivent pas faire oublier les qualités intrinsèques ni les atouts de la société dont vous êtes devenus actionnaires.

C'est pourquoi je m'efforcerai, en vous présentant notre groupe, de prendre un peu de recul par rapport à l'événement et de placer votre investissement dans une perspective à long terme."

"Pour mener à bien la privatisation de la Société Générale, nous avons fait appel aux investisseurs, notamment aux investisseurs privés, clients ou non de notre établissement, qui nous ont apporté massivement leur confiance, ce dont je les remercie..."

Relation avec nos actionnaires

"Mais la privatisation n'est qu'un point de départ, et notre relation avec nos actionnaires sera bien entendu durable. Pour poursuivre le développement de nos activités, nous aurons en permanence besoin de leur confiance, de leur fidélité.

C'est pourquoi nous cherchons à répondre à leurs attentes, particulièrement sur trois plans :

• L'objectif primordial des actionnaires est, à juste titre, de valoriser leur investissement et d'en obtenir un rendement satisfaisant.

Depuis la première cotation, le 9 juillet dernier jusqu'à ces jours derniers, la tendance des marchés n'a cessé de se dégrader. Le cours de l'action Société Générale a mieux résisté à la baisse que l'ensemble du marché et surtout que le compartiment des banques et sociétés financières : respectivement – 13,7 % (entre le 9 juillet et le 28 octobre 1987), – 28,9 % et – 32,3 %.

Cette évolution moins défavorable que celle d'autres valeurs peut s'expliquer par l'annonce de résultats satisfaisants pour le premier semestre de 1987, et de perspectives relativement favorables pour l'ensemble de l'année.

La volonté que nous avons de consacrer une part croissante de nos bénéfices à la distribution de dividendes doit contribuer à renforcer la tenue de notre titre en Bourse.

• La deuxième attente de nos actionnaires porte sur la prise en considération de leurs intérêts et de leurs besoins, particulièrement ceux des petits porteurs.

La voie que nous avons choisie, consiste à mettre en place un dispositif permettant de bien connaître nos actionnaires et leurs préoccupations grâce au fichier "porteurs d'actions Société Générale" disponible auprès de la SICOVAM, grâce au réseau Société Générale qui est à la disposition des actionnaires clients ou non clients et à la création d'un service chargé tout spécialement des relations avec nos actionnaires. La responsabilité de ce service a été confiée à un Directeur de la Société Générale, M. Jean-Paul FOURNEL, ce qui montre toute l'importance que nous attachons à cette mission.

• En charge de la remontée des informations, ce service est également chargé de diffuser largement des informations à nos actionnaires, par des moyens d'information classiques et télématiques. Notre service Minitel (36.14 code GÉNÉRALE), vous donnera accès à des informations sur le cours de l'action, sur les opérations financières en cours, les résultats du Groupe...

Nous envisageons de mettre en place dans les prochains mois une messagerie qui rendra ce service véritablement interactif. Nous aurons également recours aux grands médias (presse et télévision) mais de façon moins systématique que d'autres sociétés qui ne disposent pas des mêmes possibilités que nous de contacts individuels..."

Structure du Groupe

"5e banque en Europe, 20e banque mondiale (d'après le total du bilan), la Société Générale dispose de 2 200 points de vente en France. est en relation avec 3,5 millions de clients dont 300 000 entreprises et est présente dans plus de 60 pays avec 420 implantations.

La Société Générale est aussi un groupe diversifié et structuré comprenant 226 sociétés consolidées, françaises ou étrangères, dont 10 cotées en Bourse, qui offre à sa clientèle de particuliers et d'entreprises une gamme complète de services bancaires et financiers : crédit-bail, location simple ou longue durée, assurance vie, banque de trésorerie, crédit à la consommation, affacturage,..."

Stratégie de développement

"Dans le contexte de mutation rapide du paysage financier, nous nous sommes fixés deux axes prioritaires de développement : le marché des particuliers et le marché des capitaux et trois lignes d'action en matière de gestion :
- amélioration de la rentabilité ;
- flexibilité des structures et élévation du niveau de compétence des hommes ;
- renforcement des fonds propres.

Les secousses brutales subies tout récemment par les marchés financiers ne nous conduisent pas à changer fondamentalement notre stratégie mais doivent nous conduire à une vigilance et une rigueur accrues, qui sont d'ailleurs tout à fait dans l'esprit des orientations données."

2 AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT

Le marché des particuliers

• Poursuite de notre politique de conquête de parts de marché en matière de crédits à l'habitat et de crédits à la consommation.

• Un fait marquant : la prise de contrôle, en août dernier de Barclays Fiditalia, l'un des établissements spécialisés sur le marché des crédits à la consommation en Italie (2 milliards de francs d'encours - 250 personnes).

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du marché unique européen de 1992 et renforce notre dispositif d'exploitation en Italie qui comprend une agence à Milan et une à Rome, une société financière ainsi qu'une société de crédit-bail.

Le marché des capitaux

• Accroissement de nos capacités de négociation et de mainteneur de marché ("market-making") en matière d'obligations et d'actions.

Deux faits marquants :

• la prise de participation de deux charges d'agents de change : Kyle Securities Pty Ltd en Australie et à Paris la charge Delahaye-Ripault (spécialisée dans les transactions sur actions - 120 personnes. 60 MF de fonds propres au 31.12.86),

• la constitution en septembre dernier d'une filiale de contrepartie commune avec la charge Delahaye-Ripault, pour intervenir comme mainteneur de marché sur le nouveau marché des options négociables de Paris, le MONEP.

RÉSOLUTIONS

Toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires ont été adoptées :

Les premières, résolutions 1 à 7, correspondaient à la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale Mixte. Elles portaient notamment sur les modifications des statuts, le capital et les autorisations à donner au Conseil d'Administration en matière financière.

Les secondes, résolutions 8 à 21, relevaient de la partie ordinaire de l'Assemblée et portaient sur les nominations des nouveaux administrateurs et sur la fixation des jetons de présence.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ont été élus administrateurs : Monsieur Michel ALBERT (Président des Assurances Générales de France), Commercial Union Assurance Company PLC (représentée par Monsieur Bernard ATTALI, Président des filiales françaises), Messieurs Marcel COTILLON (Directeur Général Adjoint Honoraire de la Société Générale), Jean-Claude DECAUX (Président-Directeur Général de la Société J.-C. Decaux), Guy DEJOUANY (Président-Directeur Général de la Compagnie Générale des Eaux), Jean-Paul DELACOUR (Administrateur-Directeur Général de la Société Générale), Jean-Louis DESCOURS (Président-Directeur Général des Chaussures André), Jean DONNEDIEU DE VABRES, Jean-René FOURTOU (Président-Directeur Général de Rhône-Poulenc S.A.), Ernest-Antoine SEILLIERE DE LABORDE (Président-Directeur Général de la Compagnie Générale d'Industrie et de Participations - C.G.I.P.), Pierre SUARD (Président-Directeur Général de la Compagnie Générale d'Électricité), Marc VIÉNOT. A ces administrateurs s'ajouteront trois administrateurs élus par les salariés de la Société Générale.

EXPOSÉ DE JEAN-PAUL DELACOUR ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il était axé sur deux thèmes : l'évolution favorable des résultats et la qualité des actifs du Groupe, conditions de base qui doivent être réunies pour préserver de façon durable le rendement et la sécurité de l'investissement réalisé par les actionnaires.

Résultats consolidés du 1er semestre 1987 satisfaisants

• Bénéfice net, part du groupe : 1202 MF, soit 52,2 % de celui de 1986. Il n'inclut pas de plus values exceptionnelles d'importance significative qui représentaient en 1986 37,9 % du bénéfice net.

• Produit net bancaire : 14 158 MF, soit 51,2 % de celui de 1986. Il a bénéficié de la bonne progression des activités de la société mère sur le marché des particuliers : les dépôts des particuliers se sont accrus de 14,1 % en un an, les encours de crédit de 29 %.

• Frais de gestion : 9 201 MF, soit 52,5 % du montant de 1986. Ceux de la société mère qui incluent les charges liées à la privatisation se sont accrus en un an de 2,9 % pour une inflation de 3,4 % sur la même période.

• Résultat brut d'exploitation : 4 957 MF, soit 49,2 % de celui de 1986.

Perspectives

Les résultats du 1er semestre 1987 sont favorables. Malgré la conjoncture actuelle qui est plus difficile que celle du premier semestre, les résultats pour l'année 1987 devraient permettre à la Société Générale d'augmenter la part distribuée du bénéfice net.

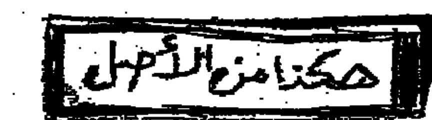
La politique générale vis-à-vis de l'actionnaire est à plus long terme de lui procurer une rémunération en progression régulière.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			
Fonds propres (MdF) (1)	23,7	21,7	16,5
Total du bilan (MdF)	792,9	748,9	725,8
Bénéfice net hors intérêts minoritaires (MF)	1 201,6	2 302,4	1 308,1
Résultat brut d'exploitation (MF)	4 956,9	10 084,3	8 450,0
[illegible]			
Fonds propres + provisions sur créances/ encours pondéré (2)	12,1	11,4	9,7
Dotation aux provisions/ résultat brut d'exploitation	55,7	71,3	70,0
Frais de personnel/frais de gestion	58,1	58,8	57,8

MF : millions de francs. MdF : milliards de francs.
(1) Capitaux propres + titres subordonnés à durée indéterminée + bénéfice du Groupe avant répartition.
(2) Crédits clientèle + 20 % des actifs interbancaires + autres actifs de financement.

"Relations avec les actionnaires"
29, bd Haussmann, 75009 PARIS
Tél. : (16-1) 40 98 52 16
Minitel : 36 14 code GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Economie

Montée du yen et baisse du dollar

Quand les Japonais se paient les Etats-Unis

L'endaka, l'irrésistible montée du yen par rapport au dollar, a repris. La devise japonaise bat ainsi chaque jour de nouveaux records à la hausse. Et pourtant le Japon n'a pas trop souffert jusqu'à présent, au grand dam de ses concurrents commerciaux, du passage du dollar de 242 à 140 yens au cours des deux dernières années. C'est que les entreprises nippones ont su réagir avec une rapidité extrême à cette nouvelle conjoncture.

Toutes ont d'abord cherché à réduire leurs frais. On a vu ainsi l'été dernier Toyota faire travailler ses ouvriers le dimanche pour profiter de meilleurs tarifs d'électricité ou encore Canon intéresser ses salariés, au moyen d'un « challenge 150 », à traquer toutes les économies possibles jusqu'aux plus petites. Mais le plus spectaculaire est sans doute le développement très rapide des investissements à l'étranger. Menacées par la baisse du dollar qui réduisait leur avantage coût et par la montée du protectionnisme, les entreprises japonaises ont été appelées à appliquer aux pays industrialisés leur ancien schéma asiatique : *« contourner les barrières en produisant sur place »*, comme le souligne une étude sur les investissements directs à l'étranger récemment publiée par l'ambassade du Japon à Paris.

En un an (au cours de l'année budgétaire qui va de mars 1986 à mars 1987), ces investissements ont progressé de 10,1 milliards de dollars (+ 82,7 %) pour atteindre 22,3 milliards. Ils avaient déjà augmenté de 24,7 % en 1984 et de 20,3 % en 1985. La stratégie nippone est claire : si toutes les régions du monde ont bénéficié de cet argent, le continent américain en a profité plus que les autres zones (10,4 milliards de dollars sont allés aux Etats-Unis – + 90 % – et 4,7 milliards en Amérique latine). Si l'Asie est moins qu'avant un lieu privilégié – c'était la première région d'investissement japonais jusqu'en 1984, – c'est sans doute que le niveau cumulé des investissements y est élevé (21,8 milliards de dollars). Cela n'empêche d'ailleurs par nombre d'entreprises – comme Aiwa récemment – de continuer à délocaliser leur production à Singapour ou à Taiwan.

Investissements dans l'immobilier

Si l'ensemble des investissements japonais en Europe a dépassé 3,5 milliards de dollars, les dépenses en usines de production ou de montage n'ont atteint que 400 millions de dollars, preuve sans doute que le protectionnisme européen n'est pas considéré comme une menace. Aux Etats-Unis, en revanche, plus de 2 milliards de dollars ont été consacrés à l'industrie, dans l'automobile ou l'électronique, la chimie ou les métaux. Aussi les Japonais prévoient-ils de construire plus d'un million d'automobiles dans ce pays avant la fin de la décennie.

Plus nouvelle est la pénétration du secteur banque, finance et assurance, auquel les firmes nippones ont consacré là encore quelque 2 milliards de dollars. La prise de participation de 12,5 % de la banque d'investissements Goldman Sachs and Co per Sumitomo à la fin de l'année dernière, ou celle de 13 % de Shearson Lehman Brothers cédée à Nippon Life Insurance ne sont que les parties visibles de l'iceberg.

Si les 2 milliards de dollars consacrés aux réseaux de vente et de distribution des produits japonais ne sont pas une surprise, c'est l'immobilier, avec 3,6 milliards de dollars, qui a été le domaine de prédilection des investisseurs japonais. L'Exxon Building à New-York (610 millions de dollars), le Tiffany Building sur la 5e Avenue (94 millions), l'ARCO Plaza à Los Angeles (165 millions) ou l'Hôtel Hyatt Regency d'Hawaii (245 millions) sont les opérations les plus spectaculaires d'un mouvement qui a fait des Japonais les premiers des étrangers parmi les propriétaires de terrains et d'immobilier.

Cette stratégie, il faut le voir, peut préparer la prospérité de demain. La firme Bozz Allen et Hamilton, qui suit un indicateur dénommé *« balance des acquisitions étrangères »*, soulignait récemment que les sociétés japonaises avaient acheté au cours des dernières années trois fois plus d'entreprises hors de l'archipel que les firmes étrangères n'en avaient acquis au Japon. Et le président de Booz Allen Acquisition Services, Martin Waldenstrom, d'ajouter que c'était là *« un facteur potentiellement beaucoup plus important que l'actuel niveau des exportations, qui est pourtant le principal point de conflit entre le Japon et ses partenaires commerciaux »*.

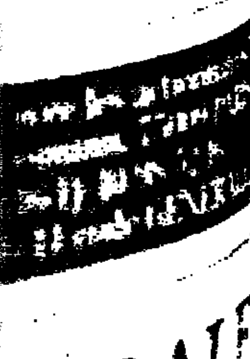
Reste à savoir si cette stratégie peut avoir le même succès si le dollar baisse nettement au-dessous de 140 yens. L'institut de recherche Nomura ne concluait-il pas, il y a quelques mois, qu'une société comme Sanyo ne dégagerait pas de bénéfices si le billet vert descendait au-dessous de 166 yens ? De plus, toutes les entreprises japonaises ne sont pas aussi performantes, et celles qui ont eu du mal à s'adapter à la nouvelle parité des monnaies surmonteront sans doute difficilement une nouvelle hausse du yen. *« Il y a d'ailleurs beaucoup trop d'entreprises japonaises dans chaque secteur »*, affirme un spécialiste du Japon.

Deux facteurs joueront donc un rôle important dans les mois à venir. Le premier sera la capacité des dirigeants japonais de conduire leur économie d'une croissance tirée par les exportations à une croissance relancée par la demande intérieure. C'était là la volonté de M. Nakasone, ce devrait être celle de l'homme qui vient de lui succéder, Noburu Takeshita.

Le second, c'est l'évolution des relations nippo-américaines. Pressions pour que Fijitsu abandonne le rachat de Fairchild, sanctions économiques – les premières depuis la seconde guerre mondiale – sur les importations japonaises d'électronique, adoption d'une loi commerciale permettant d'exercer des représailles contre les pays disposant d'un large surplus commercial à l'égard des Etats-Unis, interdiction faite à Toshiba d'importer ses produits aux Etats-Unis..., le contentieux n'a cessé de s'alourdir depuis un an entre les deux alliés. Et nombreux sont les politiciens qui dénoncent *« le néo-colonialisme »* des Japonais du fait de leurs investissements sur le sol américain. Les élections de 1988 seront les premières depuis pratiquement cent ans (1896) qui auront pour contexte des Etats-Unis fortement débiteurs. Il est alors tentant de faire, comme l'a proposé récemment David Hale dans le *Financial Times*, un parallèle entre le créditeur d'alors – la Grande-Bretagne – et celui d'aujourd'hui – le Japon, devenu en quelques années le banquier de la planète, le flux des capitaux à long terme entre ce pays et le reste du monde étant passé de 9 à 129 milliards de dollars entre 1981 et 1986 (ce qui n'est pas sans risque, puisque les cinq principales compagnies d'assurances nippones ont dû déprécier leur portefeuille des valeurs américaines de 13 milliards de dollars du fait de la baisse de la monnaie américaine, une opération plus douloureuse que les annulations de créances brésiliennes pour le système bancaire international). Et le FT démontrait que les britanniques étaient alors devenus les croque-mitaines des élections de 1988 comme de 1896.

Les cent trente-trois «lobbyists» japonais répertoriés à Washington n'y changeront donc rien : 1988 devrait voir monter encore les reproches. Déjà l'on accuse les firmes nippones de ne construire que des usines tournevis, la valeur ajoutée étant dégagée au Japon ; et plusieurs études démontrent que les entreprises japonaises s'installent avec leurs sous-traitants (quatre cents sous-traitants de l'automobile devraient s'installer au Japon avant 1990), leurs banques, leurs compagnies d'assurances, bref qu'elles travaillent en circuit fermé. Autant dire que la confiance ne règne guère entre Tokyo et Washington. Et pourtant le parapluie américain est aussi indispensable aux Japonais que le sont les capitaux et la technologie nippones aux Etats-Unis. Toute dégradation dans les rapports de deux grandes puissances ne pourrait donc qu'être préjudiciable aux deux pays... et aux autres.

BRUNO DETHOMAS.







Marchés financiers

Indosuez rachète la charge Cheuvreux de Virieu

Dans la chasse aux charges d'agents de change, déclenchée par la suppression du monopole des transactions en Bourse d'ici à 1992, la Banque Indosuez est la dernière grande banque à choisir un partenaire. Il s'agit de la charge Cheuvreux de Virieu, comme la rumeur en courait sur le marché (*le Monde Affaires* du 24 octobre).

Pour la banque, déjà active sur les obligations, le rachat de cette charge va lui permettre de prendre 7 % des transactions sur le marché français des actions : Cheuvreux de Virieu occupe le troisième rang à Paris dans ce secteur, et le premier pour les courtages avec l'étranger, qui constituent sa véritable spécialité, notamment vers le monde anglo-saxon.

La charge a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires consolidé de 210 millions de francs et un bénéfice de 27 millions de francs, ces chiffres devant être portés respectivement à 240 millions de francs et 30 millions de francs en 1987.

Son rapprochement avec Indosuez prendra une forme tout à fait inhabituelle : une société qui regroupera les deux agents de change, quatorze cadres supérieurs de la charge et la banque elle-même, prendra progressivement 92 % du capital de la charge. Une telle formule prend en compte la structure particulière de cette entité de cent quarante personnes, bien connue sur la place de Paris et sur les autres pour son équipe d'analystes financiers et de négociateurs avec l'étranger, particularité qui a provoqué l'intérêt de la Banque Indosuez, déjà très axée sur le commerce des titres dans le monde, avec le rachat de la firme de courtage W. I. Carr à Londres et des prises de participation dans des firmes canadiennes.

Par ailleurs, la grande banque britannique Barclays aurait engagé des discussions avec la charge Puget (8e rang à Paris), très active sur les échanges de blocs d'actions.

F. R.

● **Création de la première société mixte franco-soviétique.** — Le premier accord de fondation d'une société mixte franco-soviétique a été signé le 13 novembre à Moscou entre la SNMI, une société d'Avignon, filiale du groupe CEA Industrie, et un institut dépendant du ministère soviétique des engrais minéraux. Il s'agit du premier contrat signé avec la France dans le cadre du système soviétique autorisant depuis janvier les « joint-ventures ». La nouvelle société, Technicor, produira des matériaux anti-corrosion. Elle sera dotée d'un capital de 4 millions de roubles (40 millions de francs). Une usine de vingt personnes devrait fabriquer, en URSS, à partir de la fin de 1988, des matériaux de projection à chaud.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1986

	6 nov.	13 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	77,1	75
Valeurs industrielles	83,7	81,4
Valeurs étrangères	96,9	98,4
Pétroles-Energie	82,3	79,8
Chimie	77,9	75,7
Métallurgie, mécanique	88	82,9
Electricité, électronique	69,9	69
Bâtiment et matériaux	91,8	90,1
Ind. de consommat. non alim.	85,8	81,6
Agro-alimentaire	88,5	85,8
Distribution	73,1	73,7
Transports, loisirs, services	74,7	73,5
Assurances	67,8	64,6
Crédit bancaire	68,4	64,9
Sicomi	73,7	73,1
Immobilier et foncier	80,2	78,9
Investissement et portefeuille	84,9	81,1
Base 100 : 28 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	95,9	96
Emprunts d'Etat	97	96,9
Emprunts garantis et assimilés	95,7	95,7
Sociétés	94,3	94,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 584,3	2 514
Valeurs étrangères	3 500,9	3 555,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	372,9	362,7
Valeurs étrangères	473,5	480,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	114,4	114,5
Emprunt d'Etat	112,2	112,1
Emprunts garantis et assimilés	116	116
Sociétés	114,7	115,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	299,9	292
Produits de base	202	198
Construction	329,4	318,8
Biens d'équipement	231,5	228,4
Biens de consom. durables	480,9	427,2
Biens de consom. non durables	417,6	399,5
Biens de consom. alimentaires	347,9	344,2
Services	279,4	278,9
Sociétés financières	352,7	344,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	312,6	297
Valeurs industrielles	295,4	285,9
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	261,1	244,9

PARIS, 16 novembre ↑

Journée chic

La seconde quinzaine de novembre a mieux commencé que la première et même que la semaine écoulée. Après l'intermède de vendredi, la Bourse de Paris a connu lundi sa deuxième journée chic. Dans la matinée déjà, le marché avait revêtu ses plus beaux atours (+ 3,7 % environ). Il devait par la suite ajouter encore quelques pièces à sa tenue. A la clôture de la séance officielle, l'indicateur instantané, un instant monté de 5,25 %, enregistrait une avance de 4,93 %.

La plupart des *« Blue Chips »* ont été à la fête (Peugeot, CSF, Paribas, L'Oréal, Midi, BSN, Sanofi, Compagnie Bancaire, Saint-Gobain, Presses de la Cité...). Mais le BTP a été très entouré aussi, de même que les grands magasins et les grandes surfaces.

Tous les boursiers affichaient une mine radieuse.

Aucun ne mettait en doute l'« effet Reagan », bénéfique sur toutes les places internationales. Beaucoup, quand même, tempéraient leur enthousiasme en soulignant le danger que pourrait comporter une prolongation inopportune des conversations entre l'Administration et le Congrès américains pour réduire le déficit budgétaire.

Tous trouvaient que la Bourse y allait trop fort, et qu'avec l'approche de la liquidation générale des dégagements allaient inévitablement se produire pour éponger une partie des pertes subies durant le cyclone. « Les investisseurs viennent en Bourse avec leurs Mae West », assurait un gérant de portefeuille. Si, d'une façon générale, le plus grand nombre estime que le pire est passé, à peu près les mêmes appréhendent encore quelques secousses.

La charge Tuffier-Ravier-Py se jette à l'eau. Retardée à cause de la crise financière, son introduction en Bourse aura lieu mercredi 18 novembre.

Fermeté sur le marché obligataire, mais aussi et surtout sur le MATIF, où, là aussi, l'on attend Reagan. « Mais n'a-t-on pas anticipé un peu vite ? » faisait remarquer un spécialiste.

LONDRES

Un lien informatique entre la City et New-York

La NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotations), la première Bourse mondiale entièrement automatisée annonce l'établissement d'un lien direct par ordinateur entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui permettra à ses membres londoniens de donner immédiatement des ordres sur ce marché.

Le président de la NASDAQ, M. Joseph Hardiman, a déclaré que ce développement apportait une nouvelle dimension : la concurrence entre des courtiers opérant à partir de pays différents, mais sur le même marché. Il a nié le risque d'accroissement de la volatilité des marchés, affirmant que le système informatisé de la NASDAQ faisait mieux face à l'afflux d'ordres de ventes que les professionnels.

La NASDAQ, fondée en 1970, est aujourd'hui la deuxième Bourse des Etats-Unis et la troisième du monde, après celles de Tokyo et Wall Street. La fourniture aux membres londoniens de terminaux d'accès au NASDAQ leur permettra de participer au marché aux heures ouvrables américaines.

Le NASDAQ avait déjà conclu un accord sur l'échange d'informations sur les cours avec le Stock Exchange de Londres l'an dernier.

TOKYO, 16 nov. ↑

Nouvelle hausse

Sur sa lancée du vendredi précédent, le marché de Tokyo a poursuivi son avance durant la première séance de la semaine. En fin de matinée, l'indice Nikkeï avait progressé de 184,17 points. A la clôture de la journée, il s'établissait à 22 615,43 (+ 167,18 points). L'indice général atteignait, lui, la cote 1 854,07 (+ 11,34 points).

Comme la plupart des places du Sud-Est asiatique, Tokyo a réagi à l'effet Reagan. Les investisseurs ne mettent pas en doute la parole du chef de l'exécutif américain et s'attendent, pour cette semaine, à la conclusion d'un accord entre l'administration américaine et le Congrès sur une forte réduction du déficit budgétaire. A combien se chiffrera cette réduction ? Beaucoup estiment que celle-ci sera significative. A leurs yeux, la forte reprise du dollar sur les différents marchés en témoigne. Par rapport à vendredi dernier, toutefois, l'activité a diminué de moitié, et 300 millions de titres ont changé de mains, contre 600 millions.

VALEURS	Cours du 13 nov.	Cours du 16 nov.
Akaï	441	440
Bridgestone	1 190	1 190
Canon	950	958
Fuji Bank	3 020	3 050
Honda Motors	1 280	1 280
Matsushita Electric	2 200	2 190
Mitsubishi Heavy	629	620
Sony Corp.	4 550	4 700
Toyota Motors	1 860	1 860

FAITS ET RÉSULTATS

● **Troisième trimestre : un bon cru pour les entreprises américaines.** — Les bénéfices nets trimestriels de cinq cent vingt-six grandes entreprises américaines, publiés avant le krach boursier d'octobre, ont progressé de 33 % par rapport au troisième trimestre 1986, selon une compilation publiée par *The Wall Street Journal*.

D'après le quotidien américain, avant le lundi noir 19 octobre, les experts tablaient sur une limitation des bénéfices à venir des grandes entreprises américaines, et le krach boursier n'a fait que renforcer cette prévision. La progression au troisième trimestre, la plus forte depuis le premier trimestre 1984 (+ 54 %), fait suite à une contraction de 21 % au second trimestre 1987 et à une progression de 13 % au premier trimestre par rapport aux périodes correspondantes de 1986. Parmi les secteurs industriels dont les bénéfices ont fortement progressé au troisième trimestre, le *Wall Street* note l'automobile (+ 61 % à 1,88 milliard de dollars), la chimie (+ 56 % à 2 milliards), les compagnies pétrolières (+ 135 % à 2,8 milliards) et les métaux non ferreux (+ 544 % à 686 millions).

● **Le Crédit national lance cinq emprunts.** — L'établissement lance cinq emprunts d'un montant global de 1,2 milliard de francs. Il s'agit : d'un emprunt à taux fixe 10 % novembre 1987 (500 millions de francs). Valeur nominale : 5 000 F. Prix d'émission 98,86 %, soit 4 943 F par obligation. Jouissance : 30 novembre 1987. Durée : neuf ans ; d'un emprunt A à taux variable (TAM) novembre 1987 (300 millions). Valeur nominale : 5 000 F. Prix d'émission 97,76 %, soit 4 888 F par obligation. Jouissance : 30 novembre 1987. Durée huit ans ; d'un emprunt B à taux variable (TAM) novembre 1987 (150 millions de francs). Valeur nominale : 5 000 F. Prix d'émission : le pair. Jouissance : 30 novembre 1987. Durée : neuf ans et soixante-quatorze jours ; d'un emprunt C à taux variable (TAM) novembre 1987 (150 millions de francs). Valeur nominale : 5 000 F. Prix d'émission : 101,44 %, soit 5 072 F par obligation. Jouissance : 30 novembre 1987. Durée : huit ans ; d'un emprunt D à taux variable (TAM — 0,25 %) novembre 1987 (100 millions de francs). Valeur nominale : 2 000 F. Prix d'émission : le pair. Jouissance : 30 novembre 1987. Durée : huit ans.

● **Hausse de 3 % du bénéfice de BP au troisième trimestre.** — British Petroleum a annoncé une augmentation de 3 % de son bénéfice pour le troisième trimestre de l'année courante (juillet-septembre) à 356 millions de livres, contre 345 millions pendant la période correspondante de l'an dernier. Ce résultat est supérieur aux prévisions des analystes, qui se situaient dans une fourchette de 300 à 350 millions. Il tient compte des plus-values sur stocks enregistrées du fait de la remontée des prix du brut depuis l'an dernier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	....	Metallurg. Minière	115	....
Alain Manoukian	210 40	....	Métrologie Internat.	270	....
Arnault & Associés	444	....	Microservice	198 70	....
Asystel	308	....	M.M.B.M.	440	....
B.A.C.	430	....	Molex	181	177 d
B. Demachy & Assoc.	462	450	Navale-Delmas	580	537
B.I.C.M.	715	705	Olivetti-Logabax	298	282 o
B.I.P.	390	....	Om. Gest. Fin.	380	381 50
Bolloré Technologies	677	....	Petit Bateau	184	185
Boiron	506	....	Petroligaz	392	....
Câbles de Lyon	770	....	Pier Import	200	208 d
Calberson	550	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Cardif	1185	1235	Rezel	903	829 o
C.D.M.E.	682	....	St-Gobain Emballage	936	....
C. Equip. Elect.	308	....	St-Honoré Matignon	138 50	129 o
C.E.G.I.D.	631	....	S.C.G.P.M.	215	215
C.E.G.E.P.	139	146 80	Segin	306	306
C.E.P.-Communication	948	....	Sema-Metra	425	398 o
C.G.I. Informatique	620	....	S.E.P.	980	....
Ciments d'Origny	380	....	S.E.P.R.	950	....
C.N.I.M.	280	....	Sligos	800	867 d
Concept	190	....	S.M.T. Goupil	201	....
Conforama	617	....	Sodinforg	614	....
Dafsa	180 20	....	Sofibus	355	355
Dauphin O.T.A.	2750	2880 d	Sopra	550	....
Devanlay	1425	....	TF 1	168	172 60 d
Deville	783	770	Union Financ. de Fr.	440	458 d
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	310	....
Editions Belfond	146	152 d			
Elect. S. Dassault	317	335			
Elysées Investiss.	17 30	18 10 d			
Expand	385	....			
Filipacchi	315	....			
Guintoli	580	583 d			
Guy Degrenne	985	....			
I.C.C.	200	....			
IDIA	128	....			
I.G.F.	106	....			
IN2	126	....			
Int. Metal Service	158	....			
La Commande Electro.	270	....			
Le gd livre du mois	194	196			
Loca Investissement	245 10	251 60			
Locamic	170	....			
Manutan	295	306 80 d			
Marlin Immobilier	280	271 d			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 13-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	25	—	—	—	—	—	—	—
Paribas	400	4	20	31	—	89	91	—	—
Peugeot	1300	14	68	—	—	—	—	—	—
Thomson-CSF	1100	8,50	—	—	—	330	—	—	—
Elf-Aquitaine	280	16	31,50	43	—	40	45	—	—
Midi	1100	19	—	—	—	—	—	—	—

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 13 nov. 1987
Nombre de contrats : 70 024

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	97,80	97,30	97	97
Précédent	97,70	97,15	96,20	96,60

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7935 F ↑

Le dollar se montrait très ferme en début de semaine, dans l'espoir d'un accord sur la diminution du déficit budgétaire américain. Le franc s'est raffermi par rapport au deutschemark, dont le cours est revenu de 3,3950 F à 3,385 F.

FRANCFORT	13 nov.	16 nov.
Dollar (en DM)	1,6880	1,7140
TOKYO	**13 nov.**	**16 nov.**
Dollar (en yens)	135,80	137,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 nov.) .... 8 1/2 %
New-York (13 nov.) .... 6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	12 nov.	13 nov.
Valeurs françaises	74	73,8
Valeurs étrangères	97,3	98,4
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	284,50	292

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 nov.	13 nov.
Industrielles	1 968,21	1 935,01

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 nov.	13 nov.
Industrielles	1 328,80	1 317,1
Mines d'or	282,60	288,2
Fonds d'Etat	91,14	90,63

TOKYO

	13 nov.	16 nov.
Nikkeï Dow Jones	22 448,25	22 615,43
Indice général	1 842,73	1 854,07

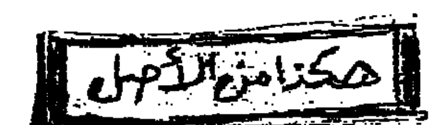
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou dép. —		SIX MOIS Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	5,7880	5,7910	+ 75	+ 90	+ 115	+ 140	+ 375	+ 460
$ can.	4,3880	4,3944	— 10	+ 8	— 16	+ 13	— 51	+ 29
Yen (100)	4,2156	4,2208	+ 156	+ 174	+ 310	+ 338	+ 942	+ 1022
DM	3,3706	3,3737	+ 132	+ 151	+ 255	+ 280	+ 760	+ 832
Florin	2,9940	2,9976	+ 82	+ 93	+ 180	+ 196	+ 538	+ 591
F.B. (100)	16,1631	16,1805	+ 218	+ 297	+ 457	+ 595	+ 1411	+ 1834
F.S.	4,0977	4,1027	+ 164	+ 192	+ 306	+ 342	+ 948	+ 1056
L (1 000)	4,6046	4,6143	— 159	— 121	— 309	— 254	— 694	— 577
£	10,0786	10,0897	— 49	— 17	— 78	— 23	— 116	— 60

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 13/16	6 15/16	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/2	3 3/4	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Florin	4 3/4	5	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 9/16	6 15/16	6 11/16	7 1/16	6 7/8	7 1/4
F.S.	3 1/2	4	3 3/16	3 5/16	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	10 3/4	11 1/2	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	11 1/2	12
£	8 3/4	9	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9	9 1/8
F. franç.	8 5/8	9 3/8	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 1/2	9 1/16	9 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 16 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1813	4,5 % 1973	1663	1660	1670	+ 0 42
4005	C.N.E. 3%	3915	3915	3916	+ 0 03
1130	B.N.P. T.P.	1053	1057	1057	+ 0 38
1107	C.C.F. T.P.	1026	1035	1035	+ 0 88
1115	Créd. Lyon. T.P.	1045	....	....	....
1846	Renault T.P.	1520	1550	1550	+ 1 97
1850	Rhône-Poul. T.P.	1750	1780	1780	+ 1 71
1190	St-Gobain T.P.	1223	1230	1230	+ 0 57
1135	Thomson T.P.	1073	1080	1080	+ 0 65
390	Accor	334	349 80	350	+ 4 79
490	Agence Havas	429	435	437	+ 1 86
605	Air Liquide	520	544	544	+ 4 62
1660	Alcatel	1675	1820	1800	+ 7 46
1910	Als. Superm.	1400	1460	1460	+ 4 29
370	A.L.S.P.I.	270 50	289	301	+ 11 28
295	Alsthom ★	272 90	275	287 50	+ 5 35
1600	Arjom. Prioux	1520	1650	1650	+ 8 55
430	Auxendat-Rey	304	349	349	+ 14 80
1030	Aux. Entrepr. ★	763	780	825	+ 8 13
920	Avions Dassault	879	880	890	+ 1 25
370	BAFIP	314	336	335	+ 6 69
325	Bail-Equipem. ★	276	286	285	+ 3 26
795	Bail Investiss.	810	845	840	+ 3 70
340	B.N.P. C.I.	280	300	300	+ 7 14
645	Cie Bancaire	437	460	456	+ 4 35
380	Bazar H.-V.	305	305	306	+ 0 33
430	Béghin-Say ★	383	389	395 30	+ 3 21
825	Berger (Mé)	566	607	620	+ 9 54
690	Bic ★	519	535	537	+ 3 47
1040	B.I.S.	730	778	799	+ 9 45
2500	Bongrain S.A.	2150	2235	2230	+ 3 72
945	Bouygues	945	983	990	+ 4 76
75	B.P. France	70	72 50	72 80	+ 4
4230	B.S.N.	4210	4365	4365	+ 3 68
2100	Cap Gem. S.★	1730	1750	1750	+ 1 16
1100	Carnaud	995	1035	1036	+ 4 12
2800	Carrefour★	2500	2600	2680	+ 7 20
143	Casino	130	130	130 40	+ 0 31
117	Casino A.D.P.	100	100	102	+ 2
....	C.C.M.C.	1006	....	....	....
770	Cetelem	565	590	610	+ 7 96
690	Cerus	455	505	511	+ 12 31
1550	C.F.A.O.	1370	1396	1395	+ 1 82
275	C.G.E.	220	239 20	240	+ 9 09
1000	C.G.I.P.★	761	815	787	+ 3 42
830	Chargeurs S.A.	765	784	784	+ 2 48
58	Chiers-Châtil.	48 80	46 50	46 50	– 4 71
995	Ciments franç.★	853	910	906	+ 6 21
475	Club Méditerr.	361	390	381	+ 5 54
155	Codetel★	148	148 20	154	+ 4 05
300	Cofimeg	303	309	307 90	+ 1 62
1850	Colas	1365	1550	1550	+ 13 55
225	Compt. Entrepr.	208	220	225	+ 8 17
850	Compt. Mod.	498	505	513	+ 3 01
985	Créd. Foncier	900	990	985	+ 9 44
435	Crédit F. Imm.	377	382	385	+ 2 12
115	C.C.F.	109 90	110	109 50	– 0 36
660	Créd. Lyon. (CI)	605	615	615	+ 1 65
920	Crédit Nat. ★	710	750	752	+ 5 92
180	Crouzet ★	136	143	142	+ 4 41
2650	Dassault S.A.	2135	2200	2220	+ 3 98
375	Darty ★	267	290 90	290 90	+ 8 95
305	Darty (DP)	222 20	234	248	+ 11 61
1800	De Dietrich	1500	1530	1535	+ 2 33
255	Dév. R.d.C. (Li)	250	258	258	+ 3 20
470	D.M.C.	389	411	419	+ 7 71
400	Drouot Assur.	335	365	355	+ 5 97
2130	Docks France ★	1535	1540	1580	+ 2 93
820	Dumez ★	704	720	726	+ 3 13
1100	Eaux (Gén.)	1050	1081	1094	+ 4 19
1140	Ecco ★	1000	1031	1031	+ 3 10
760	Electrofinancière	577	647	643	+ 11 44
290	Elf-Aquitaine	255 50	268	262	+ 2 54
280	– (certific.)	238	245	245	+ 2 94
780	Epeda-B-Faure	566	551	586	....
3100	Essilor	2090	2240	2250	+ 7 66
2200	Essilor Int. (DP)	1620	1620	1620	+ 6 58
375	Esso S.A.F. ★	358	348	355	– 0 84
1970	Euraffrance	1130	1180	1225	+ 8 41
1360	Eurocom ★	855	880	890	+ 4 09
3450	Euromarché	2850	2989	3050	+ 7 02
580	Europe n° 1 ★	473 50	480	497	+ 4 96
1130	Exor ★	875	895	940	+ 7 43
650	Facom	538	546	550	+ 2 23
1060	Fichet-Bauche	925	950	950	+ 2 70
200	Finextel★	198	199	199	+ 0 51
124	Fives-Lille	99 50	109 50	109	+ 9 55
1100	Fromageries Bel	1118	1100	1085	– 2 96
1280	Gal. Lafayette★	980	1040	1065	+ 8 67
380	Gascogne	246	248	248	+ 0 81
1450	Gaz et Eaux	1182	1236	1289	+ 8 90
500	Géophysique★	345	360	370	+ 7 25
1950	Gerland	1436	....	....	....
695	GTM-Entrepose	425	450	464	+ 9 18
520	Guyenne-Gasc.★	412	417	440	+ 6 80
2570	Hachette ★	2040	2101	2118	+ 3 82
590	Hénin (La)	415	440	458	+ 10 36
1170	Hutchinson	1090	1161	1161	+ 6 51
153	Imétal	114 90	121	121 50	+ 5 74
380	Imm. Plaine-M.	336	340	335	– 0 30
1050	Ingénico	830	900	900	+ 8 43
4500	Inst. Mérieux	3750	3800	3880	+ 3 47
520	Interbail★	491	520	520	+ 5 91
1000	Intertechnique	877	885	900	+ 2 62
630	J. Lefebvre	550	573	591	+ 7 45
1220	Lab. Bellon	1070	1101	1148	+ 7 29
1440	Lafarge-Coppée	1092	1205	1220	+ 11 72
1340	Lebon ★	1379	1379	1360	– 1 38
2850	Legrand ★	2210	2300	2310	+ 4 52
2450	Legrand (DP) ★	1685	1695	1790	+ 6 23
720	Leroy-Somer★	523	530	550	+ 5 16
1780	Lesieur	1640	1640	1660	+ 1 30
680	Locabail Immob.	640	660	670	+ 4 69
575	Locafrance ★	365	398	387 50	+ 6 16
865	Locindus	870	880	874	+ 0 46
445	Luchaire	210	223	227	+ 8 10
1940	L.V.M.H.	1449	1550	1550	+ 6 97
1320	Lyonn. Eaux ★	1120	1145	1180	+ 5 36
76	Mais. Phénix	60	62	61 50	+ 2 50
675	Majorette (Ly)	525	....	....	....
330	Mar. Wendel★	207	227	235	+ 13 53
1660	Martell	1615	1649	1649	+ 2 11
....	Matra	1505	1555	1550	+ 2 99
2500	Merlin-Gerin ★	1840	1800	1820	– 1 09
285	Michelin	214	229 90	228	+ 6 54
1050	Midi (Cie)	868	919	905	+ 4 26
240	Midland Bk SA★	203	201	205	+ 0 99
1280	Min. Salsig. (Ma)	700	800	800	+ 14 29
44	M.M. Penarroya	34 40	34 30	35	+ 1 74
70	Moulinex	52 60	53 50	55 80	+ 6 29
775	Navig. Mixtes	721	780	780	+ 8 18
119	Nord-Est	99 90	102 80	100 50	+ 0 60
440	Nordon (Ny)	330	349	349	+ 5 76
460	Nouvelles Gal.	338 80	360	365	+ 7 73
850	Occident. (Gén.)	620	648	663	+ 6 94
1270	Omn.F.Paris	930	920	920	– 1 08
225	Olida-Caby	212	217	218	+ 2 83
320	Opfi-Paribas	233	249	256	+ 9 87
3300	Oréal (L')	2425	2560	2680	+ 10 52
395	Paribas	322	330	340	+ 5 59
520	Paris-Réesc. ★	415	430	440	+ 6 02
1020	Pechelbronn ★	830	840	827	– 0 36
1010	Penhoet	750	800	830	+ 10 67
815	Pernod-Ricard	735	772	778	+ 5 85
1370	Peugeot S.A.	990	1060	1090	+ 10 10
17	Poclain	15 90	16	16	+ 0 63
1780	Poliet	1630	480	462	+ 13 37
680	P.M. Labinal	587	649	644	+ 9 71
3190	Presses Cité	2300	2480	2451	+ 6 57
1200	Prétabail Sic.	1138	1140	1142	+ 0 26
640	Primagaz	609	682	682	+ 11 99
600	Printemps★	448	470	470	+ 4 91
1900	Promodès	1725	1702	1780	+ 3 19
1450	Radiotechn.	1012	1086	1095	+ 8 20
78	Raff. Dist. Total	76 50	77	76	+ 0 66
3180	Redoute (La) ★	2901	2950	2980	+ 2 72
360	Robur financière	254	260	269	+ 5 91
1230	Roussel-Uclaf	894	910	925	+ 3 47
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4570	R. Impériale (Ly)	4280	....	....	....
205	Sade	155	....	....	....
1600	Sagem ★	1410	1499	1445	+ 2 48
465	Saint-Gobain	430	450	450	+ 4 65
1100	St-Louis	1143	1160	1165	+ 1 92
1590	Salomon	1080	....	....	....
1500	Salvepar	1145	1190	1190	+ 3 93
630	Sanofi	525	555	563	+ 7 24
520	S.A.T. ★	465	474	475	+ 2 15
1270	Saupiquet (Na)	1070	1100	1100	+ 2 80
330	Schneider ★	285	289	289	+ 1 40
96	S.C.O.A.	76	80 20	80 20	+ 5 53
680	S.C.R.E.G.	485	540	540	+ 11 34
830	Seb ★	694	721	737	+ 6 20
400	Sefimeg ★	424	432	431	+ 1 65
1110	S.F.I.M.	1150	1150	1165	+ 1 30
51	S.G.E.	41 50	43 20	43 85	+ 5 90
450	Signaux ★	340	345	348	+ 2 35
845	Silic	840	841	830	– 1 19
500	Simco-U.P.H. ★	503	525	545	+ 8 35
330	Simnor (Li)	340	346	346	+ 1 76
1100	Skis Rossignol	995	995	1040	+ 4 52
650	Siminco	649	640	653	+ 0 62
390	Société Générale	335	348	348	+ 3 88
167	Sodecco	171	174	174	+ 1 75
220	Sodero (Na)	188	180	180	– 4 26
2300	Sodexho	1902	1940	1980	+ 4 10
128	Sogenal (Ny)	102	104	104	+ 1 96
370	Sogerap	358	343	357 50	– 0 14
2780	Somm.-Allib. ★	2239	2375	2384	+ 6 48
670	Source Perrier	595	630	630	+ 5 88
800	Sovac ★	720	741	740	+ 2 78
470	Spie-Batignol.	343	358	357	+ 4 08
480	Strafor ★	400	400	401	+ 0 25
....	Suez	271	285	285	+ 5 17
280	Synthelabo ★	255 60	264	264	+ 3 33
815	Talcs Luzenac	584	560	580	+ 1 08
3380	Tél. Elect.	2770	2870	2830	+ 2 17
1040	Thomson-C.S.F.	774	827	825	+ 6 59
380	Total (CFP)★	359	363	375	+ 4 46
85	– (certific.)	80	80 90	83 40	+ 4 25
1290	T.R.T. ★	980	1030	998	+ 1 84
380	U.F.B.	383	366	380	– 0 83
850	U.I.C. ★	815	795	845	+ 3 68
520	U.I.F. ★	520	515	520	....
825	U.I.S.	750	770	800	+ 6 67
215	U.C.B. ★	187	197	196 90	+ 5 29
685	Unibail	685	681	698	+ 1 90
545	Valéo	427	459	451	+ 5 62
68 80	Vallourec	42 50	44 90	45 10	+ 6 12
345	Via Banque	274	285	291	+ 6 20
800	Elf-Gabon	720	725	725	+ 0 69
117	Amax Inc.	95 20	98	98 50	+ 3 47
145	Amer. Express	140	145 10	145 10	+ 3 64
172	Amer. Teleph.	170	173	170	....
144	Anglo Amer. C.	103 50	104 50	104 80	+ 1 26
695	Amgold	493	510	510	+ 3 45
970	BASF (Akt)	865	879	881	+ 1 85
1020	Bayer	910	865	955	+ 4 95
123	Buffelsfont.	108 50	107	107	– 1 38
169	Chase Manh.	155	158 50	158 50c	+ 2 26
78	De Beers	53 80	55 20	55 20	+ 2 60
1850	Deutsche Bank	1632	1675	1675	+ 2 61
985	Dresdner Bank	812	834	834	+ 2 71
145	Driefontein Ctd	121 50	128 50	128 50	+ 5 76
525	Du Pont-Nem.	490	496	496	+ 1 22
510	Eastman Kodak	433	447	447	+ 3 23
78	East Rand	60 10	61 50	60 70	+ 1
255	Electrolux	200 50	207	207	+ 3 24
186	Ericsson	158	160 50	160 50	+ 1 58
265	Exxon Corp.	230	240	240	+ 4 35
450	Ford Motors	438 50	453	453	+ 3 31
93	Freegold	77 10	79 50	79 80	+ 3 50
121	Gencor	93	94 50	94 50	+ 1 61
280	Gén. Electr.	264	273 80	273 80	+ 3 71
520	Gén. Belgique	380	401	401	+ 5 53
380	Gen. Motors	349	349	349	....
106	Goldfields	83	83 90	83	....
45	Gd Metropolitain	39 95	42 50	42 60	+ 6 38
91	Harmony	71 10	70 10	70	– 1 55
46	Hitachi	50 80	52 10	52 10	+ 2 56
910	Hoechst Akt.	840	851	851	+ 1 31
111	Imp. Chemical	108 50	112 50	112 50	+ 3 69
720	IBM	701	720	720	+ 2 71
325	ITT	288	294	300	+ 4 17
145	Ito-Yokado	137	141	141	+ 2 92
82	Matsushita	90	94	94	+ 4 44
980	Merck	1042	1048	1049	+ 0 67
365	Minnesota M.	346	352	352	+ 1 73
245	Mobil Corp.	224	229	229	+ 2 23
230	Morgan J.P.	205	213	213	+ 3 90
38800	Nestlé	34300	35200	35200	+ 2 62
182	Norsk Hydro	142 30	145 30	145 30	+ 2 11
220	Ofsil	185	191	191	+ 3 24
1790	Petrofina	1540	1580	1588	+ 3 12
575	Philip Morris	513	530	530	+ 3 31
113	Philips	92 20	96 80	96 80	+ 4 99
95	Placer Dome	69	71 10	71 10	+ 3 04
360	Quilmès	299	300	300	+ 0 33
700	Randfontein	518	545	545	+ 5 21
640	Royal Dutch	610	643	643	+ 5 41
....	Rio Tinto Zinc	31 40	34 50	34 50	+ 9 87
99	St Helena Co	66 10	67 80	68	+ 2 87
220	Schlumberger	189	196	196	+ 3 17
103	Shell transp.	99	102 10	102 10	+ 3 13
1690	Siemens A.G.	1358	1395	1400	+ 3 09
180	Sony	187	198	197	+ 5 35
184	T.D.K.	174	181 50	181 50	+ 4 31
28	Toshiba Corp.	28 20	28 80	28 80	+ 2 13
330	Unilever	316 20	337	337	+ 6 58
235	Unit. Techn.	200	203 20	203 20	+ 1 60
715	Vaal Reefs	530	583	579	+ 9 25
340	Volvo	250	263 50	263 50	+ 5 40
330	West Deep	243	251	251	+ 3 29
360	Xerox Corp.	337	345	344	+ 2 08
2 09	Zambia Corp.	1 68	1 88	1 80	+ 6 96

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8860	..
Emp. 8,80 % 77	122 63	4 280
9,80 % 78/93	99 65	3 427
10,80 % 79/94	102	2 184
13,25 % 80/90	104 80	5 046
13,80 % 81/89	106 20	11 589
16,20 % 82/90	112 50	13 678
16 % juin 82	114	7 038
14,60 % fév. 83	113 30	10 760
13,40 % déc. 83	115	12 152
12,20 % oct. 84	109 30	1 333
11 % fév. 85	106 95	8 107
10,25 % mars 86	101 50	7 008
CRT 12,75 % 83	1785	..
OAT 10 % 2000	100 15	4 764
OAT 9,90 % 1997	103 50	9 195
OAT 9,80 % 1996	99 86	7 813
Ch. France 3 %	140 30	..
CNB Bques janv. 82	102	3 320
CNB Paribas	102	3 320
CNB Suez	102 05	3 320
CNI janv. 82	101 90	3 320
PTT 11,20% 85	104 10	9 858
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 40	4 723
CNT 9% 85	90 90	4 957
CRH 10,90% déc. 85	101	8 854
Métrologie I. 6% 8/7	66 20	6 850

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	590	....
Agache (Sté Fin.)	1800	....
A.G.F. (St Cent.)	620	626
Applic. Hydraul.	611	649
Arbel	339	345
[illegible]	285	273 o
Avenir Publicité	335 50	294
Bon C. Monaco	250	218 o
Banque Hypoth. Eur.	328	334
Béghin-Say (C.I.)	209	230 d
B.G.L.	350	343 d
Blanzy-Ouest	625	600 o
B.N.P. Intercontin.	233 20	236
Bénédictine	5000	5000
Bon-Marché	730	760
B.T.P.	133	135
Cali	552	402
Cambodge	575	575
C.A.M.E.	268	210
Campenon Bern.	280	238 o
Carbone-Lorraine	490	445 o
C.E.G.Frig.	392	....
Centen. Blanzy	1536	1536

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	187	186
Cerabati	101	105 d
Chambourcy (M.)	800	....
Champex (Ny)	136	139
C.I.C. (Financ. de)	220	233
C.I. Maritime	595	610
Ciments Sintra	245	....
Citram (B)	460	370 o
Clause	384	345
Cofradel (Ly)	1568	1303 o
Cogifi	335	336 10
Comiphos	323	342
Cie Industrielle	2188	2280
Comp. Lyon-Alem.	405	385
Concorde (La)	770	790
C.M.P.	20	19 20 o
Créd. Gén. Ind.	516	537 d
Cr. Universel (Cie)	502	538 d
Créditel	131	....
Darblay S.A.	402	....
Delalande S.A.	1076	737
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1380	1450
Didot-Bottin	650	889
Eaux Bass. Vichy	1170	1130 d
Eaux Vittel	1880	1960
Economats Centre	544	385 o
Electro-Banque	255	285 20 d
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	570	570
[illegible]-Bretagne	212	215
Entrepôts Paris	365	379 60
Epargne (B)	2600	2700 d
Europ. Accumul.	36	37 50 d
Eternit	1635	1700 d
Finalens	180	172
FIPP	287	231 90 o
Fnac	600	576 o
Foncière (Cie)	335	....
Fonc. Lyonnaise	560	572
Foncina	460	....
Forinter	1080	1080
Fougerolle	245	....
France I.A.R.D.	230	230
France (La)	4600	4600
From. Paul Renard	400	428 50 d
GAN	835	905
Gaumont	407	423 d
Gévelot	540	561 d
Gr. Fin. Constr.	390	390
Gds Moul. Paris	334	330
Groupe Victoire	1961	2078
G. Transp. Ind.	455	460
H.E.F.	106	....
Immindo S.A.	412	410
Immoinvest	233	240
Immobail	351 10	372
Immobanque	650	676 d
Immob. Marseille	6540	6800 d
Immofice	462	....
Invest. (Sté Cent.)	2875	2875
Jaeger	130	136 20 d
Lafitte-Bail	424	435
Lambert Frères	158	164 90 d
Lille-Bonnières	615	641 d
Loca-Expansion	242	250
Locafinancière	330	330 10
Locatel	650	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1113	1180
Lucia	809	858
Machines Bull	30 70	32 55
Magasins Uniprix	181	165 o
Magnant S.A.	76 50	72
Maritime Part.	225	205 o
Métal Déployé	381	405
Mors	99	86 80 o
Navig. (Nat. de)	39 80	39 80
OPB Paribas	170	175
Optorg	185	148
Oréal (L') C.I.	1492	1347 o
Origny-Desvroise	790	835 d
Palais Nouveauté	620	529 o
Paribas-CIP	380	418 d
Paris France	238	240
Paris-Orléans	235	233
[illegible]	275	275
Patern. Resq. Div.	1330	....
Pathé-Cinéma	465	424 o
Pechiney (cert. inv.)	216	230
Piles Wonder	680	680
Piper-Heidsieck	600	564 o
P.L.M.	110	110
Porcher	436	450
Promodès	1050	1050
Providence S.A.	1280	1280
Publicis	2000	1950
Raff. Souf. R.	95	95 20
Rhône-Poul. (c. inv.)	297	305
Ricqlès-Zan	200	....
Rochefortaise S.A.	600	510 o
Rochette-Cenpa	30	30
Rosario (Fin.)	690	717 d
Roudière	150	166 d
Rougier et Fils	60	60
Sacer	390	410
SAFAA	268 80	280
Safic-Alcan	840	580 o
SAFT	1240	1252
Saga	180	187 20 d
St-Gobain C.I.	402	418 d
Salins du Midi	397	....
Santa-Fé	125	....
Satam	91	....
Saulnes	40	....
Savoisienne (M)	220	....
SCAC	358	372 d
Senelle Maubeuge	271 50	282 30 d
S.E.P. (M)	120	118
Serv. Equip. Véh.	68	73
Sicli	199 50	214 d
Sicotel	305	305
Simin	210	210
Siph (Plant. Hévéas)	344	358 d
Sté Générale-CIP	330	301 o
Sofal financière	1576	1560
Sofical	538	490
Sofio	470	450
Soficomi	605	629 d
S.O.F.I.P. (M)	142 60	137 o
Sofragi	950	1000
Souchon Autog.	297	308 d
Sovabail	600	600
S.P.I.	509	521

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	271	278
Stemi	980	980
Taittinger	1245	1300
Testut-Aequitas	580	415 o
Tour Eiffel	401	429 d
Ufiner S.M.D.	520	550
U.A.P.	238	248 d
U.T.A.	890	902
Veuve Clicquot	3000	....
Vicat	1080	....
Viniprix	1200	1250
Virax	145	110 10
Waterman S.A.	650	658
Brass. du Maroc	118	....
Étrangères		
A.E.G.	930	780 o
Akzo	230	283
Alcan Alum.	118	....
Algemeine Bank	117	122
American Brands	247 60	253 90
Am. Petrofina	410	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	128	....
Banco de Santander	220	250
Bco Pop Espanol	280	298 d
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3500	1750 o
B. Régl. Internat.	41000	43000
Br. Lambert	387	420
Canadian-Pacific	80	89 90
CIR	19 50	15
Commerzbank	710	720
Dart. and Kraft	250 10	....
De Beers (port.)	90	58 o
Dow Chemical	445	458
Gén. Belgique	380	401
Gevaert	890	....
Glaxo	108	116
Goodyear	280	293
Grace and Co	252	252
Gulf Canada Corp.	132 60	....
Honeywell Inc.	324	....
I. C. Industries	168	172 50
Johannesburg	1360	730 o
Kubota	22	....
Latonia	280	280
Midland Bank Plc	38 50	39 70
Mineral-Ressourc.	61	....
Nixdorf	1824	1852
Noranda	89 10	90 70
Olivetti	23	....
Pakhoed Holding	171 50	179
Pfizer Inc.	290	300
Procter Gamble	490	482 c
Ricoh Cy Ltd	42	46
Rolinco	225 50	231 30
Robeco	242	252 70
Rodamco	429 50	416
Saipem	10 50	10 20
Shell fr. (port.)	136	....
S.K.F. Aktiebolag	176	193 d
Steel Cy of Can.	117	90 o
Tenneco	218	....
Thorn EMI	48	51
Toray indust. inc	30 20	....
Vieille Montagne	902	890
Wagons-Lits	570	590
West Rand	18	18 20
Hors-cote		
Calciphos	205	169
C.E.M.	....	....
Cochery	184 50	....
Cogenhor	111	....
C. Occid. Forestière	193	....
Copamex	275	278
Dubois Inv. (Casto.)	755	880
Gachot	110	118 90
Hydro-Energie	335	310 o
Hoogovens	250	....
Metrosemica (bons)	36 20	26 40 o
Nicolas	523	555
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	333	325
Sorento N.V.	162 30	162 90
S.P.R.	363	....
Sté Lecteurs du Monde	895	894
Ufimex	380	....
Union Brasseries	128 50	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 748	5 793	5 570	6 070
ECU	7 005	6 977	....	....
Allemagne (100 DM)	339 650	337 860	327 500	347 500
Belgique (100 F)	16 252	16 174	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 850	299 960	290	308
Danemark (100 krd)	88 080	87 880	84	91
Norvège (100 k)	89 560	89 230	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 143	10 093	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 325	4 310	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 606	4 612	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	413 100	410 550	398	418
Suède (100 krs)	94 180	94 180	90	96
Autriche (100 sch)	48 220	48	46 600	49 200
Espagne (100 pes.)	5 026	5 022	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 165	4 179	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 356	4 402	4 150	4 550
Japon (100 yens)	4 228	4 223	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/11
Or fin (kilo en barre)	85800	86200
Or fin (en lingot)	86500	86400
Pièce française (20 fr)	540	546
Pièce française (10 fr)	376	.....
Pièce suisse (20 fr)	558	555
Pièce latine (20 fr)	486	498
Souverain	640	638
Pièce de 20 dollars	3110	3105
Pièce de 10 dollars	1485	1502 50
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3390	3440
Pièce de 10 florins	522	522
Or Londres	464 20	461 75
Or Zurich	465 50	461 50
Or Hongkong	464 95	463 35
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 13/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	678 96	662 40
Actilion	181 37	176 52
Actions France	384 38	370 49
Action Invest.	327 18	312 34
Actions sélectives	492 85	476 04
Aedificandi	571 31	550 66
A.G.F. Actions (ex-CIP)	985 43	941 88
A.G.F. 5000	484 35	472 54
A.G.F. ECU	1034 31	1024 07
A.G.F. Interfonds	411 03	401
A.G.F. Invest	93 47	91 19
A.G.F. OBLIG.	1057 06	1051 80
A.G.F. Sécurité	10354 81	10354 81
Agfimo	544 57	531 29
Altefi	211 73	204 08
A.L.T.O.	185 12	178 43
Ameri-Gan	4694 71	4481 82
America-Valor	667 98	637 69
Amplitude	460 44	437 32
Arbitrages court terme	5552 20	5541 11
Argonautes	338 72	328 08
Associ Première	23745 78	23745 78
Associc	1172 76	1172 76
Aurecic	1363 63	1323 91
Axa Europe	112 56	107 46
Axe Investissements	98 97	94 48
Bourse-Investiss.	384 81	367 36
Bred Associations	2674 33	2668 33
Bred International	80 64	79 06
Capital Plus	1685 74	1685 74
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	324 31	311 84
Cortal court terme	1273 93	1273 93
Corral intérêt trim.	1041 79	1021 86 ◆
Cortexa	816 52	779 48
Credister	438 68	426 10
Croissance France	233 81	223 74
Croissance Immobilière	549 95	525 01
Croissance Mercure	2588 26	2512 87
Croissance Prestige	308 17	294 20
Drouot-France	558 47	533 15
Drouot-Investiss.	881 86	841 87
Drouot-Sécurité	239 09	228 25
Drouot-Sélection	131 37	125 41
Ecucic	1176 12	1158 74
Ecureuil Privatisations	309 75	300 73
Elicoop Sicav	11370 78	11370 78
Elf-Valeurs	7455 45	7273 61
Energie	236 69	225 96
Epacic	2824 83	2822 01
Epercourt Sicav	4096 23	4086 01
Epargne Associations	24462 85	24428 21
Epargne-Capital	7898 33	7820 13
Epargne-Crois.	1336 57	1300 90
Epargne-Industr.	637 94	609 01
Epargne-Inter	563 57	549 49
Epargne J	53815 34	53815 34
Epargne-Long-Terme	1645 04	1601 99
Epargne-Oblig.	187 26	182 25
Epargne-Outre	1090 08	1030 08
Epargne-Unie	1052 59	1004 86
Epargne-Valeur	376 74	366 66
Eparoblig	1280 99	1278 43 ◆
Epsilon	1001 16	991 25
Eurinvest Croissance	1049 07	1001 50
Eurinvest Rendement	1049 06	1001 49
Eurocic	9320 99	9183 24
Euro-Croissance	482 75	488 69 ◆
Eurodyn	932 99	902 31
Euro-Gan	3955 42	3776 06
Extrême Orient Sicav	502 98	488 33
Finord Placement	60628 78	60644 83
Finord Valorisation	13295 50	13034 80
Fonsicav (div. par 10)	10928 69	10928 68
Fonciel	239 47	227 86
France-Gan	4879 36	4658 12
France-Garantie	275 86	275 31
France-Investiss.	397 80	379 76
France-Net	121 50	120 30
France-Obligations	429 63	425 38

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	324 72	315 28
Francic Pierre	89 85	87 23
Francic Régions	938 83	912 46
Fructi-Associations	1353 29	1353 29
Fructicapi	306 36	301 83
Fructicourt	106868 78	106868 78
Fructidor	238 13	234 81
Fructifrance	635 63	620 13
Fructimmo	224 25	218 78
Fructivalor	433 97	423 39
Fructinter	82783 09	82576 65
Fructi ECU	569 04	560 63
Fructi-Première	11173 84	11008 71
Futuroblig	895 60	884 60
Gestilion	57300 40	57157 51
Gestion Amérique	307 83	293 87
Gest. France Europe	83 05	79 28
Gestion Orient	158 14	150 97
Gestion Sécuricourt	10727 51	10621 30 ◆
Gestion Sicavimmo	656 28	626 52
Gestion Uni-Japon	1380 02	1317 44
Gestion Associations	139 53	136 46
Gestion Mobilière	559 49	534 12 ◆
Gest. Rendement	454 25	433 65
Gest. Sél. France	604 26	576 86
Haussmann Associat.	1187 69	1187 69
Haussmann court terme	1212 52	1212 52
Haussmann Epargne	1382 17	1382 17
Haussmann Europe	1849 91	1879 43
Haussmann France	795 60	766 76
Haussmann Oblicroiss.	1267 13	1267 13
Haussmann Obligation	1440 73	1388 66
Horizon	988 19	968 12
I.M.S.I.	530 61	506 45
Indo-Suez Valeurs	635 34	606 53
Interoblig.	11507 75	11085 14
Intersélect France	391 80	374 03
Intervaleurs Indust.	521 56	497 90
Invest. net	14505 05	14476 10 ◆
Invest. Obligataire	17996 44	17960 52 ◆
Japacic	155 86	151 32 ◆
Jeune épargne	228 82	225 44
Laffitte-Amérique	238 40	227 59
Laffitte-crt-terme	59234 22	59234 22
Laffitte-Expansion	721 55	688 69
Laffitte-France	268 86	256 67
Laffitte-Immobilier	218 57	208 66
Laffitte-Japon	303 35	289 59
Laffitte-Oblig.	145 83	139 22
Laffitte-Placements	64630 30	64630 30
Laffitte-Rend.	205 36	198 06
Laffitte-Tokyo	1221 22	1165 84
Lion-Associations	11463 27	11463 27
Lion court terme	118170 40	118170 40
Lion-Institutionnels	23296 09	23227 02
Lionplus	710 45	703 42
Livret portefeuille	560 54	544 21
Méditerranée	146 45	139 81
Minimax	25984 53	25984 53
Mondiale Investissem.	409 12	390 57
Monecic	5576 20	5576 20
Monedan	51824 30	51824 30
Moné J.	55538 40	55538 40 ◆
Monelaffitte	270919 37	270919 37
Monevalor	63308 35	63308 35
Multi-Obligations	419 72	400 69
Mutuelle Unie Sél.	142 31	135 86
Natio.-Assoc.	6202 11	6189 73
Natio.-Epargne	13672 86	13438 28
Natio.-Court terme	202117	202117
Natio.-Immobilier	915 74	881 23
Natio.-Inter.	1127 12	1096 95
Natio.-Obligations	529 05	514 89
Natio.-Patrimoine	1247 11	1213 73
Natio.-Placements	84844 12	84844 12
Natio.-Revenus	1002 03	992 11
Natio.-Sécurité	10915 14	10915 14
Natio.-Valeurs	587 30	581 31
Nippon-Gan	4721 88	4507 76
Nord-Sud Développ.	1188 25	1185 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Normat IF	13518 28	13253 22
Oblicic Régions	1021 66	1008 58
Oblicoop Sicav	1338 33	1312 09
Obligations Convert.	397 56	379 53
Oblifon	1098 53	1087 65
Optimavalor	523 68	499 91
Paramérique	517 86	494 19
Pareurope	717 20	684 68
Paribas Croissance	537 96	516 03
Paribas Epargne	15587 69	15556 58
Paribas France	81 38	79 01
Paribas Opportunités	92 63	89 93
Paribas Patrimoine	486 07	486 25
Paribas Revenu	92 10	91 19
Parnasse-Valor	1094 98	1093 90
Patrimoine-Retraite	1635 07	1603 01
Phénix Placements	246 58	245 36
Pierre Investiss.	634 72	605 94
Placement A	837 66	837 66
Placement crt-terme	71872 97	71872 97
Placement J	55952 42	55952 42
Placement Premier	53934 10	53934 10
Placements Rendement	10740 34	10740 34 ◆
Placements Sécurité	106406 04	106406 04 ◆
Placinter	811 51	791 72
Première Obligations	10615 56	10594 37
Priv'Association	21887 20	21887 20
Province Investiss.	447 76	427 46
Quartz	101 83	99 32
Rentacic	158 91	158 58
Revenus Trimestriels	5348 85	5295 89
Revenu Vert	1113 01	1111 90
Rivoli Plus	1040 72	993 53
St-Honoré Assoc.	14202 40	14131 74
St-Honoré Bio-aliment.	678 11	645 45
St-Honoré Pacifique	468 96	447 69
St-Honoré P.M.E.	397 42	379 40
St-Honoré Réel	11497 79	11461 98
St-Honoré Rendement	11331 82	11275 44
St-Honoré Services	418 32	402 23
St-Honoré Technol.	650 69	621 32
St-Honoré Valor	12182 43	12085 74
Sécuricic	11103 60	11092 51
Sécur. Mobilière	405 31	386 93
Sécuri Taux	10680 81	10680 81
Sélection Croissance	451 08	437 94
Sicarden (Carden BP)	711 71	701 19
Sicav-Associations	1421 02	1418 89
S.F.I. fr. et étr.	542 96	527 15
Sicav 5000	295 97	288 05
S.I. Est	1097 33	1047 57
Silvafrance	458 25	445 99
Sivam	371 68	361 73
Sivarente	201 96	198 98
Slvinter	397 11	378 75
S.N.I.	1101 90	1069 81
Sogepargne	337 07	324 89
Sogépension	64527 94	62648 39
Sogerex	50826 71	49346 32
Sogevalor	78017 50	77187 81
Sogevar	918 43	876 78
Soginter	1167 17	1114 24
Soleil Investiss.	434 66	414 96
Stratégie Actions	971 47	934 11
Stratégie Rendem.	1068 68	1025 36
Technocic	977 46	949 99
Techno-Gan	5497 69	5248 68
Talion	5199	5147 52
U.A.P. Investiss.	357 47	344 55
Uni-Associations	112 99	112 99 ◆
Unifrance	396 80	378 81
Unifoncier	1069 27	1019 83
Uni-Garantie	1306 52	1280 88
Unigestion	774 08	738 98
Uni-Régions	2522 41	2408 03
Univers	2102 13	2003 01
Univar	182 45	182 45 ◆
Univers-Actions	901 80	872 15
Univers-Obligations	1475 83	1427 30
Valorem	448 34	437 40
Valoblig	60579 81	59980 01
Valorg	1540 51	1538 87
Valrel	80864 51	80824 05

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Radicalisation en Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS appelle les Canaques à la « résistance » et au châtiment des « collabos »

NOUMÉA
de notre correspondant

Les temps ont changé. Il y a tout juste un an, le congrès de l'Union calédonienne (UC, principale composante du FLNKS) préconisait sagement *« la poursuite du dialogue avec le gouvernement français »*. La formule laisse rêveur devant les propos belliqueux qui font florès ces derniers temps dans les réunions indépendantistes.

Ce n'est pas le durcissement de ton enregistré lors du congrès de l'UC, le vendredi 13 et le samedi 14 novembre à Yaté, dans le sud de l'île, qui démentira l'impression qu'une page est bel et bien tournée dans la stratégie du FLNKS. Le raidissement verbal est tel que le procureur de la République de Nouméa a requis l'ouverture d'une information contre les auteurs et les responsables de la diffusion des propos tenus à Yaté qui constituent, selon un communiqué du parquet, *« des provocations à commettre des infractions graves contre les personnes »*.

Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) avait été, pour sa part, extrêmement prompt à dénoncer ces *« propos terroristes »* qui constituent aux yeux de ses dirigeants *« un appel à la haine et une véritable incitation au meurtre relevant des tribunaux »*.

C'est principalement le discours d'ouverture du congrès, prononcé par *M. Jean-Marie Tjibaou*, qui est visé par cette contre-attaque judiciaire. Le chef de file indépendantiste n'avait pas mâché ses mots en évoquant les *« Canaques collabos »* dont les informations fournies à la gendarmerie avaient été à l'origine des récentes opérations de police judiciaire de Koné et de Saint-Louis.

« Pas de pitié pour ces gens là ! », s'est exclamé M. Tjibaou, après avoir rappelé les châtiments que réservaient aux *« traîtres »* les résistants français et les fellaghas algériens. *« Je ne veux pas dire qu'il faut les supprimer*, a toutefois ajouté le président du FLNKS, *mais il faut être vigilant. »*

Avant de s'envoler, dimanche, pour New-York où il assistera, à la fin du mois, au débat de l'Assemblée générale de l'ONU consacré au dossier calédonien, M. Tjibaou est, une nouvelle fois, revenu sur la situation créée par le verdict d'acquittement des auteurs de la fusillade de Hienghène : *« Nous sommes à un moment où l'autorisation de tuer du Canaque est officiellement donnée à nos adversaires qui n'ont qu'une envie, c'est de nous supprimer définitivement. Alors, c'est une responsabilité pour nous, pour chaque militant, de protéger chacune de nos maisons. »*

Ce thème de l'*« autodéfense »* a ensuite été abondamment développé lors d'une conférence de presse par le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, qui a considéré que *« le peuple canaque doit organiser sa résistance »* car *« le pays est occupé »*. Cette nouvelle orientation est dictée, selon lui, par *« la politique d'agression du gouvernement Chirac-Pons »*, mais aussi par *« les limites de la stratégie de non-violence qui a été perçue par les militants comme de la faiblesse. »* M. Yeiwéné a ainsi révélé la consigne qui est actuellement diffusée aux tribus canaques en cas d'intervention des forces de l'ordre : *« Il ne faut plus se laisser faire ; défendez-vous avec les moyens dont vous disposez. Le FLNKS sera toujours solidaire. »*

Le recours à des actions terroristes n'est, toutefois, pas clairement envisagé : *« Nous n'en sommes pas encore à ce stade, mais il faut s'organiser. »* L'échéance des futures élections régionales constituera certainement une occasion pour les indépendantistes de mettre à l'épreuve leur nouvelle stratégie, car il est, d'ores et déjà, acquis, a dit M. Yeiwéné, que le FLNKS *« s'opposera par tous les moyens au déroulement du scrutin et à la mise en place des nouvelles institutions du statut Fons »*. Un vocabulaire qui rappelle étrangement les termes utilisés avant le « boycottage actif » des élections territoriales de novembre 1984 qui avait créé une situation quasi insurrectionnelle sur l'archipel.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **M. Wiltzer : « dialogue » et « ouverture » en Nouvelle-Calédonie.** — M. Pierre-André Wiltzer, député (UDF) de l'Essonne, un des bras droits de M. Raymond Barre, préconise une politique *« de dialogue et d'ouverture »* en Nouvelle-Calédonie, qu'il a quittée, le vendredi 13 novembre, pour la Polynésie française.

Sur le vif

Fauteuil orientable

Je suis bien contente pour lui, il vient de recevoir un prix, Delors, le prix Politico, décerné par mes confrères au politicien le plus politicien de l'année. Faut dire, il était tout désigné. Comment ne pas couronner l'homme qui a souffert sous Pompidou — je cite, — qui a été crucifié sous Mitterrand, *qui* espère ressusciter sous Barre et qui pardonne à tous ceux qui le soumettraient au supplice de Matignon.

Au palmarès : un « Noyau d'or » à Balladur. Un « Joyau dur » à Chalandon et une vraie fausse mention à un ministre dont l'identité est protégée par le « *secret défense* ». Fabius, lui, a bénéficié d'un non-lieu : il n'était pas premier ministre quand les affaires ont commencé. Et il ne *l'était plus quand* elles ont éclaté.

C'est quoi, *la* récompense ? Un fauteuil orientable, gracieusement mis à la disposition de l'heureux lauréat. Non, c'est pas un *prix* de circonstance, pas du tout. Il a déjà couronné Barre en 1985 et Léotard l'an dernier. Parmi les membres du jury, un de mes collègues de la rue des Italiens, celui qu'on surnomme Marcel, je vous en ai souvent parlé. Ce matin, je le félicite :

— C'est chouette de lui avoir donné un fauteuil, à Delors, depuis le temps qu'il en rêve.

— Remarque, celui qu'il occupe à la présidence de la Communauté européenne lui donne rang de chef d'État.

— Ouais, mais comme personne ne le sait, il en a gros sur la patate. Tu te rappelles ce qu'il était colère quand Fafa lui a piqué la place à Matignon !

— C'est pour ça qu'il est tellement pressé, là, maintenant. Dans la course au pouvoir, si tu veux arriver, pas question de faire la pause. C'est ce qui l'a perdu à l'époque.

— Dis donc, c'est pas un peu risqué, quand même, de miser sur Barre ? Imagine que mon Mimi remette ça. Jamais il donnera Matignon à un mec qui a fait le jeu de la concurrence.

— Arrête ! C'est le meilleur moyen de mettre le gros Raymond dans sa poche. Imagine un peu Delors premier ministre et Barre secrétaire d'État au budget !

CLAUDE SARRAUTE.

● **Deux Van Gogh retirés de la vente Renand.** — Les deux tableaux de Van Gogh qui devaient figurer dans la vente de la collection Renand, vendredi 20 novembre sont retirés de la vacation, a annoncé le commissaire-priseur, Mᵉ Jean-Marie Millon. Initialement estimés à 2,8 et 40 millions de francs, ils devraient rejoindre les musées français, l'un faisant l'objet d'une donation, l'autre d'une proposition de dation à l'État.

M. Jacques Delors, vedette du week-end médiatique

En n'écartant pas l'hypothèse de devenir premier ministre de M. Raymond Barre, jeudi soir 12 novembre, sur TF 1, M. Jacques Delors a gardé la vedette ce week-end.

C'est dans son propre camp que le *président* de la commission des Communautés européennes essuie les réactions les plus sévères. M. Pierre Mauroy juge les déclaration de son ancien ministre *« maladroites, incompréhensibles et inadaptées au contexte actuel »*. *« Pourquoi prendre le risque de faire trébucher le candidat socialiste alors qu'il n'est pas encore connu ? »*, s'est demandé le maire de Lille avant de rappeler qu'en mai 1981, lors de son arrivée à Matignon, il avait hérité de M. Barre du *« paquet de 1 700 000 chômeurs, de 14 % d'inflation (...), de pans entiers de l'économie française entamés »*.

M. Jean Poperen, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, qui lui aussi a bonne mémoire, estime que ce qu'a dit M. Delors est *« énorme »*. *« Ceux qui rêvent à autre chose* [qu'au rassemblement à gauche] *n'ont finalement pa confiance dans notre capacité à rassembler une majorité »*, a ajouté le député du Rhône.

A la même question, nul doute que M. Michel Rocard aurait apporté une réponse négative. Le peut-être candidat à l'élection présidentielle qui participait à l'émission « Face en France » sur la Cinq, a tenu à proclamer haut et fort qu'il n'a *« pas du tout l'intention de faire en ce qui concerne le partage du revenu national (...) la même politique que M. Raymond Barre »* et que sa *« vision de l'effort dans un pays qui a besoin de l'effort n'est pas la même »*.

Tout cela laisse sceptique M. André Lajoinie pour qui la déclaration de candidature de M. Delors à Matignon en cas de succès de M. Barre n'est que le reflet de *« la position fondamentale du PS »*. *« La partie immergée »* de cette déclaration, *« c'est*, selon le candidat du PCF, *l'hypothèse d'une alliance avec la droite formellement adoptée par la direction socialiste »*.

Tous, à gauche, ne crient pas haro sur M. Delors. Plus ambigu que critique, M. Paul Quilès, sur M6, prévoit qu'après l'élection présidentielle il pourra *« se produire un regroupement »* des forces politiques.

Quant au *président* du MRG, M. François Doubin, il est candidat pour participer à un gouvernement Delors, avec M. Barre à l'Élysée. Invité du « Grand Oral » Pacific-FM-*le Matin de Paris*, M. Doubin a salué le *« courage »* de M. Delors.

Mᵐᵉ Simone Veil se réjouirait plutôt de voir ainsi *« le jeu troublé »*. Invitée de « 7 sur 7 » sur TF 1, dimanche 15 novembre, l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne considère *qu'« on ne peut en même temps dire que les idéologies ne sont plus ce qu'elles étaient (...) et avoir l'air affolé à l'idée que l'on pourrait se retrouver, une fois en France, dans une coalition politique qui serait, au fond, semblable à celle que connaissent nos voisins »*.

Troubler le jeu, brouiller les cartes..., n'est pas du goût de M. Jacques Toubon. Le secrétaire général du RPR, qui était samedi 14 novembre à Arras, a reçu ce bel *« exemple de confusion »* comme de *« l'ambition personnelle »*. Le même jour à Lyon, M. Alain Madelin a manifesté aussi sa désapprobation devant des *« manœuvres cousues de fil rose lancées ici et là pour essayer de diviser les esprits »*. En tout cas, le ministre de l'industrie, qui était *l'invité surprise de l'émission* « Questions à domicile », au cours de laquelle M. Delors a lancé sa petite bombe, reste incrédule : il ne croit *« pas plus au Delors en Barre qu'au chat qui aboie et au chien qui miaule »*.

M. Jacques Barrot, interrogé dans le *Journal du dimanche*, met une condition à une entrée de M. Delors à Matignon, si M. Barre est à l'Élysée : c'est qu'il rompe *« les amarres »* avec son socialisme *« originel pour adhérer fermement au projet de Raymond Barre »*.

Délégué auprès du secrétariat national du Parti socialiste, M. Pierre Carassus, enfin, qui appartient au courant Socialisme et République (animé par M. Chevènement), estime que M. Delors doit, sans attendre, donner sa démission des *« organes dirigeants »* auxquels il participe (comité directeur et groupe *des experts du PS*).

A. Ch.

Le numéro du « Monde » daté 15-16 novembre 1987 a été tiré à 483 075 exemplaires

A C D E F G H

La nouvelle formule du quotidien

« Le Matin » cherche toujours de l'argent frais

Un soleil levant rouge en toile de fond du titre *le Matin de Paris*, une pagination plus dense passée de vingt-quatre à trente-deux pages, une maquette à la fois plus rigoureuse et plus classique : la nouvelle formule du *Matin* est présente en kiosque ce lundi 16 novembre. Le dessin du soleil levant est dû au graphiste américain Bill Chevalier, collaborateur de *l'International Herald Tribune*, tandis que la maquette des pages intérieures est le résultat des recherches de l'agence Influences et des journalistes du quotidien.

Après avoir déménagé, ce week-end, du siège de la rue Hérold, où il était installé depuis sa création en mars 1977, au boulevard de La Villette, dans une ancienne fabrique de mongolfières entièrement remaniée sur trois niveaux, *le Matin* souhaite par sa nouvelle formule signifier qu'il est en train de sortir de la crise qui l'a affecté ces derniers mois.

Trois grandes sections rythment le contenu du journal : « l'actualité », politique, économique, sociale, médiatique et sportive, qui sera émaillée par un bloc-notes d'écrivains (c'est Françoise Sagan qui l'inaugure) ; « l'époque », où est regroupé tout ce qui concerne la consommation, l'éducation, la santé, etc, et « la culture », troisième « noyau dur » de cette nouvelle formule. La page de « dernière heure », qui, auparavant, apparaissait en deuxième page, a réintégré son emplacement traditionnel en fin de journal.

Dans ses articles, ses chroniques et ses points de vue, *le Matin* veut *« défendre à tout prix l'essentiel : la liberté individuelle »*. *« Nous ne cacherons pas notre indignation contre les racismes, les exclusions, les abus de pouvoir »*, précise le journal à ses lecteurs, qu'il espère plus *« nombreux et plus divers »*. Car, si la diffusion du *Matin* a légèrement augmenté (12 500 exemplaires vendus à Paris chaque jour en octobre contre 11 800 en septembre), le pari de la nouvelle formule n'est pas encore gagné.

Selon la direction du quotidien, la diffusion totale actuelle (environ 65 000 exemplaires) devrait croître jusqu'à 70 000-75 000 exemplaires pendant le premier trimestre 1988 pour permettre le rétablissement de l'équilibre financier. *Le Matin* a déjà notablement réduit ses pertes (moins de 2 millions de francs par mois au lieu de 5,7 millions au début de l'année), mais il reste à trouver de l'argent frais.

Le capital de 10 millions de francs, constitué en août autour du « groupe des Dix », devrait être doublé par trois des actionnaires actuels (Motivaction, Fox Trot Productions et APRES). Une banque déjà présente dans la presse régionale pourrait participer aussi au capital, qui ne comprendra cependant aucun actionnaire majoritaire. Enfin, après la constitution du dossier de la Commission des opérations de Bourse, un appel public à l'épargne pourrait être lancé début 1988.

YVES-MARIE LABÉ.

Heurts entre police et étudiants à Nairobi

De violents heurts ont opposé dimanche matin 15 novembre dans les rues de Nairobi la police kenyane aux étudiants de l'université de la capitale à la suite de l'arrestation de plusieurs de leurs dirigeants au *cours de la nuit. Selon des informa*tions non confirmées, un étudiant aurait été blessé par balle. Quatre journalistes étrangers, dont le reporter de UPI, ont été battus par les forces de police et brièvement détenus au cours des échauffourées.

Les étudiants ont lapidé les policiers, qui ont répondu par des jets de gaz lacrymogène. Les accrochages, qui avaient commencé le matin, ont cessé au début de l'après-midi après l'intervention de forces paramilitaires, spécialement équipées de casques et de boucliers.

Selon les étudiants, les incidents ont été déclenchés par l'arrestation dans leur lit au milieu de la nuit des membres nouvellement élus de leur conseil représentatif, au nombre d'une demi-douzaine. Ces arrestations pourraient être en rapport avec une grande assemblée organisée vendredi par les étudiants, au cours de laquelle ils ont condamné le tribalisme et fortement critiqué le président Daniel Arap Moi et son gouvernement. — *(UPI, AFP.)*



